

**Actes du Forum à Sens,
les 7 et 8 mars 2009
sur l'urgence de l'éducation
et
la première responsabilité
des parents éducateurs
en vue
d'une collaboration confiante
avec les éducateurs
dans la société
et l'Eglise.**

Famille Missionnaire de Notre-Dame
et Foyers amis de Notre-Dame
07450 Saint-Pierre-de-Colombier
Tel. : 04 75 94 41 95
Fax : 04 75 94 57 75
Site : www.fmnd.org
E-mail : saint.pierre@fmnd.org



Saint-Pierre-de-Colombier, le lundi 6 avril 2009,

La Famille Missionnaire de Notre-Dame et ses Foyers amis sont heureux de publier en ce jour les Actes du Forum sur l'urgence de l'éducation qui a eu lieu dans notre Foyer de Sens, les 7 et 8 mars 2009.

Ces Actes sont regroupés en quatre chapitres et trois annexes :

- Le premier chapitre contient toutes les interventions du premier Forum qui a eu lieu le samedi 7 mars dans l'après-midi sur *l'urgence de l'éducation*.

- Le deuxième chapitre contient toutes les interventions du deuxième Forum qui a eu lieu le samedi 7 mars au soir sur *la responsabilité première des parents*.

- Le troisième chapitre contient les comptes rendus des trois *Carrefours* du dimanche sur *la Charte des Droits de la Famille, l'école catholique et la catéchèse*, ainsi que *la conclusion du Forum*.

- La première annexe reprend *le document de travail sur l'urgence de l'éducation* qui avait été donné à tous les participants avant le Forum.

- La deuxième annexe rassemble *les témoignages des Foyers amis* sur leurs difficultés actuelles dans l'éducation des cœurs de leurs enfants.

- La troisième annexe contient *des textes du Magistère sur l'éducation*.

90 personnes ont participé au Forum. Elles se sont librement exprimées et écoutées et se sont enrichies des idées des autres. Nous avons vraiment vécu ce que nous demandaient les Père et Mère de la Famille Missionnaire de Notre-Dame : « *exprimez vos idées et soyez détachés. Ecoutez les idées des autres et enrichissez-vous de leurs idées* ».

Notre intention en organisant ce Forum n'était pas de fonder une nouvelle association, un réseau ou un groupe de pression, mais de permettre *un échange libre et confiant* entre des parents et des responsables de l'éducation sur un sujet qui les touche de près et qui – pour un certain nombre - les angoisse.

Notre Pape Benoît XVI avait choisi comme priorité pastorale pour le diocèse de Rome, en l'année 2008, le thème de l'urgence de l'éducation. Ce choix du Saint-Père nous a interpellés. Au cours de l'homélie de la Messe pour Jean-Paul II, en ce 2 avril 2009, il a rappelé - en s'adressant tout particulièrement - aux jeunes l'urgence de l'éducation.

Nous sommes bien conscients que, pour affronter le défi de l'urgence de l'éducation, nous ne devons *pas agir en ordre dispersé*, mais nous avons besoin d'une *concertation* et d'une *collaboration*, fondées sur *la vérité, l'amour et la confiance*, entre tous les acteurs de l'éducation : les parents, premiers responsables de l'éducation de leurs enfants, et tous les acteurs de l'éducation tant dans notre société que dans notre Eglise.

Nous espérons que ces Actes pourront aider des parents, des éducateurs et des jeunes à comprendre que l'urgence de l'éducation devrait vraiment être une priorité apostolique.

Nous confions au Cœur de Jésus, à Notre-Dame des Neiges et à Saint Joseph ces Actes de notre Forum afin qu'ils puissent – malgré leurs limites et leurs imperfections - aider les parents et leurs collaborateurs dans l'éducation à remplir leur difficile et irremplaçable mission pour servir l'humanité et travailler à l'édification de la civilisation de l'amour !

Père Bernard, Modérateur de la
Famille Missionnaire de Notre-Dame

I) Premier Forum sur l'urgence de l'éducation

Intervention de Père Bernard :

Bien chers amis,

Nous vous remercions d'avoir répondu à l'invitation de notre Famille Missionnaire de Notre-Dame et de ses Foyers amis pour ce premier Forum à Sens sur l'urgence de l'éducation. Rappelons d'abord l'esprit dans lequel nous voudrions vivre ce Forum : ***un esprit d'humilité, de vérité, d'amour et de confiance***. Notre seule intention en prenant l'initiative de ce Forum était ***d'aider les parents et leurs collaborateurs dans l'éducation*** à remplir leur difficile mais irremplaçable mission au service de l'humanité et de l'édification de la civilisation de l'amour.

L'éducation est un défi, le grand défi de notre temps ! Vos témoignages le rappelleront, j'en suis convaincu. ***Ce défi, personne ne peut l'affronter seul !*** Une collaboration, fondée sur la confiance et la vérité, est nécessaire entre tous les acteurs de l'éducation.

Les témoignages de nos Foyers amis - dont vous avez pu prendre connaissance grâce au dossier qui vous a été remis - ont touché beaucoup de parents et d'éducateurs qui se trouvent confrontés aux mêmes difficultés par rapport à l'éducation des enfants. ***L'éducation est une belle et grande mission mais elle se vit dans la souffrance et l'amour. C'est l'Amour de Dieu qui est l'âme de l'éducation chrétienne.***

Notre Forum ne s'est pas donnée comme finalité la recherche de « boucs émissaires » mais il veut être un lieu de liberté pour « dire » ce que chacun veut dire et écouter ce que les autres ont à dire. Notre Père fondateur n'a pas cessé de nous rappeler à la suite de Mère Marie Augusta : « *exprimez vos idées, soyez détachés, enrichissez-vous des idées des autres* ». Puisse ce Forum être vécu dans un climat de liberté, d'écoute et de charité ! Puisse aussi ce Forum nous donner la détermination pour affronter le défi de l'urgence de l'éducation. Nous aimerions reprendre l'expression du nouveau Président des Etats-Unis, qui a conquis le cœur de nombreux américains : « Yes, We can ! » Oui, nous pouvons, avec la grâce de Dieu, affronter le défi de l'urgence de l'éducation. Mais ce « Yes, We can » n'est pas suffisant, nous devons ajouter : « Oui, nous le voulons ». Dieu, en effet, ne nous impose pas de relever le défi. C'est à nous de le vouloir ! Notre volonté ne doit pas être « velléitaire », « utopique » mais « réaliste ». Nous ne pouvons pas, seuls, relever le défi de l'urgence de l'éducation. Nous ne le pourrons qu'avec les parents et tous les responsables de l'éducation dans la société et l'Eglise. En reprenant une expression de Benoît XVI, nous pourrions dire : « ***Nul n'est de trop dans la mission de l'éducation !*** »

Le thème de notre premier Forum est ***l'urgence de l'éducation***. Sommes-nous vraiment convaincus de cette urgence ? Benoît XVI disait le 21 janvier 2008 : « *On parle d'une grande "urgence éducative" confirmée par les échecs auxquels se heurtent trop souvent nos efforts pour former des personnes solides, capables de collaborer avec les autres et de donner un sens à leur vie. Nous en rejetons alors spontanément la faute sur les nouvelles générations, comme si les enfants qui naissent aujourd'hui étaient différents de ceux qui naissaient jadis. On parle, en outre, d'une "fracture entre les générations", qui existe certes et qui est importante, mais qui est l'effet, plutôt que la cause, du manque de transmission de certitudes et de valeurs. Devons-nous alors rejeter la faute sur les adultes d'aujourd'hui, qui ne seraient plus capables d'éduquer? La tentation de renoncer est certainement forte, chez les parents et chez les enseignants et, plus généralement, chez les éducateurs, et plus encore le risque de ne pas même comprendre quel est leur rôle ou mieux, la mission qui leur est confiée. En réalité, ce qui est en question ce sont non seulement les responsabilités personnelles des adultes ou des jeunes, qui existent effectivement et ne doivent pas être cachées, mais aussi une atmosphère diffuse, une mentalité et une forme de culture qui conduisent à douter de la valeur de la personne humaine, de la signification même de la vérité et du bien, en dernier ressort, de la bonté de la vie. Il devient alors difficile de transmettre d'une génération à l'autre quelque chose de valable et de*

certain, des règles de comportement, des objectifs crédibles autour desquels construire sa vie ». Ces paroles de notre Saint-Père sont prophétiques : ***L'urgence de l'éducation existe réellement parce que la tentation de renoncer à éduquer l'a emporté chez beaucoup.***

Je voudrais souligner, avant de vous laisser la parole, quelques pistes importantes du document de travail que l'on vous a remis. Ce document, j'en suis bien convaincu, est marqué par l'imperfection : toutes les dimensions de l'éducation humaine ne sont pas développées. J'attache une grande importance à ce Forum qui nous permettra d'élargir notre document de travail et je puis vous assurer que je vais écouter avec grand intérêt tout ce que vous allez nous dire et qui va nous enrichir.

Il est très important de faire connaître aujourd'hui aux parents et aux éducateurs ***les fondamentaux de l'éducation chrétienne***, qui sont aussi, de fait, les fondamentaux de toute éducation humaine. Nous ne pouvons contraindre personne à accepter nos fondamentaux, mais nous ne devons pas avoir peur d'en témoigner : ils ne nous appartiennent pas, ils sont liés à la Révélation dont nous devons être les témoins. Les hommes du monde entier ont, eux aussi, droit à connaître ces fondamentaux qui leur permettront d'atteindre la vraie liberté des enfants de Dieu.

Le premier de ces fondamentaux révèle que l'homme n'est pas le fruit du hasard et de la nécessité mais qu'Il est créé à l'image et à la ressemblance de Dieu. L'éducation doit donc rechercher l'imitation du Christ qui est, dans sa nature humaine, la vraie image de Dieu parce qu'Il est le Fils unique de Dieu devenu le Fils de l'homme par son Incarnation.

Il est absolument nécessaire de rappeler que « l'homme historique » est marqué par les conséquences du péché originel. Le Catéchisme dit : « *Ignorer que l'homme a une nature blessée, inclinée au mal, donne lieu à de graves erreurs dans le domaine de l'éducation, de la politique, de l'action sociale (cf. CA 25) et des mœurs* » (CCE 407).

Il est très important d'annoncer que l'homme historique a été « racheté » par le Christ et qu'Il est appelé à la vie éternelle en Dieu. L'éducation chrétienne, c'est un fait, est « christocentrique », tourné vers le Christ qui est l'alpha et l'oméga de toute éducation chrétienne.

L'éducation humaine ne peut pas ignorer la complexité de la personne humaine dans l'unité de son âme spirituelle et de son corps. L'homme n'est ni ange ni bête !

L'éducation doit embrasser toutes les dimensions de l'être humain : les sens, l'affectivité, l'imagination, l'intelligence, la mémoire, la volonté, le cœur.

Le grand but de l'éducation est la liberté des enfants de Dieu par la perfection de l'amour. L'éducateur doit aider l'éduqué à découvrir qu'Il a été créé par Dieu qui est Amour en vue de l'Amour. Il vient de l'Amour et il va vers l'Amour. Mais il est bien difficile de faire comprendre cela à ceux qui n'ont pas eu des parents procréateurs qui les ont engendrés dans un acte d'amour... Ayons beaucoup de compassion mais, en même temps, témoignons de notre Dieu Amour !

Dans notre document de travail, nous avons également souligné l'importance et la nécessité de l'unité et de la complémentarité entre le père et la mère dans l'éducation des enfants. Cette unité et cette complémentarité – homme/femme – doivent aussi se retrouver au-delà du cadre de la Famille : l'humanité et l'Eglise ont besoin de cette unité et de cette complémentarité pour relever le défi de l'urgence de l'éducation.

Le dernier point que je voudrais souligner est cette conviction réaliste : ***il n'existe pas d'éducation sans souffrance et sans amour tant chez l'éducateur que chez l'éduqué.*** Je pense que vos témoignages vont confirmer cela. Ils seront importants pour l'après-Forum, car la société et l'Eglise ont besoin d'entendre vos convictions d'éducateurs mais aussi vos souffrances de parents, d'enseignants, de directeurs d'école, de catéchistes, de prêtres et de consacrés. Mais notre Forum ne veut pas en rester au niveau de la souffrance. Il veut au contraire rappeler, à la suite du Père et de la Mère de notre Famille religieuse, que l'éducation est une belle et grande mission, qui ne se réalise pas sans effort, c'est vrai, sans souffrance et sans amour, mais qui trouve sa joie, sa grande joie, à faire grandir un être créé à l'image et à la ressemblance de Dieu en vue de son vrai Bonheur éternel. Notre Père nous rappelait souvent ces trois maîtres mots : patience, persévérance et confiance, mais il nous donnait

toujours comme modèle notre Mère, qui s'est donnée avec grande ardeur d'amour à sa mission maternelle d'éducatrice des cœurs. Concluons par cette phrase de Jésus qui peut bien s'appliquer à la mission de tous les éducateurs : « *La femme, lorsqu'elle enfante, éprouve de la tristesse, parce que son heure est venue; mais, lorsqu'elle a donné le jour à l'enfant, elle ne se souvient plus de la souffrance, à cause de la joie qu'elle a de ce qu'un homme est né dans le monde. Vous donc aussi, vous êtes maintenant dans la tristesse; mais je vous reverrai, et votre cœur se réjouira, et nul ne vous ravira votre joie* » (Jean 16,22)

Interventions diverses :

- 1) Sœur Philippine : **le B à BA de l'éducation**

Nous commençons par quelques considérations sur le B à BA de l'éducation, que sont la politesse, la bonne tenue, un langage correct.... Dans sa lettre au diocèse de Rome de janv 2008, B XVI faisait remarquer combien il devenait difficile aujourd'hui, de transmettre tout simplement ces règles de comportements, dont on ne perçoit plus l'importance pour la formation d'un être humain. Il suffit de passer une heure dans un train le vendredi soir lorsque les lycéens quittent l'internat pour mesurer cependant combien ce B à BA est indispensable pour **affiner** tout un chacun, rendre la vie en société possible (B XVI parle de *mise en doute des bases mêmes de la coexistence* !) et **entraîner au respect d'autrui**. On comprend aussi que la surnature se greffe sur la nature, et que le B à BA est un préalable pour atteindre un but supérieur : l'éducation d'un cœur à la ressemblance des cœurs de Jésus et Marie. On a donné ce témoignage du Bx Antoine Chevrier : « je ne sais pas si c'était un saint, mais ce qui est sûr, c'est qu'on ne l'entendait pas fermer les portes. »...

Dans nos accueils, nous constatons de plus en plus combien l'éducation humaine fortifie l'éducation spirituelle.

En matière d'éducation aux bonnes manières, nos modèles doivent demeurer Jésus, Marie et Joseph vivant simplement leur vie de famille, où tout était conduit par l'amour et la délicatesse. Le CEC nous dit (n° 2206) que tout repose sur *le mutuel respect des personnes*. Cela est vrai pour la famille, mais aussi pour la société. Donner le B à BA de l'éducation, c'est bien éduquer au respect des personnes, et à la relation à l'autre : dire bonjour, dire merci, regarder la personne lorsqu'on lui répond... C'est dans ce sens que MMA voulait que ses filles aient une certaine éducation, qui leur permettrait **d'entrer en contact avec tous**, sans distinction de milieux.. Notre Mère, qui était d'un milieu ouvrier, était très énergique pour corriger la gaucherie et l'indélicatesse : « *un don précieux de l'apôtre est celui de l'expression sous toutes ses formes, la parole, la plume... Que nous sert-il de comprendre les besoins des autres et d'avoir un message à leur transmettre, si le manque de liberté, d'adaptation, une gaucherie ou une sécheresse habituelle, nous empêchent de prendre contact avec eux* ».

Pour conforter les parents, et tous les éducateurs, nous pouvons témoigner qu'aujourd'hui, 'parce que' nous voulons être éducateurs spirituels, nous devons aussi, et de plus en plus, nous donner à l'éducation élémentaires de beaucoup d'enfants, d'adolescents et de jeunes que nous accueillons. Cela est d'ailleurs grandement facilité par la forme de notre apostolat où on accueille 'en famille' –et non pas dans une hôtellerie à part. On insiste par exemple sur : la manière de se tenir, à table, en particulier : si on ne se tient pas bien à table, comment se tiendra t-on à la chapelle ? Nos jeunes générations semblent toucher par la grande maladie de la mollesse (d'où l'expression inventée au camp, pour qualifier une terrible maladie de la campeuse : la 'mollotte') : l'énergie favorise la bonne tenue, et la bonne tenue est « la qualité de quelqu'un qui ne se laisse pas aller à la facilité » nous dit le dictionnaire. Les conséquences pour la vie spirituelle sont assez évidentes...

la tenue vestimentaire : il devient de plus en plus fréquent de devoir signaler à telle adolescente ou jeune que son T shirt n'est pas correct (nous constatons alors qu'il n'y a pas souvent de malice, mais une belle inconscience du problème !)

la délicatesse, ou la gentillesse pour se parler à table, se servir, en essayant d'élever les conversations pour ne pas en rester à des questions de nourriture (cf exemple de cet enfant

venu faire sa retraite de profession de foi qui a été complètement bouleversé de manger à table, avec des couverts, et avec un frère qui s'intéressait à lui) ; l'importance de s'écouter, en essayant le plus possible de favoriser une seule conversation, et en invitant ceux qui ont le plus de mal à s'exprimer.

le respect qu'il faut avoir dans une maison religieuse : dire clairement qu'il y a des exigences, qu'il serait bon de ne pas se comporter comme une horde de sauvages (cf exemple récent d'une aumônerie : les animateurs ont été frappés du calme de leurs adolescents, qui, de fait, en ont bien profité)...

En réalité, nous constatons que ce qui a été vrai de tout temps, l'est avec une acuité toute particulière aujourd'hui, et qu'il y a un lien très fort entre l'éducation spirituelle, et l'éducation humaine : « *sans règles de comportement et de vie, mises en évidence chaque jour dans les plus petites choses, on ne forme pas le caractère et on n'est pas préparé à affronter les épreuves qui ne manqueront pas à l'avenir* » Benoît XVI.

2) Béatrice et Loïc Bertrand : **Un système éducatif facteur de discriminations**

L'un des problèmes du manque de rigueur dans l'éducation – spirituelle, morale ou scolaire – des établissements catholiques actuels est aussi la fracture que cela implique chez les différents élèves des générations présentes et à venir.

Les parents qui sont conscients des manques réels du système scolaire actuel pourvoient à ces manques.

Ceux-là mêmes vont donc chercher un soutien spirituel en dehors de l'école : nous savons qu'il existe de plus en plus de catéchismes « familiaux » qui permettent à ces enfants de recevoir une formation plus approfondie de leur foi catholique.

Ces mêmes parents vont inscrire leurs enfants dans divers mouvements d'éducation où ils recevront une formation personnelle plus exigeante pour l'épanouissement, la responsabilisation, etc..

Encore ces mêmes parents se chargent de trouver pour leurs enfants des manuels scolaires aux méthodes efficaces, qui ont largement fait leurs preuves par le passé : pourquoi les supermarchés ont-ils à toutes les rentrées scolaires des piles de livres de lecture avec la méthode syllabique, sachant que les écoles ne les emploient plus depuis longtemps ? Pourquoi des livres de français comme les Lagarde et Michard ont-ils aussi été réédités alors que les collègues ne les emploient plus depuis des années ? De même pour un livre de grammaire, etc...

Quant aux livres de bibliothèque, combien de fois avons-nous autorisé nos enfants à ne pas lire un livre tellement le niveau moral, linguistique, était en dessous de tout. Pourquoi, là aussi certaines éditions, certaines librairies (par correspondance, internet ou autre) ont trouvé une nouvelle clientèle de plus en plus grande ?

Sans parler ici des écoles hors contrat, nous savons que certains parents font aussi le choix des cours par correspondance, il est reconnu que ces enfants ont une formation et un niveau bien meilleurs que dans un établissement normal.

Les centres de soutien scolaire fleurissent dans toutes les villes à un coût financier que toutes les familles ne peuvent se permettre.

Tout cela nous amène au constat suivant : il y a, et il y aura de plus en plus une scolarité à deux vitesses. Les enfants dont les parents se préoccupent de la formation, du niveau scolaire, des méthodes d'enseignement recevront en dehors du circuit scolaire ce qui leur manque pour atteindre le mieux possible leur maturité de jeunes adultes et s'en sortiront grâce à cela (que ce soit dans la construction de leur propre vie, dans le monde du travail, dans leur engagement dans les affaires de la société, etc...)

Et ce sont donc les autres qui seront pénalisés, et cela nous le voyons tous les jours dans les médias, et même autour de nous dans la rue, dans les chercheurs d'emploi (combien ne savent même plus écrire une lettre dans un français correct et orthographié sans erreurs ?), dans le monde professionnel et bien sûr dans les collèges, lycées, enseignement supérieur.

Même si la majorité ont leur bac, un professeur nous disait un jour en parlant de la grande majorité de ses élèves de terminale : « ils auront leur bac, pas de problème, mais comme ils ne sont pas charpentés, c'est après que nous les verront se « casser la figure » ».

Alors c'est aussi pour ces enfants, ces jeunes qui viennent dans les établissements catholiques pour y chercher quelque chose de vrai, de profond, un enseignement et une formation qui les construit en profondeur que nous tirons une sonnette d'alarme.

Et maintenant avec ces constats, ces volontés, ces convictions, comment agir en tant que parents ? Selon nos goûts, nos talents, nos possibilités, nos zones de confort, nous pouvons :

- rencontrer nos évêques, nos directeurs (enseignement diocésain, établissement scolaires...), les professeurs, les catéchistes, les maîtrises scouts, etc... pour leur faire part de nos attentes.
- Faire savoir aux associations éducatives, AFC, UDAF, APPEL, nos droits et nos devoirs de premiers éducateurs de nos enfants
- Etre vigilants sur les fréquentations de nos enfants : amitiés, activités extra-scolaires, rallye, etc
- Nous former nous-mêmes aux encycliques, à la Doctrine sociale de l'Eglise, au Catéchisme de l'Eglise Catholique, TeenStar, etc pour y puiser les arguments crédibles et légitimes à nos discours et nos actions.
- Tendre toujours plus vers un comportement de chrétiens responsables, exemplaires et charitables.
- Prier à toutes ses intentions pour obtenir avec l'aide de l'Esprit Saint et de la Vierge Marie les grâces nécessaires à nos actions qui demandent courage, humilité, devoir de vérité et de charité, sagesse.

Où que nous soyons, nous avons le devoir d'apporter, si peu que ce soit, notre pierre à l'édifice que constitue cette participation active à l'éducation de nos enfants que Dieu nous a confié et sur les quels Il a un dessein et un projet personnel.

3) Frère Antoine : **Éducation à l'éveil des sens, à la méthode et au travail bien fait.**

Déjà pour un adulte ces trois points sont difficiles, combien plus pour les enfants. Dans un groupe d'enfants, on voit très rapidement ceux qui ne sont pas éveillés aux joies simples. Ceux qui vous parlent de jeux vidéos, de personnages de télévision n'arrivent pas bien à s'émerveiller d'un paysage, d'un jeu de société, de la beauté d'un chant. L'éveil des sens demande un cœur simple, dépouillé de tout l'artifice de la vie moderne. Si les parents vivent dans la simplicité du cœur, ils s'émerveilleront du beau et leur exemple pourra être suivi par leurs enfants.

Quand j'étais apprenti boulanger, le patron nous disait parfois : « Il faut faire de la marchandise comme si vous alliez exposer à la foire européenne de Strasbourg ». Quand j'apprends la cuisine à mes frères, il n'y a pas de foire européenne au bout, mais il y a plus : nous préparons le repas pour nos frères ; mais il y a plus encore : nous préparons le repas sous le regard de Jésus et nous pouvons le préparer comme s'il était pour Jésus. En disant cela je sais très bien que ces exemples ne sont pas la solution miracle pour éduquer les enfants au travail bien fait, mais cela permet de leur donner du sens. Acquérir de la méthode et de l'application pour aller jusqu'au bout de son travail demande beaucoup de patience et de persévérance. Le Père disait souvent que dans l'éducation il faut rabâcher et il me semble ne pas me tromper en disant que pour éveiller les enfants au travail bien fait, il faut particulièrement rabâcher.

4) Sœur Caroline : **L'éducation aux vertus**

Notre mission, lors de nos différents accueils d'enfants, adolescents ou jeunes, ne le limite pas à un apport de connaissances intellectuelles et spirituelles mais nous essayons de veiller

au développement de toute leur personne, à leur donner aussi une éducation humaine. Nous sommes dans une société qui n'est plus habituée à l'effort, au service, à l'attention aux autres.... d'où l'importance notamment de chercher à éduquer à la vertu. Concrètement :

- Lors des colonies, des w.e. adolescents par exemples, nous demandons des petits services aux enfants (balayer leur dortoir, faire la vaisselle...) et nous les encourageons aussi à prendre eux-mêmes des initiatives (se lever de table pour aller chercher du pain ou de l'eau...) : ainsi voulons-nous les développer dans le **don de soi, l'attention aux autres, la générosité**

- Lors de w.e. de Foyers, les enfants sont en maisonnées : c'est l'occasion de solliciter les grands pour s'occuper des plus petits : jouer avec eux, les emmener aux toilettes, les habiller pour sortir, les aider à manger... : cela peut, à l'occasion « contrarier » leurs prévisions (ils auraient peut-être préféré « leurs activités » !) : cela les aide à **se renoncer pour l'autre, à penser aux autres, à découvrir aussi la joie que procure le don de soi !**

- Concernant les adolescents, on rencontre souvent un certain esprit « flegmatique » ! « Je suis fatigué »... « Je ne veux plus jouer »... C'est souvent un échappatoire pour rester tranquille dans son coin : c'est ramollissant tout autant spirituellement ! Pour y remédier, nous faisons toujours des jeux de groupe où tout le monde s'investit, y compris les frères et les sœurs (cet aspect est très important et entraînant) ! Et nous ne mettons pas trop l'accent sur la réussite mais sur le fait de se donner à fond... et, en général tout le monde est content, même les moins sportifs ! Cela les aide à **se donner, à aller vers les autres, à ne pas se rechercher** ce qui n'est pas forcément naturel chez les ados !

Nous veillons aussi à un certain détachement (tout relatif) de leur confort : se libérer de son téléphone portable, de son MP3 et autres fils à la patte qui les empêchent finalement d'être tout à la retraite, le **cœur libre pour la prière et la relation à Dieu**. Mais ce détachement, nous le basons sur la confiance, à savoir : chacun dépose librement son appareil dans un carton, sans contrôle de notre part, carton confié à un chef de groupe : ainsi sont-ils amenés à faire un **acte de volonté**.

Un exemple concret : la différence de profit spirituel entre les 2 troupes de guides accueillies en février : l'une dans une salle chauffée (« pantouflardes » à souhait ! n'ayant pas cherché à profiter de la communauté), les autres sous la tente et feu de bois avec - 6° la nuit (beaucoup d'énergie et profitant de N.D des Neiges).

- Pour les enfants, il faut parfois faire face aux les caprices.... ! Une petite expérience toute récente : une petite venue pour une journée de récollection d'enfants s'est mise à pleurer, sangloter, dès les premières minutes où elle était dans la salle. La sœur me l'envoie, ne sachant comment s'en sortir ! Une seule pensée chez cette petite : téléphoner à maman pour qu'elle vienne la chercher ! Nous avons discuté, fait diversion par rapport à la retraite.... rien à faire ! Nous avons fait un pacte de confiance : « si tu retournes auprès des petits enfants, sans pleurer jusqu'au repas de midi, on appellera maman ! D'accord ? » Terminé ! La petite a repris sa place dans le groupe, elle s'est donnée aux jeux...non seulement plus de désir d'appeler maman après le pique-nique mais désir de revenir la fois suivante ! **C'est peut-être, d'une certaine façon, leur apprendre le détachement de leurs idées, l'obéissance dans la confiance....**

Ce petit témoignage n'est pas exhaustif, mais cela pourra peut-être vous aider et vous faire comprendre combien ce souci du développement des vertus fait partie de notre mission d'éducation, car, sans volonté, discipline et maîtrise de soi, on ne pourra pas faire triompher en soi l'amour divin.

5) Monsieur Pierre Olivier Arduin : **Culture de vie : l'urgence de l'éducation**

Beaucoup d'observateurs tirent la sonnette d'alarme : la perte de repères moraux chez les jeunes est effrayante. Frappés de plein fouet par un relativisme agressif constamment distillé dans les médias dont ils ne sont que trop abreuvés, ils sont aujourd'hui profondément désespérés sur les questions concernant la famille ou le respect de la vie.

Déboussolés, n'ayant reçu aucune formation éthique qui leur donnerait des critères d'évaluation pour distinguer le bien du mal, l'appauvrissement de la pensée est tel dans le système scolaire qu'on peut parler d'un véritable collapsus moral.

Ce n'est pas seulement le christianisme et son patrimoine intellectuel qui est outrageusement balayé, c'est la raison elle-même qui est jetée à bas ainsi que l'a diagnostiqué Benoît XVI dans un discours fondateur donné à l'Académie pontificale pour la Vie le 24 février 2007 :

« Dans la phase actuelle de la sécularisation appelée postmoderne, non seulement le refus de la tradition chrétienne grandit, mais l'on se méfie également de la capacité de la raison à percevoir la vérité, on s'éloigne du goût de la réflexion [...]. Ainsi la conscience, qui est un acte de la raison visant à la vérité des choses, cesse d'être lumière et devient une simple toile de fond sur laquelle la société des médias projette les images et les impulsions les plus contradictoires [1]. »

Victimes du nihilisme

Nos jeunes ne sont-ils pas en effet les nouveaux prisonniers de la caverne mise en scène magistralement par Platon au livre VII de la République, jouets des illusions et des ombres des opinions les plus incohérentes – la fameuse doxa – ? La jeunesse n'est-elle pas la première victime de cette culture nihiliste ?

Quand les grands enjeux, et le sens même du respect de la vie de l'être humain, sont placés, même à l'école, sous contrôle des lobbies et des idéologies, c'est la conscience elle-même qui est menacée irrémédiablement. Et l'avenir d'un peuple qui s'assombrit. Sans éducation de l'intelligence morale, les lois et les pratiques attentatoires à la vie humaine ne cesseront de s'étendre. En ce sens, l'éducation est une priorité politique, selon le mot juste de Thierry Boutet [2].

Prenons un exemple : à quoi pourraient bien servir les états-généraux de la bioéthique si les Français, et en particulier les plus jeunes, n'ont pas reçu au préalable les bases d'une éthique objective et rationnelle qui ne considère pas la vie d'un embryon humain ou d'un enfant handicapé comme ne valant rien ? Que peut valoir une consultation de l'opinion publique si personne ne se préoccupe de sa propre rectitude morale et si le débat éthique revendique la plus complète autonomie, déconnecté de toute exigence de vérité ? Oui, la question de l'éducation est une question politique, de civilisation même.

Peu savent que le Saint-Père a fait de ce thème une pièce maîtresse de la mission de l'Église en ce début de troisième millénaire. L'éducation est de fait un des axes décisifs de son pontificat tant les discours sur le sujet sont abondants et mériteraient d'être étudiés attentivement. Or, au sein de cette problématique, Benoît XVI accorde une place privilégiée à l'enseignement d'une culture de vie authentique en direction de la jeunesse.

Le Pape a fait part de cette préoccupation dans son discours pour le 40e anniversaire de la publication d'*Humanæ vitæ* : « L'urgence de la formation, à laquelle je fais souvent référence, voit dans le thème de la vie l'un de ses thèmes privilégiés. Je souhaite vraiment que l'on réserve notamment aux jeunes une attention particulière [3]. » Dans son allocution à l'Académie pour la Vie déjà citée, il a évoqué la nécessité d'une formation d'excellence morale pour les médecins, juristes, philosophes mais en ajoutant : « Il est tout aussi urgent de veiller au processus de formation de la jeunesse [...]. » L'Église qui est en France, dans son ministère d'enseignement, de l'enfance à l'université, doit se pencher à frais nouveaux sur ce message pour nos temps incertains.

Une catéchèse morale d'envergure

Quelles sont les perspectives tracées par Benoît XVI pour répondre à ce défi ?

Premier point, une catéchèse morale de grande envergure doit être pensée, élaborée et enseignée résolument. D'abord en suscitant chez les jeunes un désir, une attitude de recherche de la vérité elle-même :

« La formation d'une conscience vraie, parce que fondée sur la vérité, et droite, parce que déterminée à en suivre les règles, sans contradictions, sans trahisons et sans compromis, est aujourd'hui une entreprise [...] incontournable ». « Il convient de rééduquer au désir de

cette connaissance de la vérité authentique [...] pour nourrir la passion de la beauté morale et de la clarté de la conscience », ajoute-t-il avec enthousiasme. A cette fin, le Pape qui est lui-même un professeur génial et passionné, donne des pistes concrètes :

« Parallèlement à la formation chrétienne, dont la finalité est la connaissance de la Personne du Christ, de sa Parole et des sacrements, dans l'itinéraire de foi des enfants et des adolescents il convient d'unir de manière cohérente le discours sur les valeurs morales qui concerne le corps, la sexualité, l'amour humain, la procréation, le respect pour la vie à tous les stades, dénonçant dans le même temps avec des motifs valables et précis, les comportements contraires à ces valeurs fondamentales ».

Cet enseignement moral, précis, systématique et robuste doit s'inscrire en outre dans le temps, il doit être « continu et adapté ». Pour le Pape, « il s'agit de la seule manière de faire comprendre aux jeunes les valeurs de la vie, de l'amour, du mariage, de la famille ».

Engagement et compétences

Second élément : pour honorer la conscience humaine, Benoît XVI requiert l'engagement de laïcs compétents. Il appelle de ses vœux la levée de laïcs « experts qui se consacrent à guider les réalités ecclésiales par leur science éclairée par la foi ». C'est pourquoi il demande que « parmi ceux qui se consacrent à la science, à la médecine, au droit, à la politique, des témoins possédant une conscience vraie et droite, défendent et promeuvent la splendeur de la vérité en vue de soutenir le don et le mystère de la vie ».

Planning familial, associations homosexuelles et consorts, autant de structures idéologiques qui n'ont strictement aucun droit à exercer une emprise sur les intelligences de nos jeunes. Et surtout pas dans des lycées catholiques qu'ils soient ou non sous contrat avec l'État. De même que le refus d'agrément par des établissements catholiques en faveur d'associations bien connues comme la Fondation Jérôme-Lejeune ou l'Alliance pour les droits de la vie apparaît de plus en plus comme ce que cela a toujours été : un scandale. Plusieurs cas qui nous ont été rapportés prouvent qu'on dénie le droit aux parents ou aux enseignants qui en font la demande d'inviter des personnes formées avec brio par ces associations. Les jeunes nous jugeront sévèrement sur notre manque de courage et nos querelles intestines.

Pour éviter cela, Benoît XVI exige des enseignants et des éducateurs des compétences éthiques qui leur permettent d'argumenter efficacement en se fondant sur la nature même de l'homme. C'est à eux qu'il faut largement ouvrir les portes : « Dans une société parfois assourdissante et violente, avec votre qualification culturelle, l'enseignement et l'exemple, vous pouvez contribuer à réveiller dans de nombreux cœurs la voix éloquente et claire de la conscience ».

Fidélité au magistère

Troisième point qui est le soubassement des deux premiers : une fidélité sans faille au magistère. « Lorsque la valeur de la vie humaine est en jeu, l'harmonie entre fonction magistérielles et engagement des laïcs devient extrêmement importante. » Devant les coups de boutoir du relativisme éthique conjugué à un utilitarisme qui se répand à la faveur de la mondialisation, le magistère de l'Église devient l'ultime porte-voix de la conscience morale. Pour étayer solidement la formation de nos jeunes, il constitue indubitablement une alternative crédible qui a vocation à répondre à leur soif de sens. Quant aux fruits espérés, ce n'est rien de moins que la « défense de sa propre liberté face aux comportements de masse et aux attractions de la propagande ».

On a bien compris que l'Église experte en humanité est ici convoquée dans toute l'amplitude et la force de son engagement au service de la formation de l'homme. Partout où elle touche les jeunes, et singulièrement dans la multitude d'établissements scolaires dont elle a la charge, le programme mis en lumière par Benoît XVI doit faire l'objet d'une réflexion et d'une action qui ne peuvent souffrir aucun atermoiement. À ce titre, les parents, les professeurs, les éducateurs, et surtout les jeunes, sont en droit d'attendre de leurs évêques un appui sans failles si ce n'est une impulsion salutaire.

Il faut regarder les propositions du Pape comme les coordonnées inspiratrices et programmatrices d'une authentique éducation à la vie et d'un manifeste pour un véritable humanisme. « De l'accomplissement de cette tâche dépend l'avenir de l'humanité » pouvait dire avec gravité Benoît XVI en conclusion de sa rencontre avec les membres de l'Académie pontificale pour la Vie.

[1] Sauf mention contraire, toutes les citations de Benoît XVI sont extraites de ce discours capital.

[2] Thierry Boutet, « L'éducation, priorité politique », Liberté politique n. 38, septembre 2007), p. 47-57.

[3] Benoît XVI, Discours pour le 40e anniversaire d'Humanæ vitæ, 10 mai 2008.

6) Frère Martin : **L'éducation à la vérité et à la vraie liberté**

Au sujet de l'éducation à la vérité, je voudrais évoquer deux anecdotes dont j'ai été témoin au lycée qui, tout en faisant toucher du doigt le relativisme moral que nous vivons et dont nous constatons les dégâts, font voir que la vérité morale -inscrite dans le cœur de l'homme- continue de travailler les cœurs :

- la première anecdote est malheureusement tragique : j'ai été très marqué, en classe de seconde, par une camarade poussée par la pression venant de sa famille et du milieu médical à recourir à l'avortement : je n'ai jamais pu oublier combien elle en a été littéralement traumatisée ; cela reste pour moi le témoignage éloquent que tous les efforts déployés aux niveaux politique et médiatique pour dédramatiser l'avortement ne pourront jamais détruire complètement la conscience morale. Par la suite, dans des conversations entre étudiants, j'ai pu me rendre compte que beaucoup, qui n'ont pas forcément reçu une éducation chrétienne ou religieuse, sont interpellés quand on rappelle la position de l'Eglise, la défense de la vie de sa conception à sa mort naturelle.

- dans le même ordre, je me rappelle qu'à l'occasion d'une campagne de « prévention » contre le S.I.D.A. les différents intervenants ont tous présenté le préservatif comme l'unique moyen pour lutter contre le S.I.D.A. Nous étions dans un lycée catholique et aucun des intervenants n'a fait entendre la voix de l'Eglise ! Finalement, au moment des questions, un ami s'est levé pour dire que le respect du plan de Dieu sur la sexualité -la fidélité conjugale- était l'unique moyen absolument sûr pour lutter contre le S.I.D.A. Il s'est attiré quelques inimitiés mais beaucoup aussi sont venus le remercier et ont été touchés en profondeur par son témoignage.

En ce qui concerne l'éducation à la vraie liberté, je voudrais donner un petit témoignage au sujet de ce que nous vivons à la colonie : souvent, les inspecteurs expriment leur étonnement de voir que nos enfants, « malgré » les « exigences » que nous proposons (lever à heure fixe, temps de prière, participation au couvert, à la vaisselle...), sont bien plus épanouis que les enfants des autres colonies qu'ils ont l'habitude d'inspecter et qui, « pourtant », ne proposent pas les mêmes exigences. Ils n'ont pas l'idée que ce sont précisément ces exigences, qui, en faisant grandir les enfants dans la vraie liberté, épanouissent les enfants. Il me semble que nous avons un important témoignage à donner : c'est dans le don de soi que nous trouvons la vraie joie, le vrai bonheur, et c'est le témoignage de cette joie et de ce bonheur qui peut transformer la mentalité dominante de notre société, pour laquelle exigence est synonyme de contrainte.

7) Sœur Clotilde : **Joies et souffrances d'une directrice de camps d'adolescentes.**

Depuis les débuts, notre Famille Missionnaire a la joie de réaliser une belle oeuvre éducatrice à travers les camps d'adolescents : un camp de filles (13-16 ans) avec les Soeurs, et un camp de garçons du même âge avec les Frères, pendant 18 jours. En l'an 2000, le Père et Mère Magdeleine m'ont demandé d'en assurer la direction. Je voudrais témoigner des joies et des souffrances qui y sont attachées. Je ne m'étendrai pas sur les joies de la vie sous la tente,

en pleine nature, des belles veillées et des jeux de toutes sortes, car ce ne sont pas les meilleures !

Les plus grandes joies sont d'ordre spirituel, puisque c'est bien l'horizon de toute cette œuvre :

- La joie du Salut : ou la joie de percevoir la Grâce de Dieu qui grandit dans les cœurs : les âmes en qui le désir de la Vérité et du Bien s'étoffe, se fortifie. Dans le contexte de relativisme et de scepticisme de la culture ambiante, le camp se révèle pour beaucoup un antidote puissant qui charpente les esprits et les cœurs.

- La joie de se donner et d'entraîner à la générosité : une des plus grandes joies vécue au cours d'un camp a été de voir une jeune adolescente quitter le groupe à l'abri sous la bâche et braver ardemment les trombes d'eau pour rendre un service (c'était le Nième démarrage de journée sous la pluie battante) alors que, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, nous avions lancé à la prière du matin ce mot d'ordre : "faire la joie des autres" ...

- La joie de la Miséricorde : des adolescentes ont pris des résolutions de couper avec certaines habitudes peccamineuses, et l'air de rien leur vie en a été changée (telle celle qui nous avait menti au su de toutes, et qui, voyant que nous lui donnions encore sa chance, a déclaré le jour de son anniversaire : "*pour mes 15 ans, j'ai pris une résolution*"... nous savions bien de quoi elle voulait parler !)

s- La joie de la collaboration avec le Ciel : des dons de grâces évidents ont été donnés dans des lieux de pèlerinage, des amitiés spirituelles se sont nouées entre tel saint et telle adolescente ...

- La joie de voir certaines répondre à une vocation religieuse : joies "à retardement", car elles se manifestent des années après. Nous les aurons aidées, dans l'ombre, à dire un vrai oui dans la joie.

Quant aux souffrances ... c'est d'abord la conscience d'être un outil bien mal adapté dans les mains de Notre Seigneur ! "*Ma puissance se déploie dans la faiblesse* " confesse St Paul ... cela se manifeste particulièrement quand les frottements de caractères entre les filles prennent des allures explosives (surtout en milieu de camp !), la Grâce de Dieu est alors notre recours fondamental. Les adolescentes récalcitrantes, qui ne s'ouvrent pas à l'esprit de confiance et de franchise, c'est aussi une cause de souffrance, même si ce ne sont parfois que des échecs apparents. Sans exagérer la chose, on peut mentionner une autre cause de souffrance : dans le travail de préparation, le poids de l'administratif est bien lourd, avec la nécessité de slalomer entre les normes et l'esprit à garder à tout prix ...

Mais par dessus tout, on pourrait conclure avec le psalmiste: "*Joie pour les cœurs qui cherchent Dieu*" et qui cherchent à y entraîner !

8) Frère Clément Marie : Comprendre la fragilité des adolescents et des jeunes et les aider à passer du monde virtuel d'Internet au monde réel dans lequel ils devront vivre.

On le dit souvent : Internet (et en général l'informatique) est un outil extraordinaire, mais qui comporte des dangers. Il faut donc savoir s'en servir sans se laisser dominer ; et cela demande une éducation, qui doit dans ce domaine commencer de plus en plus jeune.

a) Comment comprendre la fragilité ? On peut peut-être mettre en évidence quatre points qui fragilisent dans l'utilisation d'Internet, ou plus généralement des jeux informatiques (en plus de la vigilance qu'il faut avoir quant au contenu que l'on peut y trouver...) :

- l'absence de relation directe et vraie : on est sur son écran, à distance : pas de contact réel ni avec ceux qui nous entourent, ni avec ceux avec qui on communique.

- le caractère facile : dans une recherche comme dans un jeu, on a tout, tout de suite, et presque sans effort : on est champion du monde de Formule 1, on construit un stade ou on gagne une guerre en appuyant sur quelques touches...

- tout est rapide : une saison de foot peut se faire pour un manager en quelques minutes...

- enfin, rien n'est vraiment définitif, ni sérieux : quand on meurt dans un jeu, on recommence, quand on a abîmé sa voiture, on la répare en quelques clics... jamais rien de grave !

Ce caractère facile est attirant, c'est pour cela que beaucoup se réfugient dans ce monde virtuel ; mais si on construit dans la solitude, la facilité, la rapidité et l'éphémère, on obtient du fragile ! (c'est vrai pour une maison, plus encore pour une vie, une personnalité)

b) Comment les aider ? En les éduquant sur ces points. Concrètement :

- la relation : à la caisse ou au péage (chauffeur de bus, voisin de train...), on n'est pas face à une machine, même si ça va vite... savoir aussi peut-être limiter à certains moments l'utilisation pour des activités plus familiales : jeux de société... ou encourager l'aide mutuelle pour le travail du soir, lorsqu'un plus petit a une difficulté, il peut demander à un plus grand.

- le sens de l'effort : c'est un des cinq buts du scoutisme : « on ne fait rien sur terre qu'en se consumant ! » : sport...

- le temps : pour construire, il faut du temps : apprendre à finir bien un travail...

- le « sérieux de la vie » : il y a des choix qui sont durables, qui engagent beaucoup, qui peuvent être lourds de conséquences, qu'il faut préparer et réfléchir. Développer le sens de l'engagement (activités sportives, musicales, scoutisme : se tenir à un engagement...)

À travers tous les petits événements quotidiens, on peut montrer leur cette fragilité que peut engendrer Internet, sans renoncer absolument à la bonne utilisation que l'on peut en faire : s'illustre très bien par la parabole de la maison bâtie sur le sable et sur la roc : des fondations, c'est long, c'est pénible, et ça ne se voit pas... Et tout cela a des conséquences directes sur la vie spirituelle.

9) RVC : Être chef d'établissement dans l'Enseignement Catholique

Chef d'établissement dans l'enseignement catholique c'est tout un art de composition avec l'ensemble des partenaires qui gravitent autour et dedans. En ce qui me concerne c'est par choix d'éducatif que je suis dans l'E.C. J'y suis rentré pour servir l'éducation et je reste dans cette dynamique ou tout du moins je veux y rester. D'abord prof, puis directeur adjoint, j'ai pu œuvrer assez facilement sur le plan de l'éducation. Puis devenu chef d'établissement, l'administratif me laisse moins de place pour l'éducation en direct. C'est donc en tant que chef d'établissement qu'il me faut orienter les choix éducatifs des élèves.

Mon intervention se fera en trois points.

- Tout d'abord une présentation brève du métier de chef d'établissement et de l'E.C.

- Ensuite la réalité à laquelle on est confronté aujourd'hui et avec laquelle il faut composer.

- Enfin le drame de l'éclatement de la famille et l'immensité du chantier à mener.

I/ Le métier de chef d'établissement et l'Enseignement Catholique

Chef d'établissement dans l'E.C. c'est recevoir une mission de l'évêque : mission pastorale, éducative, pédagogique, administrative et matérielle pour animer une communauté de personnes (Cf statut E.C.).

Le chef d'établissement est tenu par le contrat d'association (L Debré) et tous les accords qui ont suivi (Lang Cloupet).

Nous parlons aujourd'hui d'établissements catholique d'enseignement mais plus d'établissements d'enseignement catho. La subtilité est lourde de conséquences. Ainsi l'enseignement est dénué de ce qui en faisait sa spécificité. Malheureusement le nom n'est que trop souvent une façade. Une célébration pour justifier l'appartenance à l'EC. Se donner une bonne conscience.

Accueillir tout le monde est souvent mis en avant. Oui mais à quelles conditions.

II/ Une réalité de terrain avec laquelle il faut composer

L'aspect pastoral tout d'abord. Il y a des gens très bien mais trop peu nombreux. Il y a ceux qui pourraient mais qui ne s'engagent pas. Il y a ceux qui donnent un coup de main, qui s'investissent avec beaucoup de bonne volonté mais qui n'ont pas de véritable connaissance (« il faut être à la mode, les filles peuvent servir la messe » ; Dieu n'est qu'une image.....). Les enfants s'ennuient trop souvent en caté. Lorsqu'un prêtre est intervenu ou lorsqu'une religieuse a parlé de St Pierre CHANEL, les élèves en ont redemandé. C'était mieux qu'avec la catéchiste maman qui ne va même pas à la messe parce que le dimanche il faut se lever. On se contente du « Dieu est partout, pas besoin d'aller à la messe.... Quid pour les enfants qui ont ce qu'il faut à la maison. Ils s'ennuient encore plus en caté. Oui mais ils peuvent apporter aux autres nous répond-t-on. N'ont-ils pas droit à être formés aussi. Les jeunes ont besoin d'adultes convaincus. Non seulement, ils adhèrent mais ils en redemandent. Je pourrai multiplier les exemples mais vous les connaissez et vous les partagez parce que vous les vivez.

L'aspect pédagogique ensuite. Les programmes sont régulièrement revus à la baisse. Un professeur de Maths a fait passer le certificat d'étude à des élèves de 3^{ème}. Ils n'avaient pas la moyenne. L'apprentissage n'est plus de mise. Il faut découvrir par soi-même. Il y a de plus en plus de dyslexique, de dysorthographique, de dyscalculique... On envoie chez le psy, chez l'orthophoniste. Il n'y a pas assez de place. Mais on ne se pose jamais la question du pourquoi. Le soin n'est plus de mise. L'élève n'a pas de méthode, ne sait pas travailler. Nous faisons des constats. Mais que fait-on pour y remédier. L'enseignant est obnubilé par les programmes et l'inspecteur (la trouille de l'inspecteur). L'élève ne peut arriver en retard mais l'enseignant a le droit de se justifier. L'élève est sanctionné pour un oubli de devoirs, mais le professeur peut s'autoriser un jour de plus voire une semaine pour rendre les copies. Je pourrai encore continuer. D'ailleurs vous devez vous demander pourquoi je suis encore vivant.

L'aspect éducatif nous en parlerons dans le dernier point.

L'aspect administratif. Les professeurs sont embauchés par l'Etat. Quelle autorité du chef d'établissement sur eux. Quel poids dans le choix d'un professeur. Que faire lorsqu'il n'est pas fait pour être enseignant et donc éducateur ? L'éducation nationale dont nous dépendons gère par le biais des chiffres, des statistiques. La personne de l'élève n'est vraiment pas au cœur du dispositif comme ils aiment à le dire. Il faut remplir des enquêtes, faire des prévisions et rapidement. Mais lorsqu'il s'agit de régler une situation humaine, on ne trouve plus personne. On rentre dans l'E.C. sans forcément connaître. Il y a des valeurs (tolérance, attention à l'autre, partage, accompagnement). *« Et qu'évoque le côté pastoral pour vous ? Je suis baptisé, croyante mais pas pratiquante. Je suis en concubinage avec deux enfants. Je pense me marier à l'Eglise. »* Il devient difficile de recruter un enseignant car la mission est difficile mais aussi parce qu'il n'y a plus beaucoup d'adulte éducateur. Par contre on rencontre de plus en plus de candidats aux consonances méditerranéennes. D'un côté l'Etat, de l'autre côté la tutelle, en parallèle l'organisme de gestion, l'association des parents d'élèves et celle des anciens. Trouver l'équilibre entre tous ces membres relève de l'acrobatie. Les anciens qui veulent conserver l'éducation qu'ils ont reçue, les jeunes qui sont dans l'affectif, le chantage. Bref, il faut composer et garder le cap. Je ne parle pas des syndicats.

Enfin l'aspect matériel. Nous payons donc nous ne comprenons pas qu'il n'y ait pas foie gras tous les jours. Caricature mais pour mettre en évidence la perte de bon sens. Nous payons donc c'est normal que la femme de ménage ramasse les papiers. Nous payons donc nous exigeons l'accès à Internet. Nous payons, nous ne comprenons pas qu'il y ait eu une coupure de chauffage. Etc... Vous êtes enseignement catholique, vous pourriez faire la gratuité des repas au nom de la charité. Tiens ! Des notions qui reviennent.

III/ Le drame de l'éclatement de la famille

Pour ce point, je pense être plus sérieux.

Le véritable drame se situe dans l'éclatement de la famille mais aussi dans l'abandon de l'autorité parentale ou pour être plus exact dans la recherche de repères pour assumer cette autorité parentale.

De plus en plus de famille sont éclatées. Parfois dans la séparation des parents, les enfants sont alternés dans la garde. L'un chez le père, l'autre chez la mère et on inverse. On vit bien dit-on, ça fait dix ans que l'on est séparé. Je ne me gêne plus aujourd'hui pour dire que les problèmes scolaires de l'enfant viennent de cette séparation qui est un traumatisme. Le traumatisme est dans la séparation et non dans la manière dont il se vit. Les enfants sont déstabilisés, sont les otages, ne sont pas organisés, n'ont pas de sécurité affective. Je refuse d'inscrire des enfants dont les parents me disent on n'y arrive pas. Je leur rappelle qu'ils sont les premiers responsables. A l'école, ils vont parfois trouver un refuge. Mais l'enseignant est-il fait pour être le parent, l'assistante sociale, le psychologue, le confident. Trop souvent l'enseignant est obligé d'intervenir pour faire régner l'autorité. Quel temps reste-t-il pour la transmission ?

Trop souvent, compte tenu de la situation, l'adulte n'ose pas sanctionner à sa juste valeur ou exiger comme les autres. Ne le chargeons pas davantage. De telles attitudes n'aident pas forcément à se construire. Mais là où est l'adulte, le jeune se structure quel que soit son passif.

Il y aussi des parents qui écoutent leur enfant. Certains réagissent à l'âge ado. C'est explosif. « Dites moi votre enfant n'a-t-il pas trop de confort à la maison ? Certainement. Ne cherchez pas plus loin. Pourquoi, ferait-il des efforts puisqu'il a tout ? » Beaucoup me demandent d'intervenir à leur place. Je refuse car la responsabilité leur appartient.

Les enfants qui ont une éducation à la maison sont confrontés à cette réalité et en subissent de plein fouet les conséquences. Il faut reprendre à la maison. Il est plus facile de travailler avec les personnes modestes car elles ont gardé le bon sens.

Comment éduquer des jeunes dans l'E.C. lorsque les convictions n'y sont pas et que sa propre vie n'est pas exemple de stabilité ? Malheureusement le relativisme ambiant crée des nouvelles normes que le jeune reçoit sans pour autant s'y retrouver.

Pour conclure, mon tableau n'a mis en valeur que les aspects négatifs. Mais, il y a beaucoup de sources de satisfaction, de bons et très bons enseignants et éducateurs. Leur action est malheureusement réduite, isolée, étouffée. On pourrait imaginer le résultat si tous étaient dans la même optique.

La difficulté aujourd'hui, c'est que l'enseignement n'est plus vécu comme une vocation mais comme un moyen alimentaire. Il faut éduquer les adultes avant d'éduquer les jeunes. Il faut panser les adultes avant de panser les jeunes.

Un établissement où tout le monde tire avec sa personnalité dans le même sens ferait des ravages et se remplirait à vitesse grand V. Si les enseignants et éducateurs intégraient un établissement par conviction, les jeunes sentiraient de l'unité et de la cohérence et pourraient ainsi se structurer rapidement. Mais le système ne le permet pas.

Pour conclure : l'espérance, c'est l'attente et la soif enfouies chez les jeunes de vivre des choses fortes quand on leur propose.

Un cri : regrouper toutes les énergies pour ne pas rester isolés

11) Témoignage de Daphné et Florent de Felcourt : **l'école catholique aux USA**

En parlant avec nos amis, nous nous sommes rendu compte que notre témoignage sur nos trois ans passés aux Etats-Unis pouvait éventuellement vous intéresser. Nous avons vécu de 2005 à 2008 aux Etats-Unis et nos enfants sont allés à l'école américaine du diocèse de Washington DC. Ce furent trois merveilleuses années. De quoi redonner espoir à ceux qui dépriment sur les écoles catholiques sous contrat.

Chaque matin les enfants portaient détendus car l'école avait pour principe de valoriser les enfants sans jamais les briser. Ainsi, si un devoir était raté, il était écrit sur la copie « bien essayé, recommence » et non l'éternel « insuffisant » bien français. La journée commençait par la prière au micro, effectuée par la directrice et un groupe de 3 élèves. Dans toutes les classes, une demi-heure de catéchisme était ensuite dispensée, puis la journée allait être

rythmée par l'angélus à midi et la prière au moment de la sortie. Je le spécifie à nouveau, l'école était celle du quartier, privée, catholique du diocèse.

Les enfants portaient un uniforme et devaient se respecter les uns les autres. Cela était mis en pratique lorsque les disputes éclataient : les enfants devaient alors se demander pardon par écrit et en cas de faute grave aller se confesser. Les professeurs y veillaient particulièrement car ils étaient eux-mêmes catholiques pratiquants. Ils étaient recrutés en premier lieu pour leurs convictions religieuses. D'ailleurs les enfants aussi étaient inscrits sur présentation de leur certificat de baptême. Les parents devaient dire dans quelle paroisse ils étaient inscrits et où ils donnaient leur denier du culte (money is money !!). Le bulletin de notes, les résultats scolaires, n'avaient que peu d'incidence à l'inscription, la motivation importante était la motivation religieuse de la famille. A mon humble avis, lorsque les enfants sont encadrés et heureux d'aller à l'école les résultats académiques s'en ressentent. En effet les enfants avaient à cœur de bien travailler pour la fierté de leur école et pour eux même, ils n'étaient pas rebelles vis-à-vis du système et le niveau de l'école était aussi bon que sa formation religieuse. J'ai l'impression qu'en France on prend le problème dans l'autre sens : nous nous inquiétons des notes avant de nous préoccuper de l'enfant de Dieu.

De retour en France je me redis souvent qu'il faut apaiser nos enfants, ne pas sans cesse critiquer ce qui est fait par l'école, même si ce n'est pas totalement conforme à nos souhaits. Si nous avons le sourire et l'enthousiasme nous pourrions peut-être avoir plus d'impact dans nos écoles sous contrat.

Nous avons retenu aussi l'importance de l'implication des parents dans les écoles. En entrant au cœur du lieu de vie quotidienne, on y respire l'ambiance, nous pouvons proposer de nouvelles idées à des directeurs parfois désarmés.

Je terminerai ma réflexion en observant que, sans idéaliser les Etats-Unis, d'autres modèles d'éducation existent et constituent des exemples qui prouvent qu'il est encore possible d'élever des enfants dans la foi chrétienne dans notre monde.

12) François-Etienne et Emmanuelle Carlier : **école catholique sous ou hors contrat**

La scolarité de nos enfants (les deux aînés) a débuté au Havre, dans un établissement catholique sous contrat de notre quartier. Cette petite école maternelle et primaire était, certes, sympathique et accueillante, mais nous y avons surtout trouvé un **enseignement pédagogique** médiocre voire néfaste (utilisation massive des méthodes globales pour les apprentissages fondamentaux tant de la lecture, que de l'analyse grammaticale ou mathématique, supports pédagogiques, textes et livres étudiés nocifs et contraires à la morale certaines fois ...) et un **enseignement religieux** insipide pour ne pas dire inexistant (Halloween « dignement » fêté, des « thèmes » pour le temps du carême, comme « la différence » ...).

Responsables de l'âme et de l'intelligence de nos enfants (Foi et Raison ...), la question de l'école s'est imposée à nous, avec une **notion d'urgence** : chaque semaine, chaque mois, chaque année scolaire passée ne serait pas refaite, gaspillant ainsi des talents, du temps, accumulant lacunes et fondamentaux négligés ... et surtout avec ce poids insupportable de savoir nos enfants confiés à des éducateurs ne partageant pas nos valeurs fondamentales (voire les combattant plus ou moins ouvertement) et exposés à recevoir dès le plus jeune âge un lavage de cerveau en règle.

Pour nous, c'était clair : nous ne pouvions pas attendre que le système change, en laissant nos enfants en payer les pots cassés. Nous avons donc eu la chance de pouvoir faire le choix, il y a 5 ans, de nous installer à Nantes, ville où nous savions pouvoir trouver deux écoles (une pour filles, l'autre pour garçons), correspondant bien à nos « critères », càd de « vraies » écoles catholiques, avec la non-mixité en prime, véritable bienfait à l'âge du collège notamment.

Dès lors, nous avons mis toutes nos forces et travaillons avec énergie pour aider et soutenir ces écoles, en participant aux travaux d'entretien, peinture, bricolage, ménage par exemple, en assumant les scolarités financièrement lourdes, en répondant présent lorsque

nous sommes sollicités ... Au quotidien, cela signifie aussi assurer les conduites quotidiennes multipliées et éloignées, suivre le conséquent travail scolaire demandé à la maison, préparer les « paniers-repas », « jouer le jeu » ...

En outre, Emmanuelle, membre de « l'Association de Gestion du Cours Charlier », apporte son aide plus particulièrement pour la recherche de fonds (projets de mécénat et sponsoring, appels aux dons auprès des particuliers), la communication externe et l'organisation de la kermesse annuelle.

Que dire de ce choix que certains pourraient qualifier de fuite par rapport au système existant ...

Je le répète, pour chaque enfant le temps presse ! Pour chaque enfant, c'est aujourd'hui que nous avons besoin d'écoles et d'éducateurs qui « tiennent la route ». Chaque année perdue, chaque mauvaise expérience, chaque influence néfaste ou exemple désastreux voire destructeur, peut nuire gravement au développement spirituel, intellectuel, moral ou affectif de nos enfants : l'urgence est réelle.

Or, à l'instar d'Anne Coffinier, fondatrice de l'Association « créer son école » et de l'Institut Libre de Formation des Maîtres à Paris, nous pensons que le développement de beaucoup d'écoles hors contrat en France, constitue une **bonne alternative à court terme**, une vraie chance pour notre pays !

- Une chance pour les élèves qui peuvent y bénéficier d'un enseignement de qualité et sont suivis **personnellement** dans des écoles à taille humaine,

- Une chance pour les familles qui peuvent faire confiance à une école librement choisie pour sa qualité, ses méthodes d'enseignement et sa **cohérence avec l'éducation reçue en famille**,

- Une chance pour les enseignants, fortement responsabilisés par leur liberté de choix pédagogiques et d'action, motivés par des **obligations de résultats** et engagés dans la vie d'une école qu'ils ont choisie,

- Une chance pour les directeurs d'établissement, **vrais responsables** de leur recrutement, de l'élaboration de leur projet d'établissement propre, et de l'évaluation de leur équipe,

- Une chance pour la société toute entière car le développement de ces écoles en concurrence avec les écoles sous contrat pousse l'ensemble du système scolaire à s'améliorer en créant une **émulation bénéfique à tous**.

Par ailleurs, le pluralisme scolaire est une garantie de **liberté et d'égalité des chances** pour tous (cf les argumentations très intéressantes développées dans la plaquette de l'Association Créer son école que je vous avais transmise au moment du rassemblement des Foyers Amis de la Toussaint).

Ce développement des écoles hors contrat ne doit pas se comprendre comme une opposition au système actuel, notamment à l'enseignement catholique sous contrat, mais bien comme une alternative, constructive, et réactive, et (même novatrice par certains côtés) permettant de garantir la liberté de choix des parents, premiers éducateurs de leurs enfants.

Dans cet esprit, ces écoles sont susceptibles de parfaitement trouver leur place au sein des diocèses de France.

Evidemment, comme toute entreprise humaine, ces écoles sont loin d'être parfaites, pas plus que leurs directeurs, enseignants, élèves et parents !! Il est de notre responsabilité d'exercer un certain contrôle et de bien suivre la scolarité de nos enfants dans le détail ... confiance certes, mais vigilance et réaction si nécessaire !!!

Enfin, pour ne parler que de notre modeste expérience du Cours Charlier à Nantes, les collégiens qui réintègrent le système classique en classe de seconde (dans le privé ou même le public) ne semblent pas avoir de difficultés « d'adaptation » particulières et seraient même plutôt considérés comme des élèves bien dans leur peau, à l'aise avec leurs camarades, structurés, agréables et moteurs au sein de leur classe.

Voilà quelques réflexions très libres sur notre position et choix au sujet de l'école. Nous sommes « passionnés » par le sujet.

13) Témoignage de Monsieur Alain Bourdeau : **pour une « Université Catholique des Parents et des Educateurs ».**

Je voudrais intervenir pour proposer que soit imaginée et mise en place une « *Université Catholique des Parents et des Educateurs* ». Ce thème me tient à cœur depuis de nombreuses années ; je pense qu'il pourrait être porteur, voici pourquoi.

Enseignant-chercheur en géologie et universitaire de formation, mon dernier poste était à la Faculté des Sciences de l'Université Dakar. J'ai été ensuite responsable pour la Francophonie jusqu'en 1998 des *Formations Universitaires Francophones d'Asie du Sud-est* (Vietnam, Cambodge, Laos). C'est-à-dire concrètement responsable de la formation de 5000 étudiants et 700 enseignants d'universités et de grandes écoles (54 au total) qui avaient fait le choix du français comme langue universitaire internationale. Mon rôle consistait à organiser, imaginer et soutenir la formation tant des enseignants que des étudiants dans leur domaine (ex. Maths, droit, médecine, sciences, polytechnique, commerce etc.) en français, ainsi qu'à créer les premiers diplômes universitaires francophones.

La grande intelligence de la conception du système de formation résidait dans le fait que la l'organisation de la Francophonie avait elle-même créé (avant mon arrivée), pour soutenir sa démarche, une structure universitaire propre (l'U.R.E.F.) qui permettait aux enseignants de préparer leur cours en suivant des stages de formation linguistique et scientifique. Elle délivrait aussi aux étudiants des diplômes francophones dans leur domaine propre.

Par la suite, après être rentré en France, j'ai participé, en tant que parent d'élèves de l'Enseignement Catholique, tant au niveau départemental (président) qu'au niveau national dans diverses commissions, aux travaux de réflexion des parents d'élèves au sein des APEL.

Cette réflexion m'a amené à faire le constat (entre autres entendus à Sens) de l'absence de cohésion et de démarche commune entre parents et enseignants. Il en résultait une grande incompréhension mutuelle et une totale ignorance commune. D'ailleurs ce sont toujours deux mondes qui actuellement se côtoient sans se comprendre. De là réside une partie des problèmes propres à l'enseignement en général. Je ressentais d'autant mieux cette méconnaissance après avoir été moi-même enseignant.

Je pensais alors que l'Enseignement Catholique qui avait été moteur sur le concept de la « *Communauté Educative* », thème aujourd'hui en faveur à l'Education Nationale, devait participer activement à ce rapprochement pour le plus grand bien des enfants.

Il fallait donc que parents et enseignants travaillent ensemble sur des thèmes communs où les uns et les autres rencontrent des difficultés. D'où la nécessité de créer, à côté de l'Enseignement Catholique et en association avec les parents d'élèves, une structure dont la reconnaissance intellectuelle ne saurait être mise en doute. Par conséquent une *Université*. Cela permettrait d'abord de former des enseignants qui ne se sentiraient pas « rabaissés » de suivre les enseignements d'une « *simple école* » et de valoriser la recherche des parents, en particulier ceux qui n'avaient jamais suivi des formations universitaires.

En fait, cette démarche se devaient d'intéresser tous ceux qui parents et éducateurs voulaient aller plus loin sur des thèmes précis dans un travail en commun.

Pour ce faire, nous avons conçu et organisé au sein de l'Udapel de la Dordogne le 9 février 2002 un Colloque Européen soutenu par l'Unapel (nationale) sur le thème de la création de « *l'Université des Parents et des Educateurs de Dordogne. Une réponse aux enjeux de la coéducation* ».

A l'époque, et j'en suis pleinement conscient aujourd'hui, l'aspect spirituel n'était pas réellement pris en compte même s'il était totalement sous-jacent. Les parents d'élèves de l'Enseignement Catholique de différents pays européens (Belgique, Italie, Grèce etc) se sont montrés très intéressés par la démarche et sont venus participer au Colloque. La représentante au sein de l'Union Européenne pour l'enseignement (italienne dont j'ai oublié le nom) suivait aussi nos travaux.

Ce colloque a été couronné de succès et les participants, dont en particulier M. Eric de Labarre actuel Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique, nous ont tous accompagné et soutenu.

Pour des raisons internes à l'Enseignement Catholique de Dordogne, indépendantes de notre volonté, ce beau projet n'a pu voir le jour. Il a été repris cependant par les parents de l'Académie de Montpellier qui s'en sont servi comme base de travail.

Aujourd'hui, je comprends, comme je l'ai dit à Sens, les raisons de l'absence de volonté réelle de réaliser ce projet. En premier lieu, il n'y avait pas de détermination commune et profonde entre parents et enseignants de réformer l'Enseignement Catholique et en second lieu ce projet n'était pas porté spirituellement. Les deux aspects sont d'ailleurs associés.

Je suis venu à Sens sans aucun a priori et, à vrai dire, surtout sur l'invitation à Bergerac d'une Sœur. Je n'avais aucune intention de prendre la parole ne sachant pas ce que j'allais entendre. Ma surprise a été très grande de constater d'une part que des parents créaient des écoles sans réel soutien spirituel et intellectuel et que d'autre part des enseignants (dont les deux directeurs présents) démontraient la nécessité d'une formation plus adaptée des éducateurs.

Il suffisait simplement d'ajouter à cette recherche la prise en compte de la Communauté Educative au sein de l'Enseignement Catholique.

Il devenait alors important, si nous voulions imaginer une refondation de l'Enseignement Catholique, de l'imaginer sur de nouvelles bases dans lesquelles parents et enseignants seraient activement soutenus tant spirituellement qu'intellectuellement. La proposition de création d'une *Université Catholique des Parents et Educateurs* prenait alors tout son sens. Tout en sachant évidemment qu'une telle organisation ne verrait sa concrétisation que dans un temps assez lointain. Mais il est possible de commencer petit et modestement.

Cette structure devrait s'appuyer d'une part sur le plan spirituel sur une Famille religieuse qui la soutiendrait par la prière- *pourquoi pas la Famille Missionnaire de Notre-Dame* ?- et d'autre part sur le plan universitaire, sur des structures, par exemple des académies pontificales, à même de procurer des enseignements scientifiques, littéraires ou autres de qualité et de moralité non susceptibles d'être remis en cause au sein de l'Eglise.

Fondamentalement le modèle de la Communauté Parents –Enseignants devrait être porteur pour nous catholiques car il repose sur une trinité dans laquelle **l'enfant** est au cœur des préoccupations, comme dans la propre famille de Notre Seigneur.

Les trois pôles de la communauté éducative sont chacun en recherche d'éducation.

Je crois depuis de nombreuses années *-je n'en ai pas parlé à Sens car cela risquait d'être mal compris-* qu'il faudra susciter rapidement, sur le modèle de ce qui a enrichi l'Eglise et l'Enseignement scolaire, c'est-à-dire par ex. les *Frères des Ecoles de Ploërmel ou Chrétiennes*, des laïcs qui feront partie d'un « *ordre religieux laïc* » est-ce le bon terme? en tout cas d'un groupe d'entraide spirituelle forte (des « *cordées de directeurs d'établissements* »).

Ces laïcs fortement engagés prendront petit à petit la direction des établissements catholiques et régèneront l'ensemble de l'Enseignement Catholique (y compris dans les autres pays d'Europe). Ils seront formés et soutenus par une véritable structure spirituelle et intellectuelle d'Eglise qui n'existe pas aujourd'hui. Au vu des difficultés et de la solitude (surtout spirituelle) parfois totale des directeurs, il me paraît important d'y réfléchir. C'est là aussi qu'une *Université de formation réellement catholique* devient nécessaire.

Pour finir, je voudrais attirer votre attention sur l'absence dans nos échanges à Sens des préoccupations concernant l'enseignant universitaire et les grandes écoles catholiques. La problématique est voisine de celle de l'enseignement primaire et secondaire, tout en ayant une spécificité ; la coéducation y est sans doute moins évidente à mettre en place. Cependant il ne faut surtout pas oublier cet partie de l'enseignement qui a tout autant que le reste (sinon

plus ?) besoin d'être régénéré spirituellement. Là aussi la création d'une Université devrait être pertinente.

L'Université, si elle voit le jour, devra être portée par des personnalités intellectuelles ou universitaires catholiques français et étrangers pour que son rayonnement soit établi dès l'origine. J'avais demandé au Pr Vellas doyen de la Faculté de Droit de Toulouse, fondateur de l'Université du 3^e âge (aujourd'hui du temps Libre) et catholique d'être au démarrage de notre projet. Malheureusement il est décédé depuis.

Vous avez là en résumé le fruit de mes réflexions de plusieurs années en tant que parent et ancien enseignant. Je dois dire que j'étais très sceptique jusqu'avant de venir au Forum sur la capacité de l'Enseignement Catholique à se réformer. Quand j'ai vu votre enthousiasme et surtout votre volonté à tous d'attaquer le problème frontalement, malgré le faible nombre de membres dans la Famille Missionnaire en France, je me suis dit que c'était véritablement l'Esprit Saint qui vous inspirait une telle démarche.

Pour imaginer et créer un nouvel enseignement sur de nouvelles bases, convaincre les Evêques de France de la pertinence de la démarche, il fallait être totalement inconscient de l'immensité du problème à résoudre ou être soutenu par l'Esprit Saint. J'ai choisi la deuxième option; c'est la raison pour laquelle modestement je vous apporte ma contribution. Faites en l'usage que vous souhaiterez. Je suis conscient que certaines des propositions que je vous expose représentent un absolu difficile à mettre en œuvre. Cependant plus les objectifs sont élevés plus ils sont beaux et enthousiasmants.

Sachez enfin que je suis prêt, si telle ou telle idée vous intéresse, à la préciser et à vous aider dans la mesure de mes moyens, à la faire se réaliser avec l'aide de Notre Dame des Neiges.

Pour bâtir l'Ecole Catholique de demain cela se fera brique par brique dans un temps qui ne sera pas le nôtre. Soyez ainsi avec la famille Missionnaire le nouveau levain pour l'éducation des cœurs de l'Enseignement Catholique. Ce sont mes vœux les plus sincères pour lesquels je prierai.

14) Olivier et Laurence Grincourt : **La création d'un regroupement familial**

Soucieux d'une éducation chrétienne et cohérente à donner à nos enfants, 3 familles du Finistère ont fondé en juin 2005 une association : l'AFFEE, Association Familiale pour la Formation et l'Education d'Enfants.

Une de ses activités consiste à soutenir les familles qui, pour diverses raisons, scolarisent leurs enfants avec un cours par correspondance, le cours Ste Anne de l'académie de Paris dont les méthodes d'acquisition classique et progressive ont fait leurs preuves.

Pour aider ces familles qui investissent beaucoup (tant sur le plan humain que sur le plan financier), notre association propose de regrouper leurs enfants dans un intérêt ludique et de saine émulation.

C'est ainsi qu'un petit groupe de 12 enfants s'est retrouvé en septembre 2005 dans une salle louée à la maison diocésaine de Brest sous la conduite d'une répétitrice embauchée pour aider chaque enfant à travailler et avec le concours de parents et de bénévoles qui se relaient. En effet, certains enfants avaient des difficultés à s'intégrer dans le système scolaire habituel et ce regroupement à échelle familiale permet un suivi personnalisé, dans une ambiance proche de ce qu'ils vivent en famille, tant sur le plan humain que spirituel.

Ce regroupement a été placé sous le patronage de Notre Dame de Rumengol.

Quelles sont les raisons qui nous ont poussés à créer ce regroupement ?

- En premier lieu pour répondre à l'appel de du pape Jean-Paul II : « le caractère propre et la raison profonde de l'école catholique, ce pourquoi les parents devraient la préférer, c'est précisément la qualité de l'enseignement religieux intégré à l'éducation des élèves ».

- Parce que les années d'enseignement primaire sont un moment unique et privilégié dans la vie d'un être et qu'elles constituent le fondement des études et de la culture générale du futur collégien et lycéen.

- Parce que seule une méthode structurée et simple est à même d'apporter aux enfants un bagage indispensable.

- Parce que l'âme de l'enfant est en éveil durant ces précieuses années et qu'il a besoin d'une nourriture spirituelle en harmonie avec ce qu'il vit et apprend.

- Parce que nos enfants nous sont confiés et que les parents sont les premiers éducateurs.

Dans cet esprit, notre regroupement se veut résolument catholique en développant une vie chrétienne et vivante en cohérence avec ce que vit l'enfant chez lui, par la transmission du goût des vertus (charité fraternelle, honnêteté, rigueur, humilité, sens du service), par un catéchisme fidèle au concile Vatican II, par la mise en pratique des valeurs morales et spirituelles de l'Évangile, par la découverte des richesses de l'Église catholique au travers des sacrements, de la vie locale du diocèse de Quimper et Léon et de la prière.

Dans sa pédagogie, notre regroupement, suivant l'enseignement proposé par le cours Ste Anne permet :

- de former l'intelligence, d'exercer la mémoire et de développer la volonté de l'enfant ;

- d'acquérir une connaissance solide de la langue française et de sa culture ;

- de veiller à l'épanouissement de chaque enfant par une attention portée au rythme de chacun ;

- de former le goût de l'enfant et de l'inciter à tourner son âme vers le Beau, le Vrai, le Bien.

Bien sûr le regroupement se veut volontairement familial. Il nécessite donc l'investissement réel de chaque famille : la surveillance des repas, le ménage des locaux, la réfection des pupitres, l'organisation de spectacles ou d'activités spécifiques ponctuelles, l'enseignement des matières manuelles ou culturelles (chant, motricité, bricolage...).

Selon sa disponibilité et ses compétences, chaque famille s'engage à apporter sa contribution dans un esprit de service, de soutien mutuel et d'investissement pour le bien des enfants.

Dans notre démarche, il nous a toujours été important de rester en 'Église'. C'est pourquoi, après lui avoir écrit pour présenter notre projet, nous avons rencontré notre évêque pour lui montrer que nous étions en communion avec lui et que nous n'étions pas en opposition avec l'école catholique sous contrat.

Témoignage d'Olivier après le Forum : Je tenais tout particulièrement à vous remercier pour l'organisation de ce forum et pour la qualité des interventions et des témoignages qui se sont succédé, montrant bien que cette question de l'éducation, liée à celle de l'école catholique, est très sensible pour nos familles. Les actions concrètes qui se dessinent prouvent l'investissement de chacun.

Les réactions pendant les carrefours témoignent de situations très différentes mais révèlent toutes fondamentalement une souffrance : qu'elle vienne des parents, des enseignants ou des directeurs d'établissement dans un domaine où la liberté est restreinte.

Il est heureux que nous ayons su dépasser le clivage sous contrat/hors contrat pour aboutir à la nécessaire complémentarité des 2 types d'enseignement.

Si le 'hors contrat' est né en réaction au 'sous contrat', il est bien évident qu'il faut défendre l'école 'sous contrat' pour qu'à terme nous n'ayons plus qu'une seule école catholique digne de ce nom. Cette mission est au long terme (30 ans ?), il est donc nécessaire aujourd'hui de pouvoir donner la possibilité d'un libre choix de l'école pour les parents.

Même si nous ne l'avons pas donné oralement, je vous joins notre témoignage sur la création du regroupement familial que nous avons fondé à Brest en 2005 avec notamment les Parcevaux. Même si aujourd'hui le regroupement familial est interdit par la loi et si notre regroupement s'est transformé en école, ce témoignage peut aider ceux qui hésitent à franchir le pas du 'hors contrat'.

15) Sœur Geneviève : **L'éducation des enfants à la prière et aux sacrements**

Il est dit dans le document de travail pour le Forum : « *L'éducation spirituelle devrait être le sommet de l'éducation chrétienne... elle se fait par l'éducation à la prière, l'éducation catéchétique, l'éducation aux sacrements* ».

Pourquoi ? Parce que les enfants sont « confiés » par Dieu à leurs parents pour qu'ils deviennent des saints, en vue du bonheur du Ciel !

Ce que Jean Paul II écrivait dans son exhortation sur la catéchèse (16/10/79) peut être appliqué ici : « *le but définitif [de la catéchèse] est de mettre quelqu'un non seulement en contact mais en communion, en intimité avec Jésus-Christ : Lui seul peut conduire à l'amour du Père dans l'Esprit et nous faire participer à la vie de la Trinité Sainte* ». § 5.

Dieu désire cette communion, cette intimité avec tous les enfants, Il désire Se donner à eux en les comblant de sa grâce (les exemples de sainteté chez les enfants en sont un témoignage !).

« *Laissez les enfants venir à moi* » disait Jésus. Il faut donc donner aux enfants les moyens d'aller à Jésus : une certaine connaissance de Qui Il est, mais la connaissance intellectuelle ne suffit pas, -bien qu'elle soit très importante- il faut la prière et la réception des sacrements.

Jean-Paul II « *le chemin de la catéchèse atteint un point particulièrement sensible lorsqu'il devient école de prière, c'est-à-dire de formation à l'entretien plein d'amour avec Dieu, Créateur et Père, avec le Christ, Maître et Sauveur, avec l'Esprit-Saint qui donne la vie. Grâce à cet entretien, ce qu'on écoute et ce qu'on apprend ne reste pas uniquement dans la tête, mais saisit le cœur et cherche à passer dans la vie...* »(4/10/90) Ainsi se développe la vie intérieure, la vie selon l'Esprit.

L'Eglise met sur nos lèvres des mots pour prier (= les prières traditionnelles), comme une mère qui apprend à parler à son enfant même s'il ne comprend pas tout sur le moment ! Elle donne la nourriture et les moyens de guérison pour la vie spirituelle à travers les sacrements. Les parents et les éducateurs doivent former, avec grand soin, les enfants à la prière et à la réception fructueuse des sacrements de leur âge : (après le Baptême) la confession, l'Eucharistie et la Confirmation.

Cette éducation spirituelle des enfants fait partie de notre mission Domini : catéchèse, réollections, groupes d'enfants adorateurs, et colonie de vacance. Nos 'foyers' sont voulus par Dieu pour permettre cette rencontre avec Jésus dans une atmosphère de recueillement, les enfants sont témoins de la prière des religieux et cela les entraîne, mais ils sont aussi portés par la prière de toute notre Famille religieuse. Nous pourrions tous témoigner du développement des enfants dans la prière et l'adoration.

Cette éducation peut être laborieuse, mais l'Esprit-Saint est le Premier à agir avec efficacité dans le cœur des enfants, et à assister l'éducateur lui-même !

Dans les familles chrétiennes, il y a vraiment urgence à éduquer les enfants à la vie spirituelle pour qu'ils puissent tenir dans la foi dans notre société redevenue païenne et dans les éventuelles difficultés de l'avenir. Il y a aussi urgence à éduquer à la vie spirituelle les enfants dont les familles ne sont pas un soutien pour la vie chrétienne car, plus ils sont perturbés, plus ils ont un immense besoin de l'Amour et de la grâce de Dieu et plus Dieu a compassion d'eux nous avons été témoins, mes sœurs et moi de l'action très forte de Dieu : Vincent – 1ère communion / et X = 1^{ère} confession = 2 exemples de Draguignan)

Père Bernard : **Conclusion du premier Forum :**

Ce premier Forum révèle que *le thème de l'urgence de l'éducation* n'était pas une idée pastorale parmi d'autres dans l'esprit de Benoît XVI. Il s'agit vraiment d'une priorité non seulement pour l'Eglise mais aussi pour l'Etat. La crise économique révèle un manque d'éducation intégrale : il ne suffit pas de connaître les lois du marché. L'argent ne doit pas être le seul moteur du commerce international, il faut travailler au développement de tout l'homme et de tous les hommes.

La crise morale de notre Occident révèle une grave crise de l'éducation : l'exercice de la sexualité n'est pas un jeu érotique ! Tout être humain est capable de connaître la Loi naturelle, enseignée avec autorité par l'Eglise : l'exercice de la sexualité n'est moral que dans le cadre du mariage et si l'acte conjugal demeure ouvert la vie. La séparation des deux fins du mariage : union et procréation a ouvert la voie à la banalisation de la sexualité et à la pornographie. Les viols se multiplient, les affaires de mœurs aussi, la drogue, le suicide sont devenus les grands fléaux de nos sociétés libérales.

La crise actuelle au niveau de la bioéthique révèle encore une grave crise de l'éducation : la vie n'est plus conçue comme un don de Dieu mais comme un droit de l'homme, seul maître de la vie ! On parle de droit à l'enfant, qui débouche sur la dérive du droit à l'enfant parfait. Ce droit à l'enfant parfait fait peser la lourde menace dont Benoît XVI a parlé le 21 février dernier : le danger d'un nouvel eugénisme !

La crise au niveau du respect de la vie humaine révèle une grave crise de l'éducation. Tout homme devrait être éduqué à obéir au 5^e commandement de Dieu, inscrit dans la syndérèse de la conscience morale de tout homme : « Tu ne tueras pas ». Peut-il exister des vies qui ne méritent pas d'être vécues, des vies « indignes » ? Jean-Paul II a parlé de l'évangile supérieur de la souffrance, qui « libérait » l'amour. Par sa vie, il a témoigné de la dignité de celui qui, très diminué, vivait sa souffrance en union avec celui qui a accepté d'être « maudit » de Dieu en mourant sur la Croix : Jésus !

Que dire de la crise au niveau du respect des anciens et du respect de l'autorité ! Que dire de la crise au niveau du sport : les dieux du stade sont adorés, puis ils sont maudits. Les supporters deviennent haineux, racistes...

La grave crise métaphysique et religieuse révèle à quel point l'homme non éduqué à la recherche de la Vérité objective devient vite prisonnier de ses sentiments et de ses passions !

Ce premier Forum a permis à tous les participants de mieux comprendre « l'urgence de l'éducation ». Cette urgence ne concerne pas seulement l'école, elle concerne tout l'homme et tous les hommes dans toutes les étapes de leur vie. L'éducation concerne aussi toutes les activités de l'homme et toute sa vie sociale et ecclésiale. Le temps de prière qui a suivi ce premier Forum a été particulièrement fervent. Les participants au Forum ont davantage compris qu'ils devaient demander à Dieu, par l'intercession de la Vierge Marie, ses lumières et le don de force de l'Esprit Saint pour témoigner auprès de leurs contemporains de l'urgence de l'éducation et pour être des instruments actifs en vue d'affronter courageusement – avec tous les hommes de bonne volonté - les défis de l'éducation. La civilisation de l'amour, à laquelle les hommes aspirent, ne pourra pas s'édifier sans affronter le défi de l'urgence de l'éducation.

II) Deuxième Forum sur la responsabilité première des parents

Intervention de Père Bernard :

En ce deuxième Forum, nous allons parler de la responsabilité première des parents. Affirmer cette responsabilité ne signifie ni remettre en question l'autorité des évêques, ni mépriser les divers éducateurs, collaborateurs des parents, qui ne veulent pas baisser les bras et persévèrent dans leur mission jugée par plusieurs : « mission impossible » ! Pour affirmer la responsabilité première des parents, nous nous appuyons sur la Charte des Droits de la Famille dont vous avez le texte intégral dans le dossier. L'un des fruits de notre Forum pourrait être une meilleure connaissance de cette Charte et une participation active à sa promotion, promotion que Jean-Paul II désirait ardemment.

I) *Dans l'Introduction* de la Charte, le Saint-Siège explique les raisons de sa promulgation : « *promouvoir le respect des droits de la Famille et assurer leur reconnaissance effective et leur mise en application* ».

Les fondements des Droits de la Famille se trouvent dans *la loi inscrite par le Créateur au cœur de tout être humain. Les droits énoncés dans la Charte sont imprimés dans la conscience de l'être humain et dans les valeurs communes de toute l'humanité. La société est appelée à défendre ces droits contre toute violation, à les respecter et à les promouvoir dans l'intégralité de leur contenu.* Le Saint-Siège veut signifier par cet énoncé que les Droits de la Famille concernent tous les hommes parce qu'ils se fondent sur la Loi naturelle et le Droit naturel. Tout Etat de Droit est soumis à cette Loi et à ce Droit naturels.

La Charte des Droits de la Famille, comme les Droits de l'homme, concerne tous les hommes. L'Eglise ne s'arroge pas orgueilleusement une autorité qu'elle n'aurait pas, en les promulguant, mais elle est consciente d'avoir reçu de Jésus la mission d'enseigner toutes les Nations au Nom du Verbe de Dieu qui, en venant en ce monde, veut éclairer tous les hommes pour leur faire découvrir le plan de Dieu sur l'humanité.

Dans le Préambule, il est dit au paragraphe D : « *la famille, société naturelle, existe antérieurement à l'Etat ou à toute autre collectivité et possède des droits propres qui sont inaliénables* ». Cette affirmation signifie que le premier acte créateur de Dieu concernant l'humanité est la création du premier couple appelé à former la première famille de l'humanité. C'est à ce premier couple que Dieu confie la mission de la procréation et, en même temps, de l'éducation. **La famille est, de par cet acte créateur, d'institution divine.** C'est à cause de cela qu'elle « existe antérieurement à l'Etat » et « possède des droits propres inaliénables ». L'Etat n'est pas d'institution divine, mais il est une importante institution humaine au service des familles. Le préambule en témoigne : « *La famille et la société, unies entre elles par des liens organiques et vitaux, assument des rôles complémentaires pour défendre et promouvoir le bien de toute l'humanité et de chaque personne (G)* ». Puisse ce Forum nous aider à mieux comprendre les liens vitaux et la nécessaire complémentarité entre les familles et la société. Aucune famille ne peut et ne doit vivre en autarcie dans un îlot séparé du reste du monde. Chaque famille fait partie de la grande famille qu'est l'humanité.

L'Eglise sait que le bien de la personne, de la société et son bien propre passent par la famille. Elle a toujours considéré qu'il appartient à sa mission de proclamer à tous les hommes le dessein de Dieu, inscrit dans la nature humaine, sur le mariage et sur la famille, de promouvoir ces deux institutions et de les défendre contre tous ceux qui leur portent atteinte (L) ».

Soulignons plus particulièrement **l'Article 5** de la Charte : « *Parce qu'ils ont donné la vie à leurs enfants, les parents ont le droit originel, premier et inaliénable de les éduquer ; c'est pourquoi ils doivent être reconnus comme les premiers et principaux éducateurs de leurs enfants* ». Trois adjectifs sont utilisés pour spécifier le droit des parents : originel (ce

droit trouve son fondement dans l'origine de l'humanité, comme nous l'avons dit, il vient de Dieu Créateur), premier (le droit des parents éducateurs passe avant le droit des Etats et le droit des religions), inaliénable (ce droit ne peut pas être enlevé aux parents parce qu'il existe un lien vital et ontologique entre eux et leur progéniture).

De ce droit originel, premier et inaliénable, sont tirés six autres droits :

a) *Le droit des parents d'éduquer leurs enfants conformément à leurs convictions morales et religieuses et de recevoir aussi de la société l'aide et l'assistance nécessaires.*

b) *Le droit de choisir librement les écoles suivant leurs convictions et d'être aidés par les pouvoirs publics pour être véritablement libres d'exercer ce droit.*

c) *Le droit d'obtenir que leurs enfants ne soient pas contraints de suivre des enseignements qui ne sont pas en accord avec leurs propres convictions morales et religieuses. En particulier l'éducation sexuelle*

d) *L'Etat viole les droits des parents s'il impose un système obligatoire d'éducation d'où est exclue toute formation religieuse.*

e) *Le droit premier des parents doit être garanti dans toutes les formes de collaboration entre parents, enseignants et responsables des écoles.*

f) *Le droit d'attendre des moyens de communication sociale qu'ils soient des instruments positifs et non négatifs pour l'éducation des enfants.*

II) Ce deuxième Forum n'a pas comme unique but de défendre le droit originel, premier et inaliénable des parents éducateurs et les autres droits qui en découlent. Il a aussi pour but de souligner leurs devoirs. Des professeurs et des directeurs d'écoles – comme cela a été dit dans le premier Forum - souffrent parce que de nombreux parents n'exercent pas leur mission première d'éducation, leur devoir d'état de parents. Citons les paroles de Benoît XVI aux parents du diocèse de Rome (32-2-2008) : « *L'amour que vous avez pour vos enfants doit vous donner le style et le courage du véritable éducateur, avec un témoignage cohérent de vie ainsi qu'avec la fermeté nécessaire pour façonner le caractère des nouvelles générations, en les aidant à distinguer avec clarté le bien du mal et à se construire à leur tour de solides règles de vie, qui les soutiennent dans les épreuves futures. Ainsi vous enrichirez vos enfants de l'héritage le plus précieux et durable qui consiste dans l'exemple d'une foi vécue au quotidien* ».

Soyons davantage conscients d'appartenir à une seule Famille humaine et œuvrons pour une plus grande confiance entre les parents et les responsables de l'éducation dans la société et dans l'Eglise. Cette confiance, cependant, ne peut s'édifier que sur la vérité et le respect des fondamentaux de l'éducation humaine. Certains de ces fondamentaux ne sont pas négociables, car leur fondement est la Loi naturelle. Comprendons la nécessité et l'urgence de faire connaître la Charte des Droits de la Famille et de travailler à sa mise en pratique dans tous les pays du monde. Comprendons aussi l'urgence d'éduquer les parents à accomplir leurs devoirs d'éducateurs.

Interventions des participants :

1) Sœur Philippine : **Aider les parents à être éducateurs de leurs enfants**

Comment aider les parents ? Je réponds à cette question en tant que membre de la FMND : pour aider les parents à éduquer leurs enfants, il faut que nous soyons fidèles au charisme de notre Fondateur. Ce charisme, sans que ce soit exclusif, est en vue de *l'éducation des parents et des familles* à travers des activités qui doivent entraîner, et même, selon le mot précis du Père, *éduquer les parents*, à s'occuper de leurs enfants. Dans nos activités, nous ne devons donc pas rechercher ce qui pourrait « attirer » beaucoup de personnes ou de couples, mais ce qui sera en vue d'un véritable travail en profondeur.

Concrètement : aider les parents à être éducateurs de leurs enfants en leur donnant, bien évidemment, des conseils pratiques. J'ai toujours été frappée de la structure des recollections de foyers, qui comportent 3 enseignements : un fondamental, à partir de l'Ecriture et du Magistère, un deuxième en vue de la sanctification du couple, et le dernier en

vue de l'éducation des enfants, et ce quel que soit le sujet de la récollection. L'objectif profond de ces récollections est bien d'aider les couples dans leur propre développement spirituel, qui doit rejaillir sur leurs enfants. C'est également le but des cordées de foyers. Outre le fait qu'elles offrent aux parents la possibilité d'échanges sur leurs difficultés, leurs expériences diverses, ce qui est enrichissant pour tous, les cordées sont, avant tout, en vue d'une discipline de vie personnelle et conjugale (ordre, exactitude, hygiène de vie, économie de temps, contrôle du combat spirituel...). Tout éducateur doit d'abord être éduqué !

Concernant nos accueils, nous avons pu être témoins des approfondissements du Père, sur la base de plusieurs années d'expérience, et en vue d'une aide plus profonde encore pour les parents. Ces approfondissements, Le Père les a faits sur son lit de souffrance, après son grave infarctus de 2001. Il en est résulté ceci : si on veut vraiment aider les parents à éduquer leurs enfants, il faut les aider à donner du temps à leurs enfants : beaucoup de parents sont prêts à faire de grands sacrifices pour leurs enfants, pour qu'ils puissent faire des choses intéressantes, qui les épanouissent (sport, activités culturelles, scoutisme...) mais ils oublient que ce dont leurs enfants ont le plus besoin, c'est de leurs parents, et que le plus beau cadeau qu'ils puissent leur faire, c'est de passer du temps avec eux, dans une bonne ambiance familiale, où ils puissent s'écouter et se parler. Ceci aussi, nous devons le rendre possible dans notre apostolat, c'est pourquoi il n'est pas bon que dans nos activités spirituelles, les parents soient totalement déchargés de leurs enfants. Au contraire, il faut favoriser certains temps où parents et enfants se retrouvent : pour la messe du dimanche, lors des récollections de foyers par exemple. Pour le triduum pascal, les repas sont pris en tables familiales, les logements sont également familiaux, et les enfants ne sont que très peu pris en charge pendant les temps de prière, de telle sorte qu'ils restent, globalement, sous la responsabilité de leurs parents. Cela est très porteur pour que, le Samedi Saint, se vive une journée de véritable retraite, en famille. Disons aussi un mot des consignes spirituelles que Père Bernard envoie chaque mois. Elles comportent toujours un paragraphe en vue de l'éducation des enfants, ou des conseils pratiques et encouragements pour favoriser une vie de famille plus intense, comme pour les vacances d'été, par exemple. On peut témoigner de compte-rendu de vacances vraiment touchants, où, sans recherche d'activités extraordinaires se sont vécus des temps forts d'intimité familiale, où l'influence des parents sur leurs enfants était rendue propice.

Dans le sens de l'éducation, et pour apporter une aide aux parents, s'il ne faut pas décharger les parents de leurs enfants, il faut une collaboration effective. C'est pour cela que le Père nous a beaucoup encourager à aller visiter les parents dont les enfants nous sont confiés (au catéchisme ou pour des préparations aux sacrements par exemple). Ces visites portent vraiment beaucoup de fruits, et incitent souvent les parents à se former davantage eux-mêmes ! Il est bon aussi de pouvoir échanger avec les parents, après une activité, sur le comportement de leur enfant, dans la vérité et une grande charité, pour aider.

On peut terminer par la fécondité toute particulière du « jamais rien l'un sans l'autre » vécu dans notre Famille missionnaire par le Père et la Mère, et que les parents sont appelés à vivre en vue de l'éducation de leurs enfants dans l'unité et la complémentarité. Ce « jamais rien l'un sans l'autre » doit aider les parents, selon le mot de Benoît XVI, à « *demeurer fermes, pour toujours, dans l'amour réciproque, qui est le premier et le grand don dont ont besoin les enfants, pour grandir sereinement, prendre confiance en la vie, pour apprendre ainsi à être à leur tour capables d'un amour authentique et généreux* ».

2) Echanges divers :

Après cette intervention a eu lieu un très riche échange spontané entre de nombreux participants qui n'avaient pas le même point de vue sur l'école catholique sous-contrat, l'école hors-contrat ou l'école laïque. Les échanges ont repris beaucoup de points qui avaient été abordés dans les témoignages des Foyers amis. Tous les participants se sont écoutés avec beaucoup de respect et ont pu dire leurs souffrances et leurs attentes. Un directeur d'école catholique sous-contrat, religieux, a pu exprimer sa riche expérience et dire que le problème n'était pas : l'école sous-contrat ou l'école hors-contrat, l'école hors contrat contre l'école

sous contrat, mais l'école catholique tout simplement. Sa Communauté religieuse, pendant de nombreuses années, a animé une école hors-contrat, mais cela ne l'a pas empêchée de connaître de nombreux problèmes. La Communauté ne pouvant plus subvenir aux besoins financiers de leur école, l'école a pu bénéficier d'un contrat avec l'Etat, grâce à l'appui de l'évêque du lieu et à l'action du directeur de l'enseignement catholique diocésain. Le témoignage de ce religieux, directeur d'école, a beaucoup frappé tous les participants et a permis de mieux comprendre qu'il fallait être les défenseurs de l'école catholique et ne pas partir dans la guerre « écoles hors-contrat » contre « écoles sous-contrat ».

Compte-rendu de cet important échange d'idées par un participant :

Ce compte-rendu sera loin d'être exhaustif. Je ne reviens pas sur toutes les interventions écrites, me contentant de rapporter quelques points concrets lors des échanges libres du samedi soir et des carrefours de dimanche. Je voudrais peut-être, en introduction de ce compte-rendu, témoigner du climat de sérénité et de charité ressenti pendant tout ce forum, malgré des points de vue divergents et des échanges parfois vifs attestant une véritable liberté de parole. Comme l'a rappelé plusieurs fois monsieur Bertrand, « lorsque plusieurs personnes se rassemblent et échangent un euro, chacun repart avec un euro. Lorsque ces mêmes personnes se rassemblent pour échanger des idées, chacun repart avec plein d'idées ».

Du débat du samedi soir, je retiens plusieurs points, qui ont eu le mérite de souligner la complexité du problème lié à l'enseignement catholique :

- la distinction faite par HVC entre les établissements d'enseignement catholique (ce qu'ils devraient être) et les établissements catholiques d'enseignement (ce qu'ils sont). Autre façon de dire que la plupart de nos établissements scolaires sous contrat sont catholiques en droit et non en fait !!!

- le débat entre partisans du privé (catholique) sous contrat et partisans du public : je me rappelle de la position des X, plus satisfaits du public aussi bien en ce qui concerne le respect des convictions religieuses et morales des élèves qu'au plan du contenu des cours... Dans le même sens, on a fait remarquer que les musulmans étant majoritairement plus nombreux dans le public et n'hésitant pas à se plaindre des enseignements quand ils ne sont pas respectueux des valeurs de l'Islam, on est bien plus « souples » dans l'enseignement public pour l'application de certaines directives... Ce qui explique pourquoi, lorsque le directeur d'un établissement catholique applique « strictement » les directives de l'Éducation Nationale et que les enseignants n'ont pas opté pour cet établissement catholique par conviction, il semble préférable de choisir l'enseignement public, paradoxalement plus neutre sur les questions qui touchent aux convictions morales et religieuses des élèves. Inversement, on a eu la position d'une enseignante d'un établissement privé sous contrat témoignant qu'elle avait choisi cet établissement à cause de ses conviction catholiques : il lui semblait qu'elle avait fait le « bon choix », qu'elle avait une marge de manœuvre pour transmettre ses convictions qu'elle n'aurait pas dans un établissement public.

- le débat beaucoup plus long et animé (prolongement du précédent) entre partisans de l'enseignement privé sous contrat et partisans de l'enseignement privé hors contrat : beaucoup de parents ont fait valoir que les établissements privés sous contrat n'étant catholiques que de nom, ils faisaient, quand c'était possible, le choix du « hors contrat ». Pour le religieux, directeur d'une école catholique sous-contrat, ce débat est un faux débat : il peut y avoir des établissements privés sous contrat qui tiennent la route, et des établissements hors contrat pour lesquels il faut être conscient que « le loup entre dans la bergerie » : d'où une invitation à la vigilance et à ne pas absolutiser trop vite nos positions. HVC a fait part aussi de la difficulté qu'il pouvait parfois ressentir dans sa fonction de chef d'établissement vis-à-vis de professeurs avec lesquels il pouvait se situer en porte-à-faux, tout en faisant valoir que des moyens existaient pour se séparer de ceux qui ne veulent pas d'un esprit catholique dans l'établissement. Il a aussi fait part des contraintes financières qui pesaient sur les établissements catholiques même sous contrat, en matière de restauration notamment. Finalement, de ce débat, il ressortait que lorsqu'un chef d'établissement privé sous contrat a

des convictions fortes, il a les moyens de s'imposer, mais il doit s'appuyer sur les professeurs et les parents d'élèves. Inversement, des parents animés des mêmes convictions, s'ils sont plusieurs et s'ils s'unissent, ont les moyens, en s'appuyant sur le statut des chefs d'établissement catholique, de rappeler à ces derniers leur devoir de respecter les convictions catholiques de leurs élèves. En revanche, il y a eu des témoignages montrant que des actions trop isolées sont malheureusement rarement suivies d'effet. Rappelons encore, dans le prolongement de ce débat, un cri d'appel lancé par une personne en direction des parents tentés par les établissements d'enseignement privé hors contrat, le risque étant pour cette personne d'abandonner totalement les établissements d'enseignement privé sous contrat alors que des parents « motivés » pourraient influencer favorablement la « politique » des établissements.

Je retiens aussi, des différents points sur lesquels HVC est intervenu, « le drame de l'éclatement de la famille et l'abandon de l'autorité parentale » : d'où son appel insistant aux parents présents au forum de s'investir davantage dans les Associations des Parents d'élèves pour venir en aide à la fois à ces parents et à leurs enfants et pour peser davantage sur la « politique » du chef d'établissement.

3) Philippe et Isabelle Sagon : **témoignage et critères pour choisir une école**

La difficulté que nous rencontrons est celle des déménagements successifs et par conséquent des changements d'écoles. Notre aînée, actuellement en première, connaît ainsi son huitième système scolaire ! Nos enfants ont testé pendant des durées diverses des écoles publiques, privées sous contrat ou hors-contrat, l'enseignement à la maison avec le CNED ou les cours Sainte Anne.

Nous avons toujours choisi notre logement en fonction des écoles disponibles. A Draguignan, nous avons connu l'institution Saint Joseph, et apprécié la diversité d'origine des élèves et de leurs familles qui la fréquentaient, cela donnait une vision réaliste de la société et permettait une évangélisation certaine.

En région parisienne, les systèmes privés catholiques sont très disparates dans leur rapport à la Foi, au travail, qui peut aller jusqu'à une pressurisation des élèves et un véritable élitisme. A l'Ecole des Tilleuls (Voisins le Bretonneux), le projet pédagogique visait une éducation complète des enfants en étroite collaboration avec les parents et appliquait un bon équilibre entre méthodes traditionnelles d'apprentissage et apport de la pédagogie moderne. Au niveau collège, nous n'avons pas été enthousiasmés par le Collège Saint François d'Assise (livres glauques en Français), mais cela a permis de bonnes discussions à la maison avec notre aînée, qui n'était heureusement pas trop influençable.

Après un passage à Rambouillet (école Sainte Thérèse privée sous contrat et école Jacinthe et François privée hors contrat) qui nous a satisfait, ; notre dernier déménagement a engendré des réflexions et des prières nombreuses pour le choix des écoles et donc du logement. Nous étions confrontés à l'isolement du Bitcherland, belle région lorraine mais n'offrant que peu de solutions en dehors des écoles de la ville. La question de l'internat s'est donc posée. Pour les garçons, une école située à 12 km nous tendant les bras mais dépendait de la Fraternité Saint Pie X. Pour les filles, il y avait un internat du côté d'Epinal, à plus de deux heures. Nous avons choisi de garder les enfants à la maison, l'éducation que nous pouvions leur donner et celle, indirecte, dispensée par leurs frères et sœurs, nous paraissait plus importante dans le contexte particulier de nos déménagements incessants et de nous installer en Allemagne toute proche pour tirer partie de l'apprentissage *in situ* d'une langue étrangère.

Cette année, nous avons mis les plus grands dans le lycée franco-allemand de Saarbrück, lycée public permettant de valider les acquis avant un retour en France. Nous touchons du doigt le problème des fréquentations en classe et plus rarement du contenu des cours (jusqu'au film quasiment pornographique projeté en classe de troisième, avec réaction positive du directeur et retrait du film après notre intervention), mais pour l'instant notre

influence familiale rectifie sans trop de difficultés (Louis-Marie 5^{ème} choisit de manière récurrente comme intention de sa dizaine de chapelet de prier pour les enfants de sa classe).

Critères

Pour résumer ce témoignage, il est difficile de tirer des lois générales qui pourraient s'appliquer dans tous les cas. Voici, malgré tout, les critères qui ont guidé nos choix :

1. l'authenticité de la Foi vécue à l'école
2. la proximité de l'établissement, afin de déjeuner avec les enfants ce qui permet un ou deux debriefing(s) quotidien(s)
3. la bonne fréquentation de l'école afin que nos enfants qui y arrivent souvent pour deux ans, s'intègrent vite (ni petit milieu fermé, ni ZEP)
4. les méthodes pédagogiques, surtout en primaire
5. l'enseignement de la Foi ou à défaut les palliatifs possibles (la maison, FMND, paroisse, scoutisme...)

Conclusion

Cette abondance de critères résume une exigence qui a un coût : un sacrifice financier de plus en plus lourd, au fur et à mesure que les enfants grandissent. Elle suppose également une offre riche d'écoles. Or, il est des régions de France où l'on ne peut prendre en compte qu'un ou deux critère(s), à moins de recourir à la pension ...

L'importance de ces critères varie selon l'enfant, car c'est bien lui qui reste le premier sujet de l'éducation. Il n'y a pas d'âge où l'on pourrait relâcher la pression du choix des établissements scolaires : lorsqu'ils sont petits, les enfants sont à un âge où les bases se mettent en place ; lorsqu'ils sont au collège, ils sont souvent plus influençables et fragiles. Au lycée, un chrétien isolé est un chrétien en danger. Tout dépend en fait du caractère de l'enfant et de la stabilité géographiques de la famille. Certes ces déménagements fortifient l'esprit de famille, regroupée en « tribu », lorsque chacun doit tout reconstruire dans une région nouvelle.

4) Marie, institutrice dans l'école catholique :

"Comme ce forum concerne l'éducation et pas uniquement l'enseignement, plusieurs choses me viennent à l'esprit. Je connaissais une maman qui avait l'habitude de dire : il faudrait une fac des parents ; nous avons un rôle primordial et nous n'avons pas de formation. Aujourd'hui il existe néanmoins des associations qui peuvent aider, comme les AFC qui proposent des chantiers éducation. Il n'y est pas question de donner des directives, des "il faut", mais de partager nos expériences de parents, d'y réfléchir ; de comprendre dans quel(s) but(s) nous avons fait ces choix, et tout cela dans un regard de bienveillance, toujours avec notre Seigneur.

Et comme l'éducation commence dès le plus jeune âge, il est également possible de rencontrer des personnes, et des personnes compétentes, dans des structures comme les PMI. En ce qui concerne l'école, le dialogue avec les chefs d'établissement et les enseignants n'est pas toujours possible ; une incompréhension, une crainte, un manque de confiance grandissant se sont installés entre les différents partenaires d'éducation. Les enseignants ont l'impression de n'être plus reconnus en tant que professionnels, en souffrent et sont sur la défensive ; les parents, eux, souffrent également de ne pas réussir à faire ce qu'ils souhaiteraient pour leurs enfants, et ceux qui en pâtissent, ce sont nos enfants.

Peut-être que réussir à renouer des relations de confiance serait une base pour accepter un travail constructif pour eux. Enfin les établissements catholiques d'enseignement ont certes un caractère propre mais ont de nombreuses contraintes comme entre autres les effectifs, le respect de chaque enfant et de son histoire : très peu d'élèves sont aujourd'hui scolarisés à l'école catholique parce qu'ils sont catholiques. Est-ce une raison pour leur fermer nos portes ? Est-ce être témoins de l'Evangile que de rester entre nous ? Est-ce éduquer nos enfants, est-ce les préparer à leur vie d'adultes ?...

Afin de relever ce défi de l'éducation, la formation et le recrutement du corps professoral sont à repenser. Il y a un manque de connaissances des personnes qui forment ou déforment nos enfants.

Enfin, que les personnes compétentes (parents, grands-parents... ayant suivi le catéchisme et ayant une connaissance des encycliques...) acceptent d'aider lors des moments de catéchèse à l'école. Soyons humbles devant nos difficultés et acceptons l'entraide dans l'Amour de Dieu."

5) Aude, institutrice dans l'école catholique et future directrice :

Ce Forum est pour moi très enthousiasmant. Déjà par la présence de nombreux parents soucieux de l'éducation (ce que je ne vois presque jamais au quotidien), puis la joie de voir se dessiner des initiatives pour vaincre un combat alors que nous semblions au départ assez divisés... Si nos expériences si différentes, nos éducations et nos tempéraments ne nous faisaient pas aborder les difficultés de la même manière, les animateurs du Forum n'ont pas désespéré de la Toute Puissance divine qui est plus forte que le diviseur et ont gardé cette idée que nous pouvions malgré tout trouver ensemble des actions concrètes pour combattre l'inacceptable.

Ce Forum a aussi été très riche en rencontres et il arrivait à un moment où on me proposait des responsabilités que je ne me décidais pas à accepter, ne sachant pas si ma conscience me permettait de prendre une telle place dans un système (l'Enseignement catholique) où l'union au Christ n'est pas ce que j'attendrais. La rencontre avec un directeur d'Enseignement catholique, avec qui j'ai bien pu discuter, m'a bien éclairée. Dans le milieu que je fréquente je suis souvent la seule « sous contrat » et si moi je comprends le choix du hors contrat (que je ferais sûrement si j'avais des enfants... mais avec des si...) eux comprennent mal mon choix d'être « sous contrat ». Vraiment je n'ai jamais eu l'ambition de sauver l'Enseignement Catholique. Peut-être que je manque de générosité mais au fond de moi je ne vois pas si grand ; et tout me semble humainement bloqué. Je me sens vraiment à ma place près de ces parents, ces enseignants, ces enfants, qui ne connaissent pas Dieu et qui ne pourraient normalement pas bénéficier de cette ouverture à la vie spirituelle et à une instruction saine du point de vue de la formation intellectuelle (parce que là aussi il y a un combat : la formation du cerveau dans l'apprentissage de la lecture n'est pas neutre. Une mauvaise formation intellectuelle, un esprit formé que sur l'affectif aura, je pense, plus de difficultés dans sa recherche de la Vérité). Merci encore pour votre travail, pour ce week-end et pour vos prières.

6) Sœur Caroline : **aider les parents à ne pas démissionner dans leur mission d'éducation**

Au sein de la communauté, nous avons 3 mots « clés » que notre Père nous a souvent répétés : Patience, persévérance et confiance ! Je pense que nous pouvons en user et même abuser aussi dans le domaine de l'éducation pour ne pas démissionner devant les difficultés !

Nous aussi, nous sommes confrontés parfois à des situations qui nous semblent un peu « bouchées ». Que faire ? Démissionner : ce serait la solution de facilité ! Mais ce n'est pas ce que Dieu nous demande.

On se rend compte tout d'abord de l'importance de l'écoute et de la disponibilité : ce n'est pas forcément au moment qui nous convient le mieux que l'enfant, le jeune va avoir envie de s'ouvrir... mais nous devons nous rendre disponible, et **patient**. Il faudra peut-être d'abord s'intéresser à ce qui fait son quotidien avant d'aborder le sujet épineux : il me semble qu'il faut réussir à établir une relation de confiance réciproque pour pouvoir aller plus loin ensuite.

Notre Père nous a aussi appris (et il l'a vécu avec nous !) une autre dimension importante : le rabâchage ! Oui, ce n'est pas parce qu'on aura déjà dit et répété une chose qu'elle sera acquise pour toujours : il faut souvent y revenir, avec **persévérance**. C'est aussi ainsi que nous sommes crédibles auprès de ceux dont nous nous occupons. Que notre oui soit

oui, que notre non soit non, c'est-à-dire, que nous ayons toujours le même langage, avec douceur et fermeté.

Et puis, il nous faut aussi savoir encourager ! Si nous sommes toujours négatifs ou répréhensifs à l'égard de ceux qui nous sont confiés, nous risquons de les accabler et d'aboutir à une fermeture, un durcissement de leur cœur. Ils ont besoin de savoir qu'on voit aussi leurs efforts, leur bonne volonté, et qu'on tient compte aussi de leurs limites.

Il nous faut veiller aussi à la façon dont on présente les exigences, aussi bonnes soient-elles, afin qu'elles ne soient pas reçues comme des « permis défendus » mais qu'on explique le bien fondé, la raison profonde, et le profit qu'il en résultera pour l'enfant, le jeune lui-même ou pour le bien commun, et aboutir ainsi à l'adhésion... Ce n'est pas toujours facile, j'en fait moi-même l'expérience !

J'ajouterai deux derniers petits points : notre exemple vaut mieux que tous les discours et saura entraîner. Il nous faut évidemment vivre d'abord nous-même ce que nous demandons !

Et le recours à la prière ! Lorsque nous savons que la relation va être difficile, que l'observation ou la décision risque d'être mal accueillie, le recours au Ciel est toujours très précieux : Jésus est là avec nous et peut ouvrir les cœurs, Il peut nous donner les mots qu'il faudra, la petite attention qui dénouera la situation.... Prions avec **confiance** : notre mission, Dieu ne nous laisse pas seul pour la remplir ! Combien de foi notre Père nous a répété : *confiance, Jésus est là !* Cette certitude m'aide beaucoup pour garder confiance et courage.

Puissent ces 3 maîtres mots, Patience, Persévérance, Confiance, vous aider vous aussi dans votre mission de parents éducateurs.

7) Clotilde et Didier Marcant : **témoignage d'une famille catholique.**

Au vu des témoignages que nous avons lu "via internet", nous ne connaissons pas bien encore le milieu collège et lycée puisque nos enfants sont actuellement en primaire, mais nous sommes étonnés de voir l'ampleur des difficultés que ces couples rencontrent... Nous avons 3 enfants : Eloïse 10 ans, Raphaël 8 ans et Jean-Baptiste 2ans et demi. Nous les éduquons selon nos convictions personnelles et religieuses, avec des valeurs sûres tels que la politesse, le respect, le partage, la responsabilité et l'Amour, celui qui vient de Dieu. A la base, cela semble facile et évident puisque nous venons, Didier et moi-même d'une famille chrétienne avec des valeurs certaines et une moralité qui nous convenaient. Nous en profitons d'ailleurs, aujourd'hui, pour remercier nos parents, qui ont faits ce que nous sommes devenus aujourd'hui : des parents responsables et attentifs dont la Foi les soutient plus que jamais. Mais non, ce n'est pas si facile et notre éducation nous remet à maintes reprises en question. Fait-on bien ? Nous pensons qu'en tant que parents, nous devons aussi nous remettre en question sur notre façon de faire. Nos enfants sont différents ; il nous faut donc ajuster, innover, sélectionner notre façon d'éduquer, en restant dans le bon et le vrai. Pour Eloïse, pas de grosses difficultés ; elle sait que si nous agissons de telle manière, c'est pour son bien même si sur le coup, ce n'est pas facile. Pour Raphaël, c'est tout autre chose. Depuis plusieurs années, il teste à longueur de journée, est dans la provocation et tout lui semble injuste ! Nous vous assurons qu'il va loin et nous nous posons des questions sur l'avenir (ses futurs copains, ses choix personnels...) Nous faisons, au quotidien, de l'éducation et restons fermes, nous ne baisserons pas les bras mais c'est usant !!! Quant à Jean-Baptiste, il est actuellement dans la phase du non, normal pour ses 2 ans et demi, les limites il les connaît déjà mais c'est amusant de tester ses parents, qui tiennent bon. L'éducation commence dès le début et c'est là que nous nous disons que nous avons une grande et bien difficile mission en tant qu'éducateur pour nos enfants. Au niveau scolaire, nos deux aînés sont actuellement à l'école du village qui est une école publique. Jean-Baptiste les rejoindra prochainement. Nous avons privilégié la proximité. Nous ne sommes pas déçus et lorsqu'il y a un souci, nous agissons et sommes entendus, ce qui est plus facile quand on fait parti du Conseil d'Ecole, toutefois, il manque, certes, le côté religieux que nous privilégierons dès l'entrée en 6ème dans notre choix de collège. Au sein de cette école,

nos enfants s'épanouissent et y vivent bien. Eloïse et Raphaël sont catéchisés dans le village et donc avec des amis de l'école. C'est amusant de pouvoir passer des infos cathos aux instits qui ne s'y opposent pas. J'accompagnais d'ailleurs au début les enfants d'une instit au caté avec toute la troupe ! Comme quoi on peut être surpris parfois ! Mais nous sommes dans un village rural qui est, quand même, il faut le préciser, privilégié, par rapport à la ville. Nos enfants ne cachent pas leurs croyances et expriment leurs convictions religieuses quand ils entendent des choses contraires à leur foi surtout Eloïse qui dit qu'elle ne peut pas laisser dire n'importe quoi sur Dieu et nous parlons là du public. Nos enfants sont tous les deux servants d'autel, nous étoffons le côté chrétien en vivant avec eux cette belle responsabilité. L'initiation à la messe les rend encore plus acteurs et ils participent à l'Action Catholique des Enfants où ils partagent des temps forts également. Ils voient aussi ce à quoi nous sommes engagés, cela a aussi de l'importance de voir qu'en tant qu'adultes, leurs parents s'engagent (EAP, CPM...).

Il y a quelques jours, nous sommes allés inscrire Eloïse au Collège St Jacques d'Hazebrouck : Etablissement Catholique d'Enseignement sous-contrat, où Didier travaille. Un projet catéchétique est mis en place, avec des moyens adaptés pour faire grandir la Foi de nos enfants. L'enfant est respecté comme tel, avec ses convictions et ses potentialités ; à tous les jeunes, un chemin de croissance en humanité en accord avec les valeurs humaines promues par l'Evangile est possible. Didier a la chance d'être sur les lieux, il suivra tout cela de très près. Nous pensons et c'est du vécu pour des amis professeurs dans le privé, que dans un établissement catholique, l'enfant qui est en demande, qui se questionne a la possibilité de le faire à son professeur, ce qu'il ne ferait pas dans le public. Il peut se confier (exemple d'un enfant qui a perdu l'un de ses parents) et on peut lui répondre dans la Foi. Mais le plus dur dans tout cela est d'entendre autour de soi des réflexions blessantes d'amis lorsque l'on prend la décision de mettre notre aînée dans un établissement privé. Le privé est certes mal considéré car jugé pour des privilégiés qui ont les moyens et qui se croient supérieurs aux autres, or notre choix est celui de nos convictions religieuses. Vous voyez donc que l'éducation que nous voulons offrir et inculquer à nos enfants n'est pas comprise comme il se doit ! Nous perdrons sans doute des amis et nous en ferons d'autres mais nous avons foi en l'avenir et gardons l'Espérance en nos coeurs !

8) Frère Martin : Aider les parents à faire grandir leurs enfants dans la vraie liberté et en éduquant dans la douceur de l'amour, la fermeté et la miséricorde

Comment faire grandir les enfants dans la vraie liberté en s'appuyant sur les dix commandements de Dieu ? Il me semble que ce qui est absolument fondamental, c'est d'aider les enfants à prendre conscience de la priorité de tout baptisé : « Dieu premier servi ». A la colonie, nous nous efforçons de commencer la journée avec Jésus et de la terminer avec Jésus. Nous favorisons le soir, avant l'«extinction des feux», des lectures de vie de saints, nous proposons la messe tous les jours, et nous disons un chapelet dans la journée. A la maison, il est peut-être difficile d'en proposer autant, mais il est vital d'avoir tous les jours des temps de prière en famille et d'aider les enfants à se développer dans une union vivante à Jésus. Cela est d'autant plus important dans notre société matérialiste où les enfants sont constamment sollicités par la télévision, l'ordinateur, ou d'autres activités profanes qui peuvent, si on n'est pas vigilant, détruire cette union vivante à Jésus. Par ailleurs, cette union à Jésus rejillira aussi sur les autres commandements : si l'on vit avec Jésus, alors on aimera son prochain comme Dieu veut qu'on l'aime (pas sentimentalement) en se développant dans la pureté, l'amour vrai et la vraie liberté. Bien sûr, tout cela n'est pas automatique et demande un combat spirituel dans lequel nous aurons à aider les enfants ; à la colonie, nous essayons d'être attentifs aux défauts des garçons dont nous nous occupons et vers le milieu de la colonie, nous proposons à chacun de lutter contre son défaut dominant : nous leur disons en même temps que nous menons le même combat spirituel qu'eux... Et nous savons tous que nous aurons à le mener jusqu'au dernier jour de notre vie, comme nous le disait souvent le Père !

Comment éduquer dans la douceur de l'amour, la fermeté et la miséricorde ? Notre grand modèle, c'est Jésus ! J'aime beaucoup le premier chant du serviteur souffrant d'Isaïe : « Il présentera le droit aux nations (...) Il n'éteint pas la mèche qui faiblit, il ne brise pas le roseau froissé. Fidèlement il présente le droit ». Ces versets font bien ressortir les trois aspects qu'il faut absolument tenir dans l'éducation : la fermeté de Jésus pour annoncer « le droit », c'est-à-dire la sainteté à laquelle tous les hommes sont appelés, et Jésus n'a pas eu peur d'annoncer un programme exigeant : les huit béatitudes comme code de sainteté ; il s'est montré énergique avec les Pharisiens qui avaient le cœur fermé mais aussi avec ses Apôtres devant leur incompréhension... En même temps, ces versets nous parlent de la grande douceur et de la grande miséricorde de Jésus, qui sait que nous sommes des pécheurs mais qui sait aussi que sa grâce peut nous faire devenir des saints. Les modèles des Domini, ce sont aussi leur Père et leur Mère : je n'oublierai jamais, un jour où je partais au Grand-Fougeray pour un W.E. de foyers, le Père dire au frère qui allait donner les enseignements : « Sois doux et ferme ». Si notre Père s'est tant réjoui, après avoir beaucoup aimé Jean-Paul II, de l'élection de Benoît XVI, je me dis que c'est peut-être parce qu'il avait pressenti combien notre Pape est le reflet de la douceur et de la fermeté du cœur de Jésus.

9) Sœur Clotilde : **Difficultés pour parler aux parents des défauts de leurs enfants**

18 jours de camp : après une semaine de rêve ... l'adolescent révèle pleinement ce qu'il est ! Si ses vertus se manifestent, ses défauts aussi. L'œuvre de collaboration avec ses parents nécessite qu'on puisse en parler avec eux.

Au préalable, je voudrais signaler que rares sont les parents qui téléphonent avant le camp pour dire " voilà dans quelle direction notre enfant a besoin d'être aidé". Ces parents ont conscience que l'éducation nécessite, certes, une œuvre de longue haleine, mais aussi d'être aidés par d'autres, de manière à "attaquer" les défauts sur plusieurs fronts.

Les difficultés surviennent principalement quand un élément a posé des problèmes sérieux, surtout quand il en a entraîné d'autres. Sa conduite regrettable est cause d'un certain danger : il faut donc que ses parents soient avertis. Dans certains cas, c'est d'autant plus nécessaire que nous avons le devoir, à l'égard du bien des autres adolescentes, d'émettre des réserves pour une réinscription l'année suivante. Précisons toutefois qu'un avis de ce genre est toujours le fruit d'échanges entre les sœurs animatrices, mais aussi avec le frère qui, dans la communauté, est davantage responsable des adolescents. Précisons aussi qu'émettre des réserves pour la participation à un autre camp n'empêche pas l'adolescent de participer aux week-end de recollection ou à d'autres activités de durée moindre, ou son influence n'a pas du tout la même possibilité de s'étendre.

Dans la plupart des cas cependant, sans compromettre la participation à un autre camp, nous voyons clairement que tel ou tel défaut risque de devenir un vrai handicap pour le développement de l'adolescente d'une part, pour la vie collective d'autre part. L'amour de cette adolescente nous pousse à vouloir en parler à ses parents. Mais tous les parents sont-ils disposés à l'entendre ?

- Il y a ceux qui, peut-être, ont un amour trop faible, pas assez éducateur. Peut-être sont-ils prisonniers d'une admiration excessive ou d'une image idéale de leur petite ?

- On connaît le dicton : "*Les chiens ne faisant pas des chats*". Une difficulté tient à ce que les parents sont aux prises, eux aussi, avec le même défaut. Ceux qui mènent leur propre combat spirituel ne sont pas étonnés, et sont prêts à mener la bataille avec leur enfant ... mais tous n'ont pas cette humilité et ce courage pour l'accepter ...

- Enfin, d'autres parents sont découragés, prêts à baisser les bras, parce qu'ils se sentent impuissants devant la tâche.

Pour arriver à un dialogue clair, et cependant délicat, il est plus facile d'aborder le problème en aidant les parents à s'exprimer d'abord eux-mêmes sur leur enfant ... ce climat de confiance réciproque permet de dire beaucoup de choses, et de mieux aider l'adolescent, en comprenant mieux son "fonctionnement".

10) Frère Clément Marie : **Témoignage personnel sur la conscience d'être, auprès des enfants, des adolescents et des jeunes, collaborateurs des parents premiers éducateurs**

D'abord, c'est le thème de ce forum, les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants. Cependant, ils ont besoin de collaborateurs, qui travaillent avec eux à cette si belle tâche. Que dire, concrètement, de cette collaboration ? Quelques points :

- L'importance de la relation avec les parents : le Père y tenait beaucoup pour qu'une réelle collaboration enrichisse l'éducation. Exemple : à la colonie, quand les parents viennent déposer les enfants, on aime bien avoir un temps d'échange avec eux sur les enfants qu'ils nous laissent : ce sont eux qui les connaissent le mieux, et déjà ils nous éveillent à des points d'attention, dans la complémentarité qui existe aussi entre eux : souvent la maman donne les médicaments et avertit plutôt sur le caractère ou les possibles coups de cafard, tandis que le Papa nous dit plutôt : « Il aime bien le foot et la marche, mais pas le poisson ! » À leur tour, après une activité, les parents aiment savoir comment ça s'est passé, ce qu'on a pu demander comme effort... Cette relation est importante aussi pour des activités plus ponctuelles comme le catéchisme...

- L'importance d'une convergence de vue avec les parents sur l'éducation : il ne serait pas très bon que les enfants se disent : « Mes parents m'ont dit autre chose », ou inversement, à la maison : « les frères ne nous ont pas dit ça ! » (exemple du chapelet quotidien) Au contraire, il faut que les enfants et les adolescents sentent très fort, et c'est important qu'ils s'en rendent compte, de la confiance mutuelle entre les parents et les frères et sœurs ou les chefs scouts... tout acte d'éducation a alors beaucoup plus de poids, et construit vraiment (exemple avec des enfants catéchisés dont les parents ne suivent pas : développement habituellement plus difficile ; les fruits ne sont pas les mêmes).

- L'importance d'un travail d'éducation dans la durée : pour cela, il est important que ce travail se fasse dans la durée et la régularité. Bien sûr, les écoles ont un rôle essentiel pour cette raison surtout : pas seulement pour le savoir (important) qui y est transmis, mais parce qu'un enfant, adolescent et jeune y passe sept à huit heures par jour pendant 15 ans... quel potentiel pour l'éducation ! De même pour les activités proprement spirituelles, on s'imprègne d'un esprit, avec le temps (goutte à goutte !) : bivouacs, cordées, week-end...

L'éducation n'est jamais finie, et il faut s'éduquer pour éduquer ! Aide mutuelle entre notre Famille Missionnaire et parents : une fois, un papa, à la fin d'une colonie, m'a demandé quelle activité spirituelle convenait le mieux à son fils (adoration, chapelet...) : ça m'a aidé à me poser un peu plus la question pour chacun ! Dans l'autre sens : week-end foyers : aide concrète pour l'éducation, fruit de celle reçue du Père et de Mère Marie Augusta.

11) Frère Antoine : **Aider les parents à écouter leurs enfants et leur parler**

Un soir, le professeur Lejeune voit une de ses filles lui annoncer avec enthousiasme qu'elle a appris des choses merveilleuses à l'école : un professeur très pédagogue a présenté un régime totalitaire comme le modèle idéal pour le bien de la société. Le style de l'enseignant était tellement convainquant que la fille Lejeune était subjuguée par le modèle totalitaire. Avec un grand calme et beaucoup d'intérêt, Mr Lejeune pose plusieurs questions à sa fille afin de connaître le contenu du cours. L'adolescente est ravie de pouvoir exposer sa découverte toute nouvelle. Au bout d'un moment, le papa manifeste son accord pour le désir du bien de la société. Reprenant ensuite plusieurs points positifs il explique à sa fille que la manière de procéder pour atteindre le bien commun dans les régimes totalitaires est tout à fait contraire à la liberté de la personne. Dans un climat calme, le papa peut apporter la lumière de la vérité à son enfant. A la fin, l'adolescente est heureuse d'avoir été écoutée et d'avoir eu la lumière de la vérité. Le père de famille rend grâce à Dieu pour l'éducation qu'il a pu donner à sa fille.

Cet exemple montre plusieurs aspects essentiels pour le dialogue entre les parents et les enfants. Tout d'abord :

- Le professeur Lejeune prend du temps pour écouter sa fille. Je n'ai jamais cherché à connaître l'emploi du temps d'un professeur, mais celui du professeur Lejeune devait être des plus chargé. Je peux témoigner qu'à chaque fois que je suis venu voir le Père à la cure, il m'accueillait avec le sourire et ne montrait aucune impatience, puis il m'écoutait avec calme et intérêt.

- Mr Lejeune ne montre aucune exaspération devant l'émerveillement de sa fille, mais avec calme et intérêt il écoute en posant des questions ; puis prenant des points positifs, il fait apparaître les problèmes et explique la malice du totalitarisme. Discuter avec notre Père fondateur était un moment de grâce, il n'était pas brusque, témoignait de la douceur, il pouvait être énergique, mais toujours avec bonté. Ainsi il approuvait ou nous éclairait quand nous étions dans l'erreur.

Écouter les enfants demande du temps, de l'attention et de l'amour ; leur parler avec douceur même en incluant la fermeté permet de faire grandir la confiance des enfants.

12) Sœur Geneviève : **Aider les parents dans leur mission de premiers éducateurs de la Foi de leurs enfants**

La majorité d'entre vous connaissent le charisme que notre Père Fondateur et Mère Marie Augusta ont reçu de Dieu au service de l'éducation des cœurs. Ils ont été les modèles des éducateurs en vivant le « jamais rien l'un sans l'autre », c'est-à-dire l'unité profonde dans la complémentarité du Père et de la Mère. Leur exemple peut aider les parents dans leur propre mission d'éducateurs c'est la raison de notre apostolat auprès des familles (nous ne sommes que les instruments).

Rappel : les parents sont les premiers éducateurs de la foi de leurs enfants. Ce que le Père écrivait pour l'éducation en générale est à rappeler pour l'éducation de la Foi (cf dossier) « *le premier et le plus important devoir d'état, leur mission première est l'éducation des enfants que Dieu leur donne. Aucune autre charge, aucun autre apostolat ne doit être accompli aux dépens des ce travail d'éducation des enfants* ».

Et les parents le sont « ensemble » (« jamais rien l'un sans l'autre »). Souvent la maman s'occupe davantage des plus petits (le père peut la soutenir en priant pour elle !), mais combien l'exemple du père est marquante pour les enfants : cf Mr F. qui explique l'évangile du dimanche à ses enfants avant de partir à la messe – ou la question de l'enfant à son père « dis papa pourquoi tu n'es jamais là quand on fait la prière avec maman ? »

Être éducateurs de la foi implique de se développer soi-même – d'où les activités comme les cordées, les retraites selon St Ignace, et les WE de recollections. Ces derniers comprennent des temps de prière (liturgique - personnelle) et des temps de formation : une formation doctrinale – et ses applications pour la vie de couple et pour l'éducation des enfants. Beaucoup de jeunes parents se sentent démunis parce qu'ils n'ont pas eu de formation catéchétique : comment transmettre ce que l'on n'a pas reçu ! Nous organisons aussi des réunions de formation pour les mamans : partir d'un point de la foi, et voir comment le transmettre aux enfants de façon simple et concrète.

Benoît XVI a rappelé l'importance du Catéchisme de l'Eglise Catholique et du Compendium comme références sûres pour la transmission de la foi. Notre Père a toujours eu comme point d'appui « Pierre, le Rocher » et nous a transmis cette confiance inébranlable, cet amour de l'Eglise dont on reçoit la lumière.

De manière générale, le Père désirait que l'on aide les parents = la complémentarité-mais qu'on ne les remplace pas ! Il nous encourageait aussi à visiter tous les parents des enfants catéchisés.

Le Père et Mère Marie-Augusta ont fait l'expérience des difficultés que rencontrent les parents lorsque leurs enfants « résistent » à cette éducation ! Et le Père ne cessait de répéter « patience-persévérance-confiance » Tous deux s'appuyaient sur la foi : c'est par la prière et la participation à la Croix du Christ qu'ils pouvaient obtenir les grâces de lumière pour nous leurs « enfants spirituels ». Il en est de même pour tous les parents. « Il n'y a pas d'échec de

fond ». Les difficultés peuvent devenir des moyens pour se donner davantage, pour grandir dans la foi, la confiance et l'amour.

13) Loïc et Béatrice Bertrand : **Les jeunes et les rallyes**

Parmi les phénomènes qui touchent nos jeunes et qui nuisent à un épanouissement sain et pur, il y a les rallyes.

Il y en a dans toutes les villes, ils sont organisés par les parents pour permettre aux jeunes de se retrouver au moins une fois par mois pour danser. Cela commence vers 15 ans : sous couvert d'une sélection sociale les parents croient leurs jeunes à l'abri des dangers du monde. Force est de constater que, quelques soient les villes, les groupes ou l'organisation avec une apparente rigueur, on y trouve malheureusement dans tous les cas de l'alcool, de la drogue et du sexe. Le système a été courageusement dénoncé par plusieurs prêtres qui côtoient ces jeunes et les entendent (nous tenons à votre disposition les témoignages de 2 de ces prêtres dont nous avons amenés des photocopies).

Nos enfants ont toujours été affolés de ce qu'ils entendaient au lycée les lendemains de rallyes, ils ont vu des amis sérieux et droits s'y débaucher. Un de nos fils, qui aura bientôt 17 ans nous a donné son témoignage pour vous en faire part aujourd'hui

Les Rallyes

Les rallyes sont fréquentés par des jeunes se croyant, ainsi que leur parents, protégés par une étiquette purement extérieure « catho - bonne famille ». Les parents inscrivent leurs enfants à des soirées qui leur assureront leur place sociale, et où ils pensent que les incidents n'arriveront qu'aux autres. Le problème est qu'une fois intégré, aucun jeune ou très peu ne résiste à l'ambiance qui règne, à l'influence des autres et aux jeux malsains qui finalement deviennent presque le but des soirées rallyes actuelles, à savoir l'alcool et l'impureté. Il ne faut pas être dupes, ces jeux sont sans limites lorsqu'ils ont commencés.

L'alcool présent sur le buffet des soirées participe déjà bien à l'état des jeunes en fin de soirée, mais cet alcool est très largement complété par de nombreuses fioles d'alcools forts, comme le whisky, la vodka, des liqueurs, apportées par des jeunes dans un but assez évident Ces fioles ont pour avantage de se dissimuler sans aucune difficulté dans un sac à main ou une veste, et de permettre des mélanges d'alcool qui assurent un état d'ivresse très poussé en fin de soirée au point de ne plus se souvenir de celle-ci le lendemain. Les parents censés surveiller les jeunes présents à la soirée ne voient rien, ne peuvent à vrai dire pas tout surveiller, et de toute façons ne peuvent rien faire en cas de débordements. Il faut l'admettre, les jeunes en soirées rallyes, sont totalement libres de faire, et de faire faire à d'autres ce qui leur plaît. De toute manière, ils disent qu'il faut bien s'amuser un peu ! Il est fréquent qu'en fin de soirée, l'on remarque beaucoup plus de personnes en état d'ivresse, que de personnes ayant su se contrôler; celles-ci sont d'ailleurs jugées comme des « coincées » ne sachant pas s'amuser . Le problème est qu'aujourd'hui, le niveau d'alcool de la soirée fixe en quelque sorte le niveau d'ambiance de celle-ci : les soirées les plus arrosées sont jugées le lendemain comme les plus sympas, et les soirées sans trop de débordements sont jugées sans ambiance et les organisateurs ont raté leur soirée.

D'autre part, le jeu principal en soirée rallye, est l'impureté. Il y a tout d'abord ce que les jeunes fréquentant les soirées appellent « choper »; cela consiste à embrasser une fille ou un garçon à un moment ou à un autre de la soirée, juste comme ça. C'est une chose à laquelle beaucoup de jeunes ne résistent pas, mais c'est surtout quelque chose qu'une même personne peut répéter plusieurs fois en une soirée, sans limite, ni aucuns scrupules du mal fait à l'âme de l'autre et à la sienne. Les spectateurs jugent le divertissement amusant, s'y mettent aussi, et les personnes ayant chopé sont les stars des lendemains de soirées, bien qu'elles soient très nombreuses... Il y a aussi en rallye des personnes se prétendant en couple, dont la relation dure 2 à 3 mois, pour faire comme les autres une fois de plus, comme l'alcool et la chope (se sont d'ailleurs deux choses qui vont bien ensemble, nombreuses sont les chopes qui

s'effectuent en état d'ivresse une fois de plus). Mais la gravité de l'impureté pousse les jeunes au sexe, contrairement à ce que vous diront les parents. Ne nous faisons pas d'illusions, quand les parents ne mettent pas de limites à ces horreurs, ce ne sont pas les jeunes qui vont le faire. Les relations sexuelles en rallyes sont de plus en plus nombreuses, tout le monde s'étant mis à choper, il faut bien se faire remarquer autrement. Celles-ci ont souvent lieu entre deux jeunes complètement ivres, et comme cela se répète, cela entraîne aussi une banalisation de la chose; alors pourquoi ne pas recommencer la fois d'après?

Ainsi donc, les rallyes sont un loisir assez régulier qui permet à de nombreux adolescents et adolescentes aujourd'hui de se retrouver dans des conditions malheureusement déplorables. Les mouvements éducatifs primordiaux, comme le scoutisme, sont donc remplacés par un loisir malsain qui ne fait qu'entraîner à la débauche par la destruction du corps et de l'âme, entraînant aussi cette destruction chez les autres en se demandant lequel ira le plus loin. Cela ne concerne cependant pas toute la population des soirées rallyes : certaines personnes, très peu nombreuses, parviennent à garder une attitude libre et saine. Ces personnes font la joie des autres qui consacrent leurs moments sans débordement à se moquer ouvertement et d'une manière très virulente des personnes ayant conservé un minimum de dignité.

Le saint Curé d'Ars disait que lors d'un bal, « les anges gardiens restent à la porte », le cas présent, ceux-ci ne pourraient pas supporter un tel spectacle... Je voudrais tellement que mes amis et le plus possible de jeunes comprennent la situation dramatique de ces soirées rallyes, je prie Dieu pour eux, pour qu'Il les inspire comme Il a inspiré Bienheureuse Pauline Jaricot, une jeune lyonnaise qui fréquentait beaucoup les soirées, et a décidé de changer après avoir entendu le sermon d'un prêtre sur les vanités. Elle a compris ce jour là qu'il fallait qu'elle s'occupe de la beauté de son âme et non de ses apparences extérieures.

Nous avons demandé ce témoignage à l'un de nos fils très concerné par ce problème des rallyes en ce moment où il souffre beaucoup de voir de bons amis se laisser pervertir. Mais nous aurions pu demander la même chose à nos aînés il y a quelques années, même si les choses se sont aggravées depuis, il ne faut pas fermer les yeux, tous les rallyes sont concernés, dans toutes les villes.

Cela pose aussi un grave problème de discernement chez les jeunes par rapport à leur engagement de vie pour l'avenir. Comment être mûr pour s'engager dans une vraie, belle et pure vie d'amour dans le mariage quand l'amour a été tellement sali ? Comment être capable d'entendre l'Appel de Dieu quand l'âme a été tellement abîmée ?

Le mariage chrétien ou la vocation consacrée sont le résultat de circonstances dans lesquelles le jeune a vécu : exemple de foyers solides, de vies consacrées, ambiance de la vie de famille et bien sûr les amis. Est-ce que le petit groupe catho, ou qui prétend l'être, et qui gâche sa jeunesse dans la recherche du plaisir, du succès et de la mondanité permettra le bon discernement dans le respect de l'autre pour un mariage selon le plan de Dieu, ou donnera la liberté de répondre 'oui' à l'Appel de Dieu.

14) Gérard et Marie Renard : **Il faut redonner confiance aux familles chrétiennes**

Dès son élection, le Pape Jean-Paul II a vu l'urgence de convoquer un synode des évêques pour réfléchir sur "Le rôle de la famille chrétienne dans le monde d'aujourd'hui". Dans une homélie donnée aux nombreuses familles venues devant les Pères du Synode parler de leurs expériences de vie commune et de leur mariage, le pape avait rappelé : "que jamais comme à notre époque, la famille n'a été assaillie de tant de menaces, d'agressions et de dégradations" et de poursuivre : "par ce synode, l'Église est prête à lui offrir la «médecine de l'Évangile», le «remède du salut.» Ce synode eut lieu en octobre 1980.

En conclusion de leur Assemblée, les pères du Synode présentèrent au pape une longue série de 43 propositions et à l'unanimité lui demandèrent de se faire l'interprète devant l'humanité de la vive sollicitude de l'Église pour la Famille (FC, n. 2).

En novembre 1981, à partir de ces propositions et aidé du Conseil Pontifical pour la Famille qu'il avait créé, le pape promulgua l'Exhortation Apostolique "Familiaris Consortio" sur les tâches ou devoirs de la Famille Chrétienne.

Quand elle fut publiée, nous en étions à notre 5^{ème} année de mariage. Dès lors, elle a été pour nous un outil d'éducation, pour notre mariage, nos devoirs d'époux de chaque jour, pour l'éducation spirituelle que nous devons donner à nos enfants, pour l'aide que nous devons accorder à nos parents, et pour l'échange que nous devons avoir avec les autres familles, découvrir en tout frère l'image de Dieu. Elle a été pour nous une source inépuisable pour la sanctification de notre famille, et les éléments concrets qu'elle nous donnait pour l'éducation.

Quelques années après la parution de l'Exhortation, des amis qui la connaissaient aussi nous proposèrent de nous réunir régulièrement et de la faire connaître et partager à des familles qui vivaient des épreuves et étaient en difficulté (divorce, contraception, avortement, stérilisation).

L'enseignement contenu dans cette Exhortation est toujours, sinon plus, d'actualité. Or bien souvent les jeunes foyers n'en ont jamais entendu parler, de même d'ailleurs que d'autres textes importants du Magistère sur la famille et l'éducation. Nous pensons qu'il serait souhaitable que cette Exhortation soit proposée de façon systématique aux jeunes couples et qu'elle soit une référence tout au long de leur vie.

Note : Le titre est tiré de celui donné par la Documentation Catholique où est retranscrite l'homélie de Jean-Paul II, du 12 oct 1980, au cours du Synode.

Conclusion de ce deuxième Forum : Ce deuxième Forum s'est prolongé au-delà du temps prévu afin que tous ceux qui le désiraient aient pu s'exprimer. Le but de ce Forum était double : faire découvrir la responsabilité première des parents pour l'éducation de leurs enfants et souligner les devoirs des parents éducateurs. De fait, les échanges, libres et « passionnés » à certains moments, ont surtout porté sur l'école. Des parents, des enseignants, des directeurs d'écoles ont voulu dire – et parfois « crier » - leurs souffrances. Puissent les actes de ce deuxième Forum permettre que le cri de ces souffrances soit entendu !

Présentation des trois carrefours du lendemain :

- Carrefour 1 : « *La Charte des Droits de la Famille* »
- Carrefour 2 : « *L'école catholique* ».
- Carrefour 3 : « *La Catéchèse* ».

Voici comment se dérouleront ces carrefours :

1) La première partie consistera à faire un état des lieux : chacun exprimera son expérience vécue sur les Droits de la Famille, l'école catholique ou la catéchèse.

2) Dans une deuxième partie, vous essayerez de répondre à cette question : Quelle action concrète pourrait être suggérée pour surmonter la crise de la famille, de l'école catholique et de la catéchèse ?

3) La troisième partie consistera à formuler des résolutions concrètes à proposer aux membres du Forum de conclusion.

Conclusion de Père Bernard :

Que chacun se sente très libre pour exprimer pleinement sa pensée, même si elle est différente de la pensée d'autres membres du carrefour. Je vous rappelle ce que l'on a dit en commençant notre Forum : nous désirons vivre ce Forum dans un esprit de liberté et de confiance. Je redis cette maxime de notre Père : « exprimez vos idées, soyez-en détachés, écoutez les idées des autres et enrichissez-vous de leurs idées ». Si nos carrefours se vivent dans cet esprit, l'Esprit Saint agira et nous pourrions formuler des propositions qui pourront aider après ce Forum des parents et des responsables de l'éducation. Je pense que nous comprenons mieux à présent pourquoi Benoît XVI a parlé de l'urgence de l'éducation !

III) COMPTES RENDUS DES TROIS CARREFOURS

A) Compte-rendu du carrefour sur l'école catholique

Etat des lieux.

Nous avons dans notre carrefour des personnes de tous horizons : enseignants, éducateurs, parents aussi bien dans l'enseignement public, que privé sous ou hors contrat.

Les discussions ont été assez animées mais ont permis à tous de s'exprimer ; voici le résumé des attentes et des idées évoquées par les participants :

- d'une part, certains parents recherchent une école qui prolonge l'éducation reçue en famille et facilite l'action éducative des parents ;

- d'autre part, les enseignants et éducateurs ont souvent l'impression que les parents se déchargent totalement sur eux ;

- les points sur lesquels l'école catholique ne peut pas transiger et doit s'appuyer sur le Magistère :

- la catéchèse,

- la vie : contraception / pilule du lendemain / avortement / euthanasie / etc.

- Idée de faire passer des « audits » ou plus exactement des visites de tutelle, dans les Établissements catholiques par des commissions indépendantes du diocèse.

- Problème financier des écoles catholiques sous contrat avec la révision prochaine par le sénat de l'article 89, qui régit le mode de financement des établissements privés sous contrat.

- Manque de manœuvre réel pour un directeur d'école sous contrat (recrutement des enseignants, contraintes budgétaires, choix des programmes scolaires).

- Problème du transfert de certains fonds, prévus pour les écoles privées sous contrat, vers les nouvelles écoles coraniques (exemple dans la région lyonnaise) réduisant ainsi les moyens des établissements catholiques.

- Problèmes financiers importants des écoles hors contrat qui n'ont aucune aide ni du gouvernement, ni des diocèses.

- Problème des « quotas » qui figent les moyens financiers des établissements privés sous contrat quand bien même les demandes d'entrées augmentent.

- Sortir de la logique des chiffres.

Nous reconnaissons que les évêques subissent souvent de fortes pressions de leur entourage – problème de la « collégialité » qui a permis à certains laïcs d'empêcher leur évêque de prendre une décision personnelle. Nous souhaitons que nos évêques trouvent à nouveau leur rôle de responsable (c'est l'évêque qui est responsable du contenu des programmes, de la catéchèse, du recrutement des directeurs, etc.).

Il est également important de redéfinir qui représente les familles catholiques. Nous acceptons l'esprit d'ouverture des écoles catholiques mais pas au détriment des familles catholiques pratiquantes : trop souvent les parents et élèves catholiques pratiquants se retrouvent seuls et passent pour des « extraterrestres » lorsqu'ils demandent un temps de prière !!!

De nombreux parents déplorent également le contenu des cours : français et philosophie (lecture d'auteurs clairement anti-cléricaux), biologie (chapitre sur la contraception : cf. opération Pingouin), histoire (déformation de l'action des catholiques) ou mauvaises méthodes (exemple d'un enseignant qui a fait passer le certificat d'études à une classe de troisième : aucun élève n'a obtenu la moyenne), etc.

L'école catholique hors contrat doit être une alternative possible, soutenue par nos évêques.

Quelle action concrète pourrait être suggérée pour surmonter la crise de l'école catholique ?

A l'issue des premiers échanges qui ont fait ressortir l'état des lieux de la crise de l'école catholique, nous avons dégagé non pas une mais **cinq actions concrètes** :

Mission de l'établissement

Après discussion, nous avons retenu le terme de « mission », plus chrétien à celui de « projet », en s'appuyant sur la lettre de mission que reçoivent les directeurs des mains de leur évêque lors de leur prise de fonction.

La mission de l'établissement, en s'appuyant pleinement sur le Magistère, présenterait les choix pédagogiques et spirituels de l'établissement.

Aides financières

Défendre l'article 89.

Promouvoir la mise en place des chèques scolaires pour une plus grande liberté de choix.

Formation des éducateurs

Développer une structure de type école d'évangélisation, sur le mode du bénévolat, pour former les personnes qui souhaiteraient travailler dans les écoles (surveillants, enseignants, chefs d'établissement).

Puis, maintenir la formation régulière des éducateurs (à la manière des frères de Ploërmel, par exemple) dans chaque diocèse, pour une remise à niveau et surtout s'habituer au changement (accepter de changer son mode de penser, échanger avec les autres).

Créer une université pour les éducateurs, mais aussi en lien avec les parents, au niveau national avec l'appui de l'université catholique du Vatican (exemple au Mexique avec les écoles des parents à l'initiative des Légionnaires du Christ : rencontre une fois par mois pour les parents avec les Légionnaires pour aborder des sujets sur l'éducation des enfants). Cette université permettrait aux parents et aux éducateurs de travailler ensemble sur des sujets qui touchent à l'éducation.

Visite de tutelle

L'objectif des visites de tutelle est d'évaluer les établissements catholiques sur la base d'un cahier des charges en cohérence avec l'enseignement de l'Eglise Catholique.

La commission en charge de ces visites doit être indépendante des diocèses.

Droits et devoirs des parents

Les parents ont des droits et devoirs qui sont rappelés dans le Droit Canon (voir le dossier réalisé par Guillaume Jampy) et dans la Charte des Droits de la Famille.

Nous pouvons également prendre connaissance des statuts de l'enseignement catholique.

Les familles souhaiteraient avoir un véritable choix : publique, privé sous contrat et privé hors contrat, comme c'est déjà le cas dans de nombreux autres pays.

Résolutions concrètes.

Constatant que des évêques sont parfois démunis sur les questions touchant à l'école catholique, nous pourrions chacun dans nos diocèses :

- nous informer sur le Droit Canon, la Charte des Droits de la Famille et les statuts de l'enseignement catholique ;
- diffuser cette information auprès des évêques, chefs d'établissements et associations familiales : l'objectif est d'informer et non de faire la morale ;
- nous impliquer dans les associations de parents.

Compte rendu d'un participant : A noter dans ce deuxième carrefour, sur l'éducation catholique, le témoignage sur la fondation des Frères de l'instruction chrétienne de Ploërmel par le père Jean-Marie de La Menais en 1819. Un frère de Ploërmel a mis en valeur la spiritualité éducative de leur père fondateur pour qui l'école doit être : un temple où l'on apprend à prier ; un atelier où l'on reçoit une formation ; un hôpital. Il a beaucoup insisté sur l'importance des journées de formation permettant de transmettre l'esprit menaisien à tous ceux qui encadrent les enfants de ces écoles : chefs d'établissement, enseignants et surveillants. Cela a suscité des réactions convergentes. Un participant qui a eu des grosses responsabilités éducatives dans les pays d'Asie (responsable de toutes les écoles francophones) et qui a tenté de monter une université à son retour en France (projet qui n'a pas abouti) a été conquis par ces journées de formation et a proposé de les élargir aux parents d'élèves. Le frère de Ploërmel était à son tour conquis par cette proposition et voulait la mettre en pratique à son retour ! Par ailleurs, en raison de la dimension spirituelle de ces journées de formation (participation à la messe, temps d'enseignement...), il a été proposé que les établissements qui feraient ce choix soient en lien avec une communauté religieuse où pourraient se dérouler ces journées de formation.

Ce deuxième carrefour a été très constructif avec le grand désir de proposer des solutions aux difficultés concrètes auxquelles les parents sont confrontés et qui ont été soulevés dans le débat de la veille. HVC est revenu sur l'importance de l'implication concrète des parents dans les établissements scolaires, particulièrement au sein des Associations des Parents d'élèves, mais cette implication a semblé insuffisante, d'où l'idée d'associer plus concrètement les parents dans des journées de formation qui pourraient être proposées à tous les établissements catholiques (sans distinction établissements sous contrat ou hors contrat) qui en feraient la demande.

Pour conclure, cette citation rapportée par Loïc Bertrand, à la fin du premier carrefour sur la charte des droits de la famille, attribuée à un empereur romain priant ses dieux : « Donnez-moi la force de supporter ce qui ne peut pas être changé, de changer ce qui peut l'être, et surtout la sagesse de discerner ce qui ne peut pas être changé et ce qui peut l'être ». Je la trouve très éclairante au regard de la complexité des problèmes et de la multiplicité des situations rencontrées : pas facile de discerner ce qui est le meilleur... La prière de cet empereur doit donc être la prière de tous les parents qui ont à décider du meilleur pour leurs enfants, à condition de l'adresser ... au Saint-Esprit !!!

B) Compte-rendu du Carrefour sur la Charte des droits de la famille

- Brève explication puis discussion :

Cette charte de 1980 mais, bien sûr toujours d'actualité, comporte un préambule en 13 points et 12 articles et fait suite à Familiaris Consortio.

Constat : méconnaissance totale de cette charte d'où non respect de celle-ci.

Moyen indispensable et prioritaire à promouvoir et à faire connaître puisqu'il est écrit dans le code de l'Éducation Nationale (L. 111/ L. 112) qu'il est lui-même « un complément de l'éducation donnée par les parents ». D'où rappel de notre liberté de parents éducateurs.

Prestations familiales (art. 1) justes et équitables, ce qui n'est plus toujours le cas : dans certains départements orientation et utilisation des bons CAF limités à des organismes non confessionnels.

Projets de taxation sur le poids des ordures ménagères : discrimination du nombre de personnes dans la famille ?

Méconnaissance de la bioéthique (art.4). Jeunes et adultes. Désinformation dans les écoles, les médias, etc... sur la transmission et le non respect de la vie.

Silence sur les dégâts du divorce (art. 6), déséquilibre et souffrance des enfants, souvent en échec scolaire, incitation à la contraception, (référence à l'encyclique Casti Conubii n° II de Pie XI : erreurs contraires au mariage).

Liberté du choix des écoles (art. 5 et 7): pas de contraintes ni discriminations dans le choix des écoles publiques ou privées, hors contrats ou sous contrat, les écoles hors contrats,

les catéchismes hors paroisses ne sont pas toujours acceptés par les diocèses. Choix des activités extrascolaires de l'enseignement religieux et des communautés religieuses accompagnatrices. Droit de s'opposer à certains enseignements auxquels nos enfants sont contraints (biologie, transmission de la vie, livres de français ou autres, films...)

Liberté d'exercer une fonction sociale et politique (art. 8): exemples de catholiques engagés et exclus d'instances professionnelles ou autres pour ce motif.

Salaire de la mère au foyer (art. 10) : avis partagés.

- Suggestions d'actions :

Faire connaître cette charte, la promouvoir, l'argumenter et la défendre.

Comment : diffuser d'où la nécessité de la résumer et de renvoyer au texte intégral sur le site de FMND ou du Vatican.

Agir : transmettre auprès de tous les organismes chrétiens et qui défendent la famille : diocèses, paroisses, AFC, Scoutisme, mouvement de défense de la vie, écoles, préparations au mariage

Qui ? : tous

Faire un calcul des taxes indirectes à la charge des familles nombreuses et prouver ainsi à nos politiques que les prestations familiales ne sont pas à la hauteur et que par leur consommation, et leur vitalité, les familles sont génératrices d'emplois et de dynamisme économique.

Conclusion :

Incitation à l'action et à la remontée de ces actions auprès de la FMND

Proposition de ce résumé de la Charte Des Droits de la Famille

*A retrouver dans son intégralité (ainsi que les sources et références) sur le site de la Famille Missionnaire de Notre Dame : **fmnd.org** ou sur le site du Vatican : **vatican.fr***

La « Charte des Droits de la Famille » résulte du vœu formulé par le Synode des évêques réuni à Rome en 1980 sur le thème: « Le rôle de la famille chrétienne dans le monde moderne » (cf. « Proposition » n. 42). Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II, dans l'exhortation apostolique Familiaris consortio (n. 46), a donné suite au vœu du Synode en engageant le Saint-Siège à préparer une Charte des Droits de la Famille.

Les droits énoncés dans la Charte sont imprimés dans la conscience de l'être humain et dans les valeurs communes de toute l'humanité. La vision chrétienne y est présente en tant que lumière de la révélation divine qui éclaire la réalité naturelle de la famille. Ces droits résultent, en dernière analyse, de la loi inscrite par le Créateur au cœur de tout être humain.

La société est appelée à défendre ces droits contre toute violation, à les respecter et à les promouvoir dans l'intégralité de leur contenu.

Dans tous les cas, ils constituent un appel prophétique en faveur de l'institution familiale qui doit être respectée et défendue contre toute atteinte.

La Charte s'adresse évidemment aussi aux familles elles-mêmes: elle vise à encourager au sein des familles la conscience du rôle et de la place irremplaçables de la famille; elle voudrait inciter les familles à s'unir pour la défense et la promotion de leurs droits; elle encourage les familles à accomplir leur devoir de telle manière que le rôle de la famille soit plus clairement compris et reconnu dans le monde actuel.

La Charte s'adresse enfin à tous, hommes et femmes, afin qu'ils s'engagent à tout mettre en œuvre pour faire en sorte que les droits de la famille soient protégés et que l'institution familiale soit renforcée pour le bien de toute l'humanité, aujourd'hui et à l'avenir.

Préambule :

Considérant que : la famille est fondée sur le mariage, ouverte à la transmission de la vie; la famille possède des droits propres qui sont inaliénables. La famille, bien plus qu'une simple unité juridique, sociologique ou économique, constitue une communauté d'amour et de solidarité, apte de façon unique à enseigner et à transmettre des valeurs culturelles, éthiques, sociales, spirituelles et religieuses essentielles au développement et au bien-être de ses propres membres et de la société : la société et, de façon particulière, l'Etat et les Organisations internationales, doivent protéger la famille par des mesures politiques, économiques, sociales et juridiques, qui ont pour but de renforcer l'unité et la stabilité de la famille, afin qu'elle puisse exercer sa fonction spécifique. Beaucoup de familles sont contraintes à vivre dans des situations de pauvreté qui les empêchent de remplir leur rôle avec dignité. L'Eglise catholique, sachant que le bien de la personne, de la société et son bien propre passent par la famille, a toujours considéré qu'il appartient à sa mission de proclamer à tous les hommes le dessein de Dieu, inscrit dans la nature humaine, sur le mariage et sur la famille, de promouvoir ces deux institutions et de les défendre contre tous ceux qui leur portent atteinte.

12 Articles :

- 1) Toutes les personnes ont droit au libre choix de leur état de vie,
de se marier et de fonder une famille, ou de rester célibataires.
- 2) Le mariage ne peut être contracté qu'avec le libre consentement,
dûment exprimé, des époux.
- 3) Les époux ont le droit inaliénable de fonder une famille
et de décider de l'espacement des naissances et du nombre d'enfants à mettre au monde,
en considérant pleinement leurs devoirs envers eux-mêmes,
envers les enfants déjà nés, la famille et la société,
dans une juste hiérarchie des valeurs et en accord avec l'ordre moral objectif
qui exclut le recours à la contraception, la stérilisation et l'avortement.
- 4) La vie humaine doit être absolument respectée et protégée
dès le moment de sa conception.
- 5) Parce qu'ils ont donné la vie à leurs enfants, les parents ont le droit originel,
premier et inaliénable de les éduquer;
c'est pourquoi ils doivent être reconnus comme
les premiers et principaux éducateurs de leurs enfants.
- 6) La famille a le droit d'exister et de progresser en tant que famille.
- 7) Chaque famille a le droit de vivre librement la vie religieuse propre à son foyer,
sous la direction des parents,

ainsi que le droit de professer publiquement et de propager sa foi,
de participer à des actes de culte en public et
à des programmes d'instruction religieuse librement choisis,
ceci en dehors de toute discrimination.

- 8) La famille a le droit d'exercer sa fonction sociale et politique
dans la construction de la société.
- 9) Les familles ont le droit de pouvoir compter sur une politique familiale adéquate
de la part des pouvoirs publics dans les domaines juridique,
économique, social et fiscal, sans aucune discrimination.
- 10) Les familles ont droit à un ordre social et économique
dans lequel l'organisation du travail soit telle qu'elle rende possible à ses membres
de vivre ensemble, et ne pose pas d'obstacle à l'unité,
au bien-être, à la santé et à la stabilité de la famille,
en offrant aussi la possibilité de loisirs sains.
- 11) La famille a droit à un logement décent, adapté à la vie familiale.
- 12) Les familles des immigrants ont droit au respect de leur propre culture
et au soutien et à l'assistance nécessaires à leur intégration
dans la communauté à laquelle elles apportent leur contribution.

C) Compte rendu du Carrefour sur la catéchèse

- 1) Les parents ont conscience de leur responsabilité d'éducateurs de la foi mais certains, constatant avoir peu reçu au cours du cycle de catéchèse dans leur enfance, ressentent le **besoin d'une formation** et de ne pas rester isolé d'où l'importance des recollections de foyers et autres réunions de formation pour adultes.
- 2) L'éducation de la foi se fait en vivant et priant avec leurs enfants au rythme de l'année liturgique. Les parents désirent une complémentarité dans le cadre de l'école ou de la paroisse.
- 3) Tous les participants du carrefour ont déploré un décalage entre cette catéchèse familiale et celle qui est proposée en paroisse ou école – ils espéraient que cette dernière soit « **une transmission de la foi** » or, souvent, il n'en est rien. Beaucoup ont témoigné avoir rencontré un manque d'écoute et d'ouverture de la part des responsables de la catéchèse et comme un refus de se remettre en cause.

- 4) Certains ont cherché à collaborer pour prendre en charge un groupe de catéchèse, mais ils se sont sentis marginalisés et n'ont pas été sollicités pour une deuxième année !
- 5) Certains ont fait parfois le constat que des personnes catéchistes ne participent pas à la messe dominicale régulièrement, et se posent la question du témoignage que cela peut avoir auprès des enfants.
- 6) Beaucoup de participants au carrefour ont dit que les enfants avaient l'impression de perdre leur temps dans des rencontres qui ne leur apportaient pas grand chose. Il a été répondu aux parents concernés que les enfants peuvent ainsi être des éléments « moteurs » mais, en fait, leurs enfants se découragent. Faut-il alors les forcer ?

Quelques convictions après les échanges :

- Nécessité de la prière pour les enfants, les catéchistes et pour un renouveau de la catéchèse.
- Nécessité d'une formation pour les parents et une connaissance des textes du Magistère pour avoir des arguments d'où la nécessité de ne pas rester isolés (soutien d'une communauté).
- Être vigilants sur les programmes proposés et attentifs aux personnes catéchistes.
- Pour ceux qui le peuvent : se proposer comme catéchistes malgré les difficultés – (afin de servir l'Eglise en vue de la transmission de la Foi). Chercher à provoquer une réflexion sur le fondement de la catéchèse (cf. Benoît XVI à Lourdes)
- Aider les prêtres souvent débordés en les déchargeant des questions matérielles pour qu'ils soient plus disponibles pour le spirituel.

D) CONCLUSION DU FORUM

Père Bernard :

Au terme de notre Forum, je voudrais, en union avec Mère Magdeleine, nos frères et sœurs et nos Foyers amis rendre grâce à Dieu, à Jésus, à Notre-Dame des Neiges et à Saint Joseph pour l'esprit de famille qui a régné pendant ces deux jours et qui nous a permis de vivre ce premier Forum dans un climat de vraie liberté et de confiance dans la vérité et l'amour.

Nous avons écouté les remontées de ce qui a été vécu dans les trois carrefours de cette matinée et nous avons pu réagir aux propositions qui ont été formulées. Ces propositions nous paraissent bien petites, mais elles sont importantes pour notre mission après Forum.

Ce Forum que nous avons organisé n'avait pas pour but de « brasser » de belles idées pour se « gargariser » de belles paroles, mais d'être un lieu pour s'exprimer en toute liberté et s'écouter avec respect. Il a été ce lieu grâce à votre expression et votre écoute mutuelles. Les riches échanges que nous avons eus nous ont permis de mieux comprendre **la complexité de la question de l'éducation**. Nous n'avons pas recherché les boucs émissaires, qui seraient les grands responsables de la crise de la famille, de l'école et de la catéchèse. Nous avons entendu la souffrance des parents et la souffrance des éducateurs. Nous avons mieux compris que l'urgence de l'éducation était **un grand défi que personne ne pouvait relever tout seul !** Nous avons besoin de tous les acteurs pour relever ce défi : les parents, les éducateurs, les hommes politiques, les évêques et les prêtres, les consacrés, les jeunes ! L'urgence de l'éducation nous concerne tous, **il y va de l'avenir de l'humanité !**

Efforçons-nous à présent, **dans l'humilité**, de faire connaître ce que nous avons vécu en présentant les actes de notre Forum afin de conscientiser nos contemporains sur l'urgence de l'éducation. Nous voulons répéter ce que nous avons dit en organisant ce Forum : nous ne voulons pas créer une nouvelle association, un nouveau groupe de pression, un nouveau réseau, mais nous aimerions dire à tous ceux qui se sentent concernés par la question de

l'éducation : *n'ayez pas peur, ne baissez pas les bras, avec la grâce de Dieu, nous pouvons si nous agissons dans la complémentarité et la confiance relever le défi de l'urgence de l'éducation* ! Cela demande détermination, courage, patience, persévérance et confiance en la grâce de Dieu.

Nous pouvons rencontrer – si nous en avons la possibilité - notre évêque, des responsables de l'éducation, des responsables politiques et aussi des parents pour leur faire part de ce que nous avons vécu. *Puisse notre Forum porter le fruit qu'il s'était fixé : conscientiser sur l'urgence de l'éducation* !

Je voudrais conclure ce Forum en présentant brièvement la très importante Conférence que le Cardinal Joseph Ratzinger avait donnée à Lyon et à Paris, les 15 et 16 janvier 1983. Lors de sa venue en France, en tant que Pape, Benoît XVI a rappelé cette Conférence dans son homélie à Notre-Dame de Paris, le Vendredi 12 septembre 2008. A Lourdes, avec nos évêques, il a, pourrions-nous dire, fait comme un bref résumé de cette Conférence : *« la catéchèse n'est pas d'abord affaire de méthode mais de contenu »*.

Le Cardinal Ratzinger, Préfet de la Congrégation pour la doctrine de la Foi, avait parlé de crise de la catéchèse. Il avait même été sévère en disant : *« Ce fut une première et grave faute de supprimer le catéchisme et de déclarer « dépassé » le genre même du catéchisme »*. Il avait souligné *« le fait qu'on n'avait plus le courage de présenter la foi comme un tout organique en soi »*. Il avait aussi parlé de *« crise de la Foi. Il en résultait, disait-il, que la catéchèse omettait généralement le dogme et qu'on essayait de reconstruire la foi à partir de la Bible directement »*. Mais le Cardinal Joseph Ratzinger n'était pas seulement venu à Lyon et à Paris pour faire le constat de la crise, il était venu aussi pour tracer des pistes pour la surmonter. Pour cela, il avait d'abord voulu souligner le fondement de la catéchèse : *la foi qui est vie*, vraie vie, vie en Dieu ! *« Le devoir essentiel de la catéchèse, disait-il, est de conduire à la connaissance de Dieu et de Son Envoyé, Jésus »*. Le Cardinal Ratzinger s'est appuyé sur cette phrase de Jésus dans le chapitre 17 de Saint Jean : *« La vie éternelle, c'est qu'ils Te connaissent, Toi, le véritable Dieu et ton Envoyé Jésus-Christ »*. Dans la dernière partie de sa conférence, le Cardinal Ratzinger avait fait, plusieurs fois, référence au Catéchisme du Concile de Trente et à ses quatre composantes maîtresses : le Symbole des Apôtres, les Sacrements, le Décalogue et le « Notre Père ». Ces quatre composantes du catéchisme n'ont pas été inventées par le Concile de Trente, elles existaient depuis des siècles. Elles ne sont pas arbitraires parce qu'elles correspondent aux dimensions de l'existence chrétienne : *ce que le chrétien doit croire (symbole), espérer (Notre Père), faire (Décalogue) et dans quel espace vital il doit l'accomplir (Sacrements et Eglise)*. Le Cardinal Ratzinger avait conclu en montrant que toute la Catéchèse devait déboucher dans *l'Amour de Dieu* car tout doit être en vue de l'Amour de Dieu.

Deux ans après cette très importante conférence, en 1985, eut lieu à Rome un synode extraordinaire 20 ans après la clôture du Concile Vatican II. Les Pères du Synode demandèrent à Jean-Paul II l'élaboration d'un Catéchisme. Le CEC a pu être promulguée quelques années plus tard. Après la mort de Jean-Paul II fut également promulgué un résumé de ce CEC : le Compendium. Nous devons rendre grâce à Dieu de ces deux grands dons pour l'Eglise.

Notre Pape Benoît XVI attache une très grande importance à la catéchèse, car si la Foi n'était plus transmise, non seulement les racines chrétiennes de l'Europe ne seraient pas reconnues mais la subsistance même de l'Eglise serait menacée !

Comprenons bien, au terme de ce Forum, que l'éducation chrétienne des enfants doit trouver son accomplissement dans l'éducation à la vraie vie : la vie éternelle dans la connaissance et l'amour de Dieu Trinité.

La Conférence du Cardinal Joseph Ratzinger nous paraît tellement importante que nous avons choisi comme thème de notre session de Sens, en juillet 2010, le titre de cette Conférence : *« la transmission de la Foi et les sources de la Foi »*. Cette session sera un prolongement de ce Forum.

Pour la prochaine session de Sens, des 11 au 13 juillet prochains, notre thème sera « Donum Vitae » en prolongement de la session de l'année dernière « Humanae Vitae ». Le programme est à présent disponible.

Nous espérons que vous pourrez participer, nombreux, à cette importante session en cette année où les Etats généraux de la bioéthique sont ouverts en France. Le respect de la vie de sa conception à son terme naturel, le respect de la vie handicapée, le respect de la vie du vieillard et du grand malade font partie de l'urgence de l'éducation.

Les Actes de notre Forum de Sens doivent aussi intégrer le dossier - composé de trois documents – qui avait été remis aux participants du Forum. Les trois documents seront rassemblés en trois annexes.

- La première annexe est le document de travail que nous avons élaboré pour nos Foyers amis. Il montre que l'urgence de l'éducation ne concerne pas seulement l'école catholique. Nous avons pris note que, de fait, les échanges entre les participants au Forum ont porté essentiellement sur l'école catholique. Des parents et des éducateurs ont voulu faire entendre leurs souffrances actuelles. Nous comprenons leur souffrance : ces parents veulent donner à leurs enfants l'éducation qui leur permettra de réaliser leur vocation d'enfants de Dieu. Mais l'éducation concerne aussi toutes les dimensions de la vie humaine et il nous paraît important de rappeler les fondamentaux de l'éducation afin que tous et toutes soient vraiment convaincus de l'urgence de l'éducation pour affronter les nombreux défis actuels.

- La deuxième annexe est un recueil des témoignages de Foyers amis sur leurs difficultés actuelles dans l'éducation de leurs enfants dont ils sont les premiers responsables. La décision d'organiser notre Forum a été prise après avoir entendu ces témoignages. Beaucoup de participants au Forum se sont décidés à y prendre part après avoir lu ces témoignages.

- La troisième annexe contient des textes du Magistère concernant l'éducation. Ces textes pourront aider les parents et les éducateurs. Nous avons ajouté – après le Forum et suite aux remarques constructives qui nous ont été faites - la Constitution Apostolique « **Ex Corde Ecclesiae** » du Pape Jean-Paul II sur les Universités. Ce dernier texte, particulièrement important, comble l'absence - dans notre Forum - de la question de l'université. Quelques participants, seulement, l'ont évoquée. L'ajout de la Constitution apostolique de Jean-Paul II dans le recueil des textes du Magistère était vraiment nécessaire.

ANNEXE I : Document de travail sur l'urgence de l'éducation des cœurs des enfants dont les parents sont les premiers responsables.

Les Foyers amis de Notre-Dame, lors de leur dernier rassemblement à Saint-Pierre-de-Colombier, du 25 au 27 octobre 2008, ont réfléchi sur l'urgence de l'éducation des cœurs des enfants et sur le droit-devoir des parents d'éduquer leurs enfants. Cette problématique avait été choisie parce que plusieurs Foyers amis avaient été confrontés à de graves difficultés en matière d'éducation de leurs enfants. Dans cette première annexe, nous reproduisons le document de travail que nous avons élaboré pour nos Foyers amis en vue de les aider à mieux comprendre tous les aspects de l'éducation des cœurs et de susciter de riches échanges.

Nous sommes bien conscients que les parents ne peuvent pas assumer, seuls, l'éducation de leurs enfants. Ils ont besoin d'être aidés par l'Eglise et par l'Etat et ils sont reconnaissants pour l'aide qu'ils reçoivent, mais ils aimeraient aussi être davantage entendus. Plusieurs Foyers – cf. deuxième annexe - ont exprimé leur grande souffrance devant certaines situations qui ont troublé leurs enfants. Ils aimeraient faire partager à d'autres parents leur expérience, réfléchir et prier avec eux en vue d'une meilleure collaboration des éducateurs pour une véritable éducation intégrale de leurs enfants.

Plan de ce document de travail :

I) Les fondamentaux de l'éducation chrétienne

- a) L'homme et la femme créés à l'image et à la ressemblance de Dieu.
- b) L'homme et la femme « historiques » entre état de sainteté originelle et eschatologie.
- c) L'homme et la femme : Jésus, le nouvel Adam, Marie, la nouvelle Eve.
- d) Eduquer c'est faire passer du premier Adam ou de la première Eve à la ressemblance du nouvel Adam et de la nouvelle Eve (Saint Paul dans la 1 Co 15 et notre charisme).
- e) Eduquer d'une manière réaliste c'est considérer toutes les dimensions de l'être humain avec ses sens, son affectivité, son imagination, son intelligence, sa mémoire, sa volonté.
- f) L'homme n'est ni ange ni bête mais une personne dans l'unité de son âme et de son corps.
- g) Analyse des diverses dimensions de l'éducation de l'être humain et des déviations possibles :
 - éducation physique oui, mais ne pas faire de l'homme une machine à gagner ! Attention aux dieux du stade !
 - éducation des sens oui, mais prudence par rapport à l'art privé de dimension spirituelle !
 - éducation de l'affectivité, oui, mais le véritable amour ne se réduit pas seulement au seul sentiment !
 - éducation des tendances, oui, mais l'homme ne s'identifie pas à sa tendance sexuelle ou à ses autres tendances !
 - éducation de l'imagination, oui, mais les images pornographiques font un mal irréparable !
 - éducation de l'intelligence, oui, mais l'homme n'est pas seulement un « cerveau » !
 - éducation de la mémoire, oui, mais apprendre les idées des auteurs dépravés déstabilise la personnalité !
 - éducation de la volonté, oui, mais les stoïciens, Napoléon, Lénine, Hitler, Staline et autres volontaires n'ont pas été des saints ! La volonté de l'homme doit se soumettre librement à la Volonté de Dieu.
 - éducation de la vraie liberté.
 - éducation spirituelle.
- h) Le grand but de l'éducation chrétienne : la perfection de l'amour dont le symbole est le cœur.
- i) Sans Jésus nous ne pouvons pas faire d'éducation chrétienne : la grâce et les sacrements.
- j) L'éducation par l'exemple.

II) L'éducation des membres de la FMND, paradigme pour l'éducation des enfants des Foyers amis.

III) La nécessité de l'unité et de la complémentarité du père et de la mère dans l'éducation des enfants.

IV) Education générale et éducation adaptée.

V) Pas d'éducation sans souffrance et sans amour tant chez l'éducateur que chez l'éduqué.

Quelques maîtres mots : amour, amour, amour, miséricorde, douceur et fermeté, justice, patience, persévérance et confiance, sens de la responsabilité fondée sur la vraie confiance.

VI) La Famille dans la Grande Famille des Nations et la Famille qu'est l'Eglise.

VII) Les Père et Mère de la Famille Missionnaire de Notre-Dame, modèles des éducateurs Domini et des Foyers amis.

Conseils de notre Père aux Foyers amis.

La Mission éducative de la Famille Missionnaire.

I) Les fondamentaux de l'éducation chrétienne

Ce premier chapitre ne peut être que synthétique : les fondamentaux de l'éducation chrétienne sont très nombreux. Il est bien probable que nous n'en avons pas donné une liste parfaitement exhaustive. Ce document n'est qu'un document de travail qui doit être amélioré. Il n'a qu'un but : donner des pistes afin de provoquer des échanges et des développements.

a) L'homme et la femme créés à l'image et à la ressemblance de Dieu

Les échanges sur l'éducation qui avaient précédé notre rassemblement de Foyers amis avaient été très riches. Nous étions tous convaincus qu'ils auraient été stériles et sources de divisions si nous n'étions pas d'accord sur ce principe fondamental qui nous vient de la révélation : l'homme est créé à l'image et à la ressemblance de Dieu. Si l'on parle d'éducation, il est nécessaire de bien s'entendre avec son interlocuteur sur notre conception du mystère de l'homme. La triple question de Kant devrait être la question de toute personne humaine : « *qui suis-je, que croire, qu'espérer ?* ». L'éducation choisie dépend des réponses données à ces questions ! Pour nous, chrétiens, les réponses semblent claires : je suis créé par Dieu, je crois que Dieu m'a créé pour me faire participer à sa vie divine en Son Fils par le Saint Esprit, j'espère vivre le Bonheur éternel en Dieu. Le fondement de toute éducation chrétienne devrait ressembler au Fondement des Exercices de Saint Ignace : « *L'homme est créé pour louer, vénérer et servir Dieu notre Seigneur, et par là sauver son âme. Les autres choses sur la face de la terre sont créées pour l'homme, en vue de l'aider dans la poursuite de la fin pour laquelle il est créé* ». Par ce fondement, Saint Ignace rappelait la Révélation interprétée par les Pères : **tout a été créé pour l'homme et l'homme a été créé pour Dieu**. Le but premier des Exercices de Saint Ignace est donc d'**aider l'homme à atteindre son unique fin : Dieu**. Il doit discerner, en cette vie, les divers moyens qui se présentent à lui, et ne désirer et choisir que cela seul qui le conduira davantage à la fin pour laquelle Dieu l'a créé. Saint Ignace aurait aimé communiquer à chacun de ses retraitants son grand désir de sainteté pour qu'il s'attache à **l'unique nécessaire : Dieu**. Il voulait l'aider à se détacher de l'argent, des honneurs, des plaisirs de la vie, pour ne rechercher que **le salut de son âme et le Ciel**. Ce but premier devrait être aussi le but premier de l'éducation.

b) L'homme et la femme « historiques » entre état de sainteté originelle et eschatologie

Tout baptisé devrait être d'accord avec le premier fondement que nous venons de citer : « l'homme et la femme créés à l'image et à la ressemblance de Dieu », mais nous devons être réalistes dans l'éducation. Être réalistes, c'est être fidèles à l'Histoire du Salut, telle qu'elle nous est révélée dans la Parole de Dieu, la Tradition et le Magistère. Jean-Paul II, dans ses nombreux commentaires sur la théologie du corps, a utilisé une importante expression pour parler de l'état actuel de l'homme : « l'homme historique ». Dans la fidélité à la Tradition, il a plusieurs fois rappelé aux hommes de notre temps qu'ils ne devaient pas oublier que l'homme et la femme « historiques » sont bien les fils et les filles d'Adam et Eve, qui ont été créés à l'image et à la ressemblance de Dieu. Mais ils ne jouissent pas de l'état de sainteté originelle de ces derniers et ils ne vivent pas encore dans la liberté des enfants de Dieu qui sont au Ciel. « L'homme historique », pour Jean-Paul II, c'est donc l'homme marqué par

la triple concupiscence. L'homme dont a parlé Saint Paul, dans le chapitre 7 de l'épître aux Romains, qui voit ce qui est le bien et qui ne le fait pas et qui sait ce qui est mal et qui le fait ! Le CEC a été très clair sur les conséquences du péché originel : « *Ignorer que l'homme a une nature blessée, inclinée au mal, donne lieu à de graves erreurs dans le domaine de l'éducation, de la politique, de l'action sociale (cf. CA 25) et des mœurs* » (CEC 407). Saint Paul n'était pas pessimiste lorsqu'il constatait dans l'épître aux Romains que, de fait, tous les hommes sont pécheurs, mais il était réaliste et fidèle à l'Histoire du Salut. Saint Augustin a bien compris l'enseignement de Saint Paul et il a été le grand docteur de la Grâce : sans le Christ, en effet, « l'homme historique » ne peut rien faire en vue de son salut.

**c) « L'homme » et « la femme » :
Jésus, le nouvel Adam, Marie, la nouvelle Eve**

Le Concile Vatican II, à la suite des Pères de l'Eglise, a dit aux hommes de notre temps que le mystère de l'homme était révélé dans le mystère du Christ. Il est « l'Homme », le nouvel Adam, de même que la Vierge Marie est « la Femme », la nouvelle Eve. Avons-nous remarqué qu'à Cana et sur la Croix, Jésus avait appelé sa Mère du nom de « Femme » ? Cette appellation n'avait rien de péjoratif, car la Vierge Marie est vraiment « la Femme ». Jésus et Marie sont donc les parfaits modèles de tous les éducateurs et des éduqués. Tous les hommes ont besoin de modèles. Il suffit d'entrer dans la chambre d'un ado ou d'un jeune pour en être convaincu ! Quels sont nos modèles et ceux que nous proposons ?

**d) Eduquer, c'est « faire grandir » une personne humaine en la faisant passer de l'image
du premier Adam ou de la première Eve
à la ressemblance du nouvel Adam et de la nouvelle Eve.**

Ce fondamental est la suite logique de celui qui vient d'être dit sur nos modèles : Jésus et Marie, « l'homme » et « la femme ». Saint Paul dans la 1^{ère} aux Corinthiens au chapitre 15 dit : « *De même que nous avons porté l'image du terrestre (c'est-à-dire : le premier Adam), nous porterons aussi l'image du céleste (c'est-à-dire : le Christ)*. Le charisme de l'éducation des cœurs reçu par nos Père et Mère trouve son fondement dans ce texte de Saint Paul. Les éducateurs doivent donc s'efforcer d'éduquer les enfants à la ressemblance des Cœurs de Jésus et de Marie.

**e) Eduquer d'une manière réaliste, c'est considérer toutes les dimensions de l'être
humain avec ses sens, son affectivité, son imagination,
son intelligence, sa mémoire, sa volonté.**

L'éducation doit concerner tout l'homme. Si l'on approfondit bien ce que Jean-Paul II disait sur les deux ordres que l'être humain devait respecter : *l'ordre de la nature* et *l'ordre des personnes*, on comprendra mieux que l'éducation doit permettre à un homme d'ordonner tout son être dans l'unité par l'obéissance à la Loi naturelle. Mais l'être humain n'a pas été créé par Dieu pour vivre replié sur lui en solitaire, il est appelé à respecter l'ordre des personnes dont le modèle parfait se trouve dans le mystère de la Trinité. L'éducation doit nécessairement lui permettre de s'ouvrir aux autres, de servir les autres, de les aimer en se donnant. Jean-Paul II disait que la personne se réalisait dans le don désintéressé d'elle-même. Le scoutisme est une belle école pour cette double dimension de l'éducation (respect de l'ordre de la nature et respect de l'ordre des personnes), mais la famille est irremplaçable pour apprendre le don désintéressé de soi dans le véritable amour. L'éducation d'une personne exige une éducation à la relation, éducation à la politesse, au savoir vivre, à la délicatesse, à la compassion, à la transmission de ses idées sans gaucherie, sans brusquerie, dans la douceur de l'amour. Nous savons, tous, par notre propre expérience, combien cette éducation est difficile, mais si nous ne voulons pas être « en panne de communication » avec notre monde - selon l'expression du supérieur du séminaire universitaire des Carmes - il est absolument nécessaire d'apprendre à communiquer avec les autres personnes, à exprimer ses idées et à écouter celles des autres. La relation ne s'épuise pas dans la communication d'idées, elle s'accomplit dans le don désintéressé de soi aux autres. Pour Jésus, Se donner c'est le besoin de Son Amour ! Il est là encore notre grand modèle !

***f) L'homme n'est ni ange ni bête mais une personne
dans l'unité de son âme et de son corps.***

L'homme et la femme, par leurs corps, ont quelque chose de ressemblant avec les animaux, mais ils ne sont pas des animaux ! Par leur âme spirituelle, ils ont bien quelque chose de ressemblant avec les anges mais ils ne sont pas de purs esprits. Ils sont des personnes, des sujets à l'image des sujets divins du Père, du Fils et du Saint Esprit, dans l'unité de leur corps et de leur âme spirituelle. L'éducation doit prendre en compte cette unité substantielle. Jean-Paul II a bien analysé cela dans la difficile mais lumineuse Encyclique *Veritatis Splendor*. L'homme ne peut disposer de son corps comme le sculpteur dispose d'un bloc de marbre pour faire la statue qu'il désire. Le corps n'est pas un vêtement dont on peut disposer à sa guise, il fait partie intégrante de notre être. C'est par notre corps que nous entrons en relation avec les autres personnes.

***g) Analyse des diverses dimensions de l'éducation de l'être humain et de leurs
possibles déviations.***

- L'éducation physique a une part non négligeable dans l'éducation des enfants. Elle permet de développer l'énergie, l'endurance, la persévérance dans l'effort et bien d'autres vertus qui aideront à développer les vertus morales. Mais cette éducation physique n'est pas le tout de l'éducation de l'homme. Les dieux du stade peuvent très rapidement devenir, pour leurs supporters, des maudits (les joueurs de l'OM avant leur première finale de coupe d'Europe étaient appelés par les journaux locaux « les dieux », après la finale perdue ils ont été appelés par les mêmes journaux « les maudits »). Les scandales du dopage révèlent que l'on a voulu faire de l'homme une machine à gagner ou à battre des records ! L'orgueil de l'esprit est à combattre, mais l'orgueil de la chair n'est pas moins redoutable !

- L'éducation des sens est nécessaire. Il faut apprendre à voir, écouter, sentir, toucher, goûter. Par ses sens l'être humain est « connecté » au réel. Mais par ses sens, aussi, l'homme peut devenir esclave du créé, il peut devenir « sensuel ». Les sens ne sont pas le tout de l'homme ! La danse, la musique, la peinture, risquent souvent aujourd'hui de remplacer le catéchisme. Que de temps perdu en catéchèse pour le soi-disant éveil des sens ! Benoît XVI aime beaucoup la musique, il est un amateur de l'art, mais il n'oublie jamais de rappeler que la musique et l'art doivent être au service de l'esprit en transmettant un message spirituel. Dans son livre sur l'esprit de la Liturgie, notre Pape est très sévère sur l'art moderne lorsqu'il est totalement dépourvu de sa dimension spirituelle.

- L'éducation de l'affectivité est très importante mais l'affectif peut engendrer le sentimental qui n'est pas le véritable amour. L'homme et la femme ne doivent pas se laisser guider dans leurs choix par leurs seuls sentiments. Dans la religion chrétienne, le sentiment a sa place, mais s'il a toute la place, c'est très dangereux. Saint Ignace a donné des conseils précieux pour le discernement des esprits en analysant les consolations et les désolations que tout homme peut ressentir. L'amour de Dieu ne se mesure pas au degré de consolations sensibles ressenties. Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus est vraiment la fille spirituelle de Saint Jean de la Croix. Elle ne ressentait aucune consolation sensible dans les derniers mois de sa vie, mais elle éprouvait une bien douloureuse nuit de l'esprit. Elle a vécu héroïquement cette épreuve et est devenue docteur de la science de l'amour divin. Si elle s'était laissée guider par ses sentiments, elle aurait abandonné. L'éducation de l'affectivité est particulièrement importante en nos temps où beaucoup sont trop dépendants de leurs sentiments. Les cohabitations fragiles d'aujourd'hui en sont la preuve : dès que « l'on ne sent plus » que l'on aime, on se sépare !

- L'éducation des tendances est absolument indispensable. Les animaux sont déterminés par leurs instincts pour se nourrir, se défendre et se reproduire. Ces instincts sont appelés « tendances » chez l'être humain. Mais, à cause du péché originel, ces tendances sont dérégées et peuvent être tyranniques ! Pour les dominer, l'homme doit exercer les vertus cardinales de tempérance et de force. Nous savons, tous, par notre expérience, combien la voie de la vertu est difficile et ardue ! A cause de cette difficulté, les courants hédonistes et le freudisme disent qu'il faut laisser libre cours aux tendances pour éviter les complexes et les névroses. La maxime devient alors : « agis selon les désirs de ton cœur » ! Mais l'homme ne doit pas vivre pas pour manger ; il ne doit pas laisser libre cours à sa violence pour devenir un loup ou un lion pour les autres ; la tendance sexuelle n'est pas le « moteur » qui explique toute l'existence humaine et les œuvres de l'homme !

- L'éducation de l'imagination ne doit pas être négligée. Cette faculté enregistre, aussi bien qu'une caméra, les images qui ont été vues. Les Médias savent l'importance des images pour l'être

humain ! L'éducateur doit être vigilant pour que ne soient pas enregistrées dans l'imagination des enfants innocents des images qui leur feront du mal. La télévision et l'ordinateur peuvent être de bons ou de mauvais outils selon les images qu'ils transmettent ! Quels grands dégâts produisent les images pornographiques que le Malin sait utiliser dans ses tentations !

Attention aussi à un autre danger actuel : l'imagination est au service de l'intelligence, elle ne la remplace pas, il faut apprendre aux jeunes à exercer leur raison !

- L'éducation de l'intelligence doit être soignée. Dieu a donné à l'homme une raison. Il l'a rendu capable de connaître et d'acquérir une science. Son intelligence doit être tournée vers le vrai. L'éducateur a un grand rôle à jouer auprès de l'enfant qui n'est pas capable de discerner le vrai du faux ! Dans l'éducation de l'intelligence, n'oublions pas ce qu'a écrit par le Pape Jean-Paul II dans son Encyclique « Foi et Raison » : les études actuelles privilégient les mathématiques et les autres sciences qui recherchent le « comment » des choses de ce monde. Il est urgent de redonner toute sa place à la métaphysique qui cherche à répondre à la question du « pourquoi ». L'homme doit se poser les grandes questions existentielles qui donnent sens à son existence, l'aident à mieux comprendre le monde et à connaître l'existence de Dieu, Cause première de toutes les causes secondes de ce monde. Mais l'homme n'est pas seulement un « cerveau ». Son activité ne se réduit pas à penser ! L'éducation de l'intelligence n'est pas le tout de l'éducation de l'homme.

- L'éducation de la mémoire n'est pas à négliger. La mémoire permet de garder en son intelligence les idées, les traités, les langues, le catéchisme. Mais la mémoire peut rendre un très mauvais service lorsqu'elle est utilisée pour le mal : apprendre les idées des auteurs dépravés ne construit pas...

- L'éducation de la volonté est à poursuivre sans cesse. L'homme responsable est un homme qui doit savoir se décider en homme volontaire. Mais attention : l'éducation chrétienne n'est pas l'éducation stoïcienne (le stoïcien ne devait pas pleurer en apprenant la mort de son père). Napoléon, Lénine, Hitler, Staline étaient des volontaires mais ils n'étaient pas des saints ! L'homme volontaire qui veut ressembler à Jésus est celui qui se soumet librement à la Volonté de Dieu et dont la volonté est animée par l'amour.

- L'éducation de la vraie liberté est le but de l'éducation chrétienne. Qu'est la vraie liberté ? Saint Bernard a synthétisé la pensée des Pères en distinguant trois degrés de liberté :

- **La liberté de choix** est celle que tout homme possède du fait qu'il est à l'image et à la ressemblance de Dieu. Cette liberté de choix est **la liberté de se déterminer sans être contraint**. Elle n'est pas, cependant, la liberté parfaite car elle peut se décider pour le bien moral ou pour le mal moral.

- **La liberté de grâce** est la liberté obtenue par la grâce de la Rédemption du Christ. Saint Paul en a parlé dans l'épître aux Galates. Cette liberté de grâce est fragile, Jean-Paul II a rappelé cela, le 15 août 2004 à Lourdes : « *Soyez des femmes et des hommes libres ! Mais rappelez-vous : la liberté humaine est une liberté marquée par le péché. Elle a besoin elle aussi d'être libérée. Christ en est le libérateur, Lui qui « nous a libérés pour que nous soyons vraiment libres » (Ga 5, 1). Défendez votre liberté ! Chers amis, pour cela nous savons que nous pouvons compter sur Celle qui, n'ayant jamais cédé au péché, est la seule créature parfaitement libre. C'est à elle que je vous confie. Marchez avec Marie sur les chemins de la pleine réalisation de votre humanité !* ».

- **La liberté de gloire** est la liberté dont jouissent les bienheureux au Ciel : ils sont dans la liberté parfaite, ils ne peuvent plus pécher. Cette liberté de gloire ne peut pas être atteinte sur cette terre.

Cette triple distinction éclaire les étapes de l'éducation de vos enfants. Vous devez les aider à grandir dans la vraie liberté :

- en usant bien de **leur liberté de choix**,
- en demeurant dans **la liberté de grâce** par le combat spirituel mené avec énergie, les yeux fixés sur Jésus notre grand modèle,
- en les préparant à **la liberté de gloire** au Ciel où personne ne pêchera plus et où on sera dans la liberté parfaite en Dieu dans la Vérité et l'Amour.

Attention : dans l'éducation de la liberté, il sera bon de se référer à ce qu'enseignait Saint Paul dans l'épître aux Galates : « *Aussi longtemps qu'il est un enfant, l'héritier, quoique propriétaire de tous les biens, ne diffère en rien d'un esclave. Il est sous le régime des tuteurs et des intendants jusqu'à la date fixée par son père* » (Ga 4, 1). L'apôtre des Nations expliquait l'Histoire du Salut en disant que les membres du Peuple de Dieu dans l'AT étaient soumis à la Loi parce qu'ils étaient comme les enfants qui n'ont pas encore atteint leur maturité. Mais, avec le Christ, on n'est plus soumis à ce régime de la Loi, on vit dans la liberté des enfants de Dieu, dans la Loi de l'Esprit. Soyez donc vigilants et priants... les enfants et les adolescents sont encore comme les membres du Peuple de Dieu dans l'AT : ils n'ont pas atteint la maturité humaine...

- L'éducation spirituelle devrait être le sommet de l'éducation chrétienne. Cette éducation spirituelle, cependant, n'est pas le seul aspect de l'éducation car l'homme n'est pas un pur esprit. S'il ne reçoit pas une éducation humaine élémentaire, comment pourrait-il recevoir une éducation spirituelle ? Pascal disait avec raison : « qui veut faire l'ange fait la bête ». Mais si l'homme ne doit pas « vouloir faire l'ange » en vivant comme un pur esprit qu'il n'est pas, il ne doit pas oublier qu'il est appelé à vivre, comme le disait Saint Paul, selon la Loi de l'Esprit et non selon la loi de la chair ! L'éducation spirituelle, c'est donc l'éducation à la vie dans l'Esprit, l'éducation qui devrait permettre de dire avec Saint Paul : « ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi ». Notre Père avait un esprit très large et il laissait une grande liberté pour choisir telle ou telle « spiritualité » pour cette éducation spirituelle. Il avait beaucoup reçu du scoutisme puis de « l'école française » pendant son temps de séminaire. Mère Marie Augusta, quant à elle, a beaucoup reçu de la spiritualité ignacienne. Nous pouvons puiser à d'autres spiritualités : celle de Saint Augustin, de Saint Benoît, de Saint François, de Saint Dominique, de Sainte Thérèse d'Avila ou de Saint Jean de la Croix, de Saint François de Sales et de Saint Jean Bosco et de bien d'autres encore. Comprenons en profondeur l'importance de l'éducation spirituelle des enfants qui se fait par l'éducation à la prière, l'éducation catéchétique, l'éducation aux sacrements...

***h) Le grand but de l'éducation chrétienne :
la perfection de l'amour dont le symbole est le cœur.***

N'oubliez jamais que le vrai développement de vos enfants est le développement de leur cœur. Le développement de l'intelligence est, certes, important mais ce ne sont pas les diplômes universitaires qui font les saints, c'est l'Amour de Dieu ! Les diplômes universitaires ne sont pas à mépriser pour autant, car il faut être compétent pour avoir une action dans le monde et l'Eglise.

Blanche de Castille avait le grand souci de l'éducation du cœur de son fils, le futur roi de France, Saint Louis : « je préférerais te savoir mort à mes pieds plutôt que de te savoir en état de péché mortel ». Les parents doivent prier et réfléchir dans leur « jamais rien l'un sans l'autre » pour comprendre les priorités dans l'éducation de leurs enfants sans perdre de vue que le but ultime doit toujours être la perfection de l'amour de charité. C'est dans le Cœur de Jésus et dans le Cœur Immaculé de Marie que nous trouvons la perfection de l'amour. Notre Père et notre Mère insistaient pour dire que l'éducation des cœurs devait se faire à la ressemblance des Cœurs de Jésus et de Marie.

***i) Sans Jésus nous ne pouvons pas faire d'éducation
chrétienne : la grâce et les sacrements.***

Sans Jésus, sans le secours de sa grâce et sans les sacrements, l'éducation chrétienne ne peut pas exister. Rappelons ce que nous disons souvent à la suite des prédicateurs des Exercices de Saint Ignace : il faut agir comme si tout dépendait de nous et prier comme si tout dépendait de Dieu. Comprenons l'importance de la prière familiale, du recours à la grâce et de la vie sacramentelle.

j) L'éducation par l'exemple

Paul VI disait que nos contemporains étaient beaucoup plus sensibles aux témoignages des témoins qu'aux « belles théories ». Notre Père et Mère Marie Augusta préféraient les « idées vécues » aux « belles idées théoriques ». L'éducation des cœurs a besoin d'éducateurs qui vivent ce qu'ils enseignent. Le modèle parfait de ces éducateurs est Jésus, qui était ce qu'Il disait. Que l'on ne dise pas de nous ce que Jésus disait de certains Pharisiens : « faites ce qu'ils vous disent, ne faites pas ce qu'ils font » !

II) L'éducation des Domini, paradigme pour l'éducation des enfants des Foyers amis

Beaucoup d'aspects de cette éducation ont déjà été données, soulignons-en encore quelques uns, mais nous ne serons pas exhaustifs !

Nos Père et Mère ont été inspirés par Dieu pour instaurer *une vie de famille dans laquelle les cœurs s'épanouissent dans l'amour et la joie des enfants de Dieu*. Cette vie de famille exige une discipline de vie (cf. rubriques du carnet de cordée). Cette discipline, bien évidemment, ne doit pas être vécue dans un esprit de « permis-défendu » qui « étouffe » mais dans le « souffle de la liberté des enfants de Dieu ».

L'expérience est là pour montrer que la discipline religieuse n'est pas en contradiction avec *l'éducation à la joie* : la vie des enfants de Dieu n'est pas une vie triste mais une vie dans *la joie spirituelle*. Un saint triste est un triste saint disait Don Bosco à St Dominique Savio. N'oublions jamais cela, même lorsque l'on est fatigué et angoissé ! Nos enfants ont besoin d'une *chaude vie de famille* où ils peuvent s'exprimer librement, partager leurs joies et leurs peines, rire de bon cœur, sans chercher à jouer un personnage, à paraître mais à être tout simplement tel que l'on est...

L'éducation au combat spirituel. Notre Père, à la suite de notre Mère, insistait beaucoup sur ce combat sans lequel il n'existe pas d'éducation réaliste. Peut-on mener le combat spirituel et être joyeux ? Oui, bien évidemment ! Pour Saint Bernard, la première étape pour la formation de tout novice est *la conversion*, qui dépasse les forces humaines. Elle consiste à se reconnaître pécheur tout en s'ouvrant au Christ Sauveur : “ *Je me croyais quelque chose et je n'étais rien. Après m'être confié au Christ en imitant son humilité, j'ai reconnu la vérité ; je l'ai exaltée en la confessant, mais je suis humilié à l'excès : la considération de moi-même m'a rendu vil à mes yeux* ”. Cette étape est absolument nécessaire. Nous pouvons vous assurer qu'elle ne décourage pas les jeunes religieux, mais elle les aide à monter les degrés de l'humilité, parce que l'humilité est la seule voie qui conduit à la vérité. La voie de l'humilité est possible : Jésus qui est la voie, la vérité et la vie, marche avec nous. Mais le Malin agit aussi ! Il veut nous faire croire qu'on est arrivé à un haut degré d'humilité. L'exercice de certaines vertus, les consolations dans la prière peuvent illusionner et le démon peut facilement faire tomber dans l'aveuglement de l'orgueil. Aussi, pour gravir les degrés de l'humilité, Saint Bernard – très expérimenté par sa fonction de Père Abbé - proposait de descendre un à un les 12 degrés de l'orgueil que l'on avait édifiés. Cet itinéraire de la conversion du moine devrait aussi être l'itinéraire de la conversion de chaque être humain marqué par le péché. Pour construire sur du Roc et non sur le sable, il est nécessaire de passer par cette voie. Dans la franc-maçonnerie, ou autres sociétés, on procède différemment : on fait croire que l'on est bien, que l'on est quelqu'un d'important, on cultive la confiance en soi, le culte de « l'ego », la recherche du pouvoir et de l'argent. L'éducation chrétienne, elle, cultive, une certaine méfiance de soi pour la confiance en Jésus, la seule et vraie espérance qui produit les saints qui, seuls, édifient la vraie civilisation de l'amour. Les saint savent, en effet, que la Puissance de Dieu se déploie dans leur faiblesse. Quels fruits extraordinaires ont produit les saints dans notre monde parce qu'ils vivaient de la vraie espérance !

Ce qui est dit ici, bien sûr, vaut pour des adultes et doit être adapté – avec vos grâces d'état – à vos enfants. *La vraie découverte de soi* en contemplant *Jésus, le Bien-aimé de notre âme* n'est pas la même pour un novice et pour un enfant ! Mais vous pouvez adapter cela à vos enfants ! A 7 ans, on peut être dans la vérité de l'humilité ou déjà dans le mensonge de l'orgueil ! Veillez donc à ne pas faire trop de compliments aux plus doués, et veillez à ne pas accabler les plus démunis en leur disant : « tu es nul, tu n'es bon à rien, tu es incapable... ».

Education à l'humilité, oui, mais aussi et surtout à la confiance en Jésus, qui nous aime et qui veut nous aider à progresser si nous nous laissons guider par Lui. Eduquons nos enfants à la vraie confiance : qu'ils ne disent pas à Jésus : « Cœur Sacré de Jésus, aie confiance en moi », mais qu'ils Lui disent dans la vérité de l'humilité : « Cœur Sacré de Jésus, j'ai confiance en Toi ».

La vraie découverte de soi et le combat spirituel font entrer dans la vraie joie des enfants de Dieu !

III) La nécessité de l'unité et de la complémentarité du père et de la mère

La nouveauté de notre charisme réside dans le « jamais rien l'un sans l'autre » du Père et de notre Mère. Dans la Famille Missionnaire de Notre-Dame, l'éducation des frères et des sœurs se réalise dans l'unité et dans la complémentarité du Père Modérateur et de la Mère Modératrice.

On peut bien parler de « nouveauté » du charisme. Ayant bénéficié de cette éducation Domini, je peux témoigner de tout ce qu'elle m'a apporté. J'ai eu l'expérience du petit séminaire à Aubenas, puis du séminaire français de Rome. En ces deux lieux, je n'ai pas retrouvé l'équilibre de l'éducation Domini dans l'unité et la complémentarité du Père et de Mère Magdeleine.

Ces expériences m'ont fait réfléchir et me permettent de mieux comprendre aujourd'hui le plan de Dieu pour l'éducation de ceux qui sont appelés à devenir ses enfants bien-aimés : Il veut que tout être humain puisse être éduqué dans une famille fondée sur le mariage entre un homme et une femme, appelés à être père et mère dans leur unité dans l'amour et dans leur complémentarité. Cette éducation ne peut pas être mise sur le même pied d'égalité que l'éducation monoparentale ou l'éducation par un couple homosexuel. Nous comprenons, bien sûr, qu'il existe des cas où l'éducation monoparentale n'a pas été choisie (décès d'un conjoint, divorce). Mais en-dehors de ces cas, la complémentarité est indispensable pour éduquer l'homme et la femme dans leur triple dimension : physique, affective et spirituelle.

Jean-Paul II a souvent rappelé la mission irremplaçable de la femme : il disait que Dieu avait confié l'homme à la femme. C'est elle qui doit lui apprendre à aimer l'homme avec les yeux du cœur.

Ne faut-il pas aujourd'hui souligner la mission irremplaçable de l'homme ? Dieu lui a confié le service de l'autorité. Il doit exercer ce service, même s'il sent ses limites. Le Père était convaincu que l'on pouvait se développer même si l'on n'avait pas eu une éducation humaine parfaite. Je peux en parler d'expérience ! A 25 ans, on peut encore recevoir les éléments de base d'une saine éducation humaine.

Aidez-vous l'un l'autre avec patience, persévérance, confiance et amour. N'accusons pas nos parents, ils nous ont donné la vie, ils ont « ramé » pour nos études et pour nous faire vivre. Ils n'ont pas été aidés comme vous l'êtes par le charisme donné par Dieu à nos Père et Mère. Le monde dans lequel nous avons grandi est un monde dur, un monde qui n'aide pas à l'attention aux autres, à la pénétration de leurs cœurs, à la compréhension de leur vie et de leurs attentes. Aidez-vous donc l'un l'autre en vous éduquant à être toujours mieux père et mère dans l'unité et la complémentarité et rendez grâce à Dieu pour tous ses dons.

IV) Education générale et éducation adaptée

Les étapes de la croissance humaine sont les mêmes pour tous : enfance, adolescence, âge adulte, vieillesse. Pourtant, et vous en avez l'expérience, elles sont différentes pour chaque personne humaine qui est toujours unique. L'éducateur, sans oublier son service de l'autorité, doit savoir s'adapter au rythme de chacun. Vous avez vos grâces d'état de parents pour adapter à chacun de vos enfants ce que nous avons développé dans les fondamentaux en vue de l'éducation.

Soulignons quelques autres aspects qui n'ont pas été développés et qui pourraient vous aider :

Formation à la responsabilité : L'homme à l'image et à la ressemblance de Dieu doit être un sujet libre pleinement responsable. L'éducation à la responsabilité est donc la condition de l'épanouissement de sa personnalité. Le Père a été marqué par la pédagogie de l'éducation dans le scoutisme en vue de faire grandir le sens de la responsabilité. Il est essentiel de tout mettre en œuvre pour que chaque enfant acquière un sens profond de la responsabilité. Cet aspect est tellement important que, de manière adaptée, on doit veiller à donner cette formation dès que possible à travers les plus petites choses de la vie.

Pour aider les autres à grandir dans la responsabilité, il faut leur faire confiance. Mais rappelons que la confiance en soi peut déboucher dans l'orgueil. La vraie confiance, elle, s'enracine dans la confiance en Dieu ! L'esprit de famille, loin d'être étouffant, aidera à établir le climat de confiance, de la **confiance mutuelle**, terreau dans lequel s'enracine le développement de la personnalité de chacun.

Ainsi, on ne formera pas des automates qui obéissent dans les petites et grandes actions de la vie familiale selon un esprit de « permis-défendu », mais des êtres libres qui, puisant leur force dans l'esprit d'enfance évangélique, sont rendus capables d'agir peu à peu de façon libre et responsable dans la fidélité à la Loi de Dieu. Vous saurez trouver les exemples concrets pour vos enfants.

Education catéchétique : aidons chaque enfant à connaître – selon ses capacités bien sûr - les quatre piliers du Catéchisme : les 12 articles du Credo, les 7 sacrements, les 10 commandements et le « Notre-Père » et le « Je vous salue Marie ». Soyons les apôtres du CEC et du Compendium, les fruits les plus mûrs du Concile Vatican II. Soyons fidèles au “sentire cum Ecclesia” de Saint Ignace par et dans l'obéissance confiante et aimante au Magistère - extraordinaire et ordinaire - de l'Église. N'oublions pas ce que disait Benoît XVI à nos évêques à Lourdes : **la catéchèse est plus une question de contenu que de méthode** ! L'éducation à la prière et à l'adoration vont de pair, évidemment, avec la catéchèse : éduquons nos enfants à aimer Jésus et à avoir une vraie relation vivante avec Lui !

Education chrétienne et dimension missionnaire : Les Foyers amis qui participent à notre mission d'apôtres de l'Amour ne peuvent pas et ne doivent pas oublier la dimension missionnaire dans l'éducation. Les enfants doivent comprendre que ressembler à Jésus c'est vouloir avec Lui sauver les âmes. Louis et Zélie Martin ont été béatifiés le dimanche des Missions 2008 à la demande de Benoît XVI parce que leur famille était une famille missionnaire. Que la famille Martin soit une famille modèle pour toutes les familles chrétiennes ! La mission est un service, elle exige le don de soi : **être tout à tous et tout à Dieu**. L'éducation à la mission, c'est aussi - bien évidemment - l'éducation au service. Le scout est fait pour **servir et sauver son prochain**. Que nos familles soient des écoles du divin service en vue de l'accomplissement du double commandement de l'amour donné par Jésus.

Par cette dimension missionnaire, l'éducation dans la famille chrétienne ne sera pas une éducation « protectrice » dans une « Tour d'ivoire » pour former des « purs » qui ne doivent pas être contaminés par le reste des hommes, mais une éducation en vue de la sainteté pour former des disciples missionnaires de Jésus, libres et responsables, appelés à être « sel de la terre et lumière du monde » et à vivre les Béatitudes en vue du salut des âmes de toutes catégories.

V) Pas d'éducation sans souffrance et sans amour chez l'éducateur et chez l'éduqué !

Il est important de rappeler que l'éducation sans effort et sans souffrance – type « méthode assimil » – n'existe pas ! Rappelons quelques maîtres mots, souvent répétés par notre Père à la suite de notre Mère : **amour, amour, amour, miséricorde, douceur et fermeté, patience, persévérance et confiance**, sens de la responsabilité fondée sur la vraie confiance et surtout **espérance en la grâce de Jésus qui est capable de transformer les Augustins pécheurs en grands saints**. Mais, avant cette grande étape, Jésus a besoin de collaborateurs qui, à l'image de Sainte Monique, prient, souffrent, offrent, pleurent pour obtenir la conversion de leurs enfants prodigues ! La souffrance n'a pas été épargnée aux Bienheureux Louis et Zélie Martin : ils ont beaucoup souffert pour l'éducation de Léonie et devaient même penser avoir échoué humainement. Et pourtant, le procès de béatification de Léonie est aujourd'hui ouvert. Ne vous découragez pas si vous avez l'impression d'avoir échoué avec l'un ou l'autre. Priez, souffrez et offrez et surtout restez très unis dans cette épreuve !

VI) La Famille dans la Grande Famille des Nations et la Famille qu'est l'Église

Il est bien évident que la famille ne peut pas se suffire à elle-même. Les Foyers amis l'ont bien exprimé dans leurs échanges. Les fondamentaux énumérés peuvent faire peur : comment donner aux enfants l'éducation intégrale, dans toutes ses dimensions, afin de leur permettre d'être des saints et d'exercer dans le monde et l'Église la mission et le service que Dieu désire ? La famille doit être aidée par la société et par l'Église.

Nous invitons les parents et tous les éducateurs à bien approfondir **la Charte des droits de la Famille** qui se trouve dans le livret des textes du Magistère. Les parents ont besoin d'être aidés dans leur mission d'éducateurs par la société et l'Église, mais ils demeurent les premiers responsables de l'éducation de vos enfants. Vos expériences personnelles doivent être entendues, elles sont plus importantes que des discours théoriques non vécus.

VII) Les Père et Mère de la Famille Missionnaire, modèles des éducateurs Domini et des Foyers amis

Notre Père avait beaucoup d'estime pour Mère Marie-Augusta, qui avait une forte vie intérieure et des qualités admirables d'éducatrice. Il a demandé humblement à Dieu les grâces d'état pour exercer sa mission paternelle. Il a toujours écouté Mère Marie-Augusta et il a exercé ses responsabilités. Ils ont beaucoup prié et réfléchi. Ils se sont obéi mutuellement et ils sont arrivés au « jamais rien l'un sans l'autre ». Cette unité leur a permis d'exercer dans l'énergie de l'amour sans faiblesse leur mission d'éducateurs des cœurs de leurs filles. Tout en gardant leur liberté de jugement, ils ont toujours favorisé l'ouverture de la part de leurs filles et ont attentivement écouté leurs idées avant de prendre des décisions. Cette expression qu'ils nous rappelaient sans cesse pourraient aussi beaucoup aider les époux parents : « exprimez vos idées et soyez détachés ». Le Père nous rappelait aussi sans cesse : « sachez vous écouter, sachez vous enrichir des idées des autres ».

Les éducateurs Domini et les foyers amis devront toujours chercher à les imiter pour réaliser leur mission et aider ceux que Dieu leur confie à tendre vers la réalisation plénière de leur liberté dans le Christ. Conscients de ne pas être « détenteurs absolus de la vérité », ils n'agiront pas avec « un esprit de dictateurs » mais ils demanderont humblement les grâces d'état pour exercer leur service d'autorité en imitant Jésus, le Bon Berger, et en favorisant avec chacun de leurs enfants ou de leurs sujets l'échange confiant qui réalise les meilleures conditions pour obtenir l'unité de pensée et de vouloir. Cela ne les empêchera pas d'être fermes, énergiques et déterminés, car ils n'oublieront pas que leur service est avant tout un service de sanctification (1 Th 2, 11-12).

Le but de l'éducation chrétienne est l'imitation du Cœur de Jésus et du Cœur Immaculé de Marie. Cette imitation demande de se mettre à l'école du Christ qui appelle ses disciples à Le suivre et à marcher à sa suite. Sur ce chemin semé d'embûches, du fait des obstacles intérieurs et extérieurs, chaque baptisé a absolument besoin des sacrements par lesquels Jésus communique ses grâces, de l'aide maternelle de Notre-Dame des Neiges, Mère et première de cordée, et de l'aide des parents et de leurs collaborateurs qui ont "grâces d'état" pour l'accompagner et le guider dans son cheminement vers cette liberté dans la vérité et la charité.

Conseils de notre Père aux Foyers amis pour l'éducation de leurs enfants.

- Devoir d'éducation

Le premier et plus important devoir d'état des parents, leur mission première est l'éducation des enfants que Dieu leur donne. Aucune autre charge, aucun autre apostolat ne doit être accompli aux dépens de ce travail d'éducation des enfants. Les parents sont les premiers responsables et donc ont autorité et grâce d'état pour pourvoir à cette tâche, avec l'aide de l'Église et des institutions éducatives et sociales.

- Éducation des cœurs

Les parents sont les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants. Ils ont l'autorité nécessaire pour remplir cette charge et aussi les grâces d'état s'ils sont priants. Ils ne doivent pas se décharger sur d'autres personnes de cette mission essentielle. Ils doivent, certes, se faire aider par l'Église et ses institutions et œuvres éducatives et aussi par la société civile, mais en gardant toujours la vigilance pour collaborer activement et lucidement avec ceux qu'ils ont choisis pour les aider. Ils doivent contrôler l'influence qui peut s'exercer sur leurs enfants et les prémunir contre les dangers inévitables. Ils doivent toujours garder leur autorité inaliénable. L'éducation doit être complète et doit commencer par l'application au développement naturel des enfants : physique, sensoriel et mental, mais l'éducation des cœurs est l'éducation la plus fondamentale ; éducation sacrée à répercussion éternelle. Le but suprême demeure l'obtention de la meilleure capacité de vivre saintement sur la terre et ensuite avec Dieu et en Dieu dans la Jérusalem céleste. Les parents ont ainsi pour mission suprême de former à la

délicatesse et à la force de l'amour de qualité divine. C'est pourquoi ils doivent se former eux-mêmes à être des éducateurs des cœurs à la ressemblance des Cœurs de Jésus et de Marie. Dans cette mission d'éducateurs, ils doivent être conscients de leurs faiblesses, de leurs ignorances et de leurs limites, mais ne jamais se décourager. L'on devient éducateur petit à petit. Avec l'aide de conseils et le secours de la prière, ils doivent se développer en n'oubliant pas que l'exemple vivant de leur propre foi et de leur propre amour est nécessaire pour que leurs paroles et exhortations pénètrent leurs enfants.

- Éducation de la pureté

Dans l'éducation des cœurs, l'éducation à la pureté est très importante. Elle l'est de plus en plus dans une civilisation qui favorise la liberté mais aussi toute licence. Les parents s'efforceront de se rendre capables, par leur propre vie de pureté et chasteté conjugale et par leur action éducative, de former avec délicatesse, prudence et constance leurs enfants au fur et à mesure de leurs besoins, selon leur âge, de telle sorte qu'ils acquièrent comme un instinct de pureté et de la délicatesse de conscience. Le père ou la mère ou, mieux encore, les deux devront faciliter l'ouverture confiante de leurs enfants. Cela leur permettra de les éclairer et de les aider efficacement dans leurs difficultés et le combat de la pureté qu'ils doivent apprendre à mener.

- La dure vérité dans la charité

Par charité véritable, pour le plus grand bien ou même pour le salut des âmes et pour le bien commun de la société, il faut savoir donner la vérité, même si elle est dure à entendre et difficile à accepter. Lorsque nous devons donner une dure vérité, il faut le faire en exprimant le plus possible l'amour de charité qui nous anime et en nous efforçant de faire entrer dans la vérité par la charité. Ce ne sera pas forcément compris, surtout lorsqu'il faudra user d'énergie et de sévérité ou agir avec autorité pour sauvegarder le bien et procurer la force de réaction nécessaire contre l'erreur et le mal. Car la charité peut parfois devoir être dure comme celle du chirurgien et la douceur peut n'être que faiblesse, condescendance, indifférence, sentimentalité ou pitié trop humaine. Il faudra alors, avec sérieux et fermeté, s'efforcer d'expliquer où se trouve le véritable amour, et il faut prier et offrir pour obtenir les grâces de compréhension et d'adhésion. Si l'on échoue, il ne faudra pas se décourager ni s'endurcir, mais aimer toujours avec sollicitude, patience et persévérance, effort et prière.

- Souffrances d'oppositions et d'échecs

Le chrétien qui a une activité apostolique connaîtra normalement la souffrance des déceptions, des incompréhensions, des indifférences et même des ingratitude, des oppositions et des échecs. Les Béatitudes proclament bienheureux ceux qui sont objet de contradiction ou de persécution et malheureux les faux prophètes qu'on écoute avec plaisir parce qu'ils parlent selon l'esprit du monde. Cependant il ne faudra pas favoriser l'opposition et l'insuccès. Il faudra même éviter le plus possible les maladresses et s'instruire, par l'expérience, des causes des échecs, mais l'enfantement dans la douleur est une loi de la nature et de la surnature. La peine, l'échec premier sont conformes aux réalités de la lutte contre le mal et le prince de ce monde qui s'oppose et crée d'autant plus d'obstacles qu'il redoute une fécondité spirituelle. L'orgueil pharisaïque, la satanique jalousie peuvent dresser contre l'apôtre des oppositions, des attaques subtiles, insinuantes plus encore que violentes. Car le Malin est habile à tromper.

- Confiance et sérénité dans l'échec

Il n'y aura en réalité qu'échec apparent et provisoire si la contradiction est subie dans la fidélité à Notre-Seigneur et à l'Église son Épouse. L'on sera ainsi participant à l'échec retentissant de Jésus sur la Croix. Dans sa foi, le chrétien saura que malgré tout, la Croix, fruit de l'Amour, est triomphante, que Notre-Seigneur est toujours le soutien de ses serviteurs et que, par ceux qu'Il anime de son amour, Il est vainqueur. Il faudra continuer, sans se décourager, à éclairer, éduquer, réchauffer les cœurs. Mais il faudra aussi examiner attentivement si les insuccès n'ont pas de causes dont on est responsable, par

exemple le manque de prière, manque de générosité, orgueil stérilisant et faisant obstacle au don de la grâce, étroitesse, manque de jugement ou de discernement, emploi de moyens grossièrement humains, comme seraient la flatterie des passions ou l'attrait des intérêts terrestres. Mais, ceci fait, et les leçons de l'expérience étant tirées, il faudra garder la sérénité, aimer profondément ceux qui font souffrir. Ainsi, dans l'exercice de la patience, l'apôtre «possèdera son âme» (Lc 21, 19).

La Mission éducative de la Famille Missionnaire de Notre-Dame

La vie de Famille ne doit pas être perçue comme une recherche de vie facile, à l'abri de tout souci et loin des dangers du monde ! La vie Domini n'est pas la vie dans une "tour d'ivoire" pour se protéger et vivre en sécurité ! Nos Père et Mère avaient un cœur missionnaire. Ils étaient ardents et conquérants pour la mission.

Jésus lance toujours ses appels à l'Amour ! Chaque Domini doit *aller de l'avant dans ses découvertes de l'Amour* pour être apôtre de cet Amour et l'apprendre aux autres.

Les apôtres de l'Amour doivent être témoins de l'Amour de Jésus et éducateurs selon son Cœur. L'apostolat de l'Amour exige l'apostolat de la Vérité et celui de la Croix de Jésus. Les apôtres de l'Amour doivent toujours être conscients qu'ils ne sont que de pauvres instruments dont Jésus peut et veut se servir. Ils doivent désirer imiter son Cœur brûlant d'Amour en aimant passionnément les âmes et en répandant le Feu de l'Amour de son Cœur.

Notre Père avait la ferme conviction que la nature actuelle de l'homme ne lui enlevait pas la possibilité et la grâce, de par le secours divin, de réaliser une vie d'amour pur, plus belle encore, dans la domination de la chair, comme l'on aime au Ciel, comme le Père nous aime, comme Jésus nous aime, avec son Cœur humain, pour réaliser une unité profonde entre Lui, Dieu, et nous, ses pauvres créatures. Les apôtres de l'amour doivent donc désirer aider toutes les personnes humaines à développer leur cœur à la ressemblance des Cœurs de Jésus et de Marie. Ils doivent avoir confiance en la grâce de Dieu. Aucun être humain, même très défiguré par le péché, ne doit être exclus de cette éducation des cœurs. Tous les hommes et toutes les femmes ont été créés à l'image et à la ressemblance de Dieu. Tous sont inclus dans le plan rédempteur de Dieu. La puissance de la grâce du Christ est telle que tous les hommes pourraient être sauvés s'ils Lui ouvraient librement leur cœur.

Le Cœur du Christ est la source et le modèle de l'éducation de tous les cœurs humains. Les Pères de l'Église, à la suite de Saint Paul, ont compris que le Christ était l'image de Dieu, alors qu'Adam, le premier homme, a été créé à l'image. La sanctification de l'homme consiste donc à passer de l'image du premier Adam à celle du nouvel Adam. Saint Paul dit aussi que l'homme doit passer de la loi de la chair à la loi de l'Esprit. L'éducation des cœurs, qui est inscrite dans le charisme des apôtres de l'Amour, est en vue d'aider des hommes et des femmes à éduquer leur cœur à la ressemblance du Cœur de Jésus.

Avec l'Église et tous les hommes de bonne volonté, les membres de la Famille Missionnaire de Notre-Dame désirent collaborer à **l'édification de la civilisation de l'amour**.

Le charisme de la Famille Missionnaire est en vue d'une mission universelle. Pour remplir cette mission, il est nécessaire qu'elle soit très unie. Les frères et sœurs doivent vivre fidèlement le même charisme à Saint-Pierre-de-Colombier et dans les autres foyers. Le souci de l'unité habitait le cœur de notre Père depuis son ordination sacerdotale. Sur son Calice d'ordination, il avait fait graver la prière de Jésus : "*Ut Sint Unum*" = Qu'ils soient Un !

Notre Famille Missionnaire est née en plein cœur du vingtième siècle. Elle a ainsi bénéficié du développement de la spiritualité du Sacré Cœur.

Notre charisme d'apôtres de l'Amour n'est pas en contradiction avec le titre de notre Institut : **Famille Missionnaire de Notre-Dame**. Le premier embryon de la Communauté a été appelé : "Équipe Notre-Dame des Neiges". Nous avons la conviction que la divine Providence a conduit notre Père pour que les jeunes filles qui désiraient une consécration dans une forme nouvelle de vie

religieuse se mettent sous l'obédience de *Notre-Dame des Neiges*. Notre Famille Missionnaire, aujourd'hui, est encordée à Notre-Dame des Neiges. Ses membres ont la mission d'être les apôtres de son Cœur Immaculé. Un lieu est particulièrement important pour l'action maternelle de Notre-Dame des Neiges : *Saint-Pierre-de-Colombier* où est érigée la statue bénite par Monseigneur Couderc le 15 décembre 1946. En ce lieu plus particulièrement, mais aussi dans tous nos Foyers, Notre-Dame des Neiges donne des grâces pour mener *le combat olympique de la pureté*. Beaucoup ont fait l'expérience que, pour mener victorieusement ce combat - en nos temps où l'impureté est tellement répandue -, ils avaient besoin de l'aide de Notre-Dame des Neiges. Notre charisme nous "presse" de répandre la dévotion à Notre-Dame des Neiges et de permettre ainsi à beaucoup de se développer dans le bel amour.

La mission des apôtres de l'Amour est guidée par Notre-Dame des Neiges à laquelle tous les membres sont consacrés. Elle n'est pas exercée par des personnalités plus ou moins brillantes, mais par l'unité des frères et des sœurs dans un même esprit de famille, attachés au Cœur de Jésus, encordés à Notre-Dame des Neiges, et unifiés par les liens de l'amour avec leurs modérateurs, père et mère de famille, qui agissent au nom de l'unique Père et de l'unique Mère de la Famille Domini. passionnément les âmes et en répandant le Feu de l'Amour de son Cœur.

Notre Père avait la ferme conviction que la nature actuelle de l'homme ne lui enlevait pas la possibilité et la grâce, de par le secours divin, de réaliser une vie d'amour pur, plus belle encore, dans la domination de la chair, comme l'on aime au Ciel, comme le Père nous aime, comme Jésus nous aime, avec son Cœur humain, pour réaliser une unité profonde entre Lui, Dieu, et nous, ses pauvres créatures. Les apôtres de l'amour doivent donc désirer aider toutes les personnes humaines à développer leur cœur à la ressemblance des Cœurs de Jésus et de Marie. Ils doivent avoir confiance en la grâce de Dieu. Aucun être humain, même très défiguré par le péché, ne doit être exclus de cette éducation des cœurs. Tous les hommes et toutes les femmes ont été créés à l'image et à la ressemblance de Dieu. Tous sont inclus dans le plan rédempteur de Dieu. La puissance de la grâce du Christ est telle que tous les hommes pourraient être sauvés s'ils Lui ouvraient librement leur cœur.

Le Cœur du Christ est la source et le modèle de l'éducation de tous les cœurs humains. Les Pères de l'Église, à la suite de Saint Paul, ont compris que le Christ était l'image de Dieu, alors qu'Adam, le premier homme, a été créé à l'image. La sanctification de l'homme consiste donc à passer de l'image du premier Adam à celle du nouvel Adam. Saint Paul dit aussi que l'homme doit passer de la loi de la chair à la loi de l'Esprit. L'éducation des cœurs, qui est inscrite dans le charisme des apôtres de l'Amour, est en vue d'aider des hommes et des femmes à éduquer leur cœur à la ressemblance du Cœur de Jésus.

Avec l'Église et tous les hommes de bonne volonté, les membres de la Famille Missionnaire de Notre-Dame désirent collaborer à **l'édification de la civilisation de l'amour**.

Le charisme de la Famille Missionnaire est en vue d'une mission universelle. Pour remplir cette mission, il est nécessaire qu'elle soit très unie. Les frères et sœurs doivent vivre fidèlement le même charisme à Saint-Pierre-de-Colombier et dans les autres foyers. Le souci de l'unité habitait le cœur de notre Père depuis son ordination sacerdotale. Sur son Calice d'ordination, il avait fait graver la prière de Jésus : "*Ut Sint Unum*" = Qu'ils soient Un !

Notre Famille Missionnaire est née en plein cœur du vingtième siècle. Elle a ainsi bénéficié du développement de la spiritualité du Sacré Cœur.

Notre charisme d'apôtres de l'Amour n'est pas en contradiction avec le titre de notre Institut : *Famille Missionnaire de Notre-Dame*. Le premier embryon de la Communauté a été appelé : "Équipe Notre-Dame des Neiges". Nous avons la conviction que la divine Providence a conduit notre Père pour que les jeunes filles qui désiraient une consécration dans une forme nouvelle de vie religieuse se mettent sous l'obédience de *Notre-Dame des Neiges*. Notre Famille Missionnaire, aujourd'hui, est encordée à Notre-Dame des Neiges. Ses membres ont la mission d'être les apôtres de son Cœur Immaculé. Un lieu est particulièrement important pour l'action maternelle de Notre-Dame des Neiges : *Saint-Pierre-de-Colombier* où est érigée la statue bénite par Monseigneur Couderc le 15 décembre 1946. En ce lieu plus particulièrement, mais aussi dans tous nos Foyers, Notre-Dame des Neiges donne des grâces pour mener *le combat olympique de la pureté*. Beaucoup ont fait l'expérience que, pour mener victorieusement ce combat - en nos temps où l'impureté est tellement répandue -, ils avaient besoin de l'aide de Notre-Dame des Neiges. Notre charisme nous "presse" de

répandre la dévotion à Notre-Dame des Neiges et de permettre ainsi à beaucoup de se développer dans le bel amour.

La mission des apôtres de l'Amour est guidée par Notre-Dame des Neiges à laquelle tous les membres sont consacrés. Elle n'est pas exercée par des personnalités plus ou moins brillantes, mais par l'unité des frères et des sœurs dans un même esprit de famille, attachés au Cœur de Jésus, encordés à Notre-Dame des Neiges, et unifiés par les liens de l'amour avec leurs modérateurs, père et mère de famille, qui agissent au nom de l'unique Père et de l'unique Mère de la Famille Domini.

ANNEXE II : Témoignages de Foyers amis sur leurs difficultés actuelles dans l'éducation des cœurs de leurs enfants dont ils sont les premiers responsables.

Avant le rassemblement du 25 au 27 octobre 2008, plusieurs Foyers amis avaient voulu donner leur témoignage de parents. Ces témoignages, cités dans cette deuxième annexe, actualisent le document de travail sur l'éducation des cœurs (première annexe) et les textes du Magistère (troisième annexe). Ils devraient aider des parents et des éducateurs à mieux comprendre, avec Benoît XVI, qu'une des grandes priorités pastorales actuelles est l'éducation.

Les témoignages de nos Foyers amis révèlent, comme l'ont souligné Loïc et Béatrice Bertrand, Présidents des Foyers amis de Notre-Dame, qu'il n'existe pas de solution miracle pour les parents. Plusieurs font le choix d'une école catholique, d'autres préfèrent envoyer leurs enfants à l'école publique, d'autres choisissent une école hors-contrat. Ces choix, toujours décidés dans le « jamais rien l'un sans l'autre » des époux parents, n'ont presque jamais été faits sans inquiétude. Nous avons cité l'intégralité de ces témoignages afin de faire connaître la souffrance de nos Foyers amis - partagée par de nombreux autres parents - mais afin de faire connaître davantage encore leur grand désir : l'éducation chrétienne de leurs enfants.

Nos Foyers amis comprennent les difficultés de ceux qui sont engagés - et donnés - dans le domaine de l'éducation. Ils ne veulent pas les condamner mais ils désireraient pouvoir échanger paisiblement avec eux et aborder en toute objectivité et sans passion les problèmes qui se posent aujourd'hui, tant au niveau de l'enseignement catholique qu'au niveau de la catéchèse. Ils sont convaincus qu'ils ne peuvent pas assumer, seuls, l'éducation de leurs enfants et qu'ils ont besoin d'être aidés par l'Eglise et par l'Etat.

Nos Foyers amis comprennent aussi qu'ils doivent éduquer chrétiennement leurs enfants en les préparant à prendre des responsabilités dans la société et l'Eglise.

Cette éducation est complexe et délicate :

- « protéger » l'enfant en l'enfermant dans une sorte de « tour d'ivoire » coupée du monde risquerait de ne pas lui permettre de se développer dans la vraie liberté des enfants de Dieu pour bien assumer ses responsabilités ;

- « l'exposer » à des idéologies et expériences dangereuses - alors que sa liberté est très fragile - risquerait de ne pas lui permettre d'atteindre la vraie liberté spirituelle et la maturité nécessaire pour assumer les responsabilités de chrétien adulte, témoin du Christ.

Les riches échanges qui ont eu lieu entre nos Foyers amis au cours de notre dernier rassemblement - dont ces témoignages ne sont qu'un résumé - n'ont été possibles que grâce au climat de liberté et de confiance qui a permis une véritable liberté d'expression. Nous nous sommes efforcés de mettre en application ce que notre Père Fondateur nous a si souvent rappelé : « *apprenez à vous écouter et sachez vous enrichir des idées des autres* ».

Nous espérons que cette deuxième annexe, qui forme un tout avec la première et la troisième annexe, pourra aider en vérité des parents et leurs collaborateurs dans l'éducation de leurs enfants.

Nous serions heureux de continuer nos échanges sur cette question - dans le même climat de liberté et de confiance - avec tous ceux qui comprennent l'urgence de l'éducation et qui désirent collaborer à l'édification de la civilisation de l'amour.

Témoignage de Pierre-Olivier et Annabelle

Nous avons la grâce de bénéficier à Draguignan de la présence d'un établissement hors contrat tenu par les Dominicaines du Saint-Esprit : école élémentaire pour tous, collège et lycée pour les filles. Notre aîné Gabriel est en CE2, Joseph et Magdalena sont en GS de maternelle. L'enseignement est remarquable, l'éducation morale et religieuse quotidienne est très bien pensée. Il est certainement très difficile de remplacer le charisme et les compétences d'une congrégation religieuse dédiée exclusivement à l'éducation. Un père aumônier est continuellement sur place si bien que nos enfants se confessent presque chaque semaine et qu'ils peuvent assister régulièrement à la célébration de la messe.

Nous avons lors de notre venue sur Draguignan quelques inquiétudes avant l'inscription à l'Institution saint Joseph. Par exemple, la liturgie est célébrée selon la forme extraordinaire du rite. Nous avons donc dû faire un petit travail personnel pour faire tomber nos préjugés. Heureusement, notre Evêque « oblige » les séminaristes du diocèse à se former dans la célébration selon le missel du bienheureux Jean XXIII et, vice-versa, demande à ceux issus des communautés « traditionalistes » de vivre la messe en semaine selon la forme ordinaire. La publication du Motu proprio par Benoît XVI a achevé d'effacer nos réticences. D'autre part, nous craignons une « ghettoïsation » dans le hors contrat ; ce n'est pas le cas car si la majorité des enfants sont issus de familles pratiquantes de la paroisse, les Sœurs accueillent des enfants qui ne viennent au départ que pour la qualité de l'instruction. Elles font donc un réel travail d'évangélisation en direction de familles peu pratiquantes, voire pas du tout. Enfin, nous avons peur que le magistère romain ne soit pas mis à l'honneur. Là aussi, nos réticences sont tombées puisqu'elles emmènent leurs « grandes » chaque année à Rome pour assister à une audience du Saint-Père. Pendant la venue de Benoît XVI en France, chaque enfant a assisté à au moins un temps fort grâce à KTO. Les lycéennes planchent par exemple sur le discours aux Bernardins et les petits ont vécu la messe des malades en direct.

Notre sujet de préoccupation est l'après école pour nos garçons. Les trois collèges publics sont en état de déliquescence à l'image de l'Education nationale comme nous ne le savons que trop bien. Et le collège catholique sous contrat promeut à ce jour une attitude de refus d'un projet clair centré sur la Personne du Christ et même sur des valeurs morales naturelles. Notre Evêque n'y vient plus (il est jugé « indésirable ») et les rares enfants qui ont une pratique religieuse cohérente sont plus ou moins persécutés. Nous ne savons donc que faire dans trois ans quand notre aîné rentrera en 6^e. Peut-être que votre expérience personnelle pourra nous aider ! Nous réfléchissons beaucoup à une scolarité à la maison si notre situation professionnelle et familiale le permet. Ou bien nous nous rabattons sur un collège public en faisant au mieux pour faire valoir notre droit à une éducation en accord au moins avec nos convictions morales, quitte à faire comme nos amis espagnols qui disposent d'un conseil juridique personnalisé pour retirer leurs enfants des cours qui blesseraient la conscience des enfants. Nous avons pensé à la solution d'envoyer Gabriel en internat dans des établissements catholiques reconnus mais cela ne nous semble - à ce jour - pas être une bonne solution. Comment se séparer des enfants pendant cette période si riche et fragile alors qu'on nous demande justement de les éduquer en ayant confiance en nos grâces d'état ? Là aussi peut-être que votre expérience nous montrera le contraire ? Bref, nous essaierons d'opter pour le public (soit à la maison, soit en collège) en offrant le meilleur de ce qui existe sur le plan de l'éducation chrétienne pour armer les intelligences et les cœurs de nos enfants : pistes, bivouacs de la FMND, aumônerie de la paroisse, scouts,...

Enfin pour le lycée, nous aimerions là encore avoir votre expérience. Est-ce qu'un jeune bien formé, bien entouré, peut vivre son lycée même dans le public tout en étant lui-même un évangéliste des jeunes qu'il côtoie ? A quel moment faut-il plus « protéger » l'éducation d'un enfant, à quel autre peut-il lui-même devenir « missionnaire » ? C'est bien sûr très schématique et un peu simpliste comme raisonnement. Mais un jeune de 17 ans sera plus « résistant » aux influences délétères de l'esprit du monde qu'un préado qui entre en 4^e.

Voilà, beaucoup de questions ! Nous tâtonnons comme vous pouvez vous en rendre compte. En même temps, il nous a semblé que le Seigneur ouvrait les portes le moment venu

et n'abandonnait pas les parents qui veulent vivre cette « liberté d'éducation ». En travaillant les textes (voir livret sur l'éducation des cœurs) que nous a demandé de lire le Père Bernard, nous mesurons bien que nous serons jugés sur cette « mission première qui est l'éducation des enfants que Dieu nous donne. Aucune autre charge, aucun autre apostolat ne doit être accompli aux dépens de ce travail d'éducation. Les parents sont les premiers responsables et ont donc autorité et grâces d'état pour pourvoir à cette tâche, avec l'aide de l'Eglise et des institutions éducatives et sociales ».

Témoignage de François et Sylvaine

Chers amis,

Votre lettre nous fait plaisir d'une part car vos inquiétudes sont les nôtres d'autant plus que nous venons en catastrophe de retirer Constance et Guillaume de l'école catholique sous contrat où ils étaient. D'autre part tant notre évêque que les religieux insérés dans l'école nous disent ou nous font comprendre qu'ils ne peuvent rien faire.

Monseigneur fait confiance aux professeurs selon les termes de sa lettre et indisponible il ne pouvait pas nous recevoir.

Notre motif : littéralement la peur de laisser nos enfants aux mains de professeurs utilisant des méthodes nauséabondes pour leurs cours (entrée un matin dans une salle noire saccagée exprès pour faire naître l'angoisse chez les élèves en cours de DESSIN, en liaison avec le thème du cours de musique qui se concentre sur la musique malsaine de "Dance Macabre" de Mickael Jackson et la chanson "à contenu satanique" d'Higelin... Contenu d'un livre de français de Constance décrivant tout le long des comportements immoraux (déshabillage d'un enfant de 7 ans dans un bar par le bistrotier - culpabilisation de la soeur venue à son secours qui fini par se suicider de façon banale...)

Pierre qui doit passer 6 mois sur le thème de la boulimie et de l'anorexie en travail de groupe (on craint plus pour les filles...).

Ce qui nous surprend ici : c'est une espèce d'infiltration d'un état esprit malsain derrière les apparences. En outre, on exprime les choses le plus calmement en étant reçu mais sans suite au motif qu'il faut de la patience, que nos enfants doivent être des lumières au milieu des "cadavres" - terme d'un religieux entretenu sur nos difficultés. On est reçu en fait pas toujours car pour l'instant le professeur de musique refuse de nous voir...

Notre solution de secours : cours Legendre à la maison et peut-être rapatriement de Pierre dans son ancien Lycée d'Orléans prêt à l'accueillir à bras ouverts. Comptons sur vos prières et conseils aussi car ce n'est pas simple à gérer d'autant plus que je n'étais pas présent au moment de la crise..

Les enfants sont soulagés, Pierre est partagé mais la perspective de retourner à St Charles à Orléans le satisfait beaucoup. Reste à trouver le gîte.

En union de prière, amicalement peut-être au 18 octobre.

François et Sylvaine

Témoignage de Jérôme et Catherine

Nous réagissons aux questions posées par Pierre Olivier et Annabelle, François et Sylvaine. Nous nous les sommes posées pour nos premiers enfants. Il n'y a sans doute pas de réponse absolue mais voici les réflexions que nous nous sommes faites et qui nous ont amenés à rester dans les écoles les plus proches de notre domicile.

L'école est le premier endroit qui nous sépare vraiment de notre enfant, où d'autres personnes étrangères vont s'occuper de lui. C'est le 1^{er} pas dans la vie sociale, dans le monde extérieur, hors de la vie familiale.

Nous sommes, nous parents, les premiers éducateurs de nos enfants. Nous devons aussi leur apprendre à vivre au milieu du monde, à affronter les efforts et les épreuves qui ne

manqueront pas dans leur vie. Et nous devons aussi nous apprendre petit à petit à nous détacher d'eux.

Jean Paul II nous dit « n'ayez pas peur ». Il s'adresse aux jeunes, et à nous parents. Dieu est là, le Christ, la Vierge Marie, les saints Anges et tous les Saints du Ciel. Nous ne sommes pas seuls !

Il y a aussi beaucoup de relais possibles pour nous aider : la Famille Missionnaire, ses retraites, ses recollections de jeunes, ses colonies et ses camps..., d'autres congrégations religieuses, prêtres, paroisses, patronage, scoutisme, groupes de prière, Teenstar, lectures, etc...

Tout cela aide à la formation de nos enfants. Même jeunes, ils sont conscients (plus ou moins certes, selon les enfants) du bien et du mal, ils se rendent bien compte qu'ils sont différents. Un exemple : Marie-Madeleine, notre petite dernière de 8 ans, est en CM1 à St Michel (primaire, collège, lycée, classes prépa). Elle a sauté une classe donc est 1 an plus jeune que ses camarades. Sa meilleure et très chère amie s'appelle Ysée. Sa famille, aisée, n'est pas catholique et Ysée ne croit pas en Dieu. Cela préoccupe beaucoup Marie-Madeleine, qui se demande comment elle ira au Ciel. Elle nous fait prier pour elle et elle prie pour elle. On peut être missionnaire à 8 ans. Même si nous sommes bien conscients qu'elle est jeune et faible et peut aussi se laisser entraîner. Mais n'est-ce pas notre condition à tous : nous sommes libres et pécheurs...

La perfection n'est pas de ce monde. Dans tous les établissements, quels qu'ils soient, il y a de bons et de mauvais professeurs, directeurs, surveillants, camarades, etc... Certes, nous devons choisir ce qui nous paraît être le meilleur, parfois le moindre mal. Au collège des Bordier, le cours de SVT n'est pas le seul à être mis en cause, mais aussi ceux de français et de musique, ça commence à faire beaucoup !...

Mais n'y a-t'il qu'un seul établissement scolaire ? Il arrive que des collèges et lycées publics aient de meilleurs directeurs et/ou professeurs que certains établissements privés. Tous les cathos, Dieu merci, ne sont pas que dans le privé. A St Etienne, nous connaissons plusieurs profs., catholiques convaincus, qui sont ou ont été prof. dans le public. Cela demande, par contre, encore un effort à nous parents : de ne pas écouter seulement les « on-dit » et d'aller rencontrer ces directeurs et ces professeurs, sans a priori...

Le repli sur soi, sur l'école à la maison, n'est-ce pas un moyen plus « facile » et plus rapide (on ne se confronte pas aux autres, on fait tout soi-même) ? Sommes-nous, nous parents, réellement en mesure et capable d'apporter tout ce qu'une école, même faillible, peut apporter ? Français, latin, mathématiques, langues étrangères, histoire, géo, SVT, physique-chimie, techno, sports, musique, arts plastiques.... Nos enfants sont-ils capables de travailler seuls, sans soutien, sans camarade ? Est-ce réellement notre travail et notre devoir que de faire la classe à nos enfants ? Ne comptons-nous pas trop sur nos propres forces ?

Jérôme et moi avons répondu non : nous ne nous sentons pas capables. Nous sommes les éducateurs, pas les professeurs. Nous ne sommes pas infailibles. Nous faisons des erreurs nous aussi. Mais comme nous le disions plus haut, le Ciel est avec nous, pour pallier à nos erreurs, à celles des professeurs. Le Ciel prend chacun de nos enfants par la main. Dieu veut notre bonheur, Il veut nous conduire à Lui. De plus, nous rajouterons que si l'éducation de nos enfants est notre premier devoir d'état, ce n'est pas le seul. Et si nous voulons aussi remplir nos autres devoirs correctement (époux(se), travail, société, formation...) il faut du temps, qu'on ne peut pas non plus donner exclusivement aux enfants.

Quant à l'internat dès la 6^{ème}, dans notre situation d'habitants d'une grande ville, il nous semblerait une décharge sur d'autres personnes du principal de notre mission éducative (cf. n°80 du directoire), même en étant conscients que nous sommes moins « édifiants » que certains bons internats cathos... Grandir au cœur de sa famille, dans le « terrible quotidien », nous semble irremplaçable parce que c'est là le terreau dans lequel la Providence a placé nos enfants... Sinon, Il ne nous les aurait pas confiés ! Au lycée le problème est très différent.

En ce qui concerne l'opération « Pingouin », nous avons rencontré le directeur d'établissement et le directeur de collège de St Michel. Nous avons été très heureux de cette rencontre même si tout ne changera pas sur un coup de baguette magique. Ils nous ont écouté

avec attention, ont compris nos préoccupations. Ils étaient déjà au courant parce que 2 autres mamans les avaient déjà rencontrés en fin d'année scolaire dernière. Le directeur d'établissement nous a dit que si les professeurs choisissaient leur livre scolaire, lui-même donnait son aval, et par conséquent assumait la responsabilité du choix du livre. Il avait parcouru le chapitre « Choisir ou non d'avoir un enfant » avant notre entrevue mais rapidement et n'avait pas tout vu : les illustrations choquantes, les questions posées, le renvoi aux sites internet « pourris ». Il était effondré. Il veut rencontrer ses profs. de SVT, savoir comment ils peuvent présenter ça (obligatoire par l'éducation nationale). L'an dernier le planning familial a fait une intervention, il nous a assuré que c'était la dernière fois et qu'il ne remettrait plus les pieds dans l'établissement. Il veut faire appel à « Sésame » (à suivre !...) conseillé par la direction de l'enseignement catholique, tout en leur demandant de séparer garçons et filles, et d'être prudent. Il préviendra les parents quand cet enseignement aura lieu, fera une réunion avec eux pour leur donner le contenu de ce qui se dira en classe. Il veut mettre sur pied un petit « conseil » de réflexion avec direction, profs de SVT et certains parents (nous serons sans doute convoqués).

Par ailleurs, si le bien de nos enfants est notre premier souci, ne devons-nous pas penser que nos efforts pour améliorer « l'enseignement catholique » profiteront à ceux qui n'ont pas la chance d'être né dans une famille chrétienne. C'est quoi « l'année Saint Paul » ? Quant à l'état de « l'école libre », pesons bien notre propre responsabilité en relisant les textes qui nous ont été proposés.

Jérôme et Catherine

Témoignage de Guy et Béatrice

« Être dans le monde sans être du monde ».

Notre mission d'éducateurs est cette gageure. Nos enfants doivent trouver chez nous la sécurité, la force pour « affronter » le monde dans lequel ils sont venus au monde et où (nous en sommes persuadés) Dieu veut leur bonheur et leur sainteté.

Tout petits quand ils rentrent à l'école maternelle (ou même avant, à la crèche ou chez la nounou) on a peur qu'ils soient bousculés par un plus grand, un plus fort. Quand ils grandissent, on a peur qu'ils perdent leur bonté naturelle, leur innocence. Mais les laisser grandir, c'est cela : accepter que d'autres influences, d'autres personnes interviennent dans leur éducation. Bien sûr nous sommes nous, parents les premiers éducateurs de nos enfants (et il est bon de le rappeler à certaines occasions) mais au fur et à mesure qu'ils grandissent il faut que nous puissions passer le relais à d'autres.

Nous avons choisi pour nos enfants une école catholique ni pire ni meilleure que les autres qui a l'avantage d'être celle où Guy travaille (pour les conduites, c'est plus facile) Nos enfants y rencontrent des profs extraordinaires, des profs banals et des profs que nous aurions préféré que nos enfants n'aient pas.

Notre rôle de parents est :

- de faire confiance aux adultes à qui l'on confie nos enfants
- d'être très vigilant par rapport à ces mêmes adultes
- d'être à l'écoute de nos enfants pour discerner le plus petit malaise vis-à-vis de ces

adultes

- et de faire confiance à nos enfants.

Le dialogue avec nos enfants sur ce qu'ils vivent en classe est indispensable. Grâce à cela on peut les aider (et nous aider) à prendre du recul. Oui c'est vrai qu'avec certains profs nos enfants souffrent (et nous avec eux) mais c'est la vie... On ne peut pas toujours rencontrer que des personnes aimables et délicates (malheureusement !)

Nos deux aînées sont maintenant en études supérieures. Nous sommes heureux qu'elles aient pu au cours des années collège et lycée apprendre à discerner quels étaient les adultes à qui l'on pouvait faire confiance et ceux dont le discours devait entrer par une oreille et ressortir par l'autre. Parce que quand elles étaient au collège et au lycée, nous étions là, à

leur côté au quotidien ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Les fois où Béatrice a du intervenir auprès des profs ou de la direction (précision sur un voyage scolaire de plusieurs jours en première, une intervention d'une sexologue auprès des quatrièmes...) elle a toujours été écoutée et surtout remerciée pour l'intérêt qu'elle portait à l'éducation de ses propres enfants (!!!).

Et il nous semble que c'est là la bataille à engager :

- redonner confiance aux parents dans leur capacité à éduquer leurs propres enfants
- s'impliquer et aider les autres parents à s'impliquer dans les structures où sont scolarisés nos enfants.

Deux exemples pour dire que nous, familles pratiquantes nous pouvons apporter un plus à ces établissements catholiques qui perdent « leur âme » :

Au retour des JMJ de Cologne, notre fille avec un petit groupe d'amis scouts et de l'aumônerie a été demandé à l'aumônier du lycée de dire une fois par semaine la messe à l'heure du repas. L'aumônier (plutôt progressiste) leur a alors proposé des débats ou des vidéos. Ils ont refusé et finalement l'aumônier a accepté de dire la messe une fois par semaine (je pense qu'il croyait que cela ne durerait pas longtemps !) mais aujourd'hui (4 ans après) cette messe est toujours dite.

Autre exemple : je savais que cette maîtresse fêtait Halloween dans sa classe avec force fantômes et autres horreurs. En début d'année, je me suis proposée pour faire un bricolage de la Toussaint avec sa classe. Elle a accepté, ravie et les enfants sont repartis avec un photophore et une carte résumant la vie de leur saint patron. Et la maîtresse a gardé ce bricolage les années suivantes.

Je crois que sans revendiquer, parfois par petites touches nous pouvons changer les choses. « Le bruit ne fait pas de bien. Le bien ne fait pas de bruit. »

Il y a bien sûr leur formation spirituelle qui doit être mise à la première place. Il faut alors leur offrir des « moments ressources » où ils puisent des forces (scoutisme, enfants adorateurs, aumônerie, pèlé et colo avec la Famille Missionnaire de Notre Dame...) et aussi des rencontres avec d'autres familles ayant les mêmes valeurs et les mêmes repères que nous. Il faut aussi accepter à l'adolescence que leurs « ressources » ne soient plus les mêmes que les nôtres. L'un veut aller à la messe sur telle paroisse, un autre à l'aumônerie sur l'autre paroisse, un autre encore choisit son conseiller spirituel à l'autre bout du département... mais que ne ferions-nous pas du moment que le Seigneur reste dans leur quotidien.

Il y a aussi cette période charnière et critique qui à notre avis se situe entre la 5ème et le début de la seconde où l'ado doit affronter les changements de son corps, les pulsions sexuelles qui viennent le déranger, les confrontations avec ses parents (qu'il recherche car trouver des limites le rassure et l'aide à passer ce cap). Mais l'adolescence est à notre avis plus une mue qu'une crise et c'est à nous parents (qui sommes adultes, qui avons nos grâces d'état) de tout faire pour garder le contact (en plus, leur donner une information juste et vraie cf Teen Star).

Nous aimons cette image selon laquelle nos enfants nous sont simplement confiés pour quelques temps, le temps qu'ils grandissent. A nous de profiter de cette (très) courte période pour les armer et les mettre en garde mais surtout pour les aider à garder intacte leur capacité à s'émerveiller sur la beauté du monde et sur l'action de Dieu au quotidien dans nos vies.

Guy et Béatrice.

Témoignage de François et Sylvaine

Chers amis, merci pour ces éléments avec lesquels nous sommes d'accord mais l'expérience inégalée en 5 expériences différentes d'établissements catholiques sous contrat que nous avons croisé sur notre route et que nous savons au moins aussi perfectibles que nous mêmes, nous conduisent ici à fuir - c'est notre fuite en Egypte à nous par prudence.

Nous avons essayé sans bruit de faire entendre notre opinion fondé sur l'observation d'une rupture entre la mission de l'école et la façon dont elle est réalisée, en tout cas dans les classes où sont nos enfants. Ils est vrai que, toujours sans bruit, et sans le vouloir nous sommes devenus un signe de contradiction lui aussi incontestable.

- Comment justifier l'étude de thématiques sataniques, morbides, satirique dont l'objet n'est jamais l'éducateur d'ailleurs mais le religieux, le responsables, le prêtre etc...? Comment justifier de faire naître la peur chez les enfants comme but d'une séance de dessin ?... Une classe a refusé de rentrer dans la classe par la suite - Un professeur refuse, contre le droit en vigueur de recevoir les parents souhaitant comprendre...

- La séance matinale dans le noir, dans une classe chamboulée exprès pour, dixit la maîtresse à ses élèves, faire naître en eux un sentiment d'angoisse à l'aide d'une musique aux effets garantis nous pose la question plus fondamentale du respect dû à la personne que représente l'enfant. Les longues heures passées sur une thématique suicidaire sont-elles constructives ou destructrices ? La France qui avec le Japon détient le taux record de suicide par habitant au sein des pays les plus riches devrait revisiter sa pédagogie qui tend à fragiliser de façon massive plutôt qu'à construire, à banaliser les comportements déviants qui servent de support à des sujets banals comme l'étude de la syntaxe ou autres (notre aîné qui reste au Lycée quant à lui pour l'instant doit travailler 6 mois sur le thème "Boulimie et Anorexie". Pour les filles ça leur donnera des idées ; A Orléans, la directrice d'un établissement similaire décide de ne pas utiliser ce thème pour les conséquences que cela peut avoir de toute évidence...

Cette fois-ci, nous en sommes désolés d'ailleurs car il est plus confortable de faire comme si, ce que font beaucoup ici (la réputation - ça nous a été dit) ; il y a toujours une façon de voir le verre à moitié plein comme disait Bernanos stigmatisant la France de 1947 à ce sujet disant que le désastre serait qu'elle finirait par faire admettre que la normalité c'est justement le verre à moitié plein et non le verre rempli... Dans le monde des idées, c'est le relativisme. Dans cette école nous y sommes là où, dans l'imperfection, nous espérons continuité, unité, effort pour tendre vers la vérité même en supportant la pression très lourde du contrat étatique...

Ceci étant dit vous avez raison de dire qu'il faut être signe au milieu du monde. Nos enfants parlent aussi. Ils n'ont jamais vu une telle façon de faire dans leurs écoles passées, une sorte de façon noire, une pédagogie noire littéralement... Avec le recul au milieu du monde soudainement on devient sans le vouloir, avec une sorte d'accord majeur tout simple entre foi et raison un signe visible de contradiction.

Là où l'année dernière, une attitude similaire avait motivé une sorte de conversion dans l'établissement pour un autre sujet.

Lu sur Zenit, un Cardinal - l'Archevêque Chaldéen de Téhéran a prêché cette semaine lors du Synode - pour rappeler en quelque sorte que suivre Jésus dans sa vie concrète c'est forcément être un signe de contradiction, voué un moment où à un autre à être crucifiés donc il parle de persécution. Il nous demande ainsi qu'à l'église à cause de sa fidélité au Christ de faire une réelle expérience dans la grâce et dans la joie de la persécution comme signe le plus éloquent de la fidélité à la parole de Dieu. Lu après les événements décrits ici, cela nous aide à replacer le vécu pénible en l'occurrence dans une perspective profonde de fidélité à Jésus. C'est arrivé sans qu'on s'y attende à cause certainement même si on est loin du compte d'une sorte d'unicité en marche entre foi et raison entre notre foi et notre "agir" presque sans y prendre garde...

Françoisylvaine

Témoignage de Pierre et Sophie

Chers amis,

C'est à notre tour de donner quelques nouvelles notamment vis à vis de l'éducation des enfants.

Plus les enfants grandissent et plus cela nous semble une tâche délicate et vraiment pas si

simple !

Quelle joie d'avoir des enfants petits, à qui finalement on peut à peu près tout « imposer », de la façon de s'habiller, aux activités, aux amis, par exemple !

Avec l'adolescence qui pointe son nez chez nous (notre aînée à 14 ans), voilà un peu le temps des remises en question de nos certitudes !

Finalement, on ne fait pas faire à nos enfants exactement tout ce que l'on veut, et avec cela il faut faire un certain deuil : deuil de l'enfant idéal, deuil de l'enfant qui correspond exactement à ce que nous imaginions, qui fait exactement ce dont nous rêvions !

Notre aînée a un caractère bien trempé ! Elle nous désarçonne un peu !

Par exemple elle nous a demandés instamment à quitter le scoutisme ! Ce fut une décision particulièrement dure pour nous à prendre car nous savons profondément quelles en sont les vertus ! Mais que faire quand le médecin nous dit qu'elle en a probablement fait une déprime après le camp d'été ???

Marie ne veut pas aller au catéchisme chez les Sœurs Domini, Thomas non plus !

Les enfants rechignent à venir en WE à St Pierre, cela nous pose problème également. Que faire ? Les contraindre ? Les laisser seuls à Lyon ????

Vous imaginez qu'en tant que foyers-amis, c'est dur pour nous....

Les enfants ont un peu leur jardin secret (nous ne connaissons pas forcément bien leurs amis car ils les voient à l'école et ne les amènent pas chez nous).

Ils commencent à avoir leur propre goût pour les vêtements, la coupe de cheveux !!!! Ce n'est pas forcément le nôtre...

C'est alors qu'il est vraiment nécessaire de se confier à **ND des Neiges** et lui demander beaucoup de grâces d'éducation, d'aide et **la vertu de confiance** également ! On a l'impression parfois de ne pas être à la hauteur de la tâche... Et bien sûr, tout semble toujours tellement mieux chez les autres...

On voit en effet des familles où les enfants semblent adhérer totalement à la foi de leurs parents, à leurs exigences...

Ce qui rend la chose encore plus délicate c'est quand les parents n'ont pas forcément la même idée de l'éducation car ils n'ont pas, eux-mêmes, reçu le même type d'éducation.

C'est ce à quoi nous sommes confrontés –en plus !- avec Pierre en ce moment, et là aussi c'est assez délicat...

En ce qui nous concerne, Pierre a reçu une éducation plutôt stricte, il serait plutôt du genre « militaire » où l'on impose sans trop se soucier de l'avis des enfants... Alors que moi, j'ai eu des parents qui nous ont toujours beaucoup écoutés ; qui nous ont fait une confiance absolue dès très jeune, et qui nous ont laissés très vite faire des choses que nous pouvons considérer comme « folles » maintenant que nous sommes parents à notre tour : un de mes frères a 14 ans faisait du vol à voile en solo, un autre faisait le Mont-Blanc en solo, quant à moi, à 16 ans, j'étais aux USA pour un an ! Ceci étant des petits exemples pour illustrer le propos ! Je pourrais vous en donner beaucoup d'autres !

Et puis il y a le milieu ambiant dans lequel nos enfants évoluent : à Lyon, dans notre milieu assez bourgeois il faut le dire, les enfants sont tous inscrits dans un Rallye.... Et ne pas y être est vécu comme un certain type d'exclusion... Mais y être, on le sait c'est parfois une porte ouverte à l'alcool, le flirt...

Mais moi, j'ai été dans un Rallye, et j'en ai des souvenirs extras, et je comprends qu'à 16 ans on ait envie de danser, et finalement c'est pas plus mal qu'aller en boîte de nuit puisque les parents surveillent quand même !!!!!

Il y a aussi internet, les messageries, Facebook et autres... Là encore les enfants veulent y être car tous leurs amis y sont, c'est dur de résister, et le faut-il ?

Voilà le type de question éducative pas simple du tout auxquelles nous sommes confrontés !!! Et nous sommes un peu dans la tourmente, ne sachant pas quelles décisions prendre....

Pour ce qui est des écoles, à Lyon nous avons la chance d'avoir un choix énorme. Du hors-contrat jusqu'à la 3^{ème}, aux bonnes écoles privées et même publiques ! Nous sommes gâtés !

Pour l'instant, nos enfants sont dans le hors-contrat jusqu'en CM2, puis basculent, par

choix, dans un collège privé du quartier ensuite. Le bilan que nous pouvons en faire est mitigé : A la fois une facilité due à la proximité, un épanouissement certain pour les enfants, mais il est sûr qu'au niveau spirituel ce n'est pas suffisant ! Il faut donc leur donner autre chose : le scoutisme, les légionnaires du Christ par exemple ! Mais on sent malheureusement que nos grands n'ont pas encore rencontré le Christ personnellement, ce ne sont pas des rebelles, mais si la prière familiale peut être rapide et la messe aussi, c'est encore mieux !!!! Cela nous blesse, mais nous nous disons souvent avec Pierre qu'au même âge qu'eux, nous n'étions pas mieux, voir pire !!!!

Notre troisième arrive en 6^{ème}... Nous nous reposons la question du hors contrat !

Voilà quelques réflexions, nous serons contents d'aller à St Pierre et de continuer à parler de cela avec vous tous ! Mais, cela va passer trop vite !

A bientôt, Sophie et Pierre

Témoignage de Thierry et Marie-Jeanne

Bonjour à tous,

Les questions que se posent Annabelle et Pierre-Olivier ainsi que la lecture des textes proposés par Père Bernard nous amènent à vous partager le choix délicat que nous avons dû prendre pour nos enfants à l'âge du collège .

Convaincus du bienfait de pouvoir chaque jour les retrouver le soir, nous avons rejeté toute possibilité d'internat, espérant pouvoir corriger le soir les méfaits d'une journée. Malgré l'éducation au Bel Amour que nous nous efforçons sincèrement de leur donner, nous nous sommes rendus compte qu'un de nos adolescent se laissait influencer par ses camarades et serait facilement devenu meneur ! Par la même occasion nous avons remarqué que les comportements d'impureté n'étaient pas combattus au sein du collège même catholique, et que nos garçons devenaient de plus en plus exposés à ce fléau .

Avec une grâce toute particulière de Notre Dame des Neiges, c'est en un week-end que nous avons pris la décision de contacter l'internat à Derval, après une discussion avec les enfants où tous nous étions d'accord pour dire que plus rien n'allait et qu'il fallait protéger leurs âmes !

Même si le fait d'être séparé la semaine a été difficile à vivre au début, le premier soulagement de nos garçons a été la non-mixité de l'établissement, une discipline cohérente et une ambiance pleinement garçon ! Nous avons eu la joie de voir s'épanouir dès les premières semaines notre ado rebelle et comprendre la nécessité d'apprendre à l'école . Au collège ils ont la messe une fois par semaine et deux s'ils le désirent à partir de la quatrième, possibilité de confessions, bivouacs et pistes tout ceci est impensable dans nos collèges de campagne et nous espérons avoir fait le bon choix pour leurs âmes même si nous savons que l'école idéale n'existe pas !

Les choix sont toujours difficiles à faire, prions l'Esprit-Saint pour qu'Il nous permette de prendre les bonnes décisions au bon moment, c'est là que nous avons expérimenté la délicatesse de Notre Dame des Neiges .

A l'âge du lycée, nous étions heureux de constater que nos jeunes s'étaient décidés à une ligne de conduite à contre-courant du monde ambiant. Nous savons que cette détermination s'est développée chez eux grâce aux différentes activités spirituelles auxquelles nous leur demandions de participer. Pour notre famille ce fut les activités Domini (bivouacs, pistes, cordées, colos, camps). Un lycéen peut être missionnaire et témoigner du combat olympique de la pureté. Nos enfants nous citaient des expériences personnelles et nous leur demandions de les partager avec leurs jeunes frères pour l'exemple et pour tous s'entraîner .

Nous espérons que les plus jeunes, avec la grâce de Dieu, se décideront pour le même combat.

A bientôt et union de prières.

Thierry et Marie-Jeanne

Témoignage de Jean et Sylvie

Merci Père Bernard de nous proposer ce thème de la mission d'éducation. Nous lisons avec intérêt les interventions des uns et des autres, et y avons réfléchi à notre tour.

Nous avons découvert cette belle aventure avec Jean-Baptiste, notre premier enfant, puis avec chacun de ses frères et sœurs. A chaque fois, nous avons dû adapter notre façon de voir avec leur personnalité et leur caractère. Ce n'est pas parce qu'une "approche" s'est bien passée avec le premier, qu'elle aura la même réussite avec l'autre. Il faut donc prendre le temps de découvrir chacun de ses enfants pour nous adapter à lui.

Ce qui est important à nos yeux mais pas toujours facile dans une famille nombreuse, c'est de les éduquer chacun pour ce qu'il est et non de les éduquer tous ensemble.

Autre point éminemment important c'est de construire une vraie relation de confiance avec eux. Elle se fait petit à petit dès le plus jeune âge. Cette confiance va de paire avec le dialogue et l'écoute réciproque. Ainsi nous pouvons aborder ce qui se passe à l'extérieur de la maison ou ce qu'ils peuvent voir ou entendre. Si un sujet particulier questionne un de nos enfants et nous en parle, nous pourrions lui donner notre point de vue. Jusqu'à présent nous n'avons pas eu de difficulté sur ce point-là.

Quant au choix de l'école, par principe nous les avons toujours inscrits dans des écoles catholiques. Nous nous sommes posé la question de mettre nos enfants dans une école hors contrat notamment pour la méthode de lecture, mais le prix (3 fois plus chère) nous a fait reculer. Nous avons donc opté pour des écoles, collège, lycée sous contrat. Mais nous avons la chance d'être à Lyon et avons un large choix d'établissements. Bien sûr tout ne correspond pas à ce que l'on espère vraiment. Mais cela nous apparaît comme le mieux que nous puissions offrir à nos enfants. La confiance, l'écoute et le dialogue sont à ce moment très précieux. Nous essayons de prendre les devants notamment en matière de transmission de la vie. En règle générale nous essayons de bien leur dire ce que nous pensons sur le plan spirituel, humain, moral, ...

Au niveau spirituel, nous sommes beaucoup aidés par la famille missionnaire de Notre Dame. Nos enfants sont ou ont été catéchisés au foyer de Lyon. Le scoutisme leur apporte également beaucoup.

Témoignage de Michel et Danielle

Cher Père, chers foyers amis,

Nous ne serons pas parmi vous ce week-end à Saint-Pierre car, justement en phase avec le thème de ce rassemblement, nous avons choisi de privilégier la réunion de rentrée au collège de Derval où notre 5^e vient de faire son entrée en sixième.

Pour apporter notre contribution à la réflexion de ces deux jours voici brièvement notre vécu concernant le choix de l'école de nos enfants.

Nos quatre aînés, maintenant adultes, ont fréquenté l'école maternelle publique du village. A l'époque nos familles dénonçaient nos valeurs chrétiennes et nous habitons un quartier « lambda » où nous sommes toujours depuis 32 ans la seule famille nombreuse, chrétienne et « fauchée ». Dans ce contexte, en grandissant, nos enfants souffraient un peu de leur différence. Pour le primaire, nous les avons donc confié à l'école catholique pour qu'ils se retrouvent avec d'autres familles nombreuses, croyantes et pratiquantes. Pour le collège et le lycée nos grands ont fréquenté le publique l'établissement catholique n'apportant rien de plus et nos moyens financiers ne nous permettant pas de nous poser la question d'un autre choix. L'école a été un lieu de combat pour chacun de nos enfants. Suivant leur personnalité cela n'a pas entravé leur avenir (la vocation de frère Jacques a abouti envers et contre tout) et pour d'autres cela a été un vrai chemin de douleur, voir d'égarement. Une catéchèse de qualité dans une paroisse de campagne avec un prêtre indépendant des influences diocésaines, le scoutisme et les week-ends jeunes du Grand Fougeray ont bien charpenté la vie spirituelle de certains et pour d'autres leur cœur ne s'est pas ouvert à la grâce et un scoutisme de mauvaise qualité a

contribué aux dégâts plus qu'à la croissance. Il y a eu de violentes tempêtes familiales au cours de ces 30 années d'éducation, et particulièrement au début de la vie d'adulte de nos enfants et justement au moment où nous pensions enfin souffler après les turbulences de l'adolescence. Nous avons eu la grâce de garder le cap bien orienté sur les exigences chrétiennes (avec l'éclairage et le soutien des Domini, encore merci à eux) pour tenir ferme face à nos enfants devenus grands. Nous avons versé tant de larmes, nous nous sommes fait tant souffrir, nous avons cru en perdre certains et... nous avons gagné encore plus leur confiance malgré les oppositions. Le combat n'est pas terminé mais nous sommes de plus en plus gagnés par l'espérance, que nous choisissons bien ou que nous nous « plantions » DIEU NOUS GARDE et il garde nos poussins !

Vingt ans après l'entrée de notre aîné au collège public, nous venons de faire pour diverses raisons le choix de l'internat à Derval pour le petit frère. Après ces premières semaines nous ne nous étendrons pas sur nos impressions concernant ce choix, notre ressenti en retrouvant notre petit bonhomme le vendredi soir rejoignant totalement ce qu'expriment si bien Thierry et Marie-Jeanne. Ce collège est à des centaines de kilomètres de la maison, nous déposons et reprenons notre garçon dans une gare. Nous n'avons pas tant d'occasion de rencontrer ceux à qui nous confions notre enfant en internat, vous comprendrez pourquoi nous préférons pour cette première année répondre présents à la réunion, aller constater sur place ce qui s'y vit et ainsi avec les x représenter les familles foyers amis qui ont les mêmes attentes de la part de cet établissement. Pour conclure : nous roulons notre bosse depuis plus de 30 ans à élever notre nichée, notre petite dernière est en CM1 dans le public, elle n'est pas du tout faite pour l'internat, il n'y a pas d'école catholique digne du nom dans la région, nous ne savons pas où elle commencera sa vie de collégienne ! Pour chacun nous nous abandonnons à l'inspiration de la Providence.

Bien unis à vous tous.

Danielle et Michel

Témoignage de Loïc et Béatrice

Merci de tout coeur de votre témoignage qui alimentera bien notre réflexion pendant ce week-end foyers-amis. Pour notre part, nous pensons qu'il faut parfois agir avec nos enfants au "cas par cas"... Les décisions à prendre dépendent de tant de choses : les enfants aînés de famille ou les derniers qui sont parfois plus seuls, et nous plus âgés, comme vous l'expliquez très bien. Cela dépend aussi de la situation géographique de chacun, des écoles à proximité, du désir de l'enfant, de son besoin, l'essentiel est effectivement de déposer tout dans le coeur de Dieu, et comme nous le disions à certains, le Père et Mère Marie-Augusta sont pour nous un tel exemple d'éducateurs que nous avons la grâce de pouvoir les prier pour leur demander de nous aider à discerner.

Réponse de Michel et Danielle

Chers amis,

Nous vous remercions de votre réponse. Nous vous rejoignons tout à fait quand vous dites qu'il faut agir au cas par cas avec chacun de nos enfants. Dans le détail nous avons été amenés à le faire pour x très handicapé par une dyslexie dysorthographe sévère et pour y. Ils sont passés par les Maisons Familiales Rurales et les CFA. A l'époque nous avons été au moindre mal en fonction de nos possibilités financières qui ont été un obstacle certain à nos choix. Ces lieux de formations étaient fréquentés par des garçons en difficultés sociale, scolaire et éducative et bien différents des camarades que nous aurions voulu pour eux, sans parler de l'absence totale de valeurs éducatives et chrétienne. Nos garçons ont beaucoup souffert et nous avons dû bien les entourer pour diminuer leur mal être. Il s'en sont sortis professionnellement, il faut le reconnaître, ils sont l'un et l'autre épanouis aujourd'hui dans leur travail. Nous avons mesuré avec eux combien les parents doivent se garder de l'ambition sociale et chercher ce qui épanouira le jeune.

Par contre sur le plan des valeurs chrétiennes un même parcours n'a pas eu les mêmes effets pour chacun, vous connaissez notre jeune ménage pour le constater, et nous sommes dans une grande action de grâce pour la famille de u et v.

A l'opposé, nous sommes toujours dans le combat pour guider notre x pourtant adulte mais qui vient toujours chercher référence et affection auprès de nous alors même que ses propres choix de vie sont à l'opposé de ce qu'il tient à voir vivre de sa famille ! Pour lui un établissement comme Derval aurait été une grâce à l'époque, malheureusement ce n'était absolument pas envisageable financièrement.

Etonnamment il nous a encouragé très fort à prendre la décision pour z tant il craignait de le savoir dans la jungle du même collège public qu'il a fréquenté. Le cas par cas nous le vivons encore aujourd'hui avec notre z et nous rendons grâce que la Providence l'ait rendu possible. Nous avons une certitude: quelles que soient les limites que nous avons à affronter, quels que soient les choix que nous soyons conduits à faire, quels que soient les renoncements, Dieu garde nos enfants et il nous faut beaucoup beaucoup d'humilité pour vivre les chemins de traverse qu'ils empruntent souvent malgré nous.

Il nous faut beaucoup de force et de courage pour témoigner inlassablement auprès d'eux de l'Amour de Dieu et de la justesse des exigences de la vie chrétienne. Toutes ces grâces nous sont données en particulier par la prière, l'abandon et les conseils et soutiens éclairés comme ceux que nous recevons chez les Domini. Nous reprenons courage après tant de jours sombres et nous voulons vraiment témoigner de la bienveillance de Dieu sur les familles qui le cherchent vraiment. Voilà pour la suite des réflexions que votre mail entraîne. Nous serons vraiment en manque de ne pas être avec vous, mais vraiment nous voulons aller à Derval pour mesurer si les sacrifices (tout le capital retraite perçu par Michel y passe, nous louons une chambre au cœur de la maison à un étudiant marocain et...musulman, j'ai dû accepter un dossier en plus au travail pour gagner plus, z passe chaque week-end 9h dans les transports et il nous manque terriblement) consentis pour ce collège en valent la chandelle.

Michel et Danielle

Témoignage de Dominique et Isabelle

Chers amis,

Nous nous retrouvons bien sur ce sujet tel qu'il est présenté par Annabelle et Pierre-Olivier.

Il est clair qu'il y a peu ou pas d'établissements scolaires qui répondent à notre attente; pas de solution idéale (sauf éventuellement des écoles hors contrats);

Profondément soucieux de l'éducation de nos enfants beaucoup de questions se posent rapidement :

-scolarisation à domicile.

-internat.

-"à quel moment faut-il protéger l'éducation d'un enfant, à quel autre peut-il lui-même devenir missionnaire?"

-valeur ajoutée ou limitée des activités de soutien parallèle.

Nous nous sommes posés ces questions et nous nous les posons encore régulièrement; rien n'étant définitif.(gros sujet d'application du "jamais rien l'un sans l'autre")

Dans notre situation :

-nous ne pouvons pas bénéficier d'écoles hors contrats... (en fait nous en aurions la possibilité, mais cela supposerait obligatoirement la pension)

-nos enfants sont inscrits dans un établissement "catholique" privé sous contrat qui a :

-une petite valeur ajoutée dans la transmission du savoir

-dans le respect d'un minimum de règles et de discipline.

-dans une certaine "sélection" des enfants inscrits (mais avec également des effets secondaires indésirables : culture de l'argent facile, des plaisirs immédiats)

-mais l'établissement est plus que décevant par rapport à une éducation catholique morale et religieuse centrée sur la personne.

Comment vivons nous cette situation?

Nos deux aînés (Antoine 14 ans et Clémence 13 ans) sont au collège où cette question est pour certains points encore plus cruciale. L'adaptation est quelquefois difficile et la "toxicité" de certaines situations peut être redoutable (dans ce sens nous comprenons bien François et Sylvaine). Avec beaucoup d'échanges les enfants arrivent souvent à discerner mais jusqu'à quel point ne peuvent-ils pas être contaminés (nécessité d'une vigilance constante !). Rien n'est jamais acquis. Il nous semble également important de s'adapter à chaque enfant. Valeur ajoutée importante des temps d'échange individuels avec les enfants (souvent chronophages et exigeants pour nous mais indispensables).

Leur présence à l'école a pu être l'occasion de témoignages et peut être source "d'éducation" pour le discernement et l'apprentissage de l'exercice de la responsabilité. Mais l'équilibre est difficile et potentiellement douloureux.

De manière plus générale nous sommes également confrontés ponctuellement aux turbulences de l'adolescence mais cela contribue à nous apprendre la patience, la persévérance et la confiance !

Il nous semble important par ailleurs que nos enfants puissent s'appuyer sur des relais pour "muscler" leur éducation (activités éducatives de la Famille missionnaire, scoutisme (mais là aussi selon les maîtrises des limites peuvent se faire sentir, amis, famille).

Ces activités permettent souvent à nos enfants de se retrouver dans différents "cercles" (amis, scoutisme, enfants de chœur) et ainsi de ne pas se sentir isolés dans leur environnement scolaire (important actuellement pour nos deux plus jeunes enfants Albane 10 ans et Louis 8 ans).

Dans la joie de vous retrouver ce week-end.

Isabelle et Dominique.

Témoignage de Paul et Béatrice

Cher père Bernard et la Famille Missionnaire, Chers Foyers amis,

Voici quelques réflexions sur ce sujet de l'école qui est pour nous depuis 26 ans et encore aujourd'hui un combat, souvent une croix.

Tout d'abord nous montons une petite école parentale avec des amis et une institutrice formée Père Faure-Montessori : bonnes bases, éducation de toute la personne, sérénité. Cette école a grossi et s'est transformée en école maïtrisienne avec l'arrivée d'un maître de chœur devenu le directeur : école apparemment idéale : méthodes classiques, rigueur, discipline, mi-temps pédagogique avec chant et sport l'après-midi, formation spirituelle (un moine venant pour la catéchèse), prière... Mais cet homme, aujourd'hui condamné, était un manipulateur, reconnu 15 ans plus tard délinquant sexuel. La leçon : attention, derrière la beauté, "l'idéal"... peut se cacher un loup déguisé en ange de lumière.

Un peu déboussolés par cette expérience nous réintégrons l'enseignement catholique mais sommes vite déçus. En primaire, des méthodes pédagogiques déstructurantes (pas de par cœur, plus de chronologie en histoire, pas d'analyse grammaticale, de plus en plus de sorties d'"éveil", peu de vie spirituelle...)

En secondaire, un milieu ambiant tellement loin de ce que l'on vit, que plusieurs de nos enfants ont été persécutés

Cela nous a fait rechercher de bonnes écoles. Ainsi Marie est partie en sixième au collège de N D de Vie à Carpentras . Ce fut une cassure terrible pour elle dont nous n'avons pas tout de suite mesuré l'ampleur. Elle est revenue au collège public en 5° à Nîmes. Alban , déstabilisé par école maïtrisienne , nous a demandé de partir à Derval où il a pu se remettre debout. Benoît est parti à Saint Bonnet de Galauré en 5° où il a fait toute sa scolarité.

Nos réflexions :

1°- dans le privé, grande déception ; nos enfants y ont souffert , leur étiquette de catho a fait d'eux des souffre-douleur; sauf pour Aude qui a eu la chance d'avoir avec elle un groupe d'amis solides jusqu'a la 2°; de plus ,la mixité au collège est à notre avis et à la lumière de notre expérience un danger et un déséquilibre . Nous avons eu des difficultés avec les programmes de Bio et les programmes d'éducation sexuelle (planning familial ; ...) , les voyages de classe (nos enfants étaient parfois les seuls à ne pas participer , le caté où étaient visionnés des films nocifs , les messes ...

2°- le collège public : Marie y a fait son collège et Anne son lycée . Elles y ont été plus heureuses que dans le privé : on peut y être soi-même , il y a plus de respect et cela permet être témoin (au lycée) mais attention de ne pas trop leur demander et attention car il existe de réels danger face à l'innocence de nos enfants .

3°- L'internat : pour Alban et Benoît, pensionnaires en 4° et 5°, Derval et St Bonnet ont été des lieux de structuration et de croissance spirituelle ; nous mettons une réserve pour les filles au niveau du collège.

Marie, Aude et Claire ont fait leur Lycée à Châteauneuf de Galaure avec bonheur pour elles comme pour nous .

4°- L'école à la maison : Alix à fait l'an dernier sa 4° par correspondance avec le cours Hattemer, ce fut une dure et bonne année : elle s'est remise à niveau , a trouvé le goût du travail et un apaisement après les difficultés relationnelles scolaires . Cela m'a demandé une exigence et une énergie considérable et m'a fait prendre conscience que ce rôle avec une ado ne pouvait durer plus d'un an . Le : "parents n'exaspérez pas vos enfants " devenait explicite : on était sur elle en permanence... Elle a repris le chemin de l'école privée en 3ème dans l'attente de Chateauneuf en 2nde. Son année à la maison lui a fait prendre du recul,et l'a mûrie. Cécile est pour la 2° année avec le cours par correspondance Dominique Savio- Maria Goretti. Nous nous sommes regroupés avec 3 autres familles et une amie qui fait travailler ces 7 enfants (sur 3 niveaux) les matins et nous nous partageons les matières d'éveil l'après midi. C'est du BONHEUR : enfants heureux, équilibrés, joie d'apprendre, esprits structurés et clairs, joie de prier ensemble ...

Pour Pierre Olivier et Annabelle : avec notre expérience un jeune au lycée peut être évangéliste s'il n'est pas seul et plutôt dans le public (un chrétien seul est un chrétien en danger). Autour de nous, plusieurs familles de lycéens bien formés n'en peuvent plus dans le lycée "Catho" et envisagent la pension. Pour François et Sylvaine : Bravo et merci pour votre témoignage "opération pingouin" nous sommes heureux des résultats avec votre directeur.

Pour Guy et Béatrice : nous ne voulons pas généraliser notre opinion sur le "privé catho" . Il y a un privé et privé. La taille peut aussi différer (le nôtre a 2000 élèves !)

Pour Michel et Danielle : Merci de transmettre à Derval notre amitié et notre reconnaissance pour ce qu'a reçu Alban qui se fiance Dimanche.

En conclusion , ce regard posé sur toutes ces années est parfois douloureux . Nous prions le Seigneur de guérir ce qui a été blessé. Ô Notre Dame des neiges, mère si pure et attentive à vos enfants, purifiez ce qui a été sali.

Il ressort de nos expériences que :

- il est difficile de faire des généralités : chaque situation locale est différente, chaque enfant est différent
- Attention à l'orgueil qui recherche l'idéal et la perfection, ce que nous avons cru trouver dans une école où la beauté cachait le Malin !
- Au collège, il est préférable d'éviter la pension si possible, en adaptant aux cas particuliers

(pour nos garçons la pension fut positive, pas pour nos filles). La famille est le meilleur milieu de vie et de construction pour nos enfants .

- Au lycée, nos cinq enfants pensionnaires à Châteauneuf et Saint Bonnet de Galaure, ont été équilibrés, heureux, ont vécu et approfondi leur foi et noué de solides amitiés. Les deux dernières attendent leur tour avec impatience !!

PS : nous souhaitons partager deux points particuliers d'éducation : nous ne regardons pas la télé, les enfants ne nous la demandent pas. Nous pensons que nous gagnons beaucoup en communication et sérénité familiale, et dans le plaisir de la lecture. Cela ne nous empêche pas de suivre des événements exceptionnels grâce à KTO comme la récente venue du Pape ; (Notre jeune ménage a fait le choix de ne pas avoir de télé).

Ordi et Internet : notre écoute de médecins nous fait toucher du doigt les dégâts , tant chez les jeunes que chez les adultes . Nous ne sommes à l'abri de rien et restons très vigilants sur ce sujet ...

Nous vous redisons notre grande union de prière et notre amitié pour chacun de vous.

Paul et Béatrice

Témoignage de François et Sylvaine

Bonsoir à vous et merci beaucoup pour ce témoignage d'envergure. Au coeur du problème on voit bien qu'il y a la question de l'intention profonde qui préside à la mission de l'éducateur (parent, prof, celle du loup déguisé en agneau...), vous avez couvert tout le spectre du possible...

Peut-être qu'il faut être dans une disponibilité telle d'écoute de la bise de l'Esprit qui guide le choix des parents tantôt vers le public, l'école à la maison, le privé sous contrat etc et selon le cas de chaque enfant.. avec l'idée qu'au royaume des aveugles, ce que nous sommes, le guide qu'est notre Dieu est roi mais peut-être celui qu'on écoute le moins...

Pour nous, nous sortons précipitamment les enfants du collège et Lycée où on venait de les inscrire du fait de la pédagogie noire et nauséabonde qui y sévit - les enfants sont soulagés - Décision douloureuse parce qu'il faut trouver une alternative, ne pas se tromper, savoir si c'est le bien de l'enfant qui est le but et non pas la réponse à nos seules critiques... On l'a fait dans le calme et la transparence, unis et témoins auprès de la direction de ce qui n'allait pas de notre point de vue. En fait, on s'aperçoit avoir réalisé ce que beaucoup souhaiteraient faire mais n'osent pas à cause du quand dira-t-on ?

La décision a finalement été prise le 19 octobre, le jour de Louis et Zélie Martin...

Résultat, on inscrit 2 enfants dans le public, qui plus est à côté de chez nous, parce qu'il est bien coté et que des parents au bénéfice d'une rentrée ont fait la même démarche que nous après avoir subi une année complète... Quant à Pierre, il repart à Orléans où la directrice du Lycée st Charles, l'attend, on ose dire l'espère, à bras ouverts... c'est une souffrance anticipée pour Sylvaine qui pensait à ses premiers départ dans 2 ans... Voilà en espérant avoir fait les choix que la Providence nous conseillait...

A bientôt en union de prières

FrançoisSylvaine

Témoignage de Loïc et Béatrice

Bien chers Père Bernard et Mère Magdeleine,

Nous vous remercions infiniment de ce week-end des foyers-amis, nous pensons que toutes ces discussions sur les choix que nous faisons pour nos enfants, nos désirs de défendre leur éducation dans l'enseignement et la vérité de l'Eglise ont été très riches. Le choix des parents est différent : pension, école hors contrat, public, privé, etc... Pour notre part, nous faisons partie plutôt de ceux qui ont privilégié la proximité des établissements avec le déjeuner quotidien à la maison et un minimum de temps dans l'établissement scolaire.

Il nous semble que personne n'a essayé d'imposer son point de vue aux autres et que

même si il y a eu quelques réflexions parfois vives, ce qui est normal, il y a eu un grand respect des choix et des positions de chaque famille.

Cela nous a touché car il nous semble que c'est bien l'esprit des foyers amis : vouloir "travailler" ensemble pour vivre et éduquer nos enfants selon le plan de Dieu, mais en restant chacun ce qu'il est, nous permettant d'avancer dans une réflexion ensemble pour le bien commun de nos familles, et nous l'espérons pour d'autres dans l'avenir.

Loïc et Béatrice

Témoignage de Philippe et Isabelle

Chère Mère Magdeleine ; Cher Père Bernard;

Vos remerciements me rappellent que je ne vous ai pas encore écrit la remarque faite pendant la causerie sur l'éducation. Il s'agissait de la réciprocité de l'éducation entre parents et enfants, et aussi des enfants entre eux. La communauté de vie de la famille fait vite ressortir les traits de caractères de chacun, de plus les enfants étant de perspicaces observateurs, à la parole spontanée, ils nous incitent aussi à faire de notre mieux: "enfants obéissez à vos parents dans le Seigneur", ou à ramener à la réalité certains de nos objectifs trop idéalistes: " parents n'exaspérez pas vos enfants".

Philippe et Isabelle

Témoignage de François et Sylvaine

Chers père Bernard et mère Magdeleine,

Le public a ses défauts mais on a trouvé une qualité de professeurs et de moyens supérieur à ce qu'on a vient de fuir. Les enfants ont fait l'admiration de leur professeurs et la nôtre par leur adaptation rapide. le port de la médaille miraculeuse n'est pas un problème. Le professeur de SVT survole les cours contestables. L'histoire est apprise de façon chronologique... le professeur de français utilise des œuvres. En anglais, on apprend du vocabulaire. Certes, comme ils ne restent pas entre midi et deux ils ne subissent pas néanmoins trop l'influence d'une jeunesse si désorientée. Constance a la chance de rencontrer une amie de classe qui partage la même foi et les idées et qui habite à deux pas de la maison. Guillaume fait des efforts et a de meilleurs résultats. Pour Pierre ça va même si en cours d'éducation civique il a dû suivre un cours sur "la façon de se protéger" dans les relations sexuelles avec bande audio et film (il a su ne pas regarder et ni trop entendre ce qu'il y avait de très cru...)

Je commence à penser que les établissements catholiques se croient obligés d'être les bons élèves de circulaires que d'autres établissements publics n'exploitent pas de la même façon...

La lettre de la Secrétairerie d'Etat dans une formule qui passe presque inaperçue nous enjoint, explicitement : "d'être par notre mission de parents et par notre vie conjugale et familiale, les témoins de la beauté et de la grandeur de l'amour humain, **spécialement auprès des personnes qui mettent en doute** ces principes fondamentaux. Par leur vie conforme au Seigneur Jésus, les chrétiens attirent les hommes à la foi au vrai Dieu...

En fait les mots que je souligne ne nous avaient pas interpellé lors de nos premières lectures. Ce n'est qu'ensuite qu'ils sont apparus assez évocateurs de quelque chose : il faut, comme sur le chemin de Damas, en certaine circonstance, interpellé frontalement ceux qui persécutent (frontalement ne veut pas dire violemment mais directement sans détours et avec un grand amour ce qui demande courage et humilité vraie qu'il nous faut travailler avec l'aide du Saint Esprit).

FrancoiSylvaine

Copie de la lettre de la Secrétairerie d'Etat du 16 octobre 2008 :

La Secrétairerie d'Etat vous fait savoir que votre lettre du 2 octobre est bien parvenue au Saint-Père, qui comprend votre préoccupation concernant l'éducation des jeunes.

Le Pape a été sensible à l'attention que vous portez au Magistère de l'Eglise, en particulier, dans le domaine moral. Il vous encourage à être par votre mission de parents et par votre vie conjugale et familiale, les témoins de la beauté et de la grandeur de l'amour humain, spécialement auprès des personnes qui mettent en doute ces principes fondamentaux. « Par leur vie conforme au Seigneur Jésus, les chrétiens attirent les hommes à la foi au vrai Dieu ; ils édifient l'Eglise ; ils pénètrent le monde de l'esprit de l'Evangile et préparent la venue du Royaume de Dieu » (Abrégé du Catéchisme de l'Eglise catholique, n. 433).

En vous confiant à l'intercession de Saint Paul pour que « Dieu de l'espérance vous donne en plénitude dans votre acte de foi la joie et la paix » (Rm 15, 13), le Saint-Père vous accorde, ainsi qu'à toute votre famille, la Bénédiction apostolique.

*Mgr Gabriel Caccia
Assesseur*

Témoignage de Guillaume et Marie Josèphe

Guillaume et Marie Josèphe ont décidé de confier leurs enfants au collège Saint Jean Bosco, créé à Rambouillet à l'été 2006, par des familles catholiques dont les enfants n'ont pas été pris au collège sous contrat Sainte Thérèse. Ce collège est géré par une association de parents : l'Association d'Education Rambolitaine (AER). Sa charte exprime clairement son attachement à l'Eglise.

Guillaume et Marie-Josèphe ont demandé à notre Famille Missionnaire de Notre-Dame d'aider le collège dans sa tâche d'éducation spirituelle en complément à la catéchèse paroissiale en Juin 2008. Notre Famille religieuse a accepté à condition que l'évêque du lieu soit informé, ce qui fut fait. Au début de l'année scolaire, alors que nous allions commencer notre travail d'éducation en collaboration avec le Collège Saint Jean Bosco (l'évêque informé depuis deux mois et demi ne nous ayant rien notifié), le vicaire épiscopal nous a fait savoir qu'il avait décidé avec son conseil de ne pas nous appeler à venir sur Rambouillet. L'évêque de Versailles nous a écrit ensuite pour nous dire qu'il ne nous donnait pas de mission sur son diocèse.

Devant ce refus de notre collaboration qui a suscité des incompréhensions chez les parents du Collège de Rambouillet, Guillaume et Marie-Josèphe ont écrit un mémoire transmis à leur curé et à leur évêque dont voici cet extrait :

« Quel mal pourrait-il bien y avoir à disposer en France de plusieurs « systèmes » travaillant chacun à la gloire de Dieu, chacun à sa manière et selon sa propre sensibilité ? Toute l'Eglise catholique respire partout de cette diversité et de cette richesse. Les parents d'aujourd'hui reçoivent la Parole en paroisse et dans des communautés ; ils font des pèlerinages, des retraites, des sessions ...paroissiaux ou non. Certains veulent ce qui est donné sous contrat et c'est très bien, d'autres veulent autre chose et c'est très bien aussi. Certains sont très exigeants sur certains sujets, d'autres ne le sont pas. Alléluia, il y a pleins de chemins pour recevoir l'enseignement catholique en France ! Et plus il y en aura et mieux ce sera ! L'avenir des vocations en France passe aussi par là. L'unité n'impose pas l'uniformité ; c'est bien le contraire qui est demandé par l'Eglise.

On pourrait très bien envisager, dès aujourd'hui (comme le droit canon le demande) et sans attendre davantage, un système d'enseignement catholique respirant ensemble :

- un système d'enseignement catholique sous contrat :
 - § avec les programmes nationaux, un directeur nommé par le Diocèse et une catéchèse assurée par le Diocèse,
- un système d'enseignement catholique hors contrat :
 - § avec des programmes propres à chaque établissement, un directeur indépendant et une catéchèse propre à chaque établissement mais contrôlée par le diocèse via le curé de la paroisse (ou par un autre prêtre

diocésain ou par un diacre...), en laissant aux Sacrements donné aux enfants toute leur place paroissiale,

les deux ne se faisant pas concurrence mais étant complémentaires et ayant des objectifs pédagogiques et spirituels différents.

Les choses étant claires, les parents se détermineraient en toute liberté objective.

Nota : on peut aussi imaginer bien d'autres systèmes que les deux décrits ci-dessus

Pourquoi refuser cette nourriture spirituelle à ceux qui veulent de toutes leurs forces rester dans notre belle Eglise catholique mais qui ont des exigences (légitimes cf. droit canon) différentes de celles proposées dans les écoles sous contrat ?

Pourquoi ne pas pousser à la création d'écoles catholiques quand celles actuelles sont saturées ?

Pourquoi empêcher les communautés religieuses reconnues par l'Eglise d'effectuer une catéchèse dans les écoles (sous ou hors contrat) ? Que craignent les diocèses ? D'avoir davantage d'élèves qui afflueraient au total ?

Pourquoi laisser les écoles catholiques hors contrats existantes orphelines et donc susceptibles de se faire récupérer à court ou moyen terme par des communautés religieuses non d'Eglise ?

Pourquoi ce manque de courage chrétien pour regarder les choses en face et inventer des solutions innovantes conformes au droit canon, quitte à ce qu'elles soient *ad experimentum* au début ?

Les parents catholiques, profondément fidèles au Concile Vatican II, abreuvés par Paul VI, Jean-Paul II et Benoît XVI, n'ayant pas de réponses conformes à la Foi catholique à toutes ces questions, ne comprennent plus.

Quelle serait l'autre alternative pour l'Eglise de France ? Rester dans la situation actuelle sans bouger, paralysé par un manque de courage jusqu'à ce que mort s'ensuive, en fermant les yeux et en faisant mine de croire que cela va passer ? Pour leur part, les parents catholiques disent « NON » mais restent prêts à collaborer pleinement avec la Conférence des Evêques de France et avec chaque diocèse et paroisse pour construire une solution d'Eglise respectant les projets spirituels des écoles hors contrat.

Conclusion par Père Bernard

Nos Foyers amis, en s'exprimant librement pour « dire » leurs souffrances et leurs angoisses actuelles concernant l'éducation de leurs enfants, ne veulent aucunement contester l'autorité des évêques diocésains, ni dénigrer le travail réalisé par tous ceux qui œuvrent dans l'éducation scolaire ou dans la catéchèse. Ils désirent, au contraire, pouvoir collaborer avec eux dans un climat de liberté et de confiance, dans la complémentarité.

La Famille Missionnaire de Notre-Dame et ses Foyers amis tiennent à rappeler leur volonté d'exercer leur mission dans la fidélité au « sentire cum Ecclesia » de Saint Ignace en étant fidèles à l'esprit de leur Père Fondateur et de Mère Marie-Augusta par l'obéissance confiante et aimante au Magistère de l'Eglise et au Concile Vatican II.

Nous espérons que ces témoignages pourront aider les parents qui se trouvent dans la même situation que nos Foyers amis et leur feront prendre davantage conscience de leur responsabilité d'éducateurs du cœur de leurs enfants et de l'urgence d'un engagement en vue de l'éducation intégrale de l'homme.

Les Père et Mère de notre Famille religieuse ont vraiment compris l'urgence de l'éducation des cœurs en vue du Royaume de Dieu et de la civilisation de l'amour. Ils se sont donnés sans compter pour la Fondation de la Famille Missionnaire de Notre-Dame dont le charisme est l'éducation des cœurs à la ressemblance des Cœurs de Jésus et de Marie par l'apostolat des apôtres de l'Amour.

Puissent ces trois annexes permettre à des foyers et à des éducateurs de comprendre que l'éducation est en vue du vrai développement de l'homme, de tout l'homme et de tous les

hommes et qu'elle ne se limite pas au perfectionnement personnel des individus mais qu'elle doit tendre à la formation de personnes appelés à prendre des responsabilités dans la société et l'Eglise. L'enseignement prophétique de Jean-Paul II est très éclairant : l'homme et la femme doivent respecter l'Ordre de la nature et l'Ordre des personnes. L'homme, en effet, n'est pas un individu replié sur lui-même, mais il est appelé à entrer en relation avec les autres personnes : ses parents, ses frères et sœurs, les autres hommes et femmes de ce monde. Il est aussi appelé à entrer en relation avec les Personnes divines sans lesquelles il n'existerait pas !

Nos Foyers amis ont bien souligné qu'on ne rendait pas service à l'enfant en l'enfermant dans une sorte de « tour d'ivoire » coupée du monde. Ils ont voulu aussi dire leurs inquiétudes et leurs angoisses lorsque leurs enfants étaient exposés à des idéologies et à des expériences dangereuses. L'éducation doit permettre le développement de la liberté des enfants de Dieu par la liberté spirituelle qui permet d'assumer des responsabilités dans la société et l'Eglise.

Nous espérons que ces trois annexes aideront enfin à montrer qu'une éducation humaine qui oublierait la dimension spirituelle de l'être humain serait une éducation privée d'un élément essentiel de l'éducation de l'homme et de la femme, créés à l'image et à la ressemblance de Dieu.

Qu'adviennent enfin en notre monde la civilisation de l'amour par l'éducation intégrale des cœurs de tous les hommes !

En la Fête de Notre-Dame des Neiges, le 13 décembre 2008.

Père Bernard
Modérateur de la Famille Missionnaire de Notre-Dame

ANNEXE III : Textes du Magistère sur l'urgence de l'éducation des enfants, la responsabilité première des parents dans l'éducation de leurs enfants et l'aide que doivent leur apporter l'Etat et l'Eglise.

A) Concile Vatican II, Gaudium et Spes, 61 :

De nos jours, plus que par le passé, la difficulté est grande d'opérer la synthèse entre les différentes disciplines et branches du savoir. En effet, tandis que s'accroissent la masse et la diversité des éléments culturels, dans le même temps s'amenuise la faculté pour chaque homme de les percevoir et de les harmoniser entre eux, si bien que l'image de "l'homme universel" s'évanouit de plus en plus. Cependant continue de s'imposer à chaque homme le devoir de sauvegarder l'intégralité de sa personnalité, en qui prédominent les valeurs d'intelligence, de volonté, de conscience et de fraternité, valeurs qui ont toutes leur fondement en Dieu Créateur et qui ont été guéries et élevées d'une manière admirable dans le Christ.

La famille est au premier chef comme la mère nourricière de cette éducation: en elle, les enfants, enveloppés d'amour, découvrent plus aisément la hiérarchie des valeurs, tandis que des éléments d'une culture éprouvée s'impriment d'une manière presque inconsciente dans l'esprit des adolescents, au fur et à mesure qu'ils grandissent.

Pour cette même éducation, les sociétés actuelles disposent, en particulier grâce à la diffusion croissante des livres et aux nouveaux moyens de communication culturelle et sociale, de ressources opportunes qui peuvent faciliter l'universalité de la culture. En effet,

avec la diminution plus ou moins généralisée du temps de travail, les occasions de se cultiver se multiplient pour la plupart des hommes. Que les loisirs soient bien employés, pour se détendre et pour fortifier la santé de l'esprit et du corps: en se livrant à des activités libres et à des études désintéressées; à l'occasion de voyages en d'autres régions (tourisme) qui affinent l'intelligence et qui, de surcroît, enrichissent chacun par la connaissance de l'autre; également par des exercices physiques et des activités sportives qui aident à conserver un bon équilibre psychique, individuellement et aussi collectivement, et à établir des relations fraternelles entre les hommes de toutes conditions, de toutes nations ou de races différentes. Que les chrétiens collaborent donc aux manifestations et aux actions culturelles collectives qui sont de leur temps, qu'ils les humanisent et les imprègnent d'esprit chrétien.

Cependant tous ces avantages ne sauraient parvenir à réaliser l'éducation culturelle intégrale de l'homme si, en même temps, on néglige de s'interroger sur la signification profonde de la culture et de la science pour la personne humaine.

B) Charte des Droits de la famille

INTRODUCTION

La « Charte des Droits de la Famille » résulte du vœu formulé par le Synode des évêques réuni à Rome en 1980 sur le thème: « Le rôle de la famille chrétienne dans le monde moderne » (cf. « Proposition » n. 42). Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II, dans l'exhortation apostolique *Familiaris consortio* (n. 46), a donné suite au vœu du Synode en engageant le Saint-Siège à préparer une Charte des Droits de la Famille destinée à être présentée aux organismes et autorités concernés.

Il est important de comprendre exactement la nature et le style de la Charte telle qu'elle est ici présentée.

Ce document n'est pas un exposé de la théologie dogmatique ou morale du mariage et de la famille, bien qu'il reflète la pensée de l'Eglise en la matière. Il n'est pas non plus un code de conduite destiné aux personnes et aux institutions concernées. La Charte diffère aussi d'une simple déclaration des principes théoriques concernant la famille. Elle a plutôt pour but de présenter à tous nos contemporains, chrétiens ou non, une formulation — aussi complète et ordonnée que possible — des droits fondamentaux propres à cette société naturelle et universelle qu'est la famille.

Les droits énoncés dans la Charte sont imprimés dans la conscience de l'être humain et dans les valeurs communes de toute l'humanité. La vision chrétienne y est présente en tant que lumière de la révélation divine qui éclaire la réalité naturelle de la famille. Ces droits résultent, en dernière analyse, de la loi inscrite par le Créateur au cœur de tout être humain. La société est appelée à défendre ces droits contre toute violation, à les respecter et à les promouvoir dans l'intégralité de leur contenu.

Les droits qui sont présentés sont à considérer selon le caractère spécifique d'une « Charte ». Dans certains cas, ils rappellent des normes proprement contraignantes sur le plan juridique; dans d'autres cas, ils expriment des postulats et des principes fondamentaux pour l'élaboration de la législation et le développement de la politique familiale. Dans tous les cas, ils constituent un appel prophétique en faveur de l'institution familiale qui doit être respectée et défendue contre toute atteinte.

Presque tous ces droits sont déjà exprimés dans d'autres documents aussi bien de l'Eglise que de la communauté internationale. La présente Charte tente d'en fournir une meilleure élaboration, de les définir avec plus de clarté et de les rassembler dans une présentation organique, ordonnée et systématique. En annexe, on trouvera l'indication des « sources et références » des textes auxquels certaines des formulations ont été empruntées.

La Charte des Droits de la Famille est maintenant présentée par le Saint-Siège, l'organe central et suprême de gouvernement de l'Eglise catholique. Le document a bénéficié d'un vaste ensemble d'observations et d'analyses réunies à la suite d'une large consultation des Conférences épiscopales de toute l'Eglise comme d'experts spécialisés en la matière et représentant des cultures diverses.

La Charte est destinée en premier lieu aux Gouvernements. En réaffirmant, pour le bien de la société, la conscience commune des droits essentiels de la famille, la Charte offre à tous ceux qui partagent la responsabilité du bien commun un modèle et une référence pour élaborer une législation et une politique familiale, et une orientation pour les programmes d'action.

En même temps, le Saint-Siège propose avec confiance ce document à l'attention des Organisations internationales intergouvernementales qui, de par leur compétence et leur action pour la défense et la promotion des droits de l'homme, ne peuvent ignorer ou permettre les violations des droits fondamentaux de la famille.

La Charte s'adresse évidemment aussi aux familles elles-mêmes: elle vise à encourager au sein des familles la conscience du rôle et de la place irremplaçables de la famille; elle voudrait inciter les familles à s'unir pour la défense et la promotion de leurs droits; elle encourage les familles à accomplir leur devoir de telle manière que le rôle de la famille soit plus clairement compris et reconnu dans le monde actuel.

La Charte s'adresse enfin à tous, hommes et femmes, afin qu'ils s'engagent à tout mettre en œuvre pour faire en sorte que les droits de la famille soient protégés et que l'institution familiale soit renforcée pour le bien de toute l'humanité, aujourd'hui et à l'avenir.

Le Saint-Siège, en présentant cette Charte souhaitée par les représentants de l'Episcopat mondial, adresse un appel particulier à tous les membres et à toutes les institutions de l'Eglise, afin qu'ils témoignent en chrétiens de leur ferme conviction que la mission de la famille est irremplaçable, et travaillent à ce que les familles et les parents reçoivent le soutien et les encouragements nécessaires à l'accomplissement de la tâche que Dieu leur confie.

- CHARTE DES DROITS DE LA FAMILLE -

Préambule

Considérant que:

- A. les droits de la personne, bien qu'exprimés en tant que droits de l'individu, ont une dimension foncièrement sociale qui trouve dans la famille son expression innée et vitale;
- B. la famille est fondée sur le mariage, cette union intime et complémentaire d'un homme et d'une femme, qui est établie par le lien indissoluble du mariage librement contracté et affirmé publiquement, et qui est ouverte à la transmission de la vie;
- C. le mariage est l'institution naturelle à laquelle est confiée exclusivement la mission de transmettre la vie humaine;
- D. la famille, société naturelle, existe antérieurement à l'Etat ou à toute autre collectivité et possède des droits propres qui sont inaliénables;
- E. la famille, bien plus qu'une simple unité juridique, sociologique ou économique, constitue une communauté d'amour et de solidarité, apte de façon unique à enseigner et à transmettre des valeurs culturelles, éthiques, sociales, spirituelles et religieuses essentielles au développement et au bien-être de ses propres membres et de la société;
- F. la famille est le lieu où plusieurs générations sont réunies et s'aident mutuellement à croître en sagesse humaine et à harmoniser les droits des individus avec les autres exigences de la vie sociale;
- G. la famille et la société, unies entre elles par des liens organiques et vitaux, assument des rôles complémentaires pour défendre et promouvoir le bien de toute l'humanité et de chaque personne;
- H. l'expérience de différentes cultures au long de l'histoire a montré, pour la société, la nécessité de reconnaître et de défendre l'institution de la famille;
- I. la société et, de façon particulière, l'Etat et les Organisations internationales, doivent protéger la famille par des mesures politiques, économiques, sociales et juridiques, qui ont pour but de renforcer l'unité et la stabilité de la famille, afin qu'elle puisse exercer sa fonction spécifique;
- J. les droits, les besoins fondamentaux, le bien-être et les valeurs de la famille, bien qu'ils soient, dans certains cas, progressivement mieux sauvegardés, sont souvent méconnus et même menacés par des lois, des institutions et des programmes socio-économiques;
- K. beaucoup de familles sont contraintes à vivre dans des situations de pauvreté qui les empêchent de remplir leur rôle avec dignité;
- L. l'Eglise catholique, sachant que le bien de la personne, de la société et son bien propre passent par la famille, a toujours considéré qu'il appartient à sa mission de proclamer à tous les hommes le dessein de

Dieu, inscrit dans la nature humaine, sur le mariage et sur la famille, de promouvoir ces deux institutions et de les défendre contre tous ceux qui leur portent atteinte;

M. le Synode des évêques réuni en 1980 a explicitement recommandé qu'une Charte des droits de la famille soit rédigée et communiquée à tous ceux qui sont concernés; le Saint-Siège, après avoir consulté les Conférences épiscopales, présente maintenant cette CHARTE DES DROITS DE LA FAMILLE et invite instamment tous les Etats, les Organisations internationales et toutes les Institutions et personnes intéressées à promouvoir le respect de ces droits et à assurer leur reconnaissance effective et leur mise en application.

Article 1

Toutes les personnes ont droit au libre choix de leur état de vie, donc de se marier et de fonder une famille, ou de rester célibataires.

a) Tout homme et toute femme ayant atteint l'âge de contracter mariage et ayant la capacité nécessaire a le droit de se marier et de fonder une famille sans aucune discrimination; des restrictions légales à l'exercice de ce droit, qu'elles soient de nature permanente ou temporaire, ne peuvent être introduites que si elles sont requises par des exigences graves et objectives portant sur l'institution du mariage lui-même et sa signification publique et sociale; dans tous les cas, elles doivent respecter la dignité et les droits fondamentaux de la personne.

b) Ceux qui veulent se marier et fonder une famille ont le droit d'attendre de la société d'être placés dans les conditions morales, éducatives, sociales et économiques favorables qui leur permettent d'exercer leur droit de se marier en toute maturité et responsabilité.

c) La valeur institutionnelle du mariage doit être soutenue par les pouvoirs publics; la situation des couples non mariés ne doit pas être placée sur le même plan que le mariage dûment contracté.

Article 2

Le mariage ne peut être contracté qu'avec le libre consentement, dûment exprimé, des époux.

a) Sans méconnaître, dans certaines cultures, le rôle traditionnel que jouent les familles pour orienter la décision de leurs enfants, toute contrainte qui empêcherait de choisir comme conjoint une personne déterminée doit être évitée.

b) Les futurs conjoints ont droit à leur liberté religieuse; par conséquent, imposer comme condition préalable au mariage un déni de foi ou une profession de foi contraire à la conscience constitue une violation de ce droit.

c) Les époux, dans la complémentarité naturelle de l'homme et de la femme, ont une même dignité et des droits égaux au regard du mariage.

Article 3

Les époux ont le droit inaliénable de fonder une famille et de décider de l'espacement des naissances et du nombre d'enfants à mettre au monde, en considérant pleinement leurs devoirs envers eux-mêmes, envers les enfants déjà nés, la famille et la société, dans une juste hiérarchie des valeurs et en accord avec l'ordre moral objectif qui exclut le recours à la contraception, la stérilisation et l'avortement.

a) Les actes des pouvoirs publics ou d'organisations privées qui tendent à limiter en quelque manière la liberté des époux dans leurs décisions concernant leurs enfants constituent une grave offense à la dignité humaine et à la justice.

b) Dans les relations internationales, l'aide économique accordée pour le développement des peuples ne doit pas être conditionnée par l'acceptation de programmes de contraception, de stérilisation ou d'avortement.

c) La famille a droit à l'aide de la société pour la mise au monde et l'éducation des enfants. Les couples mariés qui ont une famille nombreuse ont droit à une aide appropriée, et ne doivent pas subir de discrimination.

Article 4

La vie humaine doit être absolument respectée et protégée dès le moment de sa conception.

- a) L'avortement est une violation directe du droit fondamental à la vie de tout être humain.
- b) Le respect de la dignité de l'être humain exclut toute manipulation expérimentale ou exploitation de l'embryon humain.
- c) Toute intervention sur le patrimoine génétique de la personne humaine qui ne vise pas à la correction d'anomalies constitue une violation du droit à l'intégrité physique et est en contradiction avec le bien de la famille.
- d) Aussi bien avant qu'après leur naissance, les enfants ont droit à une protection et à une assistance spéciales, de même que leur mère durant la grossesse et pendant une période raisonnable après l'accouchement.
- e) Tous les enfants, qu'ils soient nés dans le mariage ou hors mariage, jouissent du même droit à la protection sociale, en vue du développement intégral de leur personne.
- f) Les orphelins et les enfants privés de l'assistance de leurs parents ou de leurs tuteurs doivent jouir d'une protection particulière de la part de la société. Pour ce qui est des enfants qui doivent être confiés à une famille ou adoptés, l'Etat doit instaurer une législation qui facilite à des familles aptes à le faire l'accueil des enfants ayant besoin d'être pris en charge de façon temporaire ou permanente, et qui, en même temps, respecte les droits naturels des parents.
- g) Les enfants handicapés ont le droit de trouver dans leur foyer et à l'école un cadre adapté à leur croissance humaine.

Article 5

Parce qu'ils ont donné la vie à leurs enfants, les parents ont le droit originel, premier et inaliénable de les éduquer; c'est pourquoi ils doivent être reconnus comme les premiers et principaux éducateurs de leurs enfants.

- a) Les parents ont le droit d'éduquer leurs enfants conformément à leurs convictions morales et religieuses, en tenant compte des traditions culturelles de la famille qui favorisent le bien et la dignité de l'enfant, et ils doivent recevoir aussi de la société l'aide et l'assistance nécessaires pour remplir leur rôle d'éducateurs de façon appropriée.
- b) Les parents ont le droit de choisir librement les écoles ou autres moyens nécessaires pour éduquer leurs enfants suivant leurs convictions. Les pouvoirs publics doivent faire en sorte que les subsides publics soient répartis de façon telle que les parents soient véritablement libres d'exercer ce droit sans devoir supporter des charges injustes. Les parents ne doivent pas, directement ou indirectement, subir de charges supplémentaires qui empêchent ou limitent indûment l'exercice de cette liberté.
- c) Les parents ont le droit d'obtenir que leurs enfants ne soient pas contraints de suivre des enseignements qui ne sont pas en accord avec leurs propres convictions morales et religieuses. En particulier l'éducation sexuelle — qui est un droit fondamental des parents doit — toujours être menée sous leur conduite attentive, que ce soit au foyer ou dans des centres éducatifs choisis et contrôlés par eux.
- d) Les droits des parents se trouvent violés quand est imposé par l'Etat un système obligatoire d'éducation d'où est exclue toute formation religieuse.
- e) Le droit premier des parents d'éduquer leurs enfants doit être garanti dans toutes les formes de collaboration entre parents, enseignants et responsables des écoles, et particulièrement dans des formes de participation destinées à accorder aux citoyens un rôle dans le fonctionnement des écoles et dans la formulation et la mise en œuvre des politiques d'éducation.
- f) La famille a le droit d'attendre des moyens de communication sociale qu'ils soient des instruments positifs pour la construction de la société, et qu'ils soutiennent les valeurs fondamentales de la famille. En même temps, la famille a le droit d'être protégée de façon adéquate, en particulier en ce qui concerne ses membres les plus jeunes, des effets négatifs ou des atteintes venant des mass media.

Article 6

La famille a le droit d'exister et de progresser en tant que famille.

- a) Les pouvoirs publics doivent respecter et promouvoir la dignité propre de toute famille, son indépendance légitime, son intimité, son intégrité et sa stabilité.
- b) Le divorce porte atteinte à l'institution même du mariage et de la famille.
- c) Le système de la famille élargie, là où il existe, doit être tenu en estime et être aidé à mieux remplir son rôle traditionnel de solidarité et d'assistance mutuelle, tout en respectant en même temps les droits de la famille nucléaire et la dignité de chacun de ses membres en tant que personne.

Article 7

Chaque famille a le droit de vivre librement la vie religieuse propre à son foyer, sous la direction des parents, ainsi que le droit de professer publiquement et de propager sa foi, de participer à des actes de culte en public et à des programmes d'instruction religieuse librement choisis, ceci en dehors de toute discrimination.

Article 8

La famille a le droit d'exercer sa fonction sociale et politique dans la construction de la société.

a) Les familles ont le droit de créer des associations avec d'autres familles et institutions, afin de remplir le rôle propre de la famille de façon appropriée et efficiente, et pour protéger les droits, promouvoir le bien et représenter les intérêts de la famille.

b) Au plan économique, social, juridique et culturel, le rôle légitime des familles et des associations familiales doit être reconnu dans l'élaboration et le développement des programmes qui ont une répercussion sur la vie familiale.

Article 9

Les familles ont le droit de pouvoir compter sur une politique familiale adéquate de la part des pouvoirs publics dans les domaines juridique, économique, social et fiscal, sans aucune discrimination.

a) Les familles ont le droit de bénéficier de conditions économiques qui leur assurent un niveau de vie conforme à leur dignité et à leur plein épanouissement. Elles ne doivent pas être empêchées d'acquérir et de détenir des biens privés qui peuvent favoriser une vie de famille stable; les lois de succession et de transmission de la propriété doivent respecter les besoins et les droits des membres de la famille.

b) Les familles ont le droit de bénéficier de mesures au plan social qui tiennent compte de leurs besoins, en particulier en cas de décès prématuré de l'un ou des deux parents, en cas d'abandon d'un des conjoints, en cas d'accident, de maladie ou d'invalidité, en cas de chômage, ou encore quand la famille doit supporter pour ses membres des charges supplémentaires liées à la vieillesse, aux handicaps physiques ou psychiques, ou à l'éducation des enfants.

c) Les personnes âgées ont le droit de trouver, au sein de leur propre famille, ou, si cela est impossible, dans des institutions adaptées, le cadre où elles puissent vivre leur vieillesse dans la sérénité en exerçant les activités compatibles avec leur âge et qui leur permettent de participer à la vie sociale.

d) Les droits et les besoins de la famille, et en particulier la valeur de l'unité familiale, doivent être pris en considération dans la politique et la législation pénales, de telle sorte qu'un détenu puisse rester en contact avec sa famille et que celle-ci reçoive un soutien convenable durant la période de détention.

Article 10

Les familles ont droit à un ordre social et économique dans lequel l'organisation du travail soit telle qu'elle rende possible à ses membres de vivre ensemble, et ne pose pas d'obstacle à l'unité, au bien-être, à la santé et à la stabilité de la famille, en offrant aussi la possibilité de loisirs sains.

a) La rémunération du travail doit être suffisante pour fonder et faire vivre dignement une famille, soit par un salaire adapté, dit « familial », soit par d'autres mesures sociales telles que les allocations familiales ou la rémunération du travail d'un des parents au foyer; elle doit être telle que la mère de famille ne soit pas obligée de travailler hors du foyer, au détriment de la vie familiale, en particulier de l'éducation des enfants.

b) Le travail de la mère au foyer doit être reconnu et respecté en raison de sa valeur pour la famille et pour la société.

Article 11

La famille a droit à un logement décent, adapté à la vie familiale et proportionné au nombre de ses membres, dans un environnement assurant les services de base nécessaires à la vie de la famille et de la collectivité.

Article 12

Les familles des migrants ont droit à la même protection sociale que celle accordée aux autres familles.

a) Les familles des immigrants ont droit au respect de leur propre culture et au soutien et à l'assistance nécessaires à leur intégration dans la communauté à laquelle elles apportent leur contribution.

b) Les travailleurs émigrés ont droit à voir leur famille les rejoindre aussitôt que possible.

c) Les réfugiés ont droit à l'assistance des pouvoirs publics et des organisations internationales pour faciliter le regroupement de leur famille.

-----SOURCES ET RÉFÉRENCES

Préambule

A. *Rerum novarum*, 9; *Gaudium et spes*, 24.

B. *Pacem in terris*, 1; *Gaudium et spes*, 48 et 50; *Familiaris consortio*, 19; *Codex Iuris Canonici*, 1056.

C. *Gaudium et spes*, 50; *Humanae vitae*, 12; *Familiaris consortio* 28.

D. *Rerum novarum*, 9-10; *Familiaris consortio*, 45.

E. *Familiaris consortio*, 43.

F. *Gaudium et spes*, 52; *Familiaris consortio*, 21.

G. *Gaudium et spes*, 52; *Familiaris consortio*, 42 et 45.

I. *Familiaris consortio*, 45.

J. *Familiaris consortio*, 46.

K. *Familiaris consortio*, 6 et 77.

L. *Familiaris consortio*, 3 et 46.

M. *Familiaris consortio*, 46.

Article 1 : *Rerum novarum*, 9; *Pacem in terris*, 1; *Gaudium et spes*, 26; *Déclaration universelle des Droits de l'Homme*, 16, 1.

a) *Codex Iuris Canonici*, 1058 et 1077; *Déclaration universelle*, 16, 1.

b) *Gaudium et spes*, 52; *Familiaris consortio*, 81.

c) *Gaudium et spes*, 52; *Familiaris consortio*, 81-82.

Article 2 : *Gaudium et spes*, 52; *Codex Iuris Canonici*, 1057, § 1; *Déclaration universelle*, 16, 2.

a) *Gaudium et spes*, 52.

b) *Dignitatis humanae*, 6.

c) *Gaudium et spes*, 49; *Familiaris consortio*, 19 et 22; *Codex Iuris Canonici*, 1135; *Déclaration universelle*, 16, 1.

Article 3 : *Populorum progressio*, 37; *Gaudium et spes*, 50 et 87; *Humanae vitae*, 10; *Familiaris consortio*, 30 et 46.

a) *Familiaris consortio*, 30.

b) *Familiaris consortio*, 30.

c) *Gaudium et spes*, 50.

Article 4 : *Gaudium et spes*, 51; *Familiaris consortio*, 26.

a) *Humanae vitae*, 14; *S. Congrégation pour la Doctrine de la Foi, Déclaration sur l'avortement provoqué*, 18 novembre 1974; *Familiaris consortio*, 30.

b) *Jean-Paul II, Discours à l'Académie pontificale des Sciences*, 23 octobre 1982.

d) *Déclaration universelle*, 25, 2; *Déclaration sur les Droits de l'Enfant, Préambule et 4*.

e) *Déclaration universelle*, 25, 2.

f) *Familiaris consortio*, 41.

g) *Familiaris consortio*, 77.

Article 5 : *Divini illius magistri*, 27-34; *Gravissimum educationis*, 3; *Familiaris consortio*, 36; *Codex Iuris Canonici*, 793 et 1136.

a) *Familiaris consortio*, 46.

b) *Gravissimum educationis*, 7; *Dignitatis humanae*, 5; *Jean-Paul II, La liberté religieuse et l'Acte final d'Helsinki (Lettre aux chefs d'Etat des pays signataires de l'Acte final d'Helsinki)*, 4b; *Familiaris consortio*, 40; *Codex Iuris Canonici*, 797.

c) *Dignitatis humanae*, 5; *Familiaris consortio*, 37 et 40.

d) *Dignitatis humanae*, 5; *Familiaris consortio*, 40.

e) *Familiaris consortio*, 40; *Codex Iuris Canonici*, 796.

f) *Paul VI, Message pour la Troisième Journée mondiale des Moyens de communication sociale*, 1969; *Familiaris consortio*, 76.

Article 6 : *Familiaris consortio*, 46.

a) *Rerum novarum*, 10; *Familiaris consortio*, 46; *Convention internationale sur les Droits civils et politiques*, 17.

b) *Gaudium et spes*, 48 et 50.

Article 7 : *Dignitatis humanae*, 5; *La liberté religieuse et l'Acte final d'Helsinki*, 4b; *Convention internationale sur les Droits civils et politiques*, 18.

Article 8 : *Familiaris consortio*, 44 et 48.

a) *Apostolicam actuositatem*, 11; *Familiaris consortio*, 46 et 72.

b) *Familiaris consortio*, 44-45.

Article 9 : *Laborem exercens*, 10 et 19; *Familiaris consortio*, 45; *Déclaration universelle*, 16, 3 et 22; *Convention internationale sur les Droits économiques, sociaux et culturels*, 10,1.

a) *Mater et magistra*, II; *Laborem exercens*, 10; *Familiaris consortio*, 45; *Déclaration universelle*, 22 et 25; *Convention internationale sur les Droits économiques, sociaux et culturels*, 7, a, ii.

b) *Familiaris consortio*, 45-46; *Déclaration universelle*, 25, 1; *Convention internationale sur les Droits économiques, sociaux et culturels*, 9, 10, 1 et 10, 2.

c) *Gaudium et spes*, 52; *Familiaris consortio*, 27.

Article 10 : *Laborem exercens*, 19; *Familiaris consortio*, 77; *Déclaration universelle*, 23, 3.

a) *Laborem exercens*, 19; *Familiaris consortio*, 23 et 81.

b) *Familiaris consortio*, 23.

Article 11 : *Apostolicam actuositatem*, 8; *Familiaris consortio*, 81; *Convention internationale sur les Droits économiques, sociaux et culturels*, 11, 1.

Article 12 : *Familiaris consortio*, 77; *Charte sociale européenne*, 19.

C) Extraits du Compendium de la doctrine sociale de l'Église

c) Le devoir d'éducation

238 À travers l'œuvre d'éducation, la famille forme l'homme à la plénitude de sa dignité sous toutes ses dimensions, y compris la dimension sociale. En effet, la famille « constitue une communauté d'amour et de solidarité, apte de façon unique à enseigner et à transmettre des valeurs culturelles, éthiques, sociales, spirituelles et religieuses essentielles au développement et au bien-être de ses propres membres et de la société ». ⁵³⁹ En exerçant sa mission éducative, la famille contribue au bien commun et constitue la première école de vertus sociales, dont toutes les sociétés ont besoin. ⁵⁴⁰ Les personnes sont aidées en famille à grandir dans la liberté et dans la responsabilité, prémisses indispensables pour remplir toutes sortes de tâches dans la société. En outre, l'éducation permet de communiquer, pour qu'elles soient assimilées et qu'elles deviennent propres à chacun, certaines valeurs fondamentales, nécessaires pour être des citoyens libres, honnêtes et responsables. ⁵⁴¹

239 La famille joue un rôle tout à fait original et irremplaçable dans l'éducation des enfants. ⁵⁴² L'amour des parents, en se mettant au service des enfants pour les aider à tirer d'eux (« *e-ducere* ») le meilleur d'eux-mêmes, trouve sa pleine réalisation précisément dans la tâche de l'éducation: « De *source* qu'il était, l'amour des parents devient ainsi l'*âme* et donc la *norme* qui inspirent et guident toute l'action éducative concrète, en l'enrichissant des valeurs de douceur, de constance, de bonté, de service, de désintéressement, d'esprit de sacrifice, qui sont les fruits les plus précieux de l'amour ». ⁵⁴³

Le droit-devoir des parents d'éduquer leur progéniture est « quelque chose d'*essentiel*, de par leur lien avec la transmission de la vie; quelque chose d'*original* et de *primordial*, par rapport au devoir éducatif des autres, en raison du caractère unique du rapport d'amour existant entre parents et enfants; quelque chose d'*irremplaçable* et d'*inaliénable*, qui ne peut donc être totalement délégué à d'autres ni usurpé par d'autres ». ⁵⁴⁴ Les parents ont le droit-devoir de donner une éducation religieuse et une formation morale à leurs enfants: ⁵⁴⁵ droit qui ne peut être effacé par l'État, mais respecté et encouragé; devoir primordial, que la famille ne peut ni négliger ni déléguer.

240 Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, mais pas les seuls. Il leur revient donc d'exercer avec responsabilité l'œuvre éducative, en collaboration étroite et vigilante avec les organismes civils et ecclésiaux: « La dimension même de l'homme, communautaire, civile et ecclésiale, exige et suscite une œuvre plus vaste et plus complexe qui est le fruit de la collaboration bien ordonnée des diverses instances éducatives. Toutes ces institutions sont nécessaires, même si chacune peut et doit intervenir selon sa compétence et apporter sa contribution propre ». ⁵⁴⁶ Les parents ont le droit de choisir les instruments de formation correspondant à leurs convictions et de chercher les moyens qui peuvent les aider dans leur tâche d'éducateurs, notamment dans le domaine spirituel et religieux. Les autorités publiques ont le devoir de garantir ce droit et d'assurer les conditions concrètes qui en permettent l'exercice. ⁵⁴⁷ C'est dans ce contexte que se situe avant tout le thème de la collaboration entre la famille et l'institution scolaire.

241 Les parents ont le droit de fonder et de soutenir des institutions éducatives. Les autorités publiques doivent faire en sorte que « les subsides publics soient répartis de façon telle que les parents soient véritablement libres d'exercer ce droit sans devoir supporter des charges injustes. Les parents ne doivent pas, directement ou indirectement, subir de charges supplémentaires qui empêchent ou limitent indûment l'exercice de cette liberté ». ⁵⁴⁸ Il faut considérer comme une injustice le refus de soutien économique public aux écoles privées qui en ont besoin et qui rendent service à la société civile: « Quand l'État revendique le monopole scolaire, il outrepassé ses droits et offense la justice. (...) L'État ne peut sans injustice se contenter de tolérer les écoles dites privées. Celles-ci rendent un service public et ont en conséquence le droit à être économiquement aidées ». ⁵⁴⁹

242 *La famille a la responsabilité d'offrir une éducation intégrale.* De fait, toute éducation véritable vise à « former la personne humaine dans la perspective de sa fin la plus haute et du bien des groupes dont l'homme est membre et au service desquels s'exercera son activité d'adulte ». ⁵⁵⁰ L'intégralité est assurée quand les enfants — par le témoignage de vie et par la parole — sont éduqués au dialogue, à la rencontre, à la socialité, à la légalité, à la solidarité et à la paix, en cultivant en eux les vertus fondamentales de la justice et de la charité. ⁵⁵¹

Dans l'éducation des enfants, le rôle maternel et le rôle paternel sont tout aussi nécessaires. ⁵⁵² Les parents doivent donc œuvrer conjointement. Ils exerceront l'autorité avec respect et délicatesse, mais aussi avec fermeté et vigueur: elle doit être crédible, cohérente, sage et toujours orientée vers le bien intégral des enfants.

243 *Les parents ont une responsabilité particulière dans la sphère de l'éducation sexuelle.* Il est d'une importance fondamentale, pour une croissance équilibrée, que les enfants apprennent d'une manière ordonnée et progressive la signification de la sexualité et à apprécier les valeurs humaines et morales qui y sont liées: « En raison des liens étroits qui relient la dimension sexuelle de la personne aux valeurs éthiques, le rôle de l'éducation est de conduire les enfants à la connaissance et à l'estime des normes morales comme garantie nécessaire et précieuse d'une croissance personnelle responsable dans la sexualité humaine ». ⁵⁵³ Les parents sont tenus de vérifier les modalités par lesquelles s'effectue l'éducation sexuelle dans les institutions éducatives, afin de contrôler qu'un thème aussi important et délicat soit affronté de façon appropriée.

D) Lettre de Benoît XVI au diocèse de Rome sur le devoir urgent de la formation des nouvelles générations (21 janvier 2008).

Chers fidèles de Rome, J'ai pensé m'adresser à vous par cette lettre pour vous parler d'un problème que vous-mêmes ressentez et sur lequel les diverses composantes de notre Eglise sont fortement engagées : le problème de l'éducation. Nous avons tous à cœur le bien des personnes que nous aimons, en particulier de nos enfants, adolescents et jeunes. Nous savons, en effet, que c'est d'eux que dépend l'avenir de notre ville. Nous ne pouvons donc qu'être attentifs à la formation des nouvelles générations, à leur capacité de s'orienter dans la vie et de discerner le bien du mal, à leur santé non seulement physique, mais aussi morale.

Eduquer n'a toutefois jamais été facile et cela semble devenir encore plus difficile aujourd'hui. Les parents, les enseignants, les prêtres et tous ceux qui exercent des responsabilités éducatives directes le savent bien. On parle donc d'une grande "urgence éducative" confirmée par les échecs auxquels se heurtent trop souvent nos efforts pour former des personnes solides, capables de collaborer avec les autres et de donner un sens à leur vie. Nous en rejetons alors spontanément la faute sur les nouvelles générations, comme si les enfants qui naissent aujourd'hui étaient différents de ceux qui naissaient jadis. On parle, en outre, d'une "fracture entre les générations", qui existe certes et qui est importante, mais qui est l'effet, plutôt que la cause, du manque de transmission de certitudes et de valeurs.

Devons-nous alors rejeter la faute sur les adultes d'aujourd'hui, qui ne seraient plus capables d'éduquer? La tentation de renoncer est certainement forte, chez les parents et chez les enseignants et, plus généralement, chez les éducateurs, et plus encore le risque de ne pas même comprendre quel est leur rôle ou mieux, la mission qui leur est confiée. En réalité, ce qui est en question ce sont non seulement les responsabilités personnelles des adultes ou des jeunes, qui existent effectivement et ne doivent pas être cachées, mais aussi une atmosphère diffuse, une mentalité et une forme de culture qui conduisent à douter de la valeur de la personne humaine, de la signification même de la vérité et du bien, en dernier ressort, de la bonté de la vie. Il devient alors difficile de transmettre d'une génération à l'autre quelque chose de valable et de certain, des règles de comportement, des objectifs crédibles autour desquels construire sa vie.

Aussi, chers frères et sœurs de Rome, voudrais-je vous dire une parole très simple. N'ayez pas peur ! Toutes ces difficultés, en effet, ne sont pas insurmontables. Elles sont plutôt, pour ainsi dire, le revers de la médaille du grand et précieux don qu'est notre liberté, avec la responsabilité qui précisément l'accompagne. A la différence de ce qui se produit dans le domaine technique ou économique, où les progrès d'aujourd'hui peuvent s'ajouter à ceux du passé, dans le cadre de la formation et de la croissance morale des personnes une telle possibilité d'accumulation n'existe pas, car la liberté de l'homme est toujours nouvelle et donc chaque personne et chaque génération doit prendre à nouveau et personnellement ses décisions. Même les plus grandes valeurs du passé ne peuvent pas être transmises en héritage; elles doivent, de fait, être faites nôtres et renouvelées à travers un choix personnel souvent laborieux.

Toutefois, quand les fondations sont ébranlées ou quand les certitudes essentielles font défaut, le besoin de ces valeurs recommence à se faire sentir de façon urgente : ainsi, concrètement, la demande d'une éducation qui soit une réelle éducation, augmente aujourd'hui. Les parents, préoccupés et souvent angoissés pour l'avenir de leurs enfants, la demandent; beaucoup d'enseignants, qui vivent la triste expérience de la dégradation de leurs écoles, la demandent; la société dans son ensemble, qui voit mettre en doute les bases mêmes de la coexistence, la

demande; les enfants et les jeunes, qui ne veulent pas être laissés seuls face aux défis de la vie, la demandent au plus profond d'eux-mêmes. Par ailleurs, celui qui croit en Jésus Christ a une autre raison, plus forte encore, de ne pas avoir peur : il sait, en effet, que Dieu ne nous abandonne pas, que son amour nous atteint là où nous sommes et tels que nous sommes, avec nos pauvretés et nos faiblesses, pour nous offrir une nouvelle possibilité de bien.

Chers frères et sœurs, pour rendre plus concrètes mes réflexions, il peut être utile de discerner quelques exigences communes d'une éducation authentique. Elle a besoin avant tout de cette proximité et de cette confiance qui naît de l'amour; je pense à l'expérience première et fondamentale de l'amour que font, ou du moins devraient faire, les enfants avec leurs parents. Mais tout éducateur véritable sait que pour éduquer il doit donner quelque chose de lui-même et qu'ainsi seulement il peut aider ses élèves à surmonter leurs égoïsmes et à devenir, à leur tour, capables d'un amour authentique.

Chez le petit enfant déjà, il existe un grand désir de savoir et de comprendre qui se manifeste dans ses questions et ses demandes d'explications incessantes. Une éducation qui se limiterait à fournir des notions et des informations, mais qui laisserait de côté la grande question concernant la vérité, surtout cette vérité qui peut servir de guide dans notre vie, serait une bien pauvre éducation.

La souffrance aussi fait partie de la vérité de notre vie. Par conséquent, en cherchant à tenir les plus jeunes à l'écart de toute difficulté et expérience de la douleur, nous risquons de faire grandir, malgré nos bonnes intentions, des personnes fragiles et peu généreuses : la capacité d'aimer correspond, de fait, à la capacité de souffrir et de souffrir ensemble.

Nous en arrivons ainsi, chers amis de Rome, au point sans doute le plus délicat de l'œuvre éducative: trouver un juste équilibre entre la liberté et la discipline. Sans règles de comportement et de vie, mises en évidence jour après jour jusque dans les petites choses, on ne forme pas le caractère et on n'est pas préparé à affronter les épreuves qui ne manqueront pas à l'avenir. Cependant, la relation éducative est avant tout la rencontre de deux libertés et l'éducation bien réussie est une formation au bon usage de la liberté. Au fur et à mesure que l'enfant grandit, il devient un adolescent, puis un jeune; nous devons donc accepter le risque de la liberté, en demeurant toujours prêts à l'aider à corriger des idées et des choix erronés. En revanche, ce que nous ne devons jamais faire, c'est de le seconder dans les erreurs, faire semblant de ne pas voir, ou pire de les partager, comme si elles étaient les frontières du progrès humain.

L'éducation ne peut donc pas se passer de cette autorité morale qui rend crédible l'exercice des rapports d'autorité. Elle est le fruit de l'expérience et de la compétence, mais s'acquiert surtout par la cohérence de sa propre vie et par l'implication personnelle, expression de l'amour véritable. L'éducateur est donc un témoin de la vérité et du bien : certes, il est fragile lui aussi et peut se tromper, mais il cherchera toujours à être en harmonie avec sa mission.

Très chers fidèles de Rome, ces simples considérations font apparaître combien est décisif, dans l'éducation, le sens des responsabilités : responsabilité de l'éducateur, certes, mais aussi, et dans une mesure croissante avec l'âge, responsabilité du fils, de l'élève, du jeune qui entre dans le monde du travail. Celui qui sait se répondre à lui-même et répondre aux autres est responsable. En outre, celui qui croit cherche avant tout à répondre à Dieu qui l'a aimé le premier.

La responsabilité est en premier lieu personnelle, mais il existe aussi une responsabilité que nous partageons ensemble, comme citoyens d'une même ville et d'une nation, comme membres de la famille humaine et, si nous sommes croyants, comme fils d'un unique Dieu et membres de l'Eglise. De fait, les idées, les styles de vie, les lois, les orientations globales de la société dans laquelle nous vivons, et l'image qu'elle donne d'elle-même à travers les moyens de communication, exercent une grande influence sur la formation des nouvelles générations, pour le bien, mais souvent aussi pour le mal. La société n'est toutefois pas une abstraction; à la fin, nous sommes nous-mêmes, tous ensemble, avec les orientations, les règles et les représentants que nous nous donnons, bien que les rôles et les responsabilités de chacun soient différents. La contribution de chacun de nous est donc nécessaire, de chaque personne, famille ou groupe social, car la société, à commencer par notre ville de Rome, devient un milieu plus favorable à l'éducation.

Je voudrais enfin vous soumettre une pensée que j'ai développée dans la récente Lettre encyclique *Spe Salvi* sur l'espérance chrétienne : seule une espérance fiable peut être l'âme de l'éducation, comme de la vie tout entière. Aujourd'hui notre espérance est assiégée de toutes parts et nous risquons de redevenir nous aussi, comme les païens d'autrefois, des hommes "sans espérance et sans Dieu dans ce monde", comme l'écrivait l'Apôtre Paul aux chrétiens d'Ephèse (*Ep 2, 12*). C'est ici précisément que naît la difficulté peut-être la plus profonde pour une véritable œuvre éducative: à la racine de la crise de l'éducation se trouve, en effet, une crise de confiance dans la vie.

Je ne peux donc pas terminer cette lettre sans une chaleureuse invitation à placer en Dieu notre espérance. Lui seul est l'espérance qui résiste à toutes les déceptions; seul son amour ne peut pas être détruit par la mort; seules sa justice et sa miséricorde peuvent panser les injustices et récompenser les souffrances subies. L'espérance qui

s'adresse à Dieu n'est jamais une espérance pour moi seul, c'est toujours aussi une espérance pour les autres : elle ne nous isole pas, mais nous rend solidaires dans le bien, nous stimule à nous éduquer réciproquement à la vérité et à l'amour. Je vous salue avec affection et je vous assure de mon souvenir spécial dans la prière, tout en vous adressant à tous ma Bénédiction.

Discours de Benoît XVI, Place Saint-Pierre, Samedi 23 février 2008

Chers frères et sœurs, Je vous remercie d'avoir répondu si nombreux à l'invitation à cette audience spéciale, au cours de laquelle vous recevrez de mes mains la Lettre que j'ai adressée au diocèse et à la ville de Rome sur le devoir urgent de l'éducation. Nous sommes ici réunis parce que nous sommes poussés par une sollicitude commune pour le bien des nouvelles générations, pour la croissance et l'avenir des enfants que le Seigneur a donné à cette ville. Nous sommes également poussés par une inquiétude, la perception de ce que nous avons appelé "une grande urgence éducative". Eduquer n'a jamais été facile et aujourd'hui, cela semble devenir toujours plus difficile: c'est pourquoi un grand nombre de parents et d'enseignants sont tentés de renoncer à leur devoir, et ne parviennent pas à comprendre quelle est, véritablement, la mission qui leur est confiée. Trop d'incertitudes et trop de doutes circulent dans notre société et dans notre culture, trop d'images déformées sont véhiculées par les moyens de communication sociale. Il devient difficile, dans ces conditions, de proposer aux nouvelles générations quelque chose de valable et de sûr, des règles de comportement et des objectifs qui méritent d'y consacrer sa propre vie. Toutefois, nous sommes ici aujourd'hui également et surtout parce que nous nous sentons soutenus par une grande espérance et une confiance forte : par la certitude que ce "oui" clair et définitif que Dieu, en Jésus Christ, a dit à la famille humaine (cf. 2 Co 1, 19-20), vaut également pour nos adolescents et nos jeunes, vaut pour les enfants qui viennent au monde. C'est pourquoi également à notre époque éduquer au bien est possible, c'est une passion que nous devons porter dans le cœur, c'est une entreprise commune à laquelle chacun est appelé à apporter sa contribution.

Concrètement, nous sommes ici parce que nous entendons répondre à cette question éducative que les parents ressentent aujourd'hui en eux-mêmes, inquiets pour l'avenir de leurs enfants, ainsi que les enseignants qui vivent de l'intérieur la crise de l'école, les prêtres et les catéchistes qui savent par expérience combien il est difficile d'éduquer à la foi, les enfants, les adolescents et les jeunes, qui ne veulent pas être laissés seuls face aux défis de la vie. Telle est la raison pour laquelle je vous ai écrit, chers frères et sœurs, la lettre que je vais vous remettre. Vous pouvez trouver dans celle-ci certaines indications, simples et concrètes, sur les aspects fondamentaux et communs de l'action éducative. Aujourd'hui, je m'adresse à chacun de vous pour vous offrir mon encouragement affectueux à assumer avec joie la responsabilité que le Seigneur vous confie, afin que le grand héritage de la foi et de la culture, qui est la richesse la plus vraie de cette ville bien-aimée qui est la nôtre, ne soit pas perdue dans le passage d'une génération à l'autre, mais se renouvelle au contraire, se renforce, qu'elle soit un guide et un élan pour notre chemin vers l'avenir.

Dans cet esprit, je m'adresse à vous, chers parents, pour vous demander tout d'abord de demeurer fermes, pour toujours, dans votre amour réciproque : tel est le premier et le grand don dont ont besoin vos enfants, pour grandir sereins, prendre confiance en eux et confiance en la vie, pour apprendre ainsi à être à leur tour capables d'un amour authentique et généreux. L'amour que vous avez pour vos enfants doit ensuite vous donner le style et le courage du véritable éducateur, avec un témoignage cohérent de vie ainsi qu'avec la fermeté nécessaire pour façonner le caractère des nouvelles générations, en les aidant à distinguer avec clarté le bien du mal et à se construire à leur tour de solides règles de vie, qui les soutiennent dans les épreuves futures. Ainsi vous enrichirez vos enfants de l'héritage le plus précieux et durable qui consiste dans l'exemple d'une foi vécue au quotidien.

Dans le même esprit, je vous demande, chers professeurs des divers niveaux scolaires, d'avoir une conception élevée et grande de votre travail exigeant, malgré les difficultés, les incompréhensions, les déceptions, dont vous faites trop souvent l'expérience. Enseigner, en effet, signifie, aller au devant de ce désir de connaître et de comprendre qui est inhérent à l'homme et qui, chez l'enfant, chez l'adolescent, chez le jeune, se manifeste dans toute sa force et sa spontanéité. Votre tâche ne peut donc pas se limiter à fournir des notions et des informations, en laissant de côté la grande question de la vérité, en particulier de cette vérité qui peut servir de guide dans la vie. Vous êtes en effet, de plein droit, des éducateurs : c'est à vous, en étroite harmonie avec les parents, qu'est confié le noble art de la formation de la personne. En particulier, que ceux qui travaillent dans les écoles catholiques portent en eux-mêmes et traduisent en action quotidienne le projet éducatif qui a pour centre le Seigneur Jésus et son Evangile.

Et vous, chers prêtres, religieux et religieuses, catéchistes, animateurs et formateurs des paroisses, des groupes de jeunes, des associations et des mouvements ecclésiaux, des patronages, des activités sportives et récréatives, tentez d'avoir toujours, à l'égard des enfants et des jeunes que vous approchez, les sentiments qui furent ceux de Jésus Christ (cf. Ph 2, 5). Soyez donc des amis fiables chez qui ils puissent toucher du doigt l'amitié de Jésus à leur rencontre, et dans le même temps soyez des témoins sincères et courageux de cette vérité qui rend libres (cf. Jn 8, 32) et qui indique aux nouvelles générations le chemin qui conduit à la vie.

L'éducation n'est toutefois pas seulement l'œuvre des éducateurs : c'est une relation entre des personnes dans laquelle, avec le passage des années, entrent toujours davantage en jeu la liberté et la responsabilité de ceux qui

sont éduqués. C'est pourquoi, avec beaucoup d'affection, je m'adresse à vous, chers enfants, adolescents et jeunes, pour vous rappeler que vous-mêmes êtes appelés à être les artisans de votre croissance morale, culturelle et spirituelle. C'est donc à vous d'accueillir librement dans le cœur, dans l'intelligence et dans votre vie le patrimoine de vérité, de bonté et de beauté qui s'est formé à travers les siècles et qui a en Jésus Christ sa pierre d'angle. C'est à vous de renouveler et de développer toujours plus ce patrimoine, en le libérant des nombreux mensonges et des laideurs qui souvent empêchent de le reconnaître et provoquent la méfiance et la déception. Sachez, quoi qu'il en soit, que sur ce chemin difficile vous n'êtes jamais seuls : vos parents, vos enseignants, vos prêtres, vos amis et vos formateurs vous sont non seulement proches, mais surtout ce Dieu qui nous a créés et qui est l'hôte secret de nos cœurs. Il éclaire de l'intérieur notre intelligence, Il oriente vers le bien notre liberté, dont nous ressentons souvent la fragilité et l'inconstance, Il est la véritable espérance et le fondement solide de notre vie. C'est avant tout en Lui, que nous pouvons avoir confiance.

Chers frères et sœurs, au moment où je vous remets symboliquement la Lettre sur le devoir urgent de l'éducation, nous nous en remettons donc tous ensemble à Celui qui est notre vrai et unique Maître (cf. Mt 23, 8), pour nous engager avec Lui, avec confiance et avec joie, dans cette merveilleuse entreprise qu'est la formation et la croissance authentique des personnes. Avec ces sentiments et ces souhaits je donne à tous ma Bénédiction.

Discours de Benoît XVI à l'Université catholique d'Amérique à Washington, le jeudi 17 avril 2008

Chers cardinaux, Chers frères évêques, Illustres professeurs, enseignants et éducateurs,

"Qu'ils sont beaux les pieds des messagers de bonnes nouvelles!" (*Rm* 10, 15-17). C'est avec ces paroles d'Isaïe, citées par saint Paul, que je salue chaleureusement chacun d'entre vous - porteurs de sagesse - et à travers vous tout le personnel, les étudiants et les familles des nombreuses et diverses institutions de formation que vous représentez. C'est un vrai plaisir pour moi de vous rencontrer et de partager avec vous quelques réflexions autour de la nature et de l'identité de l'éducation catholique aujourd'hui.

La tâche éducative fait partie intégrante de la mission qu'a l'Eglise de proclamer la Bonne Nouvelle. En premier lieu, principalement, chaque institution éducative catholique est un lieu où rencontrer le Dieu vivant, qui en Jésus Christ révèle la force transformatrice de son amour et de sa vérité (cf. *Spe salvi*, n. 4). Cette relation suscite le désir de grandir dans la connaissance et dans la compréhension du Christ et de son enseignement. De cette manière ceux qui le rencontrent sont portés par la puissance de l'Evangile à mener une nouvelle vie caractérisée par tout ce qui est beau, bon et vrai; une vie de témoignage chrétien nourrie et renforcée au sein de la communauté des disciples de notre Seigneur, l'Eglise.

La dynamique entre rencontre personnelle, connaissance et témoignage chrétien fait partie intégrante de la *diakonia* de la vérité que l'Eglise exerce au sein de l'humanité. La révélation de Dieu offre à chaque génération la possibilité de découvrir la vérité ultime sur sa propre vie et sur la fin de l'histoire. Cette tâche n'est jamais facile: elle implique toute la communauté chrétienne et motive chaque génération d'éducateurs chrétiens pour garantir que le pouvoir de la vérité de Dieu imprègne toutes les dimensions des institutions qu'ils servent. De cette manière, la Bonne Nouvelle du Christ est mise en condition d'agir, guidant autant l'enseignant que l'étudiant vers la vérité objective qui, en transcendant le particulier et le subjectif, renvoie à l'universel et à l'absolu qui nous permet de proclamer avec confiance l'espérance qui ne déçoit pas (cf. *Rm* 5, 5). Contre les conflits personnels, la confusion morale et la fragmentation de la connaissance, les nobles buts de la formation académique et de l'éducation, basés sur l'unité de la vérité et sur le service à la personne et à la communauté, deviennent un puissant instrument d'espérance.

Chers amis, l'histoire de cette nation offre de nombreux exemples de l'engagement de l'Eglise à cet égard. De fait la communauté catholique dans ce pays a fait de l'éducation une des ses priorités les plus importantes. La réalisation de cette entreprise a nécessité de grands sacrifices. Des personnages éminents comme sainte Elizabeth Ann Seton et d'autres fondateurs et fondatrices, avec une grande ténacité et une grande prévoyance, ont conduit l'institution de ce qui constitue aujourd'hui un important réseau d'écoles paroissiales qui contribuent au bien-être de l'Eglise et de la nation. Certains, comme sainte Katharine Drexel, ont voué leur vie à l'éducation de ceux que d'autres avaient négligés - dans son cas, des Afro-américains et des Américains natifs. D'innombrables religieuses, religieux, prêtres, et parents altruistes, ont aidé, à travers les écoles catholiques, des générations d'immigrés à échapper à la misère et à trouver leur place dans la société d'aujourd'hui.

Ce sacrifice se poursuit aujourd'hui également. C'est un excellent apostolat de l'espérance que de chercher à prendre en charge les nécessités matérielles, intellectuelles et spirituelles de plus de trois millions de jeunes et d'étudiants. Cela offre aussi à l'ensemble de la Communauté catholique une opportunité hautement digne d'éloges de contribuer généreusement au besoin économique de nos institutions. Il convient de leur assurer la possibilité de perdurer dans le temps. En effet, tout le possible doit être fait, en collaboration avec la communauté dans son ensemble, pour assurer qu'elles soient accessibles à des personnes de tous niveaux sociaux et économiques. Le droit à une éducation dans la foi, qui en retour nourrit l'esprit de la nation, ne doit être nié à aucun enfant, garçon ou fille.

Certains aujourd'hui remettent en question l'engagement de l'Eglise dans l'éducation, en se demandant si ses ressources ne pourraient pas être mieux employées ailleurs. Certes, dans une nation comme celle-ci, l'Etat offre de larges possibilités d'éducation et attire des femmes et des hommes dévoués et généreux vers cette honorable profession. Il convient, donc, de réfléchir sur ce qui est spécifique à nos institutions catholiques. Comment peuvent-elles contribuer au bien de la société à travers la mission première de l'Eglise qui est l'évangélisation?

Toutes les activités de l'Eglise naissent de sa conscience d'être porteuse d'un message qui a son origine en Dieu même: dans sa bonté et sa sagesse, Dieu a choisi de se révéler lui-même et de faire connaître le dessein caché de sa volonté (cf. *Ep* 1, 9; *Dei Verbum*, n. 2). Le désir de Dieu de se faire connaître et le désir inné de tout être humain de connaître la vérité fournissent le contexte de la recherche humaine sur le sens de la vie. Cette rencontre unique est soutenue dans la communauté chrétienne: qui cherche la vérité devient un homme qui vit de foi (cf. *Fides et ratio*, n. 31). Cela peut être décrit comme un mouvement du "moi" au "nous", qui conduit l'individu à venir faire partie du peuple de Dieu.

La même dynamique d'identité communautaire - à qui appartiens-je? - vivifie l'ethos de nos institutions catholiques. L'identité d'une université ou d'une école catholique n'est pas simplement une question de nombre des étudiants catholiques. C'est une question de conviction - croyons-nous vraiment que le mystère de l'homme ne devient clair que dans le mystère du Verbe incarné (cf. *Gaudium et spes*, n. 22)? Sommes-nous vraiment prêts à confier tout notre "moi" - intellect et volonté, esprit et cœur - à Dieu? Acceptons-nous la vérité que le Christ révèle? Le foi est-elle "tangibile" dans nos universités et nos écoles? Lui donne-t-on une expression fervente dans la liturgie, dans les sacrements, à travers la prière, les actes de charité, la sollicitude pour la justice et le respect de la création de Dieu? Ce n'est que de cette manière que nous témoignons réellement du sens de qui nous sommes et de ce que nous soutenons.

C'est dans cette perspective qu'on peut reconnaître que la "crise de la vérité" contemporaine est enracinée dans une "crise de la foi". Ce n'est qu'à travers la foi que nous pouvons donner librement notre assentiment au témoignage de Dieu et le reconnaître comme le garant transcendant de la vérité qu'il nous révèle. Encore une fois, nous voyons pourquoi la promotion de l'intimité personnelle avec Jésus Christ et le témoignage communautaire de sa vérité qui est amour est indispensable dans les institutions de formation catholiques. De fait, nous voyons tous et nous observons avec inquiétude, la difficulté ou la réticence que beaucoup de personnes ont aujourd'hui à se confier eux-mêmes à Dieu. C'est un phénomène complexe, auquel je réfléchis constamment. Alors que nous avons cherché avec diligence d'impliquer l'intelligence de nos jeunes, nous avons peut-être négligé leur volonté. En conséquence, nous observons avec angoisse que la notion de liberté est déformée. La liberté n'est pas une faculté de désengagement de; elle est une faculté d'engagement pour - une participation à l'Être même. Par conséquent, l'authentique liberté ne peut jamais être atteinte en s'éloignant de Dieu. Un choix semblable signifierait en dernier ressort négliger la vérité authentique dont nous avons besoin pour nous comprendre nous-mêmes. C'est pourquoi une responsabilité particulière pour chacun d'entre vous, et pour vos collègues, est de susciter parmi vos jeunes le souhait d'un acte de foi, en les encourageant à se confier à la vie ecclésiale qui découle de cet acte de foi. C'est ici que la liberté rejoint la certitude de la vérité. En choisissant de vivre selon cette vérité, nous embrassons la plénitude de la vie de foi qui nous est donnée dans l'Eglise.

Cependant, il est clair que l'identité catholique ne dépend pas des statistiques. Elle ne peut pas non plus être simplement comparée à l'orthodoxie qu'elle contient par nature. Cela exige et inspire bien davantage : il faut que tous les aspects de vos communautés d'étude se reflètent dans la vie ecclésiale de foi. Ce n'est que dans la foi que la vérité peut s'incarner et que la raison peut s'humaniser, en étant capable de diriger la volonté le long du sentier de la liberté (cf. *Spe salvi*, n. 23). De cette manière, nos institutions offrent une contribution vitale à la mission de l'Eglise et servent efficacement la société. Elles deviennent des lieux où la présence active de Dieu dans les affaires humaines est reconnue et où tous les jeunes gens découvrent la joie d'entrer dans l'"être pour les autres" du Christ (cf. *ibid.*, n. 28).

La mission première d'évangélisation de l'Eglise, dans laquelle les institutions éducatives jouent un rôle crucial, est à l'unisson de l'aspiration fondamentale de la nation à développer une société vraiment digne de la dignité de la personne humaine. Parfois, cependant, la valeur de la contribution de l'Eglise au débat public est remis en question. C'est pourquoi il est important de rappeler que la vérité de la foi et celle de la raison ne se contredisent jamais entre elles (cf. *Concile œcuménique Vatican I*, Constitution dogmatique sur la foi catholique *Dei filius*, IV: DS 3017; Saint Augustin, *Contra Academicos*, III, 20, 43). De fait, la mission de l'Eglise l'engage dans la lutte que l'humanité mène pour atteindre la vérité. En exprimant la vérité révélée, elle sert tous les membres de la société en purifiant la raison, en assurant qu'elle demeure ouverte à la considération des vérités dernières. En puisant à la sagesse divine, elle fait la lumière sur l'établissement de la moralité et de l'éthique humaine, et rappelle à tous les groupes dans la société que ce n'est pas la pratique qui donne naissance à la vérité mais que c'est la vérité qui doit servir de base à la pratique. Loin de menacer la tolérance de la diversité légitime, une contribution semblable éclaire la vérité même qui rend le consensus possible, et aide à garder le débat public raisonnable, honnête et fiable. De la même manière, l'Eglise ne se lasse jamais de soutenir les catégories morales essentielles du juste et de l'injuste, sans lesquelles l'espérance ne peut que se flétrir, ouvrant la voie à de froids et pragmatiques calculs utilitaristes qui réduisent la personne à n'être au plus qu'un pion sur un échiquier idéal.

Par rapport au débat éducatif, la *diakonia* de la vérité assume une haute signification dans les sociétés au sein desquelles l'idéologie séculariste creuse un fossé entre vérité et foi. Cette division a encouragé la tendance à confondre vérité et connaissance et à adopter une mentalité positiviste qui, par son rejet de la métaphysique, nie les fondements de la foi et rejette la nécessité d'une vision morale. La vérité signifie plus que la connaissance: connaître la vérité nous amène à découvrir le bien. La vérité parle à l'individu dans son intégralité, en nous invitant à répondre avec tout notre être. Cette vision optimiste est fondée dans notre foi chrétienne, parce que dans cette foi nous est donnée la vision du Logos, la Raison créatrice de Dieu, qui s'est révélée elle-même comme divinité dans l'incarnation. Loin d'être une communication de données factuelles - d'"informations" - la vérité aimante de l'Évangile est créative et capable de changer la vie - elle est "performative" (cf. *Spe salvi*, n. 2). Les éducateurs chrétiens peuvent en toute confiance libérer les jeunes des limites du positivisme et réveiller leur réceptivité à la vérité, à Dieu et à sa bonté. De cette manière, vous aiderez également à former leur conscience qui, enrichie par la foi, ouvre un chemin sûr vers la paix intérieure et le respect des autres.

Il n'est pas surprenant, toutefois, qu'outre nos communautés ecclésiales, la société en général demande intensément des éducateurs catholiques. Cela vous confère une responsabilité et vous offre une opportunité. Un nombre toujours croissant de personnes - en particulier de parents - reconnaît le besoin d'excellence dans la formation humaine de leurs enfants. Comme Mater et Magistra, l'Église partage leur préoccupation. Quand rien au-delà de la personne n'est reconnu comme définitif, l'ultime critère de jugement devient le "moi" et la satisfaction des désirs immédiats de l'individu. L'objectivité et la perspective, qui ne découlent que de la dimension transcendante essentielle de la personne humaine, peuvent se perdre. Dans un tel horizon relativiste les buts de l'éducation sont irrémédiablement réduits. Lentement, un abaissement des niveaux s'affirme. Nous observons aujourd'hui une certaine timidité face à la catégorie du bien et une chasse inconsidérée à l'étalage de nouveautés comme réalisation de la liberté. Nous sommes témoins de la conviction que toutes les expériences seraient d'une égale valeur et de la réticence à admettre imperfections et erreurs. Il est également particulièrement inquiétant de voir le précieux et délicat domaine de l'éducation sexuelle réduit à la gestion des "risques" et privé de toute référence à la beauté de l'amour conjugal.

Quelles réponses les éducateurs chrétiens peuvent-ils apporter? Ces développements dangereux mettent en évidence l'urgence particulière de ce que nous pourrions appeler la "charité intellectuelle". Cet aspect de la charité demande à l'éducateur de reconnaître que sa profonde responsabilité de guider les jeunes à la vérité est tout simplement un acte d'amour. En vérité, la dignité de l'éducation réside dans la promotion de la vraie perfection et de la joie de ceux qui doivent être guidés. En pratique, la "charité intellectuelle" soutient l'unité essentielle de la connaissance contre la fragmentation qui s'ensuit quand la raison est détachée de la recherche de la vérité. Cela guide les jeunes vers la satisfaction profonde d'exercer la liberté en relation à la vérité, et cela nous pousse à formuler la relation entre la foi et les divers aspects de la vie familiale et civile. Une fois que la passion pour la plénitude et l'unité de la vérité a été réveillée, les jeunes goûteront assurément la découverte que la question sur ce qu'ils peuvent connaître les conduit à la grande aventure de ce qu'ils devraient faire. Ils font ici l'expérience de "en qui" et de "en quelle chose" il est possible d'espérer et ils seront inspirés pour apporter leur contribution à la société qui fait naître l'espérance chez les autres.

Chers amis, je souhaite conclure en attirant particulièrement votre attention sur l'extrême importance de votre compétence et de votre témoignage au sein de nos universités et nos écoles catholiques. Avant tout, permettez-moi de vous remercier pour votre dévouement et votre générosité. Je sais du temps où j'étais professeur, et je l'ai ensuite entendu de la bouche de vos évêques et des personnes travaillant à la Congrégation pour l'éducation catholique, que la réputation des institutions éducatives dans votre pays vous est largement due ainsi qu'à vos prédécesseurs. Vos contributions désintéressées - de la recherche extérieure au dévouement de ceux qui travaillent au sein des instituts scolaires - servent autant votre pays que l'Église. Je vous exprime pour cela ma profonde gratitude.

A propos des membres des facultés dans les collèges universitaires catholiques, je souhaite réaffirmer la grande valeur de la liberté académique. En vertu de cette liberté, vous êtes appelés à chercher la vérité partout où l'analyse attentive de l'évidence vous conduit. Cependant, il faut aussi rappeler que tous les appels au principe de liberté académique pour justifier des positions qui contredisent la foi et l'enseignement de l'Église feraient obstacle ou même trahiraient l'identité et la mission de l'université, une mission qui est au cœur du *munus docendi* de l'Église et qui n'est en aucune manière autonome ou indépendante d'elle.

Enseignants et administrateurs, des universités autant que des écoles, ont le devoir et le privilège d'assurer que les étudiants reçoivent une instruction dans la doctrine et dans la pratique catholiques. Cela exige que le témoignage public rendu à la manière d'être du Christ, telle qu'elle ressort de l'Évangile et qu'elle est proposée par le magistère de l'Église, modèle tous les aspects de la vie institutionnelle autant à l'intérieur qu'à l'extérieur des salles de classe. Prendre de la distance par rapport à cette vision affaiblit l'identité catholique et, loin de faire avancer la liberté, conduit inévitablement à la confusion autant morale qu'intellectuelle et spirituelle.

Je souhaite également adresser une parole particulière d'encouragement aux enseignants de catéchèse, qu'ils soient laïcs ou religieux, qui se battent pour assurer que les jeunes deviennent quotidiennement plus aptes à apprécier le don de la foi. L'éducation religieuse est un apostolat stimulant et il y a de nombreux signes d'un désir

parmi les jeunes de mieux connaître la foi et de la pratiquer avec détermination. Si l'on veut que ce renouveau grandisse, il est nécessaire que les enseignants aient une compréhension claire et précise de la nature spécifique et du rôle de l'éducation catholique. Ils doivent aussi être prêts à diriger l'engagement pris par toute la communauté scolaire pour aider nos jeunes et leurs familles à faire l'expérience de l'harmonie entre foi, vie et culture.

Je désire ici lancer un appel spécifique aux religieux, aux religieuses et aux prêtres: n'abandonnez pas l'apostolat scolaire; au contraire, renouvez votre engagement dans les écoles, notamment celles qui sont dans les zones les plus pauvres. Dans les lieux où de nombreuses promesses fallacieuses attirent les jeunes loin du sentier de la vérité et de la liberté authentique, le témoignage des conseils évangéliques apporté par la personne consacrée est un don irremplaçable. J'encourage les religieux présents à se consacrer avec un enthousiasme renouvelé à la promotion des vocations. Sachez que votre témoignage en faveur de l'idéal de la consécration et de la mission au milieu des jeunes est une source de grande inspiration dans la foi pour eux et pour leurs familles.

A tous je vous dis : soyez des témoins d'espérance ! Nourrissez votre témoignage par la prière. Rendez compte de l'espérance qui caractérise vos vies (cf. 1 P 3, 15), en vivant la vérité que vous proposez à vos étudiants. Aidez-les à connaître et à aimer cet Un que vous avez rencontré, dont vous avez éprouvé avec joie la vérité et la bonté. Avec saint Augustin nous disons: "Nous qui parlons et vous qui écoutez, nous nous reconnaissons comme des disciples fidèles d'un Maître unique" (*Serm.*, 23, 2). Avec ces sentiments de communion je vous donne volontiers à vous, à vos collègues, à vos étudiants et à vos familles la Bénédiction apostolique.

La vision intégrale par Benoît XVI

Le 21 janvier 2008, Benoît XVI s'est adressé aux participants à l'assemblée plénière de la Congrégation pour l'éducation catholique. Le monde d'aujourd'hui, avait-il constaté, est attiré « d'un côté par le rationalisme, qui suit une rationalité faussement libre et détachée de toute référence religieuse, et de l'autre, par le fondamentalisme, qui fausse la vraie essence de la religion, en incitant à la violence et au fanatisme ».

L'école catholique, avait déclaré le pape, a pour mission première de former les étudiants dans la ligne d'une vision anthropologique intégrale, tout en restant ouverte à tous et en respectant l'identité de chacun. En même temps, elle propose sa propre vision de l'éducation, humaine et chrétienne.

« Se pose alors un nouveau défi que la mondialisation et le pluralisme croissants rendent encore plus aigu : celui de la rencontre des religions et des cultures dans la recherche commune de la vérité », avait-il ajouté. Une rencontre que certains voudraient éviter, excluant du tout au tout la religion des écoles.

E) Texte de la Sacrée Congrégation pour l'éducation catholique : L'ÉCOLE CATHOLIQUE, 19 mars 1977

INTRODUCTION

1. L'Ecole Catholique prend une importance toujours plus grande dans l'Eglise telle qu'elle se présente à la suite du Concile Vatican II, notamment à la lumière des Constitutions *Lumen Gentium* et *Gaudium et Spes*. Elle s'inscrit dans la réalité plus vaste de l'éducation chrétienne traitée expressément dans la Déclaration conciliaire *Gravissimum Educationis*, dont le présent document entend suivre la ligne en approfondissant la réflexion qu'elle contient sur l'Ecole Catholique.

2. En face des graves problèmes que l'éducation chrétienne rencontre dans la société pluraliste contemporaine, la S. Congrégation pour l'Education Catholique croit nécessaire de centrer son attention sur la nature et les caractères distinctifs de l'école qui se définit et se présente comme catholique. Etant donné que l'Ecole Catholique se trouve dans des situations très diverses suivant les différents pays de tradition chrétienne ou non chrétienne, notamment par rapport à la législation scolaire, les problèmes qui la concernent doivent sans doute être étudiés et résolus par les Eglises locales dans le cadre des divers contextes socio-culturels.

3. La S. Congrégation pour l'Education Catholique considère toutefois qu'il est opportun d'apporter une contribution à la solution de ces problèmes en proposant quelques considérations qui puissent aider à mettre en lumière la valeur éducative de l'Ecole Catholique, valeur qui constitue sa raison d'être principale et fondamentale et qui est la base de son apostolat. Plutôt que de traiter la question d'une manière exhaustive, ces considérations entendent poser les fondements qui permettent des réflexions plus élaborées sur l'Ecole Catholique et des réalisations plus fécondes répondant à sa mission.

Les Conférences Episcopales sont sans doute conscientes que leur souci pastoral doit s'adresser à toute la jeunesse catholique quelles que soient les écoles que les jeunes fréquentent;(1) la S. Congrégation pour

L'Education Catholique confie cependant ce document à leur bienveillante attention pour qu'elles se préoccupent de faire établir, aux divers niveaux, un projet éducatif qui réponde aux exigences de l'éducation intégrale des élèves et pour qu'elles veillent à sa mise en oeuvre. Elle fait de plus appel à tous les responsables dans le domaine de l'éducation - parents, enseignants, élèves, autorités scolaires - pour qu'ils s'assurent tous les moyens et toutes les ressources disponibles qui permettent à l'Ecole Catholique de remplir sa mission sociale et apostolique.

I) L'ÉCOLE CATHOLIQUE ET LA MISSION DE L'ÉGLISE

Mission de l'Eglise

5. Dans son mystérieux dessein d'amour, Dieu le Père, quand les temps furent accomplis, a envoyé son Fils unique mission pour opérer la régénération du genre humain et pour inaugurer son règne sur la terre. Pour continuer son oeuvre, le Christ a fondé l'Eglise, organisme visible vivifié par l'Esprit.

6. Mue par cet Esprit, l'Église ne cesse d'approfondir la conscience qu'elle a d'elle-même et de méditer sur le mystère de sa nature et de sa mission.(2) Elle redécouvre ainsi sa relation vitale avec le Christ «pour retrouver une lumière et une force nouvelles dans l'accomplissement de sa propre mission et pour déterminer les meilleurs moyens de rendre plus étroits, efficaces et bienfaisants ses contacts avec l'humanité à qui elle-même appartient, bien qu'elle s'en distingue par des caractères propres, sans confusion possible », (3) humanité au service de laquelle elle est préposée pour lui faire atteindre sa plénitude dans le Christ.

7. La mission de l'Eglise est donc d'évangéliser, c'est-à-dire d'annoncer à tous la bonne nouvelle du salut, d'engendrer par le baptême de nouvelles créatures dans le Christ et de les éduquer à vivre en fils de Dieu.

Moyens au service de la mission de l'Eglise

8. Pour remplir sa mission d'évangélisation, l'Eglise se sert notamment des moyens que le Christ lui a confiés, sans négliger ceux qui, selon la diversité des temps et la variété des cultures, l'aident à atteindre son but surnaturel et promouvoir le développement de la personne humaine. En cela, elle doit veiller à adapter les moyens aux conditions variées des temps et aux nouveaux besoins du genre humain.(4) Ainsi, dans la rencontre avec les diverses cultures et face aux conquêtes incessantes de l'humanité, elle révèle, à travers l'annonce de la foi, «aux hommes de tous les temps la fin transcendante qui seule donne à la vie son sens plénier».(5) C'est pour remplir cette mission qu'elle établit des écoles catholiques, parce qu'elle voit dans l'institution scolaire un moyen privilégié de formation intégrale, en ce qu'elle est un lieu où se développe et se transmet une conception du monde, de l'homme et de l'histoire.

Apport de l'Ecole Catholique à la mission de l'Eglise

9. L'Ecole Catholique s'insère dans la ligne de la mission de l'Eglise, en particulier dans sa tâche d'éduquer à la foi. «La plénitude à laquelle sont appelées simultanément par le Christ la conscience psychologique et la conscience morale, constitue pour ainsi dire une condition pour recevoir conformément à la nature humaine les dons divins de la vérité et de la grâce»: (6) l'Eglise le reconnaît et se sent engagée à promouvoir chez ses fils la pleine conscience de leur régénération à la vie nouvelle.(7) Cette conscience ne s'acquiert évidemment pas indépendamment des éléments propres à une situation culturelle donnée et l'Ecole Catholique doit tenir compte de ces éléments dans la réalisation de son projet éducatif particulier qui se définit justement dans sa référence explicite à l'Evangile qu'il s'agit d'implanter profondément dans la conscience et dans la vie des chrétiens.

La mission éducative de l'Eglise en face du pluralisme culturel

10. «Dans sa tendance constante à la plénitude de la vérité divine», (8) l'Eglise a cherché, au cours des siècles, à approfondir la révélation et à promouvoir le dialogue avec le monde en puisant aux sources de la culture et en se servant de ses instruments. Mue par la foi, se sachant conduite par l'Esprit du Seigneur, l'Eglise s'efforce de discerner dans les événements, dans les exigences et les requêtes de notre temps(9) les appels les plus urgents auxquels il faut répondre pour réaliser le dessein de Dieu.

11. Dans la société actuelle caractérisée entre autres manifestations, par le pluralisme culturel, l'Eglise discerne le besoin urgent d'assurer la présence de la pensée chrétienne en tant qu'elle offre un critère valable en face de la diversité des conceptions et des comportements: «la référence à Jésus-Christ apprend en effet à discerner les valeurs qui font l'homme d'avec les contre-valeurs qui le dégradent».(10)

12. Le pluralisme culturel invite donc l'Eglise à intensifier son activité éducative en vue de former des personnalités suffisamment autonomes et responsables pour résister au relativisme débilisant et pour mettre leur vie en accord avec les exigences du baptême. Il la pousse aussi à promouvoir, à travers ses institutions éducatives, des communautés unies qui, par leur christianisme vivant et actif, puissent apporter une contribution

originale et positive à la construction de la cité dans un esprit de dialogue et de coopération. Ces mêmes priorités éducatives s'imposent à l'Eglise en face d'autres éléments distinctifs de la culture contemporaine, tels que le matérialisme, le pragmatisme, le technicisme.

13. C'est pour garantir ces objectifs dans une situation de pluralisme culturel que l'Eglise préconise le principe du pluralisme scolaire, c'est-à-dire la coexistence et si possible la coopération de systèmes scolaires variés, qui permettent aux jeunes de se former des critères de valeur basés sur une conception spécifique du monde, comme aussi de se préparer à participer activement à la construction d'une communauté et, par là, à la construction de la société.

14. C'est dans une telle perspective qu'une place spéciale revient à l'Ecole Catholique dans l'organisation scolaire selon les différentes modalités et possibilités qui se présentent dans les divers contextes nationaux. Par l'offre de cette alternative, l'Eglise entend aussi répondre aux besoins de coopération positive qui se manifestent dans un monde caractérisé par le pluralisme culturel, elle contribue à promouvoir la liberté de l'enseignement et, par là, à soutenir et garantir la liberté de conscience et le droit des parents à choisir l'école qui répond le mieux à leurs vues éducatives.(11)

15. Enfin l'Eglise est pleinement convaincue que l'Ecole Catholique, en offrant son projet éducatif aux hommes de notre temps, remplit une tâche ecclésiale indispensable et urgente. En effet, par l'Ecole Catholique, l'Eglise apporte au dialogue culturel une contribution originale en faveur du vrai progrès et de la formation intégrale de l'homme. La disparition de l'Ecole Catholique comporterait de ce fait une perte considérable(12) pour la civilisation, pour l'homme et sa destinée tant naturelle que surnaturelle.

II) L'ACTUELLE PROBLÉMATIQUE DE L'ÉCOLE CATHOLIQUE

16. Réfléchissant sur sa mission, l'Eglise voit donc dans l'Ecole Catholique un moyen privilégié qui permet la formation intégrale de ses membres et un service de grande importance en faveur de tous les hommes. Mais elle n'ignore pas que de multiples doutes et objections sont soulevés de divers côtés au sujet de cette institution, de sa raison d'être, de sa valeur et de son efficacité. En réalité il faut replacer cette question dans le cadre plus large de la problématique qui touche les institutions en elles-mêmes dans une société telle que la nôtre, caractérisée par des transformations toujours plus rapides et plus profondes.

Critiques contre l'Ecole Catholique

17. Dans le débat autour de l'Ecole Catholique, on peut déceler quelques thèmes autour desquels se regroupent les objections, difficultés, alternatives, et qu'il ne faut pas perdre de vue pour bien situer la réflexion dans son contexte concret et pour retenir les aspects qui invitent les enseignants catholiques à entreprendre un vigoureux effort d'adaptation aux exigences de leur mission dans le monde contemporain.

18. Il faut d'abord remarquer que certains milieux, dans l'Eglise et hors de l'Eglise, inspirés par une laïcité mal comprise, contestent l'Ecole Catholique comme institution. Ils ne conçoivent pas que, à côté du témoignage individuel de ses membres, l'Eglise puisse rendre un témoignage spécifique à travers des institutions propres consacrées, par exemple, à la recherche de la vérité ou aux oeuvres de charité.

19. Selon d'autres objections, l'Ecole Catholique chercherait à instrumentaliser une institution humaine à des fins religieuses et confessionnelles. Sans doute une éducation chrétienne mal entendue comporte le risque d'un prosélytisme de mauvais aloi et peut donner lieu à une conception unilatérale de la culture. Mais ces déviations, qu'il faut redresser, ne peuvent faire oublier qu'une éducation intégrale ne peut faire abstraction de la dimension religieuse et que cette dimension contribue efficacement au développement des autres aspects de la personnalité dans la mesure même où elle est intégrée à l'éducation générale.

20. Pour d'autres, l'Ecole Catholique serait une institution anachronique en ce sens qu'après avoir rempli un rôle de suppléance nécessaire dans le passé, elle n'aurait plus de raison d'être à une époque où la société civile assume elle-même le service scolaire. De fait l'Etat tend à supplanter la société dans l'institution éducative qu'est l'école et menace dans leur existence les communautés basées sur une même conception de vie en favorisant d'une manière souvent exclusive des institutions éducatives uniformisées au niveau national et prétendues neutres. En face de cette situation, l'Ecole Catholique se propose d'offrir aux membres de la communauté ecclésiale qui le désirent une alternative adaptée à leurs convictions.

21. C'est parce que la législation scolaire de certains pays n'a pas tenu compte de la valeur de telles alternatives dans la société pluraliste que les écoles catholiques de ces pays ont vu à regret leur recrutement limité aux classes sociales bien nanties et se sont vu reprocher de contribuer à maintenir, dans l'éducation, des discriminations d'ordre socio-économique.

22. L'Ecole Catholique est critiquée souvent aussi pour son soi-disant manque d'efficacité: elle ne réussirait pas à former des chrétiens convaincus, conséquents avec leur foi et préparés en vue de l'action politique et sociale.

C'est sans doute un risque auquel les éducateurs doivent obvier par un effort éducatif constant, sans se laisser abattre par le découragement devant les échecs réels ou apparents, car les facteurs qui interviennent dans l'éducation sont nombreux et les résultats ne s'obtiennent qu'à longue échéance.

23. Enfin on ne peut manquer de rappeler dans quelle conjoncture d'ensemble se situe aujourd'hui l'effort scolaire de l'Eglise: une société en évolution accélérée ou le problème scolaire se pose partout d'une manière aiguë; larges ouvertures ménagées par le récent Concile et souvent indûment exagérées; graves difficultés à s'assurer les ressources en personnel et en argent. En face de cette situation, l'Eglise doit-elle abandonner ses écoles, comme certains le suggèrent, et réserver désormais ses forces à une action d'évangélisation plus directe dans des secteurs considérés comme prioritaires ou plus adaptés à sa mission propre, et orienter en particulier son souci pastoral et ses services vers les institutions d'éducation nationale? Outre qu'une telle solution ne serait pas en accord avec les directives du Concile, les considérations qui vont suivre font voir qu'en raison même de la mission de l'Eglise, elle n'est nullement justifiée.

Quelques aspects actuels de l'école

24. La réalité de l'Ecole Catholique ne peut par ailleurs être saisie dans son ensemble si on ne la considère pas dans le contexte plus vaste de la problématique actuelle de l'école en général. Mis à part les revendications avancées par les partisans de la déscolarisation - théorie qui semble perdre de son actualité - l'école est en train d'acquiescer dans le monde contemporain une place prééminente de par la fonction qui lui est propre, soit dans sa signification sociale (participation des parents, démocratisation et égalité des chances), soit dans sa tendance à s'étendre à d'autres secteurs d'éducation par les activités post-scolaires, soit enfin par la durée prolongée de la scolarité obligatoire.

III) L'ÉCOLE, LIEU D'HUMANISATION PAR L'ASSIMILATION DE LA CULTURE

25. Pour comprendre l'Ecole Catholique dans sa mission spécifique, il convient de prendre comme point de départ une réflexion générale sur l'institution scolaire et de rappeler qu'elle ne peut être école catholique si elle n'est pas d'abord école et ne présente pas les éléments déterminants d'une école.

Fonction de l'école en général

26. Un examen attentif des diverses définitions qu'on propose pour l'école et des innovations qui se dessinent actuellement dans les institutions scolaires aux différents degrés permet de décrire l'école comme un lieu de formation intégrale de la personne à travers l'assimilation systématique et critique de la culture. L'école est en effet un lieu privilégié de promotion intégrale au moyen d'une approche vivante et vitale du patrimoine culturel.

27. Une telle fonction suppose que cette approche se produise à l'école sous forme d'un contact et d'un engagement personnels qui abordent les valeurs absolues à partir du contexte actuel et tendent à leur insertion dans ce contexte. De fait le patrimoine culturel ne devient un moyen d'éducation que dans la mesure où il se greffe sur la problématique du temps dans lequel se situe la vie des jeunes. L'école doit inciter l'élève à l'exercice intellectuel en faisant appel au dynamisme de l'intelligence qui cherche à voir clair et à faire des découvertes, et en lui faisant prendre conscience des expériences vécues et des certitudes acquises. Une école qui ne remplirait pas cette tâche et qui présenterait au contraire des schémas tout élaborés mettrait par là-même obstacle au développement de la personnalité de l'élève.

Ecole et conception de vie

28. De ce qui précède il ressort qu'au point de départ, l'école doit ajuster son programme de formation et ses méthodes à la vision de la réalité dont elle s'inspire, qui justifie sa raison d'être et qui régit toute son activité.

29. De fait on ne peut éluder, en éducation, la référence implicite ou explicite à une conception de vie déterminée, attendu que celle-ci entre nécessairement dans les choix qu'on est amené à faire. Il est donc de la plus haute importance, ne serait-ce que pour assurer une certaine unité ou homogénéité à l'enseignement, que les membres de la communauté scolaire s'inspirent d'une vision analogue de la réalité, même si c'est à des degrés variés de conscience. C'est en effet la référence à des valeurs, sur lesquelles se base cette vision de la réalité, qui constitue pour les adultes et les enseignants le titre d'autorité pour exercer la fonction d'éducateur. On ne peut pas ignorer que l'école instruit pour éduquer, c'est-à-dire pour permettre à l'homme de s'épanouir, pour le libérer des conditionnements qui pourraient l'empêcher de vivre en homme autonome et responsable. C'est pour cela qu'elle doit explicitement se fonder sur un projet éducatif qui tend à la promotion totale de la personne.

30. Comme institution d'éducation, l'école doit se proposer comme fin de découvrir la dimension éthique de la culture en vue de promouvoir le dynamisme spirituel du sujet et d'aider celui-ci à atteindre la liberté morale qui suppose et perfectionne la liberté psychologique. Faut-il rappeler que la liberté morale ne peut éclore que dans la mesure où l'on s'oriente vers les valeurs absolues qui font le sens et la valeur de la vie de l'homme? Il faut le rappeler parce que, même dans le domaine de l'éducation, se manifeste la tendance à accorder une importance

capitale aux critères d'actualité: on risque ainsi de répondre à des appels momentanés et superficiels et de méconnaître les aspirations plus profondes du monde contemporain.

L'école dans la société actuelle

31. Du reste, même si l'école cherche à répondre aux exigences d'une société caractérisée par le développement des sciences et de la technologie qui risque de déboucher sur la dépersonnalisation et la massification, elle doit tendre, pour conjurer un tel risque, à être une école vraiment éducative, en mesure de former des personnalités autonomes et responsables, capables de choix libres et conformes à la conscience. La nécessité d'un tel engagement apparaît encore plus clairement si l'on considère l'école comme une institution qui amène les jeunes à s'ouvrir à la réalité et à se faire une conception de vie déterminée.

32. Ainsi conçue, l'école ne suppose pas seulement un choix de valeurs culturelles, mais aussi un choix de valeurs qui doivent se manifester d'une manière active. C'est pour cela que l'école doit être une communauté dans laquelle les valeurs se manifestent dans des rapports interpersonnels authentiques entre les divers membres qui la composent et dans l'adhésion non seulement individuelle, mais communautaire, à la vision de la réalité qui inspire l'école.

IV) LE PROJET EDUCATIF DE L'ÉCOLE CATHOLIQUE

Caractère spécifique de l'Ecole Catholique

33. Après avoir essayé de définir l'Ecole Catholique à partir de la notion d'école, il est possible maintenant de centrer l'attention sur ce qui la caractérise comme catholique. Ce qui la définit dans ce sens, c'est sa référence à la conception chrétienne de la réalité. C'est Jésus-Christ qui est le centre de cette conception.

34. C'est le Christ qui est aussi, par conséquent, le fondement du projet éducatif de l'Ecole Catholique: Il révèle le sens nouveau de l'existence et transforme cette existence en rendant l'homme capable de vivre d'une manière divine, c'est-à-dire de penser, vouloir et agir selon l'Evangile, faisant des béatitudes la loi de sa vie. C'est proprement dans cette référence explicite à la vision chrétienne partagée - bien qu'à des degrés divers - par tous les membres de la communauté scolaire que l'école est catholique, car ainsi les principes évangéliques inspirent son projet aussi bien comme motivations que comme finalités.

35. Par là l'Ecole Catholique s'engage consciemment à promouvoir l'homme intégral, parce que dans le Christ, l'Homme parfait, toutes les valeurs humaines trouvent leur pleine réalisation et leur unité harmonieuse. C'est en cela que consiste son caractère spécifique. C'est en cela qu'est fondé son devoir de cultiver toutes les valeurs humaines dans le respect de leur légitime autonomie, fidèle en cela à sa mission de se mettre au service de tous les hommes. En effet Jésus-Christ ennoblit l'homme et donne à son existence une nouvelle valeur. Il est le modèle et l'exemple de vie que l'Ecole Catholique propose aux jeunes.

36. Si donc l'Ecole Catholique, comme toutes les écoles, est orientée vers la transmission systématique et critique de la culture en vue de la formation intégrale de la personne, elle tend à cette fin dans la ligne d'une vision chrétienne de la réalité par laquelle la culture acquiert «sa place éminente dans la vocation intégrale de l'homme».(13) Consciente que l'homme historique est l'homme sauvé par le Christ, l'Ecole Catholique s'efforce de former le chrétien aux vertus qui doivent le caractériser et lui permettent de vivre la vie nouvelle dans le Christ et de contribuer à l'édification du royaume de Dieu.(14)

37. De ces fondements, on peut déduire les devoirs et le programme de l'Ecole Catholique. Les devoirs peuvent se résumer dans l'obligation de tendre à assurer la synthèse entre la culture et la foi d'une part, entre la foi et la vie d'autre part. Ces synthèses s'opèrent, la première par l'assimilation, à la lumière du message évangélique, du savoir humain contenu dans les différentes disciplines; la seconde par l'acquisition des vertus qui caractérisent le chrétien.

Synthèse entre la foi et la culture

38. En se proposant de promouvoir chez les élèves la synthèse entre la foi et la culture à travers l'enseignement, l'Ecole Catholique se fonde sur une conception profonde du savoir humain et ne cherche nullement à détourner cet enseignement de l'objectif qui lui est fixé dans l'éducation scolaire.

39. Elle considère au contraire que les différentes disciplines du savoir humain ne conduisent à l'éducation intégrale et ne secrètent leur vertu pour l'approfondissement et le développement de la foi que dans la mesure où l'on respecte leur autonomie et leur méthodologie propre. Il serait donc erroné de considérer ces disciplines comme de simples auxiliaires de la foi et des moyens principalement orientés vers des fins apologetiques. L'enseignement scolaire doit tendre à faire acquérir à l'élève des techniques, des connaissances, des structures mentales et des méthodes intellectuelles, des attitudes morales et sociales qui lui permettent de s'épanouir dans sa

personnalité et de s'insérer dans la communauté humaine comme un membre utile. Or les disciplines ne présentent pas seulement un savoir à acquérir, mais encore des valeurs à assimiler et en particulier des vérités à découvrir.

40. C'est en raison même d'une telle conception de sa fonction éducative complète que l'activité d'enseignement peut offrir au maître chrétien une voie excellente pour introduire l'élève dans le domaine de la foi, pour approfondir celle-ci et lui permettre à son tour d'éclairer et d'enrichir le savoir humain assimilé. Sans doute, l'enseignement peut présenter de nombreuses occasions pour élever l'esprit de l'élève à des vues de foi et ces occasions ne sont certes pas à dédaigner. Mais c'est bien au-delà de ces occasions que le maître chrétien doit chercher les possibilités plus profondes et intrinsèques que l'acquisition des disciplines comporte pour l'épanouissement de la personnalité chrétienne. Grâce à l'enseignement, il peut former l'esprit et le cœur des élèves et les préparer ainsi à adhérer au Christ d'une manière personnelle et avec toute la profondeur d'une nature humaine enrichie par la culture.

41. Il y a plus encore. Dans la mesure même où l'école considère le savoir humain comme une vérité à découvrir et utilise les méthodes pédagogiques propres à stimuler la recherche de cette vérité en toute honnêteté et rigueur intellectuelle, elle crée les bases pour la recherche de la vérité totale, au-delà des vérités partielles. Si le maître connaît sa discipline et possède en même temps la sagesse chrétienne, il révèle à l'élève le sens profond de ce qu'il enseigne et le conduit par là-même au cœur de la vérité.

42. Outre les valeurs du vrai, d'autres valeurs sont gardées dans le trésor du patrimoine culturel de l'humanité. Lorsque le maître chrétien s'efforce de les faire saisir à l'élève, de les lui faire apprécier et assimiler, il le conduit insensiblement à s'élever vers les valeurs éternelles. C'est finalement de cette orientation intrinsèque des connaissances et des valeurs humaines vers la Valeur suprême qu'est le Créateur de toutes choses, que dérive l'importance de l'enseignement pour la croissance de la foi.

43. Il est évident que l'enseignement reçoit une telle orientation non tant de la matière enseignée ou des connaissances prescrites par les programmes que des personnes qui oeuvrent à l'école. Il dépendra notamment du maître que l'enseignement devienne une véritable école de foi qui communique le message chrétien. A ce point de vue, la synthèse entre la culture et la foi est conditionnée en grande partie par la synthèse entre la foi et la vie qui se reflète dans la personne de l'éducateur. A l'imitation de l'unique Maître, le Christ, l'éducateur est appelé de par sa noble mission à manifester le mystère chrétien non seulement par ses paroles, mais par chacun de ses gestes et par toute son attitude. C'est dans cette perspective aussi que devient manifeste la différence entre une école qui se limiterait à ajouter à son programme un enseignement religieux pour cultiver la foi et celle dont tout l'enseignement est pénétré d'esprit chrétien.

Synthèse entre la foi et la vie

44. Basé ainsi sur l'assimilation de valeurs absolues, l'enseignement, dans sa dimension apostolique, ne tend pas seulement vers la synthèse entre la foi et la culture; il peut également contribuer à amener l'élève à réaliser la synthèse entre la foi et sa vie.

45. L'Ecole Catholique considère comme sa tâche spécifique - et à un titre nouveau face à l'actuelle déficience de la famille et de la société dans ce domaine - la formation intégrale de la personnalité chrétienne. Elle sait que la synthèse entre la foi et la vie ne se réalise dans la personne de l'élève qu'en vertu d'un processus constant de conversion par lequel il tend à devenir ce que Dieu veut qu'il soit. Elle apprend aux jeunes à entrer en dialogue avec Dieu dans les diverses situations de leur vie personnelle. Elle les incite à vaincre l'individualisme et à découvrir à la lumière de la foi la vocation spécifique qu'ils sont appelés à vivre en toute conscience et responsabilité en union avec les autres. Elle les aide à trouver, en tant que chrétiens, dans la trame même de l'existence humaine une invitation à s'engager au service de Dieu en faveur de leurs frères et à transformer le monde en une demeure digne des hommes.

46. L'Ecole Catholique leur enseigne à interpréter le langage de l'univers qui révèle le Créateur et, à travers les progrès de la science, à mieux connaître Dieu et l'homme. Dans la vie journalière de l'école, l'élève apprend que son activité dans le monde est destinée à devenir expression de l'amour de Dieu à l'égard de tous les hommes parce qu'elle fait partie de l'histoire du salut qui reçoit son sens ultime du Christ, Sauveur de tous les hommes. Consciente qu'il ne suffit pas d'avoir reçu le baptême pour être chrétien, mais qu'il faut vivre et agir en conformité avec l'Evangile, l'Ecole Catholique se propose de créer en son sein une atmosphère⁽¹⁵⁾ dans laquelle l'élève se sente invité à une foi toujours plus vivante et plus mûre pour parvenir graduellement à des dispositions grâce auxquelles il pourra assumer les responsabilités de son baptême. Elle n'oublie pas l'importance que la doctrine chrétienne attache aux vertus, ces orientations permanentes et profondes qui doivent s'inscrire progressivement dans la conscience et que les vertus théologiques reprennent à la racine pour les sublimer dans la charité, celle-ci devenant comme leur âme et transformant l'homme de bien en chrétien. Le cœur de l'action éducative de l'Ecole Catholique, c'est le Christ, qui est le modèle sur lequel le chrétien doit configurer sa vie. C'est en cela que l'Ecole Catholique se distingue de tout autre école qui se limite à former l'homme; elle se

propose de former le chrétien et de faire connaître aux non-baptisés, à travers son enseignement et son témoignage, le mystère du Christ qui dépasse toute connaissance.(16)

48. Si d'une part l'Ecole Catholique déploie son action spécifique en liaison avec d'autres institutions analogues, telles la famille, la communauté chrétienne et paroissiale, les organisations de jeunes, les associations culturelles et sportives, elle ne perd pas de vue, d'autre part, que des milieux sociaux très variés peuvent constituer une source d'information et participation culturelles. Par rapport à cette «école parallèle», la présence active de l'école s'impose plus que jamais: tendant à une formation systématique et critique, elle prépare les jeunes à la maîtrise de soi(17) qui les rend capables de choix libres et conscients en face des messages présentés par les moyens de communication sociale. Les jeunes doivent être amenés à soumettre ces messages à un jugement critique, (18) à les ordonner en des synthèses et à les intégrer dans leur culture humaine et chrétienne.

L'enseignement religieux

49. Lorsque, dans l'accomplissement de sa mission spécifique l'Ecole Catholique transmet d'une manière systématique et critique la culture à la lumière de la foi, lorsqu'elle éduque la personnalité selon le modèle chrétien et opère ainsi la synthèse aussi bien entre la foi et la culture qu'entre la foi et la vie, elle est consciente de l'importance qui revient à l'enseignement de la doctrine évangélique telle que l'Eglise Catholique la transmet. Cet enseignement constitue en effet l'élément fondamental de l'action éducative qui s'efforce d'amener l'élève à des choix faits en connaissance de cause et transposés dans la vie.

50. Sans entrer dans la problématique que soulève l'enseignement religieux dans les écoles, il faut souligner que cet enseignement, qui ne peut se limiter aux cours de religion prévus dans les programmes scolaires, doit être donné à l'école d'une manière explicite et systématique afin de favoriser chez l'élève l'équilibre entre la culture profane et la culture religieuse. Un tel enseignement diffère fondamentalement de tout autre enseignement parce qu'il ne se propose pas comme fin d'obtenir une simple adhésion intellectuelle à la vérité religieuse, mais l'adhésion de tout l'être à la Personne de Jésus-Christ.

51. Tout en reconnaissant que le lieu propre de la catéchèse est la famille, assistée par les autres communautés chrétiennes, notamment par la communauté paroissiale, on n'insistera jamais assez sur la nécessité et l'importance de la catéchèse à l'Ecole Catholique pour assurer la croissance des jeunes dans la foi.

52. L'Ecole Catholique est donc attentive aux conquêtes dues au développement des études psychopédagogiques, notamment des études catéchétiques, mais surtout aux initiatives et directives émanant des organismes ecclésiastiques compétents. Elle se sentira engagée à collaborer, à travers la préparation toujours plus qualifiée de ceux qui sont chargés de la catéchèse scolaire, à la meilleure réalisation du mandat catéchétique de l'Eglise.

L'Ecole Catholique, lieu de rencontre pour la communauté éducative chrétienne

53. Pour tous les motifs développés précédemment, les écoles catholiques doivent devenir «des lieux de rencontre de ceux qui veulent témoigner des valeurs chrétiennes dans toute l'éducation».(19) Comme toute autre école, et plus que toute autre école, l'Ecole Catholique doit se constituer en communauté tendant en fin de compte à la transmission des valeurs de vie. Car le projet de vie qu'elle propose consiste, on vient de le voir, en un projet d'adhésion par la foi à la Personne du Christ, mesure de toutes les valeurs. Or la foi s'actualise surtout dans la rencontre avec les personnes et les communautés qui vivent de la foi. C'est que la foi chrétienne naît et croît au sein d'une communauté.

54. Ce n'est donc pas seulement, comme pour toute autre école, la nature de l'homme et la nature de l'éducation qui exigent la dimension communautaire de l'Ecole Catholique, c'est aussi la nature même de la foi. Consciente des nombreuses déficiences et infidélités qui se glissent dans la réalisation de son projet éducatif spécifique, l'Ecole Catholique reconnaît qu'elle doit, comme communauté, puiser constamment aux sources dont découle sa raison d'être et se confronter avec ces sources, c'est-à-dire avec la Parole libératrice du Christ telle qu'elle s'exprime dans l'Ecriture Sainte, la Tradition, en particulier la Liturgie et les Sacrements, et l'existence de ceux qui l'ont vécue et en vivent aujourd'hui encore.

55. Sans une référence constante à la Parole et sans la rencontre toujours renouvelée avec le Christ, l'Ecole Catholique s'éloigne de son fondement. C'est du contact avec le Christ qu'elle tire toute la force nécessaire à la réalisation de son projet éducatif propre et c'est ce contact qui lui permet de «créer pour la communauté scolaire une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et charité»,(20) dans laquelle l'élève peut faire l'expérience de sa propre dignité avant même d'en avoir pris conscience. Convaincue de la valeur personnelle de l'homme et consciente de l'appel que Dieu adresse à chacun, l'Ecole Catholique contribue à libérer l'homme, c'est-à-dire à le rendre, conformément à sa destinée, interlocuteur conscient de Dieu et disponible à son amour.

56. «Cette doctrine religieuse fondamentale, qui constitue l'axe de la métaphysique existentielle chrétienne»,(21) la communauté scolaire catholique l'érige en critère de son activité éducative. Elle ne transmet donc pas la

culture comme un moyen de puissance et de domination, mais comme un moyen de communion et d'écoute de la voix des hommes, des événements, des choses. Elle ne voit pas dans le savoir un moyen d'arriver au succès ou d'amasser des richesses, mais un devoir de service et une responsabilité envers les autres.

Autres aspects du projet éducatif de l'Ecole Catholique

57. Si la communauté catholique recourt à la solution d'alternative pour donner aux jeunes une formation spécifique en référence à la foi chrétienne à travers l'Ecole Catholique, celle-ci, loin d'impartir un savoir qui porterait à une attitude orgueilleuse et fermée et à l'exaspération des positions conflictuelles, prépare à la rencontre et ne cesse de la promouvoir. Elle s'efforce de développer l'ouverture aux autres dans la tolérance et le respect de leur mode de penser et de vivre, dans la compréhension de leurs préoccupations et de leurs espoirs, en partageant leurs conditions et en participant à leur devenir.

58. Dans la perspective de l'idéal chrétien qu'elle poursuit, l'Ecole Catholique est particulièrement sensible à l'appel qui s'élève de toutes parts pour un monde plus juste et elle s'efforce de contribuer à l'établissement de la justice. Elle ne se contente pas d'enseigner courageusement les exigences de la justice, même quand celles-ci s'opposent à la mentalité de l'ambiance, mais elle cherche à les faire pratiquer dans sa propre communauté, notamment dans la vie journalière de l'école. Dans certains pays, par suite même de la situation juridique et économique qui lui est faite, elle risque de donner dans ce domaine un contre-témoignage, parce qu'en raison même de cette situation, ses élèves proviennent surtout des milieux sociaux aisés. Cette situation préoccupe d'autant plus les responsables de l'Ecole Catholique que l'Eglise est soucieuse d'offrir son service éducatif «en premier lieu à ceux qui sont dépourvus des biens de la fortune, qui sont privés de l'affection et du soutien de la famille ou qui sont étrangers au don de la foi».(22) L'éducation étant un moyen efficace de progrès social et économique pour les individus et les peuples, une école catholique qui se vouerait exclusivement ou par préférence aux membres des classes sociales aisées contribuerait à les confirmer dans une position avantageuse par rapport à d'autres et favoriserait un ordre social injuste.

59. Il est évident qu'un projet éducatif fondé sur une conception qui engage profondément la personne ne peut être réalisé qu'avec le libre concours de tous ceux qui y participent. Il ne peut être imposé à personne. Il se présente comme une possibilité, comme une «bonne nouvelle». Comme tel, il peut être refusé. Mais pour le réaliser en toute fidélité, l'école doit pouvoir compter sur l'unité d'intention et de conviction des membres de la communauté scolaire.

Participation de la communauté au projet éducatif

60. Basée sur un projet clairement énoncé et décidée à le réaliser fidèlement, l'Ecole Catholique forme une communauté authentique et véritable qui, tout en remplissant sa tâche spécifique de transmettre la culture, aide chacun de ses membres à s'engager dans un style de vie évangélique. Dans une telle communauté le respect d'autrui est service à la personne du Christ; la collaboration se déploie sous le signe de la fraternité; l'engagement politique en vue du bien commun est assumé en toute responsabilité comme une mission pour construire la communauté humaine et le royaume de Dieu.

61. C'est pour cela que tous les membres de la communauté éducative - enseignants, parents, élèves, personnel non enseignant - se font un devoir de conscience de collaborer en toute responsabilité à la réalisation du projet éducatif commun, chacun selon son rôle et ses compétences. Vécue dans l'esprit évangélique, cette participation est, par sa nature même, un témoignage qui non seulement «édifie» le Christ dans la communauté, mais Lui donne un rayonnement qui devient «signe» pour tous.

L'Ecole Catholique, service ecclésial et social

62. De cette manière, la communauté scolaire catholique rend un service irremplaçable non seulement aux élèves et à tous ceux qui la composent à des titres divers, mais encore à la société qui, partagée actuellement entre les aspirations à la solidarité et les revendications d'un individualisme aux formes toujours nouvelles, ne peut que voir d'un oeil favorable cette possibilité de donner vie à d'authentiques communautés qui tendent vers la réalisation du bien commun. De plus, en assurant d'une manière institutionnelle la présence chrétienne dans le monde de la culture et de l'école, l'Ecole Catholique révèle, par son existence même, la richesse de la foi et la présente en réponse aux grands problèmes qui travaillent le monde. Dans ce sens, elle est appelée à rendre un service humble et dévoué pour assurer la présence de l'Eglise dans le domaine de l'éducation scolaire en faveur de la famille humaine.

63. Ainsi elle déploie un «authentique apostolat».(23) C'est dire que s'employer à l'apostolat de l'Ecole Catholique, c'est «remplir une tâche ecclésiale irremplaçable et urgente».(24)

V) RESPONSABILITE DE L'ÉCOLE CATHOLIQUE AUJOURD'HUI

64. Pour donner une réponse clairvoyante au problème de l'Ecole Catholique, il s'agit avant tout de découvrir et de réaliser les conditions les meilleures à l'accomplissement de sa mission. Cela demande une recherche lucide et constructive et un courage persévérant qui ne se laisse impressionner ni par les difficultés internes et externes, ni «par la persistance de slogans passablement démodés»(25) qui tendent en fin de compte à la suppression de l'Ecole Catholique.(26) Céder à ces slogans, ce serait porter préjudice à l'Eglise elle-même. Dans le domaine de l'éducation scolaire en particulier, «le refus de toute institution chrétienne révèle une vision chimérique et dangereuse de l'Eglise du Christ».(27)

65. Tout au long des siècles, des institutions scolaires se sont efforcées, au prix de grands sacrifices, de mettre en pratique la doctrine de l'Eglise et elles ont doté l'humanité d'écoles répondant aux besoins des temps et des lieux. Consciente de sa grave responsabilité, l'Ecole Catholique reconnaît que des défaillances se sont glissées dans l'accomplissement de sa mission. De fait, aujourd'hui comme dans le passé, il est des institutions arborant l'enseigne de l'Ecole Catholique qui ne semblent pas répondre pleinement au projet éducatif qui devrait les caractériser et ne rendent pas à l'Eglise et à la société le service qu'elles devraient. Divers facteurs peuvent expliquer cette situation et les difficultés dans lesquelles se débat l'Ecole Catholique. Il ne s'agit pas d'en faire ici un examen exhaustif, mais seulement d'en mentionner quelques unes qui pourront stimuler la réflexion et conduire à une courageuse réforme.

66. Ce qui semble manquer spécialement aux catholiques qui oeuvrent dans l'école, c'est une conscience claire de ce que l'Ecole Catholique a de propre et peut-être aussi un manque de courage pour assumer toutes les conséquences qui dérivent de ce qui la distingue des autres écoles. Il faut reconnaître aussi que la tâche de l'Ecole Catholique se fait aujourd'hui plus ardue et plus complexe, parce que le Christianisme demande d'être incarné en de nouvelles formes de vie au regard des transformations qui travaillent l'Eglise et la société, notamment le pluralisme et la sécularisation croissante.

67. Pour cette raison également, l'Ecole Catholique, fidèle à son projet éducatif, est amenée à une autocritique permanente et à un retour régulier aux principes et aux motifs de son inspiration. Sans doute elle ne trouvera pas dans cette réflexion une réponse toute faite aux problèmes d'aujourd'hui, mais du moins des critères qui permettront de les résoudre en accord avec les nouvelles perspectives pédagogiques et en collaboration avec tous ceux qui se dévouent au vrai progrès de l'humanité. C'est en particulier avec les écoles d'autres communautés chrétiennes que doit s'instaurer cette collaboration, afin de promouvoir, dans ce domaine également, l'unité des chrétiens. Mais elle doit s'étendre aussi aux écoles officielles. Commencée au moyen de contacts entre enseignants, de rencontres et de recherches communes, elle peut gagner peu à peu les élèves et les familles.

68. Il peut être utile de rappeler pour finir ce qui a déjà été dit(28) sur les importantes difficultés juridiques et économiques qui entravent, dans certains pays, l'activité de l'Ecole Catholique, notamment en ce que ces difficultés empêchent d'accueillir les élèves de toute appartenance sociale et font apparaître l'Ecole Catholique comme une école de riches.

VI) PROBLEMES PARTICULIERS ACTUELS

69. Après avoir proposé des réflexions sur les difficultés que rencontrent les écoles catholiques, il convient de considérer maintenant les problèmes particuliers en face desquels peuvent se trouver ceux qui travaillent dans ces institutions ou en portent la responsabilité. Ces problèmes se posent au sujet de l'organisation et la planification, des garanties qui assurent le caractère spécifique de l'enseignement catholique, de l'apostolat scolaire des Instituts religieux, de la présence de l'Ecole Catholique dans les pays de mission, de la pastorale des enseignants, des associations professionnelles, de la situation économique.

Organisation et planification de l'Ecole Catholique

70. A l'enseignement catholique s'appliquent les principes énoncés par le Concile Vatican II au sujet de la collaboration entre la hiérarchie et les ouvriers de l'apostolat. C'est d'abord le principe de participation et de coresponsabilité par lequel les divers groupes qui composent la communauté éducative sont associés, chacun selon ses compétences propres, aux décisions concernant l'Ecole Catholique et à la réalisation de ces décisions.(29) Ce principe s'applique notamment à l'élaboration d'un projet éducatif chrétien et à sa mise en oeuvre. Quant à l'attribution des responsabilités, elle est régie par le principe de subsidiarité par lequel l'autorité hiérarchique respecte en particulier les domaines de compétence professionnelle que comportent l'enseignement et l'éducation. De fait «le droit et le devoir d'exercer l'apostolat sont communs à tous les fidèles, clercs ou laïcs, et, dans l'édification de l'Eglise, les laïcs ont aussi un rôle propre à jouer».(30)

71. Ces principes énoncés par le Concile Vatican II s'appliquent d'une manière toute particulière à l'apostolat de l'Ecole Catholique qui unit intimement l'enseignement et l'éducation religieuse à une activité professionnelle bien définie. Dans ce dernier aspect s'exprime la mission spéciale du laïc, dont «l'apostolat devient d'autant plus urgent que s'est affirmée, comme c'est normal, l'autonomie de nombreux secteurs de la vie humaine, entraînant

parfois un certain délaissement de l'ordre moral et religieux, au grand péril de la vie chrétienne».(31) En plus de ce rôle propre, les laïcs engagés dans l'Ecole Catholique sont «appelés à une coopération plus immédiate à l'apostolat de la hiérarchie»,(32) soit par l'enseignement religieux,(33) soit par l'éducation religieuse plus générale qu'ils cherchent à promouvoir en favorisant chez les élèves la synthèse entre la foi et la culture, entre la vie et la foi. Dans ce sens, l'Ecole Catholique reçoit en quelque sorte de la part de la Hiérarchie un «mandat» comme institution apostolique.(34)

72. L'élément essentiel d'un tel mandat, c'est le «lien avec ceux que l'Esprit-Saint a constitués pour gouverner l'Eglise de Dieu».(35) Ce lien se traduit notamment dans la planification de la pastorale d'ensemble. «Dans l'ensemble des diocèses ou dans des secteurs particuliers, c'est sous la direction de l'évêque qu'il faut favoriser une étroite et profonde coordination de toutes les oeuvres d'apostolat grâce à quoi toutes les initiatives et institutions - catéchétiques, missionnaires, charitables, sociales, familiales, scolaires et de quelque autre nature pastorale que ce soit - seront ramenées à une action concordante ».(36) Dans l'Ecole Catholique cela paraît encore plus nécessaire parce qu'elle est souvent fondée sur «la coopération apostolique des deux clergés, des religieux et des laïcs».(37)

Garantie du caractère spécifique

73. C'est dans ce cadre qu'il faut chercher les garanties pour la sauvegarde et la promotion du caractère spécifique de l'Ecole Catholique. Si l'autorité hiérarchique est chargée spécialement de veiller à l'orthodoxie de l'enseignement religieux et à l'observation de la morale chrétienne dans l'Ecole Catholique, c'est à la communauté éducative tout entière qu'il revient d'assurer dans la pratique ce qui fait de l'Ecole Catholique un lieu d'éducation chrétienne. Une responsabilité particulière incombe en ce domaine aux parents chrétiens: d'avoir choisi l'école catholique pour leurs enfants ne les décharge pas du devoir de les éduquer chrétiennement. Ils sont tenus à collaborer activement à cette éducation; et cette collaboration exige d'une part qu'ils soutiennent et secondent l'effort d'éducation chrétienne accompli par l'Ecole Catholique, et d'autre part qu'ils veillent à ce que cette école soit fidèle aux principes de l'éducation chrétienne à travers les moyens variés qu'offrent les structures de participation. Un rôle non moins important revient aux enseignants eux-mêmes dans la sauvegarde et la promotion de la mission spécifique de l'Ecole Catholique, en particulier pour ce qui est de l'atmosphère chrétienne qui doit imprégner l'enseignement et la vie de l'école. En cas de difficultés ou de conflits concernant l'authentique caractère chrétien de l'Ecole Catholique, l'autorité hiérarchique peut et doit intervenir.

L'Ecole Catholique et les Instituts religieux

74. Dans le domaine de l'Enseignement Catholique, des problèmes peuvent provenir du fait que certains Instituts religieux fondés proprement en vue de l'apostolat de l'éducation ont abandonné l'apostolat scolaire par suite des changements sociaux ou politiques et se sont engagés dans d'autres activités. Dans d'autres cas, certains religieux et certaines religieuses ont été amenés à abandonner l'activité scolaire à la suite des recommandations du Concile Vatican II adressées aux Instituts religieux de soumettre leur charisme à un examen à la lumière de leurs origines.

75. Il convient cependant de mettre en garde contre certaines motivations qui sont invoquées quelquefois dans ce contexte à l'encontre de l'apostolat à base d'activité scolaire. Il a déjà été question plus haut de ce qu'on a appelé quelquefois «un apostolat plus direct»(38), et les réflexions sur la valeur apostolique de l'enseignement(39) montrent suffisamment l'excellence de cette activité apostolique. Un autre motif tend à donner la priorité à l'apostolat individuel sur l'apostolat exercé en communauté ou dans des institutions spécifiquement apostoliques. Il n'est certes pas besoin de rappeler les avantages d'un apostolat communautaire dans un domaine tel que l'éducation. Enfin l'inefficacité apparente dans la poursuite de certains objectifs apostoliques qu'on invoque quelquefois pour justifier l'abandon des écoles catholiques est un argument qui invite plutôt à soumettre à un examen approfondi l'activité éducative concrète déployée à l'école et à se souvenir de l'attitude d'humilité et d'espérance propre à l'éducateur dont l'oeuvre ne peut être mesurée avec les critères rationnels d'efficacité appliqués à d'autres domaines.(40)

76. Enfin s'il s'avère nécessaire de réorganiser le réseau des écoles catholiques ou de procéder à sa reconversion en d'autres activités apostoliques, c'est à l'autorité ecclésiastique compétente qu'il revient de juger de l'opportunité ou de la nécessité de telles transformations, compte tenu des réflexions présentées plus haut sur la pastorale d'ensemble.(41)

L'Ecole Catholique en pays de mission

77. L'apostolat de l'Ecole Catholique prend une importance accrue quand il s'agit des pays de mission. Dans les pays qui présentent une jeune Eglise encore appuyée en partie sur l'aide de missionnaires étrangers, l'action de l'Ecole Catholique sera d'autant plus efficace qu'elle apparaîtra davantage comme l'expression de la communauté chrétienne locale et nationale, qu'elle contribuera davantage au développement par sa qualité professionnelle et son ouverture à la coopération. Dans les pays de mission où la communauté chrétienne n'est pas encore assez développée pour pouvoir prendre la responsabilité directe des institutions éducatives, l'autorité hiérarchique, tout

en remplissant temporairement de telles responsabilités, doit tendre aux objectifs mentionnés à propos de l'organisation de l'Ecole Catholique.(42)

Les enseignants de l'Ecole Catholique

78. Les enseignants sont les agents les plus importants qui donnent à l'Ecole Catholique son caractère spécifique à travers leur action et leur témoignage. Il faut donc garantir et promouvoir leur formation continue grâce à une pastorale adaptée. Celle-ci doit se proposer comme objectifs aussi bien l'animation générale qui favorise le témoignage chrétien des enseignants, que les questions particulières qui regardent leur apostolat spécifique, notamment une vision chrétienne du monde et de la culture et une pédagogie adaptée aux principes de l'Evangile. Un immense champ d'action s'ouvre ici en particulier aux organisations qui regroupent aux divers niveaux les enseignants catholiques et les institutions éducatives.

79. Les associations professionnelles qui se proposent de protéger les intérêts de ceux qui travaillent dans ce domaine doivent être considérées, elles aussi, dans le cadre de la mission spécifique de l'Ecole Catholique. Il va de soi que les droits des personnes engagés au service de l'Ecole Catholique doivent être respectés avec un sens très élevé de la justice. Mais qu'il s'agisse d'intérêts matériels ou de conditions sociales et morales permettant l'épanouissement professionnel, le principe énoncé par le Concile Vatican II trouve ici une application particulière: si «les fidèles doivent apprendre à distinguer soigneusement les droits et les devoirs qui leur incombent du fait de leur appartenance à l'Eglise et ceux qui leur reviennent en tant que membres de la société humaine, ils doivent s'appliquer à unir harmonieusement les uns et les autres, se souvenant qu'en toute chose temporelle ils doivent se laisser conduire par leur conscience chrétienne».(43) D'autre part, «même quand ils sont pris par les soucis temporels, les laïcs peuvent et doivent exercer une action précieuse pour l'évangélisation du monde».(44) Si par conséquent ils se proposent, dans des associations spécifiques de veiller à la sauvegarde des droits relatifs des éducateurs, des parents et des élèves, ils ne peuvent manquer de prendre en considération la mission spécifique de l'Ecole Catholique au service de l'éducation chrétienne de la jeunesse. «Tout ensemble membre du peuple de Dieu et de la cité des hommes, le laïc n'a qu'une conscience chrétienne: elle doit le guider sans cesse dans les deux domaines»(45).

80. C'est dans cette perspective que ces associations doivent envisager la défense et la sauvegarde des droits de leurs membres, mais aussi leur participation aux responsabilités concernant la réalisation de la mission spécifique de l'Ecole Catholique. S'engageant en toute liberté et connaissance de cause dans une activité professionnelle à caractère spécifique, le personnel de l'enseignement catholique est tenu de respecter cette mission et d'y apporter sa coopération active sous la direction des organisateurs responsables.

Situation économique de l'Ecole Catholique

81. Du point de vue économique, beaucoup d'écoles catholiques ont vu leur situation régularisée ou considérablement améliorée dans les pays qui ont pris conscience des avantages et de la nécessité d'un pluralisme scolaire qui propose des alternatives variées au système scolaire régi directement par l'Etat. C'est ainsi que d'un système de subsides variés, assurés souvent à titre purement bénévole aux écoles catholiques, on a évolué vers des accords, des conventions, des contrats qui, tout en garantissant aux écoles catholiques des conditions qui leur permettent de conserver leur caractère spécifique et de remplir leur mission particulière, les associent d'une manière plus ou moins étroite au système scolaire national et leur assurent des conditions économiques et des droits analogues aux écoles officielles.

82. Ces accords ont pu être conclus grâce à la bienveillance des gouvernements respectifs qui reconnaissent le service public rendu par l'Ecole Catholique et grâce à l'action déterminée et persévérante de la hiérarchie ou de la communauté catholique nationale. Ces solutions sont un sujet d'encouragement pour les responsables de l'Ecole Catholique dans les pays où la communauté catholique doit continuer à consentir des sacrifices considérables pour maintenir par ses propres moyens un réseau souvent très important d'écoles. Ils doivent être convaincus qu'en travaillant à corriger dans ce domaine une situation injuste, non seulement ils contribuent à assurer à chaque enfant une éducation adaptée et respectueuse de son épanouissement complet, mais encore défendent la liberté de l'enseignement et le droit des parents de choisir pour leurs enfants l'éducation conforme à leurs exigences légitimes.(46)

VII) ENGAGEMENT COURAGEUX ET SOLIDAIRE

83. Qui s'engage dans l'apostolat éducatif exercé par l'Ecole Catholique doit avant tout être animé par une foi solide en la nécessité et dans les possibilités d'un tel apostolat. De fait, si l'on a cette conviction et qu'on adhère au message du Christ, si l'on aime et comprend la jeunesse d'aujourd'hui, si l'on discerne les problèmes et les difficultés qui travaillent le monde actuel, on sera porté à contribuer avec courage et audace au progrès de cet apostolat en construisant une Ecole Catholique qui réponde à sa véritable identité et qui entreprenne un effort décisif de renouvellement conformément aux besoins actuels et à l'idéal très élevé qui lui est proposé.

84. Cependant il ne faut pas oublier que les résultats de l'Ecole Catholique ne peuvent être mesurés avec le seul critère de l'efficacité immédiate. Si, pour toute éducation, la liberté de l'éducateur et celle du sujet jouent un rôle important, pour l'éducation chrétienne entre en jeu, en plus, le facteur «grâce». La grâce et la liberté produisent leurs fruits selon le rythme de l'esprit auquel on ne peut pas appliquer des catégories temporelles. La grâce peut amener la liberté, en se greffant sur elle, à sa plénitude qui est la liberté de l'Esprit. En collaborant consciemment et explicitement avec ces forces libératrices, l'Ecole Catholique devient ce levain qui pénètre le monde de sens chrétien.

85. Convaincue que l'action mystérieuse de l'Esprit agit en chaque homme, l'Ecole Catholique offre aussi son projet éducatif propre et les moyens spécifiques dont elle dispose aux non-chrétiens dans la reconnaissance et le respect des biens spirituels et des valeurs socio-culturelles des diverses civilisations.(47)

86. Il faut préciser à ce propos que, même en face des ressources modestes dont elle dispose et le nombre relativement réduit d'élèves catholiques qu'elle atteint, l'Ecole Catholique ne peut renoncer à rendre le service spécifique, qui est le sien, pourvu qu'elle soit fidèle à son projet éducatif propre. Cette fidélité est aussi le critère fondamental à appliquer quand il s'agit, le cas échéant, de réorganiser et mieux adapter aux besoins le réseau des écoles catholiques.

87. Pour que l'Ecole Catholique puisse continuer à rendre ses services dans les meilleures conditions et transmettre fidèlement cet héritage aux nouvelles générations, il faut que tous les responsables persévèrent dans l'effort de réflexion sur leur mission afin de redécouvrir la valeur apostolique de l'oeuvre à laquelle ils se dévouent. Ils trouveront conviction, certitude, joie et force pour les sacrifices qu'exige leur mission en pensant aux nombreux, jeunes qui, grâce aux services de l'Ecole Catholique, peuvent croître dans la foi, accueillir et mettre en pratique les principes et les trésors de la vérité, de la charité, de l'espérance.

88. En s'efforçant d'aider l'Ecole Catholique à approfondir sa mission et à l'accomplir fidèlement, la S. Congrégation, pour l'Education Catholique sent le besoin pressant de lancer un cordial appel d'encouragement à tous ceux qui se dévouent à cette tâche; jamais ils ne doivent se laisser gagner par le doute au sujet de l'importance apostolique que revêt l'enseignement chrétien dans le cadre des multiples services par lesquels se réalise la mission de l'Eglise.

89. C'est en particulier aux Instituts qui ont reçu de l'Esprit-Saint le charisme spécifique de s'adonner à l'éducation chrétienne de la jeunesse que l'Eglise s'adresse avec une confiance et un espoir renouvelés pour que, fidèles à la mission de leurs fondateurs, ils ne cessent de contribuer à l'action éducative et apostolique dans les écoles catholiques sans se laisser tenter par l'attrait d'activités apostoliques qui semblent présenter une efficacité plus immédiate et plus apparente.

90. Dix ans à peine après la clôture du Concile Oecuménique Vatican II, la S. Congrégation pour l'Education Catholique ne peut que répéter aux prêtres, aux religieux, aux religieuses et aux laïcs qui se dévouent dans l'Ecole Catholique cette exhortation finale de la Déclaration conciliaire sur l'Education chrétienne: «qu'ils persévèrent généreusement dans la tâche entreprise et s'efforcent d'exceller par leur souci d'inspirer aux élèves l'esprit du Christ, par leur valeur pédagogique et par l'étude des sciences, de sorte que non seulement ils aident l'Eglise à se renouveler de l'intérieur, mais encore qu'ils accroissent et servent sa bienfaisante présence au monde d'aujourd'hui, plus spécialement dans le domaine de la culture».(48)

CONCLUSION

91. Dans la perspective du rôle confié à l'Ecole Catholique, et sans diminuer en rien la valeur du témoignage et de l'activité de tant de catholiques dans les institutions scolaires officielles, ce document se propose d'encourager tous les efforts entrepris pour promouvoir la permanence et la vitalité de l'Ecole Catholique qui, dans notre société pluraliste, peut rendre plus que jamais un service inappréciable et nécessaire. En se référant constamment aux valeurs évangéliques, l'Ecole Catholique cherche à contribuer à la construction d'un monde nouveau nettement opposé à une mentalité marquée par la recherche du plaisir, l'obsession de l'efficacité et la tyrannie de la consommation.

92. Aux Conférences Episcopales s'adresse l'invitation respectueuse de prendre en considération ces principes qui doivent inspirer l'Ecole Catholique, d'en promouvoir la connaissance et de les traduire en programmes d'action concrets qui répondent aux conditions particulières et aux exigences des divers degrés et des types variés du système scolaire propre à leur pays.

93. Consciente du caractère complexe et délicat de la cause de l'Ecole Catholique, la S. Congrégation pour l'Education Catholique dédie aussi ces réflexions à tout le Peuple de Dieu, certaine que, dans l'économie du salut, les modestes forces humaines qui s'appliquent à résoudre les problèmes avec tant de fatigues et de peines, devront chercher finalement leur succès, non dans la confiance en elles-mêmes, mais en Jésus-Christ, l'unique Maître, qui inspire, guide, soutient et conduit à l'accomplissement final toute oeuvre entreprise en son Nom.

- (1) Cf CONCILE VATICAN II, *Déclaration sur l'éducation chrétienne «Gravissimum Educationis»*, 7.
- (2) Cf. PAUL VI, *Lettre Encyclique «Ecclesiam suam»*, 7.
- (3) *Ibid.* 13.
- (4) Cf. CONCILE VATICAN II, *Constitution pastorale sur l'Eglise dans le monde de ce temps «Gaudium et spes»*, 4.
- (5) PAUL VI, *Allocution à S. Em. le Cardinal Gabriel-Marie Garrone*, 27 novembre 1972.
- (6) PAUL VI, *Lettre Encyclique «Ecclesiam suam»*, 15.
- (7) Cf. CONCILE VATICAN II, *Déclaration sur l'éducation chrétienne «Gravissimum Educationis»*, 3.
- (8) CONCILE VATICAN II, *Constitution dogmatique sur la Révélation divine «Dei verbum»*, 8.
- (9) Cf. CONCILE VATICAN II, *Constitution pastorale sur l'Eglise dans le monde de ce temps «Gaudium et spes»*, 11.
- (10) PAUL VI, *Allocution au 9e Congrès de l'Office International de l'Enseignement Catholique (O.I.E.C.)*, dans «L'Osservatore Romano», 9 juin 1974.
- (11) Cf. CONCILE VATICAN II, *Déclaration sur l'éducation chrétienne «Gravissimum Educationis»*, 8.
- (12) Cf. PAUL VI, *Allocution au 9e Congrès de l'O.I.E.C.*, dans «L'Osservatore Romano», 9 juin 1974
- (13) CONCILE VATICAN II, *Constitution pastorale sur l'Eglise dans le monde de ce temps «Gaudium et spes»*, 57
- (14) Cf CONCILE VATICAN II, *Déclaration sur l'éducation chrétienne «Gravissimum Educationis»*, 2.
- (15) Cf. CONCILE VATICAN II, *Déclaration sur l'Education chrétienne «Gravissimum educationis»*, 8
- (16) Cf. *Eph 3*, 18-19.
- (17) Cf. *Instruction pastorale «Communio et Progressio»*, 67.
- (18) Cf. *Instruction pastorale «Communio et Progressio»*, 67.
- (19) PAUL VI, *Allocution au 9e Congrès de l'O.I.E.C.*, dans «L'Osservatore Romano», 9 juin 1974.
- (20) CONCILE VATICAN II, *Déclaration sur l'éducation chrétienne «Gravissimum Educationis»*, 8.
- (21) PAUL VI, *Valeur de l'oblation dans la vie*, dans «Enseignements de Paul VI», vol. 8 (1970) 97.
- (22) CONCILE VATICAN II, *Déclaration sur l'éducation chrétienne «Gravissimum Educationis»*, 9.
- (23) CONCILE VATICAN II, *Déclaration sur l'éducation chrétienne «Gravissimum Educationis»*, 8.
- (24) PAUL VI, *Au prof. Giuseppe Lazzati, Recteur de l'Université du Sacré Coeur*, dans «Enseignements de Paul VI», vol. 9 (1971) 1082.
- (25) PAUL VI, *Allocution au 9e Congrès de l'O.I.E.C.*, dans «L'Osservatore Romano», 9 juin 1974.
- (26) Cf. *ci-dessus* 18. 20. 23.
- (27) PAUL VI, *Allocution au 9e Congrès de l'O.I.E.C.*, dans «L'Osservatore Romano», 9 juin 1974.
- (28) Cf. *ci-dessus* 58.
- (29) Cf. CONCILE VATICAN II, *Constitution pastorale sur l'Eglise dans le monde de ce temps «Gaudium et spes»*, 43.
- (30) CONCILE VATICAN II, *Décret sur l'apostolat des laïcs «Apostolicam actuositatem»*, 24.
- (31) CONCILE VATICAN II, *Constitution pastorale sur l'Eglise dans le monde de ce temps «Gaudium et spes»*, 1.
- (32) CONCILE VATICAN II, *Constitution dogmatique sur l'Eglise «Lumen Gentium»*, 33.
- (33) Cf. CONCILE VATICAN II, *Décret sur l'apostolat des laïcs «Apostolicam actuositatem»*, 10.
- (34) CONCILE VATICAN II, *Décret sur l'apostolat des laïcs «Apostolicam actuositatem»*, 24.
- (35) *Ibid.* 23.
- (36) CONCILE VATICAN II, *Décret sur la charge pastorale des évêques dans l'Eglise «Christus Dominus»*, 17.
- (37) CONCILE VATICAN II, *Décret sur l'apostolat des laïcs «Apostolicam actuositatem»*, 23.
- (38) Cf. *ci-dessus* 23.
- (39) Cf. *ci-dessus* 38-48
- (40) Cf. *ci-dessus* 22.
- (41) Cf. *ci-dessus* 70-72.
- (42) *Ibid.*
- (43) CONCILE VATICAN II, *Constitution dogmatique sur l'Eglise «Lumen Gentium»*, 36.
- (44) *Ibid.* 35.
- (45) CONCILE VATICAN II, *Décret sur l'apostolat des laïcs «Apostolicam actuositatem»*, 5.
- (46) CONCILE VATICAN II, *Déclaration sur l'éducation chrétienne «Gravissimum Educationis»*, 6.
- (47) Cf. CONCILE VATICAN II, *Déclaration sur les relations de l'Eglise avec les religions non chrétiennes «Nostra Aetate»*, 2.
- (48) CONCILE VATICAN II, *Déclaration sur l'éducation chrétienne «Gravissimum Educationis»*, Conclusion.

F) Ex Corde Ecclesiae de Jean-Paul II

Constitution Apostolique sur les Universités

INTRODUCTION

1. NÉE DU CŒUR de l'Église, l'Université catholique s'insère dans le sillage de la tradition qui remonte à l'origine même de l'Université en tant qu'institution, et qui s'est toujours révélée comme un centre incomparable de créativité et de rayonnement du savoir pour le bien de l'humanité. De par sa vocation, l'Universitas magistrorum et scholarium se consacre à la recherche, à l'enseignement et à la formation des étudiants, librement réunis autour de leurs maîtres dans le même amour du savoir.(1) Elle partage avec toutes les autres Universités ce gaudium de veritate, si cher à Saint Augustin, c'est-à-dire la joie de rechercher la vérité, de la découvrir et de la communiquer (2) dans tous les domaines de la connaissance. Sa tâche privilégiée est d'"unifier existentiellement, dans le travail intellectuel, deux ordres de réalités qu'on a trop souvent tendance à opposer comme si elles étaient antithétiques, la recherche de la vérité et la certitude de connaître déjà la source de la vérité". (3) (JEAN-PAUL II, Discours à l'Institut Catholique de Paris)

2. Pendant de longues années, j'ai fait moi-même l'expérience bénéfique, qui m'a intérieurement enrichi, de ce qu'est précisément la vie universitaire: l'ardente recherche de la vérité et sa transmission désintéressée aux jeunes et à tous ceux qui apprennent à raisonner avec rigueur, pour agir avec rectitude et mieux servir la société humaine.

Je désire donc partager avec tous ma profonde estime envers l'Université catholique et exprimer une vive satisfaction pour l'effort qui est accompli en son sein dans les divers domaines de la connaissance. En particulier, je désire manifester ma joie pour les multiples rencontres que le Seigneur m'a permis d'avoir, au cours de voyages apostoliques, avec les communautés universitaires catholiques des différents continents. Elles représentent pour moi le signe vivant et prometteur de la fécondité de l'intelligence chrétienne au cœur de chaque culture. Elles me procurent l'espérance fondée d'un nouvel épanouissement de la culture chrétienne dans le contexte riche et varié de notre époque en mutation, qui se trouve certes confrontée à de graves défis, mais qui est également porteuse de nombreuses promesses sous l'action de l'Esprit de vérité et d'amour.

Je désire ensuite exprimer satisfaction et gratitude aux très nombreux professeurs catholiques engagés dans les Universités non catholiques. Leur tâche d'académiciens et de scientifiques, vécue dans l'optique de la foi chrétienne, doit être considérée comme très précieuse pour le bien des Universités où ils enseignent. Leur présence, en effet, est un stimulant permanent pour la recherche désintéressée de la vérité et de la sagesse qui vient d'en Haut.

3. Dès le début de mon Pontificat, je me suis efforcé de faire partager cette idée et ce sentiment à mes collaborateurs les plus étroits, qui sont les Cardinaux, à la Congrégation pour l'Éducation Catholique, ainsi qu'aux femmes et aux hommes de culture du monde entier. En effet, le dialogue de l'Église avec les cultures de notre temps est ce domaine vital " dont l'enjeu est le destin de l'Église et du monde en cette fin du XXe siècle ". (4 - JEAN-PAUL II, Discours aux Cardinaux, 10 novembre 1979) Il n'existe qu'une culture: celle de l'homme, à partir de l'homme et pour l'homme. (5 Cf. JEAN-PAUL II, Discours à l'Université de Coimbra, 15 mai 1982) Et l'Église, experte en humanité, selon le jugement formulé par mon prédécesseur Paul VI à l'ONU,(6) explore, grâce à ses Universités catholiques et à leur patrimoine humaniste et scientifique, les mystères de l'homme et du monde, les éclairant à la lumière que lui procure la Révélation.

4. L'Université catholique a l'honneur et la responsabilité de se consacrer sans réserve à la cause de la vérité. C'est sa manière à elle de servir à la fois la dignité de l'homme et la cause de l'Église, qui possède " l'intime conviction que la vérité est sa véritable alliée et que la connaissance et la raison sont de fidèles dispensatrices de la foi ".(7) Sans négliger en rien l'acquisition de connaissances utiles, l'Université catholique se caractérise par sa libre recherche de toute la vérité relative à la nature, à l'homme et à Dieu. Notre époque, en effet, a un urgent besoin de cette forme de service désintéressé qui consiste à proclamer le sens de la vérité, valeur fondamentale sans laquelle la liberté, la justice et la dignité de l'homme sont étouffées. Par une sorte d'humanisme universel, l'Université catholique se consacre entièrement à la recherche de tous les aspects de la vérité dans leur lien essentiel avec la Vérité suprême qui est Dieu. Elle s'engage par conséquent, sans crainte et plutôt avec enthousiasme, sur toutes les routes du savoir, avec la conscience d'être précédée par Celui qui est " le Chemin, la Vérité et la Vie ",(8) le Logos, dont l'Esprit d'intelligence et d'amour permet à la personne humaine de trouver, par son intelligence, la réalité dernière qui en est la source et le terme, seul capable de donner en plénitude cette Sagesse sans laquelle l'avenir du monde serait en danger.

5. C'est dans le contexte de la recherche désintéressée de la vérité que le rapport entre foi et raison devient lumineux et prend tout son sens. " Intellege ut credas; crede ut intellegas ": cette invitation de Saint Augustin(9) vaut également pour les Universités catholiques, appelées à explorer avec audace les richesses de la Révélation et celles de la nature, afin que l'effort conjoint de l'intelligence et de la foi permette aux hommes d'atteindre la pleine mesure de leur humanité, créée à l'image et à la ressemblance de Dieu, renouvelée d'une manière plus admirable encore, après le péché, dans le Christ et appelée à resplendir dans la lumière de l'Esprit.

6. L'Université catholique, par la rencontre qu'elle établit entre l'insondable richesse du message salvifique de l'Évangile et la pluralité et l'immensité des domaines du savoir où elle l'incarne, permet à l'Église d'instituer un dialogue de fécondité incomparable avec tous les hommes, de quelque culture qu'ils soient. L'homme, en effet, vit d'une vie digne grâce à la culture et, s'il trouve sa plénitude dans le Christ, il ne fait aucun doute que l'Évangile, en l'atteignant et en le renouvelant dans toutes ses dimensions, est aussi un facteur fécond pour la culture dont vit l'homme lui-même.

7. Dans le monde d'aujourd'hui, caractérisé par une évolution si rapide dans les secteurs de la science et de la technologie, les tâches de l'Université catholique revêtent une importance et une urgence toujours plus grandes. De fait, si les découvertes scientifiques et technologiques comportent d'une part une énorme croissance économique et industrielle, elles imposent inévitablement d'autre part une recherche nécessaire, relative à leur signification, afin de garantir que ces nouvelles découvertes soient utilisées pour le bien authentique des individus et de la société humaine dans son ensemble. Si toute Université a la responsabilité de rechercher cette signification, l'Université catholique est appelée de façon spéciale à répondre à cette exigence: son inspiration

chrétienne lui permet d'inclure dans sa recherche la dimension morale, spirituelle et religieuse et d'évaluer les conquêtes de la science et de la technique dans la perspective de la totalité de la personne humaine.

Dans ce contexte, les Universités catholiques sont appelées à un renouvellement continu, autant parce qu'elles sont universités que parce qu'elles sont catholiques. En effet, " le sens de la recherche scientifique et de la technologie, de la coexistence sociale, de la culture, et encore plus profondément, le sens même de l'homme est en jeu ". (10 Cf. JEAN-PAUL II, Allocution au Congrès International sur les Universités catholiques) Ce renouvellement exige d'avoir clairement conscience que son caractère catholique rend l'Université plus capable de s'adonner à la recherche désintéressée de la vérité — recherche qui n'est donc pas subordonnée, ni conditionnée par des intérêts particuliers de quelque genre que ce soit.

8. Après avoir consacré aux Universités et Facultés ecclésiastiques la Constitution Apostolique Sapientia Christiana (JEAN-PAUL II, Constitution Apostolique Sapientia Christiana relative aux Universités et aux Facultés ecclésiastiques, 15 avril 1979 - [Italien](#)) il m'a semblé nécessaire de proposer aux Universités catholiques un texte de référence similaire qui soit pour eux comme la " magna charta ", enrichie de l'expérience si longue et si féconde de l'Église dans le secteur universitaire, et ouverte aux réalisations prometteuses de l'avenir, qui requiert une fidélité courageuse, créatrice et rigoureuse.

9. Le présent Document, s'adresse spécialement aux dirigeants des Universités catholiques, aux Communautés académiques respectives, à tous ceux qui s'intéressent à elles, en particulier aux Évêques, aux Congrégations religieuses et aux Institutions ecclésiastiques, aux nombreux laïcs engagés dans la grande mission de l'instruction supérieure. Son but est de faire en sorte que soit réalisée " une présence publique, durable et universelle, de la pensée chrétienne dans tout l'effort intellectuel vers la plus haute culture; et les étudiants de ces instituts seront formés à devenir des hommes éminents par leur science, prêts à assumer les plus lourdes tâches dans la société, en même temps que témoins de la foi dans le monde ". (12, [Gravissimum educationis](#), n. 10)

10. En plus des Universités catholiques, je m'adresse également aux nombreuses Institutions catholiques d'études supérieures. Selon leur nature et leurs objectifs propres, elles ont en commun plusieurs ou toutes les caractéristiques d'une Université et offrent leur propre contribution à l'Église et à la société, soit par la recherche, soit par l'éducation ou la préparation professionnelle. Même si ce Document concerne spécifiquement l'Université catholique, il veut s'étendre à toutes les Institutions catholiques d'enseignement supérieur qui s'efforcent de traduire le message de l'Évangile du Christ dans les esprits et dans les cultures.

C'est donc avec une grande confiance et une grande espérance que j'invite toutes les Universités catholiques à poursuivre leur tâche irremplaçable. Leur mission apparaît toujours plus nécessaire pour la rencontre de l'Église avec le développement des sciences et avec les cultures de notre temps.

Avec tous mes frères évêques qui portent avec moi la charge pastorale, je désire vous faire part de ma profonde conviction que l'Université catholique est sans aucun doute l'un des meilleurs instruments que l'Église offre à notre époque, qui est en quête de certitude et de sagesse. Ayant pour mission de porter la Bonne Nouvelle à tous les hommes, l'Église ne doit jamais cesser de s'intéresser à cette institution. Les Universités catholiques, en effet, par la recherche et l'enseignement, l'aident à trouver, d'une manière adaptée aux temps modernes, les trésors anciens et nouveaux de la culture, " nova et vetera ", selon la parole de Jésus.(13)

11. Je m'adresse, enfin, à toute l'Église, convaincu que les Universités catholiques sont nécessaires à la croissance et au développement de la culture chrétienne et du progrès humain. Voilà pourquoi toute la Communauté ecclésiastique est invitée à apporter son appui aux Institutions catholiques d'enseignement supérieur, et à les assister dans leur processus de développement et de renouveau. Elle est invitée de façon particulière à protéger les droits et la liberté de ces Institutions dans la société civile, à leur offrir un soutien économique, surtout dans les pays qui en ont le plus urgent besoin, et à apporter son assistance dans la fondation de nouvelles Universités catholiques, là où cela s'avère nécessaire.

Je souhaite que ces dispositions, fondées sur l'enseignement du Concile Vatican II et sur les directives du Code de Droit Canon, permettent aux Universités catholiques et aux autres Instituts d'études supérieures de remplir leur indispensable mission en ce nouvel Avent de grâce qui s'ouvre sur le troisième millénaire.

PREMIÈRE PARTIE : IDENTITÉ ET MISSION

A. L'IDENTITÉ DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

1. Nature et objectifs

12. Chaque Université catholique, en tant qu'Université, est une communauté académique qui, de manière rigoureuse et critique, contribue à la tutelle et au développement de la dignité humaine et de l'héritage culturel grâce à la recherche, à l'enseignement et aux différents services offerts aux communautés locales, nationales et internationales.(14) Elle jouit de cette autonomie institutionnelle nécessaire à l'exercice efficace de ses fonctions

et garantit à ses membres la liberté académique tout en respectant les droits de l'individu et de la communauté, dans les limites des exigences de la vérité et du bien commun. (15 - [Déclaration- Gravissimum educationis](#), n. 10)

13. Puisque l'objectif d'une Université catholique est de garantir sous une forme institutionnelle une présence chrétienne dans le monde universitaire face aux grands problèmes de la société et de la culture,(16) elle doit posséder, en tant que catholique, les caractéristiques essentielles suivantes :

1. une inspiration chrétienne de la part non seulement des individus, mais aussi de la Communauté universitaire en tant que telle;

2. une réflexion continuelle, à la lumière de la foi catholique, sur le trésor croissant de la connaissance humaine, auquel elle cherche à offrir une contribution par ses propres recherches;

3. la fidélité au message chrétien tel qu'il est présenté par l'Église;

4. l'engagement institutionnel au service du peuple de Dieu et de la famille humaine dans leur itinéraire vers cet objectif transcendant qui donne son sens à la vie.(17)

14. « A la lumière de ces caractéristiques, il est clair que l'Université Catholique, par engagement institutionnel, apporte aux tâches d'enseignement, de recherche et autres services qui sont communs à toutes les universités, l'inspiration et la lumière de la Révélation chrétienne. Tout en respectant scrupuleusement la nature propre et l'autonomie des activités académiques, elle pénètre et anime ces dernières par l'idéal, les attitudes et les principes catholiques. En un mot, l'université catholique veut être une communauté d'intellectuels représentant différentes branches du savoir humain, une institution universitaire au sein de laquelle le catholicisme est présent et actif ».(18)

15. L'Université catholique est donc le lieu où les spécialistes examinent à fond la réalité avec leurs propres méthodes dans les diverses disciplines académiques et contribuent de la sorte à l'enrichissement du trésor des connaissances humaines. Chaque discipline est étudiée de façon systématique, les différentes disciplines étant ensuite portées au dialogue entre elles en vue d'un enrichissement réciproque.

Cette recherche aide non seulement les hommes et les femmes à poursuivre constamment la vérité, mais elle leur offre aussi un témoignage efficace, si nécessaire aujourd'hui, de la confiance que l'Église place dans la valeur intrinsèque de la science et de la recherche.

Dans une Université catholique, la recherche comprend nécessairement: a) la poursuite d'une intégration de la connaissance; b) le dialogue entre foi et raison; c) une préoccupation éthique; et d) une perspective théologique.

16. L'intégration de la connaissance est un processus qui doit toujours être perfectionné. En outre, l'accroissement du savoir à notre époque, auquel s'ajoute le fractionnement croissant de la connaissance au sein des diverses disciplines académiques, rend cette tâche toujours plus difficile. Mais une Université, et spécialement une Université catholique, " doit être 'une unité vivante' d'organismes tournés vers la recherche de la vérité ". Voilà pourquoi il est nécessaire de promouvoir cette synthèse supérieure qui est la seule dans laquelle cette soif de vérité, inscrite profondément dans le cœur de l'homme, pourra trouver son assouvissement ".(19) Guidés par les contributions spécifiques de la philosophie et de la théologie, les spécialistes universitaires s'efforceront constamment de déterminer la place relative et la signification de chacune des différentes disciplines, dans le cadre d'une vision de la personne humaine et du monde éclairée par l'Évangile et, par conséquent, par la foi au Christ, Logos, centre de la création et de l'histoire humaine.

17. En encourageant cette intégration, l'Université catholique doit s'engager plus spécifiquement dans le dialogue entre foi et raison, de sorte que l'on puisse voir plus profondément comment foi et raison se rencontrent dans l'unique vérité. Bien que chaque discipline académique conserve sa propre intégrité et ses propres méthodes, ce dialogue met en évidence que " la recherche méthodique, dans tous les domaines du savoir, si elle est menée d'une manière vraiment scientifique et si elle suit les normes de la morale, ne sera jamais réellement opposée à la foi: les réalités profanes et celles de la foi trouvent leur origine dans le même Dieu ".(20 [Gaudium et Spes](#), n. 36: AAS 58 (1966), p. 1054. A un groupe de scientifiques, je faisais observer que " science et foi représentent deux ordres de connaissance différents de la réalité intégrale qui a son origine en Dieu " (JEAN-PAUL II, Discours lors de la rencontre sur Galilée, 9 mai 1983, n. 3: AAS 75 [1983], p. 690) L'interaction vitale des deux niveaux distincts de connaissance de l'unique vérité conduit à un plus grand amour envers la vérité elle-même et contribue à une plus ample compréhension du sens de la vie humaine et de la fin de la création.

18. Puisque le savoir doit servir la personne humaine, dans une Université catholique la recherche doit toujours être effectuée en se préoccupant des implications éthiques et morales inhérentes à ses méthodes et à ses découvertes. Cette préoccupation, présente dans toute recherche, est particulièrement urgente dans le domaine de

la recherche scientifique et technologique. " Il faut se convaincre de la priorité de l'éthique sur la technique, du primat de la personne sur les choses, de la supériorité de l'esprit sur la matière. La cause de l'homme sera servie si la science s'allie à la conscience. L'homme de science aidera vraiment l'humanité s'il conserve "le sens de la transcendance de l'homme sur le monde et de Dieu sur l'homme" ".(21, JEAN-PAUL II, Discours à l'UNESCO du 2 juin 1980)

19. La théologie remplit un rôle particulièrement important dans la recherche d'une synthèse du savoir, ainsi que dans le dialogue entre foi et raison. Elle apporte, en outre, une contribution à toutes les autres disciplines dans leur recherche d'une signification, non seulement en les aidant à examiner de quelle façon leurs découvertes exerceront une influence sur les personnes et sur la société, mais en fournissant également une perspective et une orientation qui ne sont pas contenues dans leurs méthodologies. A son tour, l'interaction avec ces autres disciplines et leurs découvertes enrichit la théologie, en lui offrant une meilleure compréhension du monde d'aujourd'hui et en rendant la recherche théologique plus proche des exigences présentes. Étant donné l'importance spécifique de la théologie parmi les disciplines académiques, chaque Université catholique devra posséder une Faculté ou, au moins, une chaire de théologie. (22 Cf. [Gravissimum educationis](#), n. 10)

20. Considérant l'étroite relation entre investigation et enseignement, il est bon que les exigences de la recherche indiquées plus haut, exercent une influence sur l'ensemble de l'enseignement. Alors que chaque discipline est enseignée d'une manière systématique et sur la base de ses propres méthodes, l'interdisciplinarité, soutenue par l'apport de la philosophie et de la théologie, aide les étudiants à acquérir une vision organique de la réalité et à faire croître leur désir incessant de progrès intellectuel. Dans la communication du savoir, il faut également mettre en relief la façon dont la raison humaine dans sa réflexion s'ouvre aux interrogations toujours plus vastes et montrer comment la réponse apportée à celle-ci provient d'en haut, à travers la foi. En outre, les implications morales présentes dans chaque discipline sont examinées comme faisant partie intégrante de l'enseignement de cette même discipline, et cela afin que l'ensemble du processus éducatif tende, en définitive, au développement intégral de la personne. Enfin, la théologie catholique, enseignée dans une pleine fidélité aux Écritures, à la Tradition et au Magistère de l'Église, offrira une connaissance claire des principes de l'Évangile, qui enrichira le sens de la vie humaine et lui conférera une nouvelle dignité.

Que les étudiants, grâce à la recherche et à l'enseignement, soient formés dans les diverses disciplines de façon à devenir vraiment compétents dans le secteur spécifique auquel ils se consacreront au service de la société et de l'Église, mais qu'on leur apprenne, en même temps, à témoigner de leur foi devant le monde.

2. La communauté universitaire

21. L'Université catholique poursuit ses propres objectifs notamment lorsqu'elle s'efforce de former une communauté authentiquement humaine, animée par l'esprit du Christ. La source de son unité jaillit du dévouement commun envers la vérité, de la conception même de la dignité humaine et, en dernier ressort, de la personne et du message du Christ qui confère à l'institution son caractère distinctif. Comme résultat de cette inspiration, la communauté universitaire est animée par un esprit de liberté et de charité; elle est caractérisée par le respect réciproque, par le dialogue sincère, par la tutelle des droits de chacun. Elle aide tous ses membres à atteindre la plénitude en tant que personnes humaines. Chaque membre de la communauté, à son tour, aide à promouvoir l'unité et contribue, selon son rôle et ses capacités propres, aux décisions qui concernent la communauté elle-même, ainsi qu'à préserver et à renforcer le caractère catholique de l'institution.

22. Les professeurs d'Université s'efforceront de toujours améliorer leur compétence et de situer le contenu, les objectifs, les méthodes et les résultats de la recherche de chaque discipline dans le contexte d'une vision cohérente du monde. Les enseignants chrétiens sont appelés à être des témoins et des éducateurs d'une vie chrétienne authentique, qui manifeste l'intégration réalisée entre foi et culture, entre compétence professionnelle et sagesse chrétienne. Tous les professeurs seront inspirés par les idéaux académiques et par les principes d'une vie authentiquement humaine.

23. Les étudiants sont sollicités à poursuivre une éducation qui allie l'excellence du développement humaniste et culturel à la formation professionnelle spécialisée. Ce développement doit être tel qu'ils se sentent encouragés à poursuivre leur recherche de la vérité et de sa signification durant toute leur vie, étant donné qu'" il convient de cultiver l'esprit en vue de développer les capacités d'admiration, de contemplation, d'aboutir à la formation d'un jugement personnel et d'élever le sens religieux, moral et social ". (23 [Gaudium et Spes](#), n. 59) Cela les rendra aptes à acquérir ou, s'ils l'ont déjà, à approfondir un style de vie authentiquement chrétien. Ils doivent être conscients du sérieux de leur profession et ressentir la joie d'être demain des " leaders " qualifiés, des témoins du Christ dans les endroits où ils devront accomplir leur devoir.

24. Les dirigeants et le personnel administratif d'une Université catholique doivent promouvoir la croissance constante de l'Université et de sa communauté grâce à une gestion de service. Le dévouement et le témoignage du personnel non académique sont indispensables à l'identité et à la vie de l'Université.

25. De nombreuses Universités catholiques ont été fondées par des Congrégations religieuses et continuent à dépendre de leur soutien. Il est demandé aux Congrégations religieuses, qui se consacrent à l'apostolat de l'instruction supérieure, d'aider ces institutions à renouveler leur engagement et à continuer à préparer des religieux et des religieuses capables d'apporter une contribution positive à la mission de l'Université catholique.

En outre, les activités universitaires ont constitué, par tradition, un moyen grâce auquel les laïcs peuvent jouer un rôle important dans l'Église. Aujourd'hui, dans la plupart des Universités catholiques, la communauté académique est composée en majorité de laïcs, qui assument un nombre croissant de hautes fonctions et de responsabilités de direction. Ces laïcs catholiques répondent à l'appel de l'Église " à être présents, guidés par le courage et la créativité intellectuelle, dans les postes privilégiés de la culture, comme le sont le monde de l'École et de l'Université ". (24 JEAN-PAUL II, Exhortation Apostolique post-synodale [Chritifideles laici](#) 30 décembre 1988, n. 44) L'avenir des Universités catholiques dépend, en grande partie, de l'engagement généreux et compétent des laïcs catholiques. L'Église considère leur présence croissante au sein de ces institutions comme un signe de grande espérance et comme une confirmation de l'irremplaçable vocation du laïcat dans l'Église et dans le monde, avec la confiance que les laïcs, dans l'exercice du rôle propre qui leur revient, " éclairent et orientent toutes les réalités temporelles, de telle sorte qu'ils se réalisent et prospèrent constamment et soient la louange du Créateur et Rédempteur ". (25 Concile Vatican II, Constitution dogmatique sur l'Église [Lumen Gentium](#), n. 31)

26. La communauté universitaire de nombreuses institutions catholiques comporte des collègues appartenant à d'autres Églises, à d'autres Communautés ecclésiales et à d'autres religions, ainsi que des collègues qui ne professent aucun credo religieux. Ces hommes et ces femmes contribuent, par leur formation et leur expérience, au progrès des diverses disciplines académiques et au déroulement d'autres tâches universitaires.

3. L'Université catholique dans l'Église

27. En s'affirmant comme Université, chaque Université catholique maintient avec l'Église un rapport qui est essentiel à son identité institutionnelle. En tant que telle, elle participe plus directement à la vie de l'Église particulière dans laquelle elle est située mais, en même temps, en étant insérée, comme institution académique, dans la communauté internationale du savoir et de la recherche, elle participe et contribue à la vie de l'Église universelle, entretenant par conséquent un lien spécial avec le Saint-Siège en raison du service d'unité qu'elle est appelée à accomplir pour l'Église tout entière. De ce rapport essentiel avec l'Église dérivent plusieurs conséquences: la fidélité de l'Université, en tant qu'institution, au message chrétien, la reconnaissance et l'adhésion à l'Autorité magistérielle de l'Église en matière de foi et de morale. Les membres catholiques de la communauté universitaire, à leur tour, sont eux aussi appelés à une fidélité personnelle à l'Église, avec tout ce que cela comporte. Des membres non catholiques, enfin, on attend le respect du caractère catholique de l'institution au sein de laquelle ils travaillent, alors que l'Université, quant à elle, respectera leur liberté religieuse. (26 Cf. Concile Vatican II, Déclaration sur la liberté religieuse [Dignitatis Humanae](#), n. 2)

28. Les évêques ont la responsabilité particulière de promouvoir les Universités catholiques et, spécialement, de les encourager et de les aider à maintenir et à renforcer leur identité catholique, par rapport notamment aux Autorités civiles. Cela se fera d'autant mieux que l'on créera et maintiendra des rapports étroits, personnels et pastoraux, entre l'Université et les Autorités ecclésiastiques, caractérisés par la confiance réciproque, la collaboration cohérente et le dialogue permanent. Même s'ils ne font pas directement partie de la direction interne de l'Université, les évêques " ne doivent pas être considérés comme des agents extérieurs, mais plutôt comme des participants à la vie de l'Université catholique ". (27)

29. L'Église, en acceptant " la légitime autonomie de la culture humaine et en particulier des sciences ", reconnaît également la liberté académique de chaque professeur dans la discipline de sa propre compétence, en accord avec les principes et les méthodes de la science, à laquelle elle se réfère, (28 [Gaudium et Spes](#), n. 59). dans la limite des exigences de la vérité et du bien commun.

La théologie aussi, en tant que science, occupe une place légitime à l'intérieur de l'Université, à côté des autres disciplines. Elle possède, pour ce qui est de son ressort, des principes et des méthodes qui lui sont propres et qui font d'elle, précisément, une science. Du moment qu'ils adhèrent à ces principes et en appliquent la méthode respective, les théologiens jouissent eux aussi de cette même liberté académique.

Les évêques encouragent le travail créatif des théologiens. Ceux-ci servent l'Église par la recherche conduite en respectant la méthode propre à la théologie. Ils cherchent à mieux comprendre, à développer davantage et à communiquer plus efficacement le sens de la Révélation chrétienne telle qu'elle est transmise par les Saintes Écritures, par la Tradition et par le Magistère de l'Église. Ils explorent aussi les voies par lesquelles la théologie peut éclairer les questions spécifiques posées par la culture moderne. En même temps, puisque la théologie s'efforce de comprendre la vérité révélée, dont l'interprétation authentique est confiée aux Évêques de l'Église, (29 Cf. Concile Vatican II, Constitution dogmatique sur la Révélation divine [Dei Verbum](#), nn. 8-10) les théologiens doivent respecter l'autorité des évêques et adhérer à la doctrine catholique selon le degré d'autorité

avec laquelle celle-ci est enseignée. (30 Cf. [Lumen Gentium](#), n. 25) C'est là un élément intrinsèque aux principes et à la méthode spécifiques de la recherche et de l'enseignement de leur discipline académique. En raison de leurs rôles respectifs dans leur relation, le dialogue entre les évêques et les théologiens est essentiel. Ceci est notamment vrai aujourd'hui où les résultats de la recherche sont si rapidement et si largement diffusés à travers les moyens de communication sociale. (31)

- 1 Cf. Lettre du Pape Alexandre IV à l'Université de Paris, 14 avril 1255, Introduction: Bullarium Diplomatum ... t. III, Turin 1858, p. 602.
- 2 SAINT AUGUSTIN, Confess., X, XXIII, 33: " C'est que, vivre heureux consiste en une joie qui a sa source dans la vérité. Telle la joie dont tu es la source, toi qui est la Vérité, Dieu, ma lumière illuminante, mon salut, mon Dieu à moi ": PL 32, 793-794. Cf. SAINT THOMAS D'Aquin, De Malo, IX, 1: " Il est en effet naturel pour l'homme d'aspirer à la connaissance de la vérité ".
- 3 JEAN-PAUL II, Discours à l'Institut Catholique de Paris, 1er juin 1980: Enseignements de Jean-Paul II, vol. III/1 (1980), p. 1581.
- 4 JEAN-PAUL II, Discours aux Cardinaux, 10 novembre 1979: Enseignements de Jean-Paul II, vol. II/2 (1979), p. 1096; cf. Discours à l'UNESCO, Paris, 2 juin 1980: AAS (1980), pp. 735-752.
- 5 Cf. JEAN-PAUL II, Discours à l'Université de Coimbra, 15 mai 1982: Enseignements de Jean-Paul II, vol. V/2 (1982), p. 1692.
- 6 PAUL VI, Allocution aux Représentants des Etats, 4 octobre 1965: Enseignements de Paul VI, vol. III (1965), p. 508.
- 7 JOHN HENRY CARD. NEWMAN, The Idea of a University, Londres, Longmans, Green and Company, 1931, p. XI.
- 8 Jn 14, 6.
- 9 SAINT AUGUSTIN, Serm. 43, 9: PL 38, 258. Cf. aussi SAINT ANSELME, Proslogion, chap. I: PL 158, 227.
- 10 Cf. JEAN-PAUL II, Allocution au Congrès International sur les Universités catholiques, 25 avril 1989, n. 3: AAS 18 (1989), p. 1281.
- 11 JEAN-PAUL II, Constitution Apostolique Sapientia Christiana relative aux Universités et aux Facultés ecclésiastiques, 15 avril 1979: AAS 71 (1979), pp. 469-521.
- 12 Concile Vatican II, Déclaration sur l'Education catholique, [Gravissimum educationis](#), n. 10: AAS 58 (1966), p. 737.
- 13 Mt 13, 52.
- 14 Cf. La Magna Charta des Universités européennes, Bologne, Italie, 18 septembre 1988, "Principes fondamentaux".
- 15 Cf. Concile Vatican II, Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps Gaudium et spes, n. 59: AAS 58 (1966), p. 1080; [Déclaration- Gravissimum educationis](#), n. 10: AAS 58 (1966), p. 737. " Autonomie institutionnelle " veut dire que le gouvernement d'une institution académique est et demeure interne à l'institution. La " Liberté académique " est la garantie donnée à ceux qui s'occupent d'enseignement et de recherche, de pouvoir chercher, dans le cadre de leur secteur spécifique de connaissance et conformément aux méthodes propres à ce secteur, la vérité partout où l'analyse et l'évidence les conduisent, et de pouvoir enseigner et publier les résultats de leur recherche, en tenant compte des critères cités, c'est-à-dire en préservant des droits de l'individu et de la communauté en vertu des exigences de la vérité et du bien commun.
- 16 La notion de culture, employée dans ce document, comporte une double dimension: une dimension humaniste et une dimension socio-historique. " Au sens large, le mot " culture " désigne tout ce par quoi l'homme affine et développe les multiples capacités de son esprit et de son corps; s'efforce de soumettre l'univers par la connaissance et le travail; humanise la vie sociale, aussi bien la vie familiale que l'ensemble de la vie civile, grâce au progrès des mœurs et des institutions; traduit, communique et conserve enfin dans ses œuvres, au cours des temps, les grandes expériences spirituelles et les aspirations majeures de l'homme, afin qu'elles servent au progrès d'un grand nombre et même de tout le genre humain. Il en résulte que la culture humaine comporte nécessairement un aspect historique et social et que le mot " culture " prend souvent un sens sociologique et même ethnologique " (Gaudium et spes, n. 53: AAS 58 [1966], p. 1075).
- 17 L'Université catholique dans le monde moderne. Document final du 2ème Congrès des Délégués des Universités catholiques, Rome, 20-29 novembre 1972, § 1.
- 18 Ibid.
- 19 JEAN-PAUL II, Allocution au Congrès International sur les Universités catholiques, 25 avril 1989, n. 4: AAS 81 (1989), p. 1219. Cf. aussi Gaudium et spes, n. 61: AAS 58 (1966), pp. 1081-1082. Le Cardinal Newman observe qu'une Université " déclare assigner à toute étude qu'elle accueille sa propre place et ses justes limites; définir les droits, établir les rapports réciproques et réaliser l'intercommunion de chacun et de tous " (Op. cit., p. 457).
- 20 [Gaudium et Spes](#), n. 36: AAS 58 (1966), p. 1054. A un groupe de scientifiques, je faisais observer que " science et foi représentent deux ordres de connaissance différents de la réalité intégrale qui a son origine en Dieu" (JEAN-PAUL II, Discours lors de la rencontre sur Galilée, 9 mai 1983, n. 3: AAS 75 [1983], p. 690).
- 21 JEAN-PAUL II, Discours à l'UNESCO du 2 juin 1980, n. 22: AAS 72 (1980), p. 750. La dernière partie de la citation reprend mes paroles adressées à l'Académie Pontificale des Sciences, le 10 novembre 1979: Enseignements de Jean-Paul II, vol. II/2 (1979), p. 1109.
- 22 Cf. [Gravissimum educationis](#), n. 10: AAS 58 (1966), p. 737.

- 23 [Gaudium et Spes](#), n. 59: AAS 58 (1966), p. 1080. Le Cardinal Newman décrit ainsi l'idéal poursuivi: " Est ainsi formée une mentalité qui dure toute la vie, et dont les attributs sont la liberté, l'équité, la tranquillité, la modération et la sagesse " (Op. cit., pp. 101-102).
- 24 JEAN-PAUL II, Exhortation Apostolique post-synodale [Chritifideles laici](#) 30 décembre 1988, n. 44: AAS 81 (1989), p. 479.
- 25 Concile Vatican II, Constitution dogmatique sur l'Église [Lumen Gentium](#), n. 31: AAS 57 (1965), pp. 37-38. Cf. Décret sur l'apostolat des laïcs *Apostolicam actuositatem*, passim: AAS 58 (1966), pp. 837 suiv. Cf. aussi [Gaudium et Spes](#), n. 43: AAS 58 (1966), pp. 1061-1064.
- 26 Cf. Concile Vatican II, Déclaration sur la liberté religieuse [Dignitatis Humanae](#), n. 2: AAS 58 (1966), pp. 930-931.
- 27 JEAN-PAUL II, Adresse aux Leaders de l'Education Supérieure Catholique, Xavier University of Louisiana, U.S.A., 12 septembre 1987, n. 4: AAS 80 (1988), p. 764.
- 28 [Gaudium et Spes](#), n. 59: AAS 58 (1966), p. 1080.
- 29 Cf. Concile Vatican II, Constitution dogmatique sur la Révélation divine [Dei Verbum](#), nn. 8-10: AAS 58 (1966), pp. 820-822.
- 30 Cf. [Lumen Gentium](#), n. 25: AAS 57 (1965), pp. 29-31.
- 31 Cf. l'Instruction sur la vocation ecclésiale du théologien " de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, du 24 mai 1990.

B. LA MISSION DE SERVICE DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

30. La mission fondamentale d'une Université est la quête continuelle de la vérité à travers la recherche, la préservation et la communication du savoir pour le bien de la société. L'Université catholique participe à cette mission par l'apport de ses caractéristiques et de ses finalités spécifiques.

1. Service de l'Église et de la Société

31. Par le biais de l'enseignement et de la recherche, l'Université catholique offre une indispensable contribution à l'Église. En effet, elle prépare des hommes et des femmes qui, inspirés par les principes chrétiens et préparés à vivre leur vocation chrétienne d'une manière mûre et responsable, seront aussi capables d'occuper des postes de responsabilité dans l'Église. En outre, grâce aux résultats des recherches scientifiques mis à sa disposition, l'Université catholique pourra aider l'Église à répondre aux problèmes et aux exigences du temps.

32. L'Université catholique, de même que tout autre Université, vit au milieu de la société humaine. Pour le rayonnement du service qu'elle rend à l'Église, celle-ci est appelée - toujours dans le cadre des compétences qui lui sont propres - à être un instrument toujours plus efficace de progrès culturel, aussi bien pour les individus que pour la société. Ses activités de recherche incluront donc l'étude des graves problèmes contemporains tels que la dignité de la vie humaine, la promotion de la justice pour tous, la qualité de la vie personnelle et familiale, la protection de la nature, la recherche de la paix et de la stabilité politique, le partage plus équitable des ressources du monde et un nouvel ordre économique et politique, qui serve mieux la communauté humaine au niveau national et international. La recherche universitaire sera orientée vers l'étude en profondeur des racines et des causes des graves problèmes de notre temps, en accordant une attention particulière à leurs dimensions éthiques et religieuses.

En l'occurrence, l'Université catholique devra avoir le courage de dire des vérités qui dérangent, vérités qui ne flattent pas l'opinion publique, mais qui sont nécessaires pour sauvegarder le bien authentique de la société.

33. Une priorité spécifique sera donnée à l'examen et à l'évaluation, d'un point de vue chrétien, des valeurs et des normes dominantes dans la société et dans la culture moderne, ainsi qu'à la responsabilité de communiquer à la société d'aujourd'hui ces principes éthiques et religieux qui donnent tout son sens à la vie humaine. Voilà une autre contribution que l'Université peut apporter au développement d'une anthropologie chrétienne authentique, dont l'origine réside en la personne du Christ et qui permet au dynamisme de la création et de la rédemption d'influencer la réalité et la juste solution des problèmes de la vie.

34. L'esprit chrétien de service des autres pour la promotion de la justice sociale revêt une importance particulière pour chaque Université catholique; il doit être partagé par les professeurs et développé parmi les étudiants. L'Église s'engage fermement en faveur de la croissance intégrale de tout homme et de toute femme (32) (Cf. JEAN-PAUL II, Lettre Encyclique [Sollicitudo rei socialis](#), nn. 27-34: AAS 80 (1988), pp. 547-560). L'Évangile, interprété par la doctrine sociale de l'Église, appelle de façon urgente à promouvoir "le développement des peuples qui luttent pour se libérer du joug de la faim, de la misère, des maladies endémiques, de l'ignorance; de ceux qui aspirent à une participation plus large aux fruits de la civilisation et à une mise en valeur plus active de leurs qualités humaines; qui avancent avec détermination vers le but de leur pleine réalisation".(33) Chaque Université catholique ressent la responsabilité de contribuer concrètement au progrès de la société au sein de laquelle elle travaille: elle pourra chercher, par exemple, les moyens de rendre l'éducation universitaire accessible à tous ceux qui peuvent en tirer profit, spécialement les pauvres ou les membres des

groupes minoritaires qui en ont été traditionnellement privés. De plus, elle a la responsabilité - dans les limites de ses possibilités - d'aider à promouvoir le développement des Nations émergentes.

35. Dans l'effort accompli pour offrir une réponse à ces problèmes complexes, qui touchent tant d'aspects de la vie humaine et de la société, l'Université catholique insistera sur la coopération entre les diverses disciplines académiques, qui offrent déjà leur propre contribution à la recherche de solutions. En outre, étant donné que les ressources économiques et personnelles de chaque institution sont limitées, la coopération est essentielle pour des projets communs de recherche programmés entre Universités catholiques, ainsi qu'avec d'autres institutions privées ou gouvernementales. A cet égard, mais aussi pour ce qui a trait à d'autres secteurs d'activités spécifiques d'une Université catholique, il faut reconnaître le rôle des différentes associations nationales et internationales des Universités catholiques. Parmi celles-ci, mentionnons notamment la mission de la Fédération Internationale des Universités Catholiques, constituée par le Saint-Siège,(34) qui attend d'elle une collaboration fructueuse.

36. Grâce aux programmes d'éducation permanente des adultes, en rendant les professeurs disponibles pour des services de consultation, en ayant recours aux moyens modernes de communication et de bien d'autres façons, l'Université catholique peut faire en sorte que l'ensemble croissant de la connaissance humaine et une compréhension toujours meilleure de la foi soient mises à la disposition d'un public plus vaste, étendant ainsi les services de l'Université au-delà du cercle proprement académique.

37. Dans ce service rendu à la société, l'interlocuteur privilégié sera naturellement le monde académique, culturel et scientifique de la région où se trouve l'Université catholique. Il faut encourager les formes originales de dialogue et de collaboration entre les Universités catholiques et les autres Universités de la Nation, en faveur du développement, de la compréhension entre les cultures, de la défense de la nature avec une conscience écologique internationale.

Les Universités catholiques, ainsi que les autres institutions privées et publiques, servent l'intérêt commun grâce à l'éducation supérieure et la recherche; elles représentent l'une des diverses catégories d'institutions nécessaires à la libre expression de la diversité culturelle et s'efforcent de promouvoir le sens de la solidarité dans la société et dans le monde. Ainsi, elles sont en droit d'attendre, de la part de la société civile et des Autorités publiques, la reconnaissance et la défense de leur autonomie institutionnelle, ainsi que de leur liberté académique. En outre, elles possèdent ce même droit pour ce qui a trait au soutien économique, nécessaire pour garantir leur existence et leur développement.

2. Pastorale universitaire

38. La pastorale universitaire est cette activité de l'Université qui offre aux membres de la communauté elle-même l'occasion de coordonner l'étude académique et les activités para-académiques avec les principes religieux et moraux, intégrant ainsi la vie à la foi. Elle rend concrète la mission de l'Église au sein de l'Université et fait partie intégrante de son activité et de sa structure. Une communauté universitaire, soucieuse de promouvoir le caractère catholique de l'institution, sera consciente de cette dimension pastorale et sera sensible aux moyens grâce auxquels elle peut exercer une influence sur ses activités.

39. En tant qu'expression naturelle de son identité catholique, la communauté universitaire doit savoir incarner la foi dans ses activités quotidiennes, avec d'importants moments de réflexion et de prière. Cela fournira aux membres catholiques de cette communauté des opportunités d'assimiler dans leur vie la doctrine et la pratique catholique. Ils seront encouragés à participer à la célébration des sacrements, spécialement au sacrement de l'Eucharistie, acte le plus parfait du culte communautaire. Les communautés académiques qui comportent un nombre important de personnes appartenant à des Églises, à des Communautés ecclésiales ou à des religions différentes, respecteront leurs initiatives par la réflexion et la prière dans la sauvegarde de leur croyance.

40. Tous les responsables de la pastorale universitaire stimuleront les professeurs et les étudiants à être plus conscients de leur responsabilité envers ceux qui souffrent physiquement et spirituellement. En suivant l'exemple du Christ, ils seront particulièrement attentifs aux plus pauvres et à ceux qui souffrent d'injustice dans le domaine économique, social, culturel ou religieux. Cette responsabilité s'exerce, avant tout, à l'intérieur de la communauté académique, mais s'applique également en dehors d'elle.

41. La pastorale universitaire est une activité indispensable grâce à laquelle les étudiants catholiques, en remplissant leurs devoirs de baptisés, peuvent être préparés à participer activement à la vie de l'Église. Elle peut contribuer à développer et à alimenter une estime authentique du mariage et de la vie familiale, promouvoir des vocations au sacerdoce et à la vie religieuse, stimuler l'engagement chrétien des laïcs et imprégner toute sorte d'activités de l'esprit de l'Évangile. L'harmonie entre la pastorale universitaire et les Institutions qui travaillent dans le cadre de l'Église particulière, sous la conduite ou avec l'approbation de l'évêque, ne pourra que profiter à tous.(35)

42. Diverses Associations ou Mouvements de vie spirituelle et apostolique, surtout ceux qui ont été

spécifiquement créés pour les étudiants, peuvent offrir une grande contribution pour développer les aspects pastoraux de la vie universitaire.

3. Dialogue culturel

43. De par sa nature même, l'Université promeut la culture par son activité de recherche, aide à transmettre la culture locale aux générations successives par son enseignement et favorise les initiatives culturelles par ses propres services éducatifs. Elle est ouverte à toute l'expérience humaine, prête au dialogue et à l'étude de toute culture que ce soit. L'Université catholique participe à ce projet en offrant la riche expérience culturelle de l'Église. En outre, consciente de ce que la culture humaine est ouverte à la Révélation et à la transcendance, l'Université catholique, est le lieu premier et privilégié d'un fructueux dialogue entre Évangile et culture.

44. Elle assiste l'Église grâce au dialogue précisément, en l'aidant à parvenir à une meilleure connaissance des diverses cultures, à discerner leurs aspects positifs et négatifs, à accueillir leurs apports authentiquement humains et à développer les moyens par lesquels elle pourra rendre la foi plus compréhensible pour les hommes d'une culture déterminée.(36) S'il est vrai que l'Évangile ne peut être confondu avec la culture, mais plutôt qu'il transcende toutes les cultures, il est également vrai que " le Règne que l'Évangile annonce est vécu par des hommes profondément liés à une culture, et la construction du Royaume ne peut pas ne pas emprunter des éléments de la culture et des cultures humaines ".(37) " Une foi qui se situerait aux frontières de ce qui est humain, donc de ce qui est culture, serait une foi qui ne refléterait pas la plénitude de ce que la Parole de Dieu manifeste et révèle, une foi décapitée, pire encore, une foi en phase d'auto-anéantissement " (38 JEAN-PAUL II, Discours aux intellectuels, aux étudiants et au personnel universitaire à Medellin, en Colombie, 5 juillet 1986, n. 3: AAS 79 (1987), p. 99. Cf. aussi [Gaudium et Spes](#), n. 58: AAS 58 (1966), p. 1079).

45. L'Université catholique doit devenir toujours plus attentive aux cultures du monde d'aujourd'hui, ainsi qu'aux diverses traditions culturelles existant à l'intérieur de l'Église, de façon à promouvoir un dialogue permanent et bénéfique entre l'Évangile et la société contemporaine. Parmi les critères qui caractérisent la valeur d'une culture, viennent en premier lieu le sens de la personne humaine, sa liberté, sa dignité, son sens des responsabilités et son ouverture au transcendant. Le respect de la personne est lié à la valeur éminente de la famille, cellule primordiale de toute culture humaine.

Les Universités catholiques s'efforceront de discerner et de bien évaluer les aspirations et les traditions de la culture moderne, afin de la rendre plus apte au développement intégral des personnes et des peuples. En particulier, il leur est recommandé d'approfondir, par des études appropriées, l'impact de la technologie moderne et spécialement des moyens de communication sociale sur les personnes, les familles, les institutions et l'ensemble de la culture moderne. Il faut défendre l'identité des cultures traditionnelles, en les aidant à accueillir les valeurs modernes sans sacrifier leur patrimoine, qui constitue une richesse pour la famille humaine tout entière. Les Universités, situées dans des milieux culturels traditionnels, chercheront attentivement à harmoniser les cultures locales avec la contribution positive des cultures modernes.

46. Un domaine qui intéresse d'une manière spéciale l'Université catholique est le dialogue entre pensée chrétienne et sciences modernes. Cette tâche requiert des personnes particulièrement versées dans les disciplines particulières, dotées également d'une formation théologique adéquate et capables d'affronter les questions épistémologiques au niveau des rapports entre foi et raison. Ce dialogue concerne aussi bien les sciences naturelles que les sciences humaines qui posent des problèmes philosophiques et éthiques nouveaux et complexes. Le chercheur chrétien doit montrer comment l'intelligence humaine s'enrichit de la vérité supérieure, qui dérive de l'Évangile: " L'intelligence n'est jamais diminuée mais, au contraire, elle est stimulée et renforcée par cette source intérieure de profonde compréhension qu'est la Parole de Dieu, et par la hiérarchie des valeurs qui en résulte. D'une façon unique, l'Université catholique contribue à manifester la supériorité de l'esprit, qui ne peut jamais se permettre, sans le risque de se perdre, de se mettre au service de quelque chose qui ne soit pas la recherche de la vérité ".(39)

47. En plus du dialogue culturel, l'Université catholique, dans le respect de ses finalités spécifiques, en tenant compte des différents contextes religieux et culturels et en suivant les directives des Autorités ecclésiastiques compétentes, peut offrir une contribution au dialogue œcuménique, afin de promouvoir la recherche de l'unité de tous les chrétiens, et au dialogue interreligieux, en aidant à discerner les valeurs spirituelles présentes dans les diverses religions.

4. Évangélisation

48. La mission première de l'Église est de prêcher l'Évangile de façon à garantir le rapport entre foi et vie, tant chez l'individu que dans le contexte socio-culturel où les personnes vivent, agissent et communiquent entre elles. L'évangélisation signifie " porter la Bonne Nouvelle dans tous les milieux de l'humanité et, par son impact, transformer du dedans, rendre neuve l'humanité elle-même. Il ne s'agit pas seulement de prêcher l'Évangile dans des tranches géographiques toujours plus vastes ou à des populations toujours plus massives, mais aussi

d'atteindre et comme de bouleverser par la force de l'Évangile les critères de jugement, les valeurs déterminantes, les points d'intérêt, les lignes de pensée, les sources inspiratrices et les modèles de vie de l'humanité, qui sont en contraste avec la Parole de Dieu et le dessein du salut ".(40)

49. Selon sa nature propre, chaque Université catholique offre une importante contribution à l'Église dans son œuvre d'évangélisation. Il s'agit d'un témoignage vital d'ordre institutionnel à rendre au Christ et à Son message, si nécessaire et si important pour les cultures marquées par le sécularisme, et là où le Christ et Son message ne sont pas encore connus. En outre, toutes les activités fondamentales d'une Université catholique doivent être en lien et en harmonie avec la mission évangélisatrice de l'Église: la recherche menée à la lumière du message chrétien, qui met les nouvelles découvertes humaines au service des individus et de la société; la formation mise en œuvre dans un contexte de foi, qui prépare des personnes capables d'un jugement rationnel et critique, et conscientes de la dignité transcendante de la personne humaine; la formation professionnelle, qui tient compte des valeurs éthiques et du sens du service rendu aux personnes et à la société; le dialogue avec la culture, qui favorise une meilleure compréhension de la foi; la recherche théologique, qui aide la foi à s'exprimer dans un langage moderne. " L'Église, précisément parce qu'elle est toujours plus consciente de sa mission salvifique en ce monde, veut que ces centres soient proches d'elle, présents et œuvrant à la diffusion du message authentique du Christ ".(41)

DEUXIÈME PARTIE : NORMES GÉNÉRALES

Article 1. La nature de ces Normes générales

§ 1. Ces Normes générales sont basées sur le Code de Droit Canon,(42) dont elles constituent un prolongement, et sur la législation complémentaire de l'Église, sans rien retirer au droit d'intervention du Saint-Siège, lorsque cela s'avère nécessaire. Elles s'appliquent à toutes les Universités catholiques et aux Instituts catholiques d'Études supérieures du monde entier.

§ 2. Les Normes générales doivent être concrètement appliquées au niveau local et au niveau régional par les Conférences épiscopales et par les autres Assemblées de la hiérarchie catholique,(43) conformément au Code de Droit Canon et à la législation ecclésiastique complémentaire, en tenant compte des Statuts de chaque Université ou Institut et aussi — lorsque c'est possible et opportun — du droit civil. Après leur révision par le Saint-Siège,(44) ces " Ordonnancements " locaux ou régionaux seront valables pour toutes les Universités catholiques et pour tous les Instituts catholiques d'Études supérieures de la région, à l'exception des Universités et Facultés ecclésiastiques. Ces dernières Institutions, y compris les Facultés ecclésiastiques appartenant à une Université catholique, sont régies par les normes de la Constitution Apostolique *Sapientia Christiana*.(45)

§ 3. Une Université, constituée ou approuvée par le Saint-Siège, par une conférence épiscopale ou par une autre Assemblée de la hiérarchie catholique, ou par un évêque diocésain, doit incorporer ces Normes générales et leur applications, locales et régionales, dans les documents relatifs à son gouvernement, et conformer ses Statuts actuellement en vigueur tant aux Normes générales qu'à leurs applications et les soumettre à l'approbation de l'Autorité ecclésiastique compétente. Il reste entendu que les autres Universités catholiques, à savoir celles qui ne sont pas instituées sous l'une des formes citées, en accord avec l'Autorité ecclésiastique locale, feront leurs ces Normes générales et leurs applications locales ou régionales, les insérant dans les documents relatifs à leur gouvernement et - dans la mesure du possible - conformeront leurs Statuts en vigueur tant à ces Normes générales qu'à leurs applications.

Article 2. La nature d'une Université catholique

§ 1. Une Université catholique, comme toute Université, est une communauté de professeurs représentant diverses branches du savoir humain. Elle se consacre à la recherche, à l'enseignement et aux différentes formes de services compatibles avec sa mission culturelle.

§ 2. Une Université catholique, en tant que catholique, s'inspire pour la recherche qu'elle effectue, pour son enseignement et toutes les autres activités, des idéaux, des principes et des attitudes catholiques. Elle est unie à l'Église soit à travers un lien constitutif et statutaire formel, soit en raison d'un engagement pris par ses responsables.

§ 3. Chaque Université catholique doit manifester sa propre identité catholique par une déclaration de sa mission ou par un autre document public approprié, à moins qu'elle n'ait été autorisée à agir différemment par l'Autorité ecclésiastique compétente. Elle doit se doter, notamment à travers sa structure et ses règlements, de moyens destinés à garantir l'expression et le maintien d'une telle identité conformément au §2.

§ 4. L'enseignement catholique et la discipline catholique doivent influencer toutes les activités de l'Université, tout en respectant pleinement la liberté de la conscience de chaque personne.(46) Tout acte officiel de l'Université doit être en accord avec son identité catholique.

§ 5. Une Université catholique possède l'autonomie nécessaire au développement de son identité spécifique et à la poursuite de sa mission spécifique. La liberté de recherche et d'enseignement est reconnue et respectée selon les principes et les méthodes propres à chaque discipline, en préservant toujours les droits des individus et de la communauté, dans les limites de la vérité et du bien commun.(47)

Article 3. Érection d'une Université catholique

§ 1. Une Université catholique peut être érigée ou approuvée par le Saint-Siège, par une conférence épiscopale ou par une autre Assemblée de la hiérarchie catholique, par un évêque diocésain.

§ 2. Avec l'accord de l'évêque diocésain, une Université catholique peut également être érigée par un Institut religieux ou par une autre personne juridique publique.

§ 3. Une Université catholique peut être érigée par d'autres personnes ecclésiastiques ou laïques. Cette Université ne pourra se considérer Université catholique qu'avec l'accord de l'Autorité ecclésiastique compétente, selon les conditions qui seront décidées par les parties. (48)

§ 4. Pour les cas mentionnés dans les §§ 1 et 2, les Statuts devront être approuvés par l'Autorité compétente.

Article 4. La communauté universitaire

§ 1. La responsabilité de maintenir et de renforcer l'identité catholique de l'Université échoit en premier lieu à l'Université même. Bien que cette responsabilité soit principalement confiée aux Autorités de l'Université (y compris, là où ils existent, le Grand Chancelier et/ou le Conseil d'Administration, ou un Organisme équivalent), elle est aussi partagée dans une mesure différente par tous les membres de la communauté; elle exige donc le recrutement du personnel universitaire adéquat — en particulier des professeurs et du personnel administratif — qui soit disposé à et capable de promouvoir cette identité. L'identité de l'Université catholique est essentiellement liée à la qualité des professeurs et au respect de la doctrine catholique. L'Autorité compétente a la responsabilité de veiller sur ces deux exigences fondamentales, selon les indications du Droit Canon.(49)

§ 2. Au moment de leur nomination, tous les professeurs et l'ensemble du personnel administratif doivent être informés de l'identité catholique de l'Institution et de ses implications, ainsi que de leur responsabilité pour promouvoir ou, du moins, respecter cette identité.

§ 3. Selon les voies les plus conformes aux diverses disciplines académiques, tous les professeurs catholiques doivent accueillir fidèlement, et tous les autres professeurs doivent respecter, la doctrine et la morale catholiques dans leur recherche et leur enseignement. Que les théologiens catholiques, en particulier, conscients d'exercer un mandat reçu de l'Église, soient fidèles au Magistère de l'Église, comme interprète authentique de la Sainte Écriture et de la Tradition Sacrée.(50)

§ 4. Les professeurs et le personnel administratif qui appartiennent à d'autres Églises, Communautés ecclésiales ou religions, de même que ceux qui ne professent aucun credo religieux, et tous les étudiants, sont tenus de reconnaître et de respecter le caractère catholique de l'Université. Afin de ne pas mettre en danger cette identité catholique de l'Université ou de l'Institut Supérieur, il faut éviter que les professeurs non catholiques en viennent à constituer une composante majoritaire à l'intérieur de l'Institution, qui est et doit demeurer catholique.

§ 5. L'éducation des étudiants doit intégrer la maturation académique et professionnelle à l'apprentissage des principes moraux et religieux et à celui de la doctrine sociale de l'Église. Le programme d'études pour chacune des différentes professions doit inclure une formation éthique appropriée à la profession à laquelle il prépare. En outre, il conviendra d'offrir à tous les étudiants la possibilité de suivre des cours de doctrine catholique.(51)

Article 5. L'Université catholique dans l'Église

§ 1. Chaque Université catholique doit entretenir la communion avec l'Église universelle et avec le Saint-Siège; elle doit être en communion étroite avec l'Église particulière et spécialement avec les évêques diocésains de la région ou de la nation où elle est située. Conformément à sa nature d'Université, l'Université catholique contribuera à l'œuvre d'évangélisation de l'Église.

§ 2. Chaque évêque a la responsabilité de promouvoir le bon fonctionnement des Universités catholiques dans son diocèse et a le droit et le devoir de veiller à la préservation et au renforcement de leur caractère catholique. Si des problèmes relatifs à cette exigence essentielle devaient surgir, l'évêque local serait tenu de prendre les initiatives nécessaires pour les résoudre, en accord avec les Autorités académiques compétentes et avec les procédures établies (52) et - si besoin était - avec l'aide du Saint-Siège.

§ 3. Périodiquement chaque Université catholique, en vertu de l'art. 3, §§ 1 et 2, doit envoyer à l'Autorité ecclésiastique compétente un rapport spécifique concernant l'Université et ses activités. Les autres Universités catholiques doivent communiquer ces informations à l'évêque du diocèse où est situé le siège central de l'Institution.

Article 6. Pastorale Universitaire

§ 1. L'Université catholique doit être attentive à la pastorale des membres de la Communauté universitaire et, en particulier, à la croissance spirituelle de ceux qui professent la foi catholique. La préférence doit être accordée aux moyens qui facilitent l'intégration de la formation humaine et professionnelle aux valeurs religieuses, à la lumière de la doctrine catholique et dans le but d'allier l'apprentissage intellectuel à la dimension religieuse de la vie.

§ 2. Un nombre suffisant de personnes qualifiées — prêtres, religieux, religieuses et laïcs — devra être nommé afin de pourvoir à la pastorale spécifique en faveur de la communauté universitaire. Celle-ci devra être réalisée en harmonie et en collaboration avec la pastorale de l'Église particulière et sous la conduite ou avec l'approbation de l'évêque diocésain. Tous les membres de la communauté universitaire doivent être invités à apporter leur contribution à cette pastorale et à collaborer à ses initiatives.

Article 7. Collaboration

§ 1. Afin de mieux affronter les problèmes complexes de la société moderne et de renforcer l'identité catholique des Institutions, il faut promouvoir la collaboration au niveau régional, national ou international dans la recherche, dans l'enseignement et dans les autres activités universitaires entre toutes les Universités catholiques, y compris les Universités et les Facultés ecclésiastiques (53) Cette collaboration doit naturellement être également encouragée entre les Universités catholiques et les autres Universités et Institutions de recherche et d'instruction, tant privées que publiques.

§ 2. Que les Universités catholiques, lorsque cela est possible et en accord avec les principes et la doctrine catholiques, collaborent aux programmes gouvernementaux et aux projets des Organisations nationales et internationales en faveur de la justice, du développement et du progrès.

NORMES TRANSITOIRES

Art. 8. La présente Constitution entrera en Vigueur le 1er jour de l'année académique 1991.

Art. 9. L'application de la Constitution est déferée à la Congrégation pour l'Éducation Catholique, à laquelle il reviendra d'établir et d'adopter les directives nécessaires à cette fin.

Art. 10. Il appartiendra à la Congrégation pour l'Éducation Catholique, quand le temps aura passé et que les circonstances l'exigeront, de proposer des changements à introduire dans la présente Constitution, afin que celle-ci soit toujours adaptée aux nouvelles exigences des Universités catholiques.

Art. 11. Les lois particulières ou ordinaires actuellement en vigueur qui sont contraires à cette Constitution sont abrogées. Abrogés également les privilèges concédés jusqu'à aujourd'hui par le Saint-Siège à des personnes, tant physiques que morales, qui soient en désaccord avec cette même Constitution.

CONCLUSION

La mission que l'Église confie avec une grande espérance aux Universités catholiques revêt une signification culturelle et religieuse d'une importance vitale, car elle concerne l'avenir même de l'humanité. Le renouveau, requis des Universités catholiques, les rendra davantage capables de répondre au devoir de porter le message du Christ à l'homme, à la société, aux cultures:

" Toute réalité humaine, individuelle et sociale, a été libérée par le Christ : les personnes comme les activités de l'homme, dont la culture est l'expression la plus éminente et la plus incarnée. L'action salvifique de l'Église auprès des cultures s'exerce d'abord par l'intermédiaire des personnes, des familles et des éducateurs. Jésus-Christ, notre Sauveur, offre sa lumière et son espérance à tous ceux qui cultivent les sciences, les arts, les lettres et les innombrables domaines développés par la culture moderne. Tous les fils et filles de l'Église doivent donc prendre conscience de leur mission et découvrir comment la force de l'Évangile peut pénétrer et régénérer les mentalités et les valeurs dominantes qui inspirent chacune des cultures ainsi que les opinions et les attitudes qui en découlent " (JEAN-PAUL II, au Conseil Pontifical pour la Culture, 13 janvier 1989, n. 2: AAS 81 (1989), pp. 857-858).

C'est avec une très vive espérance que j'adresse ce Document à tous les hommes et à toutes les femmes engagés, de différentes façons, dans la haute mission de l'enseignement supérieur catholique.

Très chers frères et sœurs, que mon encouragement et ma confiance vous accompagnent dans votre grave travail quotidien, toujours plus important, urgent et nécessaire à la cause de l'évangélisation, pour l'avenir de la culture et des cultures. L'Église et le monde ont grand besoin de votre témoignage et de votre contribution compétente, libre et responsable.

G) L'école catholique doit « indiquer la présence du Christ dans notre temps »

La mission fondamentale de l'école catholique, comme celle de toute autre institution liée à l'Eglise, est d'« indiquer la présence du Christ dans notre temps et dans notre histoire ».

Ce sont les propos tenus par le cardinal Zenon Grocholewski, préfet de la Congrégation pour l'éducation catholique, à l'homélie de la messe célébrée à la fin des travaux du congrès sur l'école catholique en Europe qui a eu lieu à Rome en décembre 2008.

Faisant sienne l'inquiétude du congrès concernant l'avancée du sécularisme sur le continent européen, le cardinal a insisté sur l'importance de « pouvoir entendre parler du Christ, de pouvoir le rencontrer ». Les institutions scolaires catholiques « sont aujourd'hui pratiquement les seuls endroits où tant de personnes en ont la possibilité : entendre parler de Lui, le rencontrer dans la culture, dans la littérature, dans ce que son message, l'Evangile, a produit de beau, de grand, en Europe », a-t-il souligné.

« L'école et l'enseignement catholiques doivent parler du Christ pour que les élèves puissent sentir le besoin de le rencontrer », a-t-il insisté.

Sur le même sujet, Ferec Yanka, sous-secrétaire du Conseil des conférences épiscopales d'Europe (CCEE), une des entités organisatrices du congrès, s'est exprimé sur les antennes de Radio Vatican, soulignant que l'école catholique doit « affronter le relativisme ».

« Aujourd'hui, nous sommes confrontés à une culture de la mort, de la solitude, du désespoir, a-t-il relevé. Dans ce contexte, les écoles catholiques devraient être des témoins de la vie, de la vie que l'on défend, qui protège la personne humaine dès sa conception jusqu'à sa mort naturelle ».

Cette voie porte à « découvrir de nouveaux horizons de la réalité, un dialogue culturel, ou plutôt interculturel, entre le monde de la culture, de la science et de la foi », a-t-il expliqué.

Enseigner la religion en Europe

Autre thème affronté durant les travaux du congrès : l'enseignement de la religion sur la base d'un rapport analysant la situation dans tous les pays européens.

Le Rapport sur l'état de l'enseignement de la religion catholique en Europe a été présenté par Etienne Verhack, secrétaire général du Comité européen pour l'enseignement catholique (CEEC), et réalisé en collaboration avec les 35 conférences épiscopales d'Europe.

Dans la quasi totalité des pays européens la question de « l'enseignement religieux est liée à une série de questions historiques », a souligné sur Radio Vatican l'un des responsables du Rapport, Alberto Campoleoni, expert en enseignement auprès de la Conférence épiscopale italienne.

Ce qui, pour lui, est très positif car cela veut dire que cet enseignement est né de « la conscience que le rapport avec la tradition chrétienne et donc avec les racines chrétiennes de l'Europe, contribue à former la citoyenneté européenne ».

Le document final du congrès, a-t-il ajouté, met d'ailleurs en avant le fait que l'enseignement de la religion est effectivement « une ressource pour les jeunes générations et pour la construction de la société européenne ».

L'enseignement de la religion, a-t-il conclu, pose « toute une série de défis importants », dont « la formation des enseignants », et « la recherche constante d'une meilleure efficacité ». (Source : Zénith).

L'école au service des parents : éclairage du Saint-Siège

Intervention de Mgr Tomasi devant l'UNESCO

Le Saint-Siège considère que la véritable éducation, celle qui ne se limite pas à la transmission des connaissances mais prend également en compte l'affectivité et la spiritualité de l'enfant, exige que l'école ait toujours conscience qu'elle joue un rôle subsidiaire à celui des parents. Telle a été l'exhortation adressée par l'archevêque Silvano Tomasi, Observateur permanent du Saint-Siège à l'ONU, au cours de la 48e session de la Conférence internationale de l'éducation, qui s'est tenue à Genève du 25 au 28 novembre derniers.

Dans son intervention, diffusée par le Saint-Siège, Mgr Tomasi a souligné la nécessité d'une éducation « inclusive » qui va bien au-delà des « critères d'efficacité », pour « assurer la promotion d'une société respectueuse de la dignité de chaque personne humaine ».

Aussi, « les éducateurs doivent-ils être bien conscients qu'ils effectuent leur service en étroite coopération avec les parents, qui sont la première 'agence éducative' et ont, par priorité, le droit et le devoir d'éduquer leurs enfants ». Il s'agit là d'une application du principe de subsidiarité.

Par ailleurs, a-t-il souligné, l'éducation « doit prendre en compte les besoins de tous, et en particulier les besoins des pauvres et des plus vulnérables, des handicapés, des jeunes des zones rurales et des bidonvilles urbains, sans aucune forme de discrimination ».

Il faut une approche de l'éducation qui « vise au plein épanouissement de la personne », a expliqué Mgr Tomasi. Son rôle ne doit pas être secondaire par rapport à celui de l'économie, mais il est d'« ouvrir les personnes à toutes les aspirations du cœur humain ».

« Une éducation globale doit concerner tous les enfants et tous les jeunes dans leur contexte existentiel, ainsi que toutes les personnes impliquées dans leur formation, dans un processus d'ensemble qui conjugue la transmission des connaissances avec l'épanouissement de la personnalité », a affirmé le prélat.

En fait, a-t-il ajouté, « les questions essentielles que toute personne se pose sont liées à la quête du sens de la vie et à l'histoire, au changement et à la dissolution, à l'amour et la transcendance ».

L'éducation doit donc « fournir à chaque personne les instruments appropriés de manière à leur permettre de contribuer et de participer de manière créative à la communauté, reflétant et donnant les réponses adéquates aux questions profondes et incontournables sur le sens, pour vivre avec les autres et découvrir sa propre nature et la dignité inhérente à toute créature spirituelle ».

Citant le pape, il a rappelé que « chez le petit enfant déjà, il existe un grand désir de savoir et comprendre, qui se manifeste dans ses questions et ses demandes d'explications incessantes. Une éducation qui se limiterait à fournir des notions et des informations, mais qui laisserait de côté la grande question de la vérité, surtout cette vérité qui peut servir de guide dans la vie, serait une bien pauvre éducation » (Source : Zénith).

Table des matières

I) Premier Forum sur l'urgence de l'éducation	
Introduction par Père Bernard et 15 interventions	p. 4
II) Deuxième Forum sur la responsabilité première des parents	
Introduction par Père Bernard et 14 interventions	p. 39
III) Comptes rendus des trois carrefours	
A) Carrefour sur l'école catholique	p. 40
B) Carrefour sur la Charte des Droits de la Famille	p. 42
C) Carrefour sur la Catéchèse	p. 45
D) Conclusion du Forum	p. 46
Présentation des trois annexes	p. 48
Annexe I : Document de travail sur l'urgence de l'éducation des cœurs des enfants dont les parents sont les premiers responsables	p. 48
Annexe II : Témoignages de Foyers amis sur leurs difficultés actuelles dans l'éducation des cœurs de leurs enfants	p. 62
Annexe III : Textes du Magistère	
A) Citation de Gaudium et Spes	p. 80
B) La Charte des Droits de la Famille	p. 81
C) Extraits du Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise	p. 87
D) Textes de Benoît XVI	p. 88
E) L'école catholique, texte de la SC pour l'éducation catholique	p. 94
F) Constitution apostolique de Jean-Paul II sur les universités Ex Corde Ecclesiae	p.106
G) Autres textes	p.119